Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE
■ L'imbroglio russe
■ Immobilier : les petites annonces

ÉVOLUTION DE L'INDICE CAC 40
3 890,75
2 998,91
4 404,94
J F M A M J J A

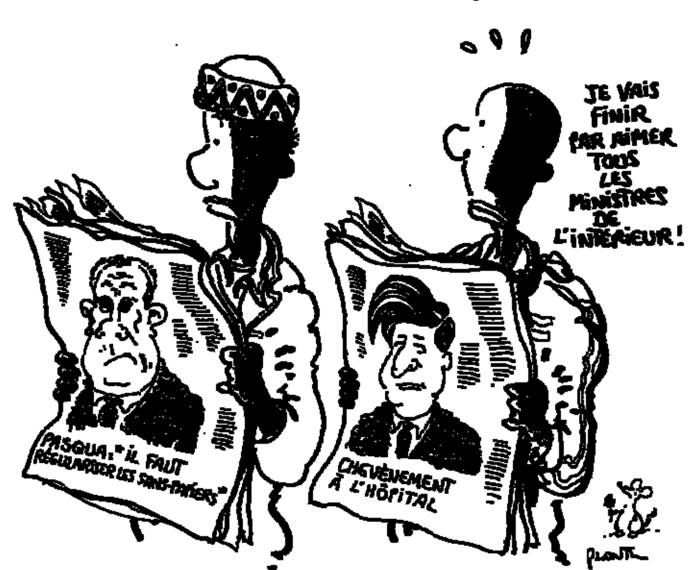
CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16676 – 7,50 F - 1,13 EURO — MARDI 8 SEPTEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Questions sur le sort de M. Chevènement

● Claude Allègre juge « alarmant » l'état de santé du ministre de l'intérieur ● Les médecins ne se prononcent pas sur les conséquences du choc opératoire ● Les milieux gouvernementaux s'estiment insuffisamment informés par l'hôpital militaire du Val-de-Grâce

L'HÔTEL MATIGNON et le ministère de l'intérieur minimisaient, lundi 7 septembre au matin, les propos du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, qui, la veille, au « Club de la presse » d'Europe 1, avait estimé que l'état de santé de Jean-Pierre Chevènement était *« toujours stationnaire et alarmant »*. Cinq jours après le grave accident dont il a été victime pendant l'anesthésie préalable à une opération sur la vésicule biliaire, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, le ministre de l'intérieur était toujours dans le coma. Selon un bonne source, son état était *« stable »* et certains indicateurs biologiques sont *« plutôt en amélioration »*.

L'évolution de l'état de santé de M. Chevènement était toujours aussi imprévisible. Le dernier bulletin médical remonte à samedi après-midi : il faisait simplement mention d'un maintien *« en phase critique »* et de la poursuite des *« soins de réanimation intensive »*.



Ce même jour, l'entourage médical du ministre de l'intérieur *confiait son inquiétude quant aux* conséquences rénales et hépatiques du choc subi par M. Chevènement. Dans les milieux gouvernementaux, certains estiment *qu'il n'y a pas « assez »* d'informations. Lundi, le Sirpa a fait connaître au *Monde* la composition de l'équipe médicale et l'identité des médecins ayant pris en charge M. Chevènement. Il nous a également précisé que le caractère laconique des bulletins de santé publiés par le Val-de-Grâce tenait à la volonté de Mme Chevènement de garder *« une certaine discrétion »*. Il était impossible, lundi matin, de connaître les conséquences, en particulier cérébrales et hépatiques, du choc anaphylactique subi par M. Chevènement. Il n'était pas non plus possible de connaître les détails des examens préanesthésiques qui lui avaient été faits avant son intervention.

L'absence prolongée de M. Chevènement du gouvernement, bien que l'intérim soit assuré par Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, va, à terme, mettre le premier ministre dans l'obligation de s'interroger sur le remplacement du ministre de l'intérieur.

Lire page 31 et notre éditorial page 16


SYGMA

Kurosawa : la mort d'un « Empereur »

AKIRA KUROSAWA, réalisateur, entre autres, du *Château de l'araignée, Kagemusha, Dodescaden*, après l'échec duquel il tenta de se suicider, en 1971, est mort dimanche 6 septembre à son domicile, au pied du mont Fuji. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans. Celui que la presse japonaise qualifie d'*« Empereur »* a eu souvent des difficultés avec son pays, au point de devoir trouver des financements étrangers, d'abord russes, puis américains – avec Coppola (*Kagemusha*), Scorsese, Spielberg, Lucas (*Rêves*) – et français, avec le producteur Serge Silberman (*Ran*).

Lire page 26

Kim Jong-il après Kim Il-sung

KIM JONG-IL, fils de Kim Il-sung, a accédé formellement, samedi 5 septembre, aux plus hautes fonctions du pouvoir en Corée du Nord, quatre ans après la disparition du « père fondateur » de la nation. Cette « élection » couronne un processus unique de succession dynastique dans l'un des derniers régimes staliniens. Elle entérine la prédominance des militaires sur l'appareil politique dans un pays en déroute économique, menacé par la famine. Pyongyang semble résolu à recourir au chantage pour obtenir des assistances financières. Le tir d'un engin balistique au-dessus du Japon confirme que la Corée du Nord se veut puissance militaire en Asie du Nord-Est.

Lire page 2

Günter Grass bat le tambour pour les Verts allemands

ERFURT
de notre envoyé spécial

Qu'il semble loin, le temps où l'écrivain Günter Grass faisait campagne, dans les années 60, avec son ami Willy Brandt, le temps où les intellectuels étaient à l'unisson avec les sociaux-démocrates (SPD) allemands ! Gerhard Schröder, candidat social-démocrate contre Helmut Kohl aux élections du 27 septembre, paraît loin des intellectuels. Günter Grass, soixante et onze ans, fait aujourd'hui campagne pour les Verts. L'auteur du *Tambour* s'est éloigné du SPD depuis que celui-ci a accepté, en 1992, de modifier la Constitution pour restreindre le droit d'asile. Il avait alors rendu sa carte du parti.

« Je reste certes social-démocrate et je donnerai ma première voix au candidat social-démocrate dans ma circonscription, explique M. Grass. *Mais mon respect, plus encore ma sympathie, va aux Verts : je leur donnerai ma deuxième voix »* – celle, cruciale, qui détermine le nombre de députés envoyés par chaque parti au Bundestag, la première voix servant seulement à désigner, individuellement, ceux qui iront au Parlement fédéral. Günter Grass a arpenté l'ancienne RDA, se produisant à Schwerin, Leipzig, Weimar et Erfurt. A l'Ouest, il ne trouve plus guère d'écho, surtout depuis la publication, en 1995, de son roman *Une longue histoire*, assassiné par la critique, qui compare la réunification de 1990 à l'unité allemande de Bismarck en 1871. Dans l'église Saint-Thomas d'Erfurt, l'écrivain a fait salle comble. *« Il s'engage pour nous, il comprend ce qui émeut les gens »*, se réjouit une retraitée. Pourtant il ne parlera pas du chômage, thème numéro un de la campagne et principale préoccupation des Allemands de l'Est, dont 18 % sont sans emploi. Il préfère se concentrer sur trois thèmes : l'unification allemande, le pacifisme, l'accueil des étrangers.

Celui qui qualifie l'unification allemande d'*Anschluss* – annexion de l'Autriche par l'Allemagne de Hitler – plaide pour une nouvelle Constitution, ratifiée par le peuple allemand, qui prenne par exemple en compte le droit au travail, évoque les crimes d'Auschwitz ou intègre l'histoire des Allemands de l'Est. Günter Grass est plus en phase avec son assistance sur son deuxième combat, le pacifisme. Il déclenche un tonnerre d'applaudissements lorsqu'il déclare que les sommes dépensées dans l'avion de combat européen Eurofighter *« seraient mieux investies dans les universités et la formation professionnelle »*. L'accueil des étrangers reste son principal cheval de bataille. A l'entendre, l'Allemagne serait devenue un pays totalitaire. Le gouvernement Kohl *« tient des réfugiés dans des camps d'expulsion sous les verrous, comme des criminels. Il livre des pourchassés, comme on peut le prouver, à leurs bourreaux au Nigeria, en Algérie et en Turquie. »*

Ces attaques font sortir Helmut Kohl de ses gonds. La chancelier rappelle que l'Allemagne a accueilli plus de 60 % des réfugiés d'ex-Yougoslavie. L'accueil des étrangers, sujet exploité uniquement par les Verts en Allemagne, tombe plutôt à plat dans l'ancienne RDA. M. Grass en est conscient. *« Je sais qu'il y a une xénophobie latente dans les nouveaux Länder, alors qu'il y a beaucoup moins d'étrangers qu'à l'Ouest »*, déclare Günter Grass à la population d'Erfurt. *« Ici, ma femme a le sentiment que quelque chose manque dans les rues »*, ajoute-t-il. Sans déclencher de réaction dans l'assistance.

Arnaud Leparmentier

Paroles de Festina


RICHARD VIRENQUE

À L'EXCEPTION de Richard Virenque et de Pascal Hervé, les coureurs de l'équipe Festina ont bien reconnu s'être dopés et ont donné des précisions sur les méthodes employées dans le cyclisme professionnel. C'est ce qui ressort des procès-verbaux d'audition publiés par *France-Soir* le 7 septembre.

Lire page 22

Notre problème ? Tokyo, pas Moscou

NE NOUS ARRÊTONS PAS aux apparences : ce n'est pas la Russie, si grave que soit la crise politique qu'elle traverse, qui constitue le premier sujet de préoccupation mondiale, c'est le Japon. Même si la situation russe devait aboutir à un effondrement économique complet et au triomphe politique d'une coalition ultranationaliste autoritaire, le reste du monde n'en serait pas davantage affecté que le reste de l'Europe ne le fut par la marche sur Rome des Chemises noires de Mussolini en 1922.

Si, en revanche, la classe politique japonaise ne parvient pas à surmonter rapidement la crise de son système bancaire et à relancer la croissance sans jouer sur la seule dépréciation du yen, nous pourrions alors être les témoins d'une déroute générale de l'Asie, puis du reste de l'économie mondiale, comparable par sa gravité au basculement de la République de Weimar, au beau milieu de la crise de 1929. Il en résulterait au passage une sorte d'activation maligne de la crise russe qui, entrant en phase avec des nationalismes bien autrement redoutables, fournirait – tout comme le fit presque involontairement le fascisme italien avec l'entrée en lice de Hitler – un bagage idéologique, et dans le cas russe un arsenal encore en état de marche, à des forces nouvelles unies par un commun désespoir.

La Russie, fort heureusement, en effet, ne peut guère diffuser de fortes perturbations économiques vers l'Occident puisqu'elle nous a rendu le service de refuser très largement son insertion dans le marché mondial : soit ses nouveaux dirigeants capitalistes entendaient bien se réserver les secteurs les plus profitables, soit le gouvernement, ou ce qui en restait, a sagement arbitré, dans une continuité essentielle avec le soviétisme, en faveur d'un abandon en l'état de l'industrie manufacturière en maintenant une sorte de plein emploi impécunieux pour ses salariés, plutôt que de faire face au coût social des restructurations, soit enfin elle a découragé les bonnes volontés étrangères naissantes par un climat d'insécurité juridique ou d'insécurité tout court.

Alexandre Adler pour Le Monde

Lire la suite page 16

■ Russie : M. Lebed prédit des émeutes

« Encore une semaine, a estimé, dimanche 6 septembre, Alexandre Lebed, *et les Russes sortiront brusquement dans la rue et balaieront le pouvoir. »* p. 4

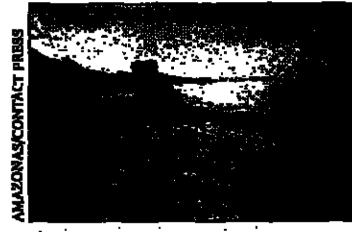
■ Menaces de l'Iran sur l'Afghanistan

Téhéran s'estime en droit d'intervenir militairement en Afghanistan. Les talibans répondent aux manœuvres iraniennes en mobilisant près de la frontière. p. 3

■ La droite face à l'Europe

Les dirigeants de l'UDF et de Force démocrate refusent une liste commune de la droite aux élections européennes de 1999 qui ne défendrait pas l'idée d'une Europe politique. p. 6

■ Les naufragés de Melilla


AMAZONAS/CONTACT PRESS

Sur la côte marocaine, l'enclave espagnole de Melilla est, pour des centaines de réfugiés algériens, la dernière étape fantasmagorique avant une Europe qu'ils ne verront sans doute jamais. Reportage photographique de Sebastiao Salgado. p. 12 et 13

■ « Mains propres » en Corse

Les différentes facettes de l'opération mise en place après l'assassinat de Claude Erignac, et les objectifs du procureur général de Bastia. p. 8

■ Le nouvel Airbus

Dans un entretien au *Monde*, l'administrateur délégué d'Airbus, Noël Forgeard, explique le lancement du nouveau petit porteur, l'A 318. p. 17

■ Le PACS en débats

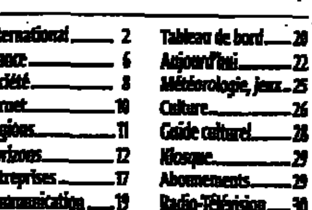
Les peurs et les ambiguïtés engendrées par le pacte civil de solidarité : points de vue de l'écrivain Dominique Fernandez et du groupe Paroles. p. 14

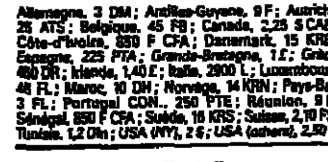
■ Biarritz voit rouge

Afin de déterminer la provenance des détritus qui envahissent la côte basque, une nappe de colorant va être répandue sur l'Atlantique. p. 11

■ Football : la fête est finie

Après le résultat décevant obtenu samedi face à l'Islande (1-1), les Bleus doivent se ressaisir avant le rendez-vous du 10 octobre, à Moscou. p. 23





Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 908 - 7,50 F



SUCCESSION Réuni à Pyongyang, le Congrès suprême du peuple nord-coréen a officiellement élu, samedi 5 septembre, Kim Jong-il, numéro 1 du régime. Chef de la commission de défense nationale, au centre du pouvoir, M. Kim détient *« les réponses à toutes les questions que pose l'édification du socialisme »*, est-il précisé. Le Congrès a décerné au père du nouveau numéro 1, le « président-fondateur » Kim Il-sung (décédé en 1994), le titre de « président éternel » du pays. ● **LE POIDS DE L'ARMÉE** semble s'accroître au sein de ce régime de type stalinien. La famine, le désastre économique et les risques d'instabilité sociale rendent le nouveau dirigeant dépendant des militaires. ● **LE TIR**, il y a une semaine, d'un missile au-dessus du Japon, a montré que la Corée du Nord était en mesure de devenir une puissance militaire, classique et nucléaire.

Le régime nord-coréen se soude autour de son armée pour survivre

A cinquante-six ans, le fils de Kim Il-sung, Père fondateur de la nation, a été officiellement promu à la tête du pays. Les gesticulations militaires de Pyongyang accroissent les risques de dérapage en Asie du Nord-Est

TOKYO
de notre correspondant

Le régime nord-coréen se « normalise » : après quatre ans de vacance du poste de chef de l'Etat à la suite de la mort du *« Grand Leader »* *Kim Il-sung en juillet 1994*, la République populaire démocratique de Corée (*RPDC*), qui fête, mercredi 9 septembre, son cinquantième anniversaire, a officiellement un nouveau chef suprême en la personne de Kim Jong-il, fils du *« père fondateur »* du pays.

L'un des derniers régimes staliniens de la planète, dont l'économie est moribonde et une bonne partie *de la population affamée*, vient d'apporter la dernière touche à une peu commune succession dynastique version communiste. Selon l'Agence centrale de presse nord-coréenne, Kim junior aurait, *« par sa clairvoyance et son bagage théorique et idéologique, (...) les réponses à toutes les questions que pose l'édification du socialisme »*. Le régime Kim Jong-il semble surtout caractérisé par un *accroissement du poids de* l'armée dans les instances du pouvoir. *Une dépendance qui suscite* spéculations et préoccupations.

Par déférence pour le « commandeur » défunt qui repose en *« président éternel »* (selon la nouvelle Constitution), le Congrès suprême du peuple, réuni à Pyongyang le 5 septembre pour la première fois en quatre ans, a amendé la loi fondamentale supprimant la fonction de président pour élever celle de *chef de la commission de défense* nationale au rang le plus élevé dans la hiérarchie du régime. Kim Jong-il, qui exerce *de facto* le pouvoir depuis 1994, a été réélu *« conformément aux voeux du peuple »* à la tête de la commission de défense nationale (fonction dont il avait hérité du vivant de son père). Cet organisme détient le commandement des forces armées et le pouvoir de déclarer la guerre.

UNE ÉCONOMIE EFFONDRÉE

L'amendement de la Constitution se traduit par un retour au système qui prévalut avant 1972, lorsqu'avait été créé le poste de chef de l'Etat pour Kim Il-sung (auparavant, celui-ci avait dirigé le pays en qualité de secrétaire général du Parti des travailleurs et premier ministre), mais *donne la suprématie à l'armée sur le* parti. En 1992, un nouvel amendement constitutionnel avait dissocié les fonctions de président de la commission de défense nationale de celles de chef de l'Etat. Un an plus tard, Kim Jong-il s'était vu investi des premières. Depuis octobre 1997, il est également secrétaire général du Parti des travailleurs. Dans la nouvelle organisation du pouvoir, les *fonctions protocolaires* (*notamment la réception des hôtes étrangers*) sont dévolues à l'ancien ministre des affaires étrangères Kim Yong-nam, qui devient président du comité permanent du Congrès suprême du peuple. Le Congrès a en outre élu un nouveau premier ministre, Hong Song-nam, considéré *comme un spécialiste* des questions économiques.

Le redressement d'un pays exsangue est la priorité du régime. Outre la disette, la Corée du Nord souffre d'un dramatique effondrement de son économie. Les usines ne tournent qu'à 30 % de leur capacité en raison d'une pénurie d'énergie. *Mais réformes et ouverture à* l'extérieur risqueraient d'ébranler un régime qui repose sur un endoctrinement habillé d'un patriotisme exacerbé. La dévotion portée au leader est conjuguée à un isolement drastique. Mélange de marxisme-léninisme et de respect confucéen des valeurs d'autorité et de hiérarchie, le régime a mis en place un système d'Etat-famille censé être le *« paradis des travailleurs »*.

Aujourd'hui, les dirigeants mettent l'effondrement de l'économie sur le compte de la chute du régime soviétique, des sanctions économiques américaines (depuis la fin de la guerre de Corée, en 1953, Washington interdit les contacts commerciaux avec la Corée du Nord, « nation ennemie ») et des intempéries. Mais il leur est de plus en plus difficile de masquer la réalité : le *« paradis des travailleurs »*, s'il a jamais existé, est un paradis per*du, et le pays est scindé entre une* population qui souffre et une élite privilégiée (membres du parti et militaires).

L'adversité est muée en stimulation. La répression pour ceux qui s'écartent de la ligne cimente le système. Selon les services de renseignement sud-coréens, en août, une cinquantaine de personnes occupant des fonctions officielles, *dont un général, auraient été exécutées* publiquement. Mais l'endurance a des limites. L'effondrement de la production et la pénurie alimentaire ont entamé le système étatique. Une « économie sauvage » est apparue : les équipements d'usines sont pillés et revendus, le marché noir se répend et le régime a dû tolérer les marchés libres, où les paysans vendent directement leurs maigres récoltes.

L'état anarchique de l'économie et la quasi-paralysie des fonctions de l'Etat comportent des risques d'instabilité sociale qui ne laissent *guère d'autre choix* à *Kim Jong-il* que de dépendre des militaires. *Comptant un million d'hommes* (sur une population de vingt-trois millions) et absorbant un quart du produit intérieur brut (22 milliards de dollars), l'armée est la seule force organisée du pays. Kim Jong-il doit pouvoir compter sur elle en cas d'une hypothétique rébellion populaire, au cas où la situation alimentaire empirerait, et se prémunir contre un éventuel (tout aussi peu *probable dans l'immédiat*) *coup* de force militaire.

« LE PILIER DE LA RÉVOLUTION »

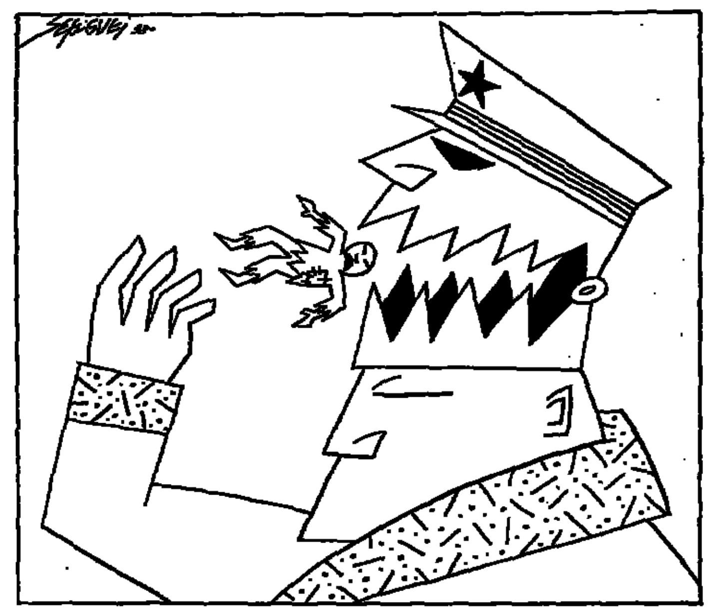
Ce sont les hauts gradés du régime, anciens compagnons d'arme dans la guérilla contre les Japonais, qui avaient été chargés par le « Grand Leader » de mettre en place la *succession* dynastique qui vient d'être consacrée. Le processus *a duré plus de vingt ans et fut orchestré* par le maréchal O Jin-u (mort en 1995), qui est venu à bout des adversaires du népotisme. Des fonctions militaires sont les premières que le jeune Kim ait assumées : en dépit d'un passé militaire mince, il avait été nommé maréchal et commandant suprême des forces armées dès 1991.

Depuis la mort de Kim Il-sung en *1994, la Corée du Nord a vécu en situation* de quasi-alerte, donnant aux militaires une influence croissante. Dans son éditorial du 1er janvier 1998, l'organe du Parti des travailleurs, *Rodong Shinmun*, a reconnu la suprématie des militaires : *« L'armée a démontré qu'elle est le pilier et la force de propulsion de la révolution. »*

Au cours des cinq dernières années, Kim Jong-il a promu plus de neuf cents officiers au grade de général. Les militaires, qui détiennent désormais le double des sièges qu'ils occupaient auparavant au Congrès suprême du peuple (15 %), bénéficient *de traitements de faveur* en matière de logement et de nourri*ture. L'armée a commencé a joué* un rôle économique croissant par son contrôle sur l'industrie d'armement – la seule branche qui fonctionne et constitue une des rares sources de devises pour le pays (la vente de missiles au Proche-Orient aurait rapporté un demi-milliard de dollars depuis 1992).

Les observateurs, à Séoul et à Tokyo, sont perplexes sur les consé*quences de la dépendance du régime* Kim Jong-il envers l'armée. L'envoi du missile balistique au-dessus du Japon le 31 août (Washington ne peut infirmer la thèse nord-coréenne de lancement d'un satellite et non d'un missile) pourrait être un gage donné par Kim Jong-il aux militaires. Ce pourrait être aussi la démonstration que le régime ne se départit pas de sa diplomatie de *« chantage »* pour *obtenir des aides* étrangères. L'apparent limogeage de Kim Jong-u, qui, en tant que président de la commission de promotion des échanges économiques avec l'étranger, était la personnalité nord-coréenne la plus connue à l'extérieur, semble avoir été une autre concession aux militaires. En charge notamment d'attirer les investissements étrangers dans la zone *d'économie libre de Rajin-Songbong*, Kim Jong-u a disparu de la scène depuis février. *Mais* inversement, la RPDC, qui semble souffler tour à tour le chaud et le froid, serait disposée à l'ouverture d'un bureau de représentation des Etats-Unis à Pyongyang.

Philippe Pons



Une pénurie aux proportions inconnues

Parmi les mystères qu'entretient le régime nord-coréen, le plus dramatique est l'étendue de la pénurie alimentaire. En août, Pyongyang *a annoncé que les intempéries* avaient endommagé 60 % de la récolte de riz et une grande partie des autres céréales. Des réfugiés parvenus en Chine font état de cas d'anthropophagie. Des missions humanitaires ont ramené de RPDC des photographies d'adultes et d'enfants en état de malnutrition avancé. En mai et juin, 200 000 Nord-Coréens *seraient passés* en Chine en quête de nourriture et de vêtements, avance une organisation bouddhiste sud-coréenne active dans cette région, Korean Buddhist Sharing Movement.

Une délégation du Congrès américain qui vient de séjourner en RPDC estime que 10 % de la population (soit 2 millions de personnes) seraient décédées des *conséquences de la pénurie alimentaire* au cours des trois dernières années. Les organisations internationales présentes en Corée du Nord (Croix-Rouge, Programme alimentaire mondial) ne confirment ni n'infirment ces estimations, considérées par des experts à Séoul comme *« très exagérées »*. – *(Corresp.)*

Un « paranoïaque » paré de toutes les vertus

TOKYO
de notre correspondant

Avec sa chevelure frisottée qui lui donne un air de Pierrot lunaire, son visage fermé et son immanquable costume Mao, Kim Jong-il n'a ni le charisme ni la prestance bonhomme de Kim Il-sung. Le nouveau « maître » de la Corée du Nord reste en tout cas une figure peu connue : rares sont les personnalités étrangères qui l'ont rencontré. Jusqu'en 1994, il a vécu dans l'ombre paternelle et aujourd'hui encore, bien qu'intronisé, il reste enveloppé de l'aura de son père, désormais « président éternel ».

PORTRAIT

Jusqu'en 1994, Kim Jong-il a vécu dans l'ombre paternelle. Il passe pour irascible, impulsif et renfermé

Paré depuis deux décennies de toutes les qualités par la propagande du régime (penseur de gé*nie, metteur en scène, stratège, héritier des vertus* révolutionnaires du « Grand Leader » et professeur de *journalisme*), *Kim Jong-il*, âgé de cinquante-six ans, passe pour irascible, impulsif et renfermé. Il serait à l'origine de plusieurs actions terroristes. Sa vie sentimentale a été agitée. De sa première femme, Hong Il-chon, épousée en 1966, Kim Jong-il a eu une fille. Après l'avoir exilée, il épousa sa femme actuelle, Kim Yong-suk, qui lui a donné un fils et deux filles. Entre-temps, ce grand *amateur de cinéma s'était* lié à une *célèbre actrice*, Sung Hye-rin, dont il eut un fils avant de la répudier. En 1978, *il* fit enlever à *Hongkong* un metteur en scène sud-coréen et sa femme, une autre actrice, qui restèrent prisonniers huit ans en RPDC.

Pour Jo Yang-hwan, professeur à l'université jésuite de Sogang à Séoul, qui a brossé un portrait psychologique du jeune Kim, *« ce serait une erreur de le sous-estimer. Bien qu'il ait une tendance à la paranoïa qui peut nourrir des pulsions agressives, il est intelligent et peut faire preuve de machiavélisme »*. Un avis que partage Hwang Jang-yop, le plus haut dignitaire nord-coréen à s'être réfugié en Corée du Sud, en *février* 1997, qui estime toutefois dans un entretien avec le *Washington Post* qu'*« il est aussi arrogant, obsédé des complots et inflexible. Sa seule préoccupation est de perpétuer son pouvoir. Contrairement à son père, il n'écoute personne, tout en étant souvent indécis »*.

Comme celle de son père, la vie du jeune Kim a été réécrite pour qu'elle cadre avec un « roman familial » qui se confond avec l'histoire nationale. Né en février 1942 dans un village de Sibérie (et non, comme le veut son hagiographie, au pied du symbolique mont Paekdu, à la frontière chinoise, haut lieu de la guérilla contre les Japonais), Kim Jong-il, qui perdit sa mère en 1949, porta un nom *russe (Yura) jusqu'en 1960*. Après avoir fait partie du service de sécurité de son père, il entra en 1968 au bureau politique du Parti des travailleurs, puis devint directeur du bureau de propagande. Désigné successeur en 1974 – non sans susciter quelque étonnement dans le reste du monde socialiste –, il fut aussitôt auréolé d'un culte de la personnalité. Après avoir occupé des fonctions dans la commission des arts et de la culture du parti, il commença son ascension dans la hiérarchie militaire.

Kim Jong-il *aurait été* à *l'origine de l'attentat visant* à assassiner le président sud-coréen de *l'époque, Chun Too-whan*, à *Rangoon en 1983* (dix-sept morts), ainsi que celui contre un appareil de Korean *Air* en *1987* (cent quinze morts) à la veille de l'ouverture des Jeux olympiques de Séoul.

Ph. P.

Deux sites nucléaires civils pourraient fournir du plutonium

LA CORÉE DU NORD a bâti un complexe militaro-industriel qui la met sur la voie de devenir, dans cette partie du monde, une puissance dont les capacités nucléaires, balistiques et classiques surprennent la plupart des observateurs internationaux. Le cas de l'engin tiré lundi 31 août en est une illustration. *D'emblée*, les *Japonais* ont annoncé qu'il s'agissait d'un *missile Taepo-Dong 1* lancé *depuis* une base située dans la région de *Hwadae*, et identifiée comme telle en août 1997. Mais les Coréens du Nord, de leur côté, ont, plusieurs jours après, indiqué qu'il s'était agi de mettre en orbite un satellite diffusant... des chants révolutionnaires. Depuis, les Russes ont confirmé que la Corée du Nord avait bien réussi à lancer son pre*mier satellite artificiel* et les Américains n'en excluent pas l'éventualité.

Une ambiguïté identique règne en matière nucléaire, au point que, dans les services occidentaux de renseignement, on parlerait plutôt de la *« duplicité »* de Pyongyang. Sur le site nucléaire nord-coréen de Yongbyon, à une centaine de kilo*mètres de la capitale*, a *été installé* en 1989 un réacteur graphite-gaz *d'une puissance de 5 mégawatts* qui pourrait bien fournir, après retraitement des combustibles irradiés, entre 15 et 25 kilogrammes de plutonium, l'ingrédient indispensable à la fabrication d'une arme atomique. A cette installation s'ajoute un réacteur de 50 mégawatts, dont la capacité de production de plutonium pourrait atteindre les 50 à 60 kilogrammes par an.

Détectés par le satellite Spot, des laboratoires de recherche et d'autres centres, qui sont majoritairement situés le long de la rivière Kuryong – et dont certains seraient *enterrés*, et donc clandestins – sont susceptibles de participer à *un programme nucléaire* militaire de trois à cinq *bombes*.

UN PAYS EXPORTATEUR

Même s'il ne s'agit, pour l'instant, que de fortes présomptions sur les capacités réelles de la Corée du Nord en matière d'armes nucléaires, l'autosuffisance de Pyongyang manifestée dans le domaine des lanceurs et des missiles accrédite la thèse d'un pays qui cherche à se doter d'un arsenal complet et diversifié lui permettant de jouer un rôle *stratégique* majeur dans la région. Pas seulement parce qu'il disposera des matériels nécessaires à ses ambitions, n'ayant signé aucun traité international de non-prolifération. Mais aussi parce qu'il *est un pays exportateur – par* exemple, des missiles No-Dong à la *Libye et* à *l'Iran* – de technologies militaires, contribuant ainsi aux *risques de déséquilibres régionaux*.

Cette puissance nord-coréenne s'appuie sur une panoplie classique de plus d'un million d'hommes, essentiellement dans l'armée de terre, et sur la possibilité de rappeler sous les drapeaux pas moins de cinq millions de réservistes à partir d'un service national dont la durée, selon les armées, varie entre quatre et huit ans, et jusqu'à dix ans dans l'armée de l'air.

Jacques Isnard

هكذا من الأصل

L'Iran s'estime en droit d'intervenir militairement en Afghanistan

Les talibans massent des hommes à la frontière



NEW DELHI
de notre correspondante en Asie du Sud

Les bruits de bottes se multiplient le long de la frontière qui sépare l'Iran de l'Afghanistan. En réponse aux menaces iraniennes d'intervention militaire directe, les talibans au pouvoir à Kaboul ont massé près de 8 000 hommes dans la région frontalière d'Hérat. Plus au sud, la milice islamique, qui contrôle les trois quarts de l'Afghanistan, distribue des armes à la population de la province de Nimroz.

Très forte depuis la prise par les talibans, le 8 août, des provinces du nord de l'Afghanistan et en particulier de la ville de Mazar-i-Sharif (qui était sous contrôle du parti chiite du Hezb-I-Wahdat), la tension s'est encore accrue avec les très importantes manœuvres iraniennes à la frontière afghane, les révélations d'Amnesty International sur les massacres de chiites à Mazar-i-Sharif et l'« assassinat » des dix diplomates iraniens qui s'y trouvaient. L'Iran, qui n'a jamais caché son opposition radicale aux talibans, a invoqué, samedi 5 septembre, son droit de *« légitime défense »* pour protéger ses intérêts. *« Téhéran s'est employé à informer le Conseil de sécurité de l'ONU d'une situation susceptible de menacer la paix et la sécurité internationale »*, a affirmé la radio d'Etat iranienne. *« Au terme de cette procédure, l'Iran sera en droit, en vertu du chapitre VII, article 51 de la Charte de l'ONU de prendre toutes les mesures nécessaires dans un contexte de légitime défense »*, a poursuivi la radio.

Au-delà du sort de ses diplomates et de la quarantaine de prisonniers iraniens détenus à Kandahar par les talibans, l'enjeu est pour l'Iran sa traditionnelle influence politique et culturelle en Afghanistan, notamment sur la communauté chiite.

IRRÉDENTISME SUNNITE

« Hérat est depuis des siècles un centre de rayonnement de la culture persane, affirme un expert, *et les Iraniens n'accepteront jamais un pouvoir hostile dans cette ville. »* L'Iran, qui voit dans les talibans, extrémistes sunnites, ethniquement et religieusement antichiites, une création des Etats-Unis soutenue par l'Arabie saoudite et le Pakistan, ne veut pas non plus voir un bastion sunnite militant à sa frontière. Car celui-ci pourrait nourrir l'irrédentisme de sa propre minorité sunnite. Puissance régionale, l'Iran ne peut enfin accepter facilement la défaite d'une opposition qu'elle soutenait politiquement et militairement.

Annoncée comme *« imminente »* par les services de renseignements américains, une incursion terrestre iranienne est toutefois jugée peu probable par un certain nombre d'experts. Ils estiment, en revanche, que l'Iran pourrait agir par l'intermédiaire des milliers d'Afghans réfugiés sur son territoire. Deux millions d'Afghans venus au fil des vingt ans de guerre en Afghanistan sont aujourd'hui réfugiés en Iran. Et Téhéran n'aurait pas de mal à trouver parmi eux les éléments d'une guérilla qui obligeraient les talibans à rester massivement dans l'ouest du pays, compromettant leur offensive pour asseoir leur pouvoir sur l'ensemble du territoire. L'Iran pourrait aussi agir par voie aérienne en bombardant les aéroports de l'ouest de l'Afghanistan ou les éventuelles concentrations de troupes.

En attendant, l'Iran a rejeté, dimanche, l'appel du département d'Etat américain au respect des frontières afghanes. *« Les Américains donnent des conseils aux voisins de l'Afghanistan, alors qu'ils n'ont pas même réagi à la capture de ressortissants iraniens par les talibans, en particulier des diplomates, et n'ont pas soutenu nos efforts pour les faire libérer »*, a commenté la radio d'Etat iranienne. *Alors que des milliers d'innocents sont enterrés vivants par les talibans, que l'on découvre les fosses communes les unes après les autres dans le nord du pays, alors que les droits fondamentaux des gens sont violés par ce groupe sectaire engagé dans le trafic de drogue, le gouvernement américain émet des conseils en apparence conciliants »*. La radio a accusé les Etats-Unis de *« prendre la défense des talibans »* et conclu que, *« en équipant et en organisant les talibans, les Etats-Unis, qui sont responsables de toutes les catastrophes qui surviennent en Afghanistan, font pratiquement une guerre par procuration au peuple afghan. »*

FRAPPES AMÉRICAINES

En insistant longuement sur les victimes, Téhéran veut sans doute dire aux Etats-Unis – qui ont frappé l'Afghanistan après les attentats meurtriers de Nairobi et Dar es-Salaam – que l'Iran a lui aussi le droit de défendre ses morts. Passant sous silence ces frappes, le département d'Etat a affirmé, samedi, avoir *« demandé à plusieurs reprises aux voisins de l'Afghanistan de s'abstenir de s'engager dans des opérations qui pourraient intensifier le conflit. Nous leur demandons de respecter les frontières de l'Afghanistan »*.

Parallèlement aux mesures militaires, les talibans, poussés par le Pakistan, qui cherche à préserver un semblant de relations avec l'Iran, ont promis de donner des informations sur le sort des diplomates iraniens dans un délai d'une semaine. Affirmant qu'il y avait *« une forte possibilité »* qu'ils aient été tués, le porte-parole des talibans, Wakil Ahmed Mutawakil, a affirmé, samedi, que les talibans essaieraient *« de trouver les corps des diplomates. Si nous échouons, une commission tripartite taliban, Iran, Pakistan lancera une enquête à Mazar-i-Sharif »*, a-t-il dit. M. Mutawakil, qui, dès le lendemain de la prise de Mazar-i-Sharif, avait affirmé que les diplomates iraniens *« avaient pu être tués »*, a réitéré la version des talibans selon laquelle le consulat iranien était vide à l'arrivée des talibans. Il a toutefois ajouté qu'il était *« possible que nos forces les aient tués sans un ordre supérieur : ils* [les diplomates] *n'avaient rien à faire là. »* Bien qu'ils contrôlent plus des trois quarts de l'Afghanistan, les talibans sont encore loin de pouvoir conforter leur victoire. La paix qu'ils promettent en Afghanistan semble encore très lointaine.

Françoise Chipaux

Le Zimbabwe organise un sommet régional sur la crise en République démocratique du Congo

M. Kabila et les rebelles congolais y participent

Organisé à l'initiative du président zimbabwéen, Robert Mugabe, le sommet réunissant les pays impliqués dans la crise qui sévit en République démocratique du Congo (RDC) et plusieurs observateurs devait débuter lundi 7 décembre, à Victoria Falls. Laurent-Désiré Kabila et les rebelles congolais devaient participer, avec leurs alliés respectifs, au premier round de négociations censées rétablir la paix en RDC.

LA ZAMBIE devait présider, lundi 7 septembre, le sommet des pays impliqués dans la crise sévissant en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), organisé à Victoria Falls au Zimbabwe, à l'initiative du président Robert Mugabe. Le président zambien, Frederick Chiluba, était attendu dans la matinée près des chutes du fleuve Zambèze, aux confins du Zimbabwe, de la Zambie et du Botswana. La RDC, tout en affirmant ne pas être à l'origine de ces dispositions, s'en félicitait, dimanche soir, en estimant, selon un de ses diplomates, que *« cela permettra à Robert Mugabe d'appuyer nos positions, ce qu'il n'aurait pu faire en tant que président du sommet »*.

Le Zimbabwe, l'Angola et la Namibie ont envoyé des troupes pour appuyer le président congolais, Laurent-Désiré Kabila, qui accuse le Rwanda et l'Ouganda d'agression et de soutien aux rebelles congolais. Tous les dirigeants de ces pays prendront part au sommet, auquel étaient encore attendus, lundi, les présidents namibien, Sam Nujoma, et angolais, José Eduardo Dos Santos. Le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Salim Ahmed Salim, ainsi que les six ministres des affaires étrangères des pays impliqués étaient à pied d'œuvre, dimanche soir, et ont poursuivi les entretiens largement entamés durant le week-end à Harare. Les rebelles congolais, invités au sommet par M. Mugabe, ont annoncé l'envoi d'une délégation qui devait arriver lundi après avoir transité par Kigali.

Le président Mugabe avait reçu séparément, dans la soirée de dimanche, M. Kabila, puis les présidents ougandais, Yoweri Museveni, et rwandais, Pasteur Bizimungu. Laurent-Désiré Kabila en a profité pour lui présenter ce qui devait être, selon lui, l'ordre du jour du sommet, a indiqué l'ambassadeur de RDC au Zimbabwe, Kikaya Bin Karubi. En échange des exigences congolaises, le président Mugabe et ses alliés ont demandé à M. Kabila de *« donner l'assurance de poursuivre son programme de démocratisation »*. Salim Ahmed Salim, en arrivant à Victoria Falls dimanche, avait également souligné la nécessité pour Kinshasa de s'engager dans cette voie.

Selon M. Kikaya, la RDC exige le retrait des troupes rwandaises et ougandaises de son territoire, la reddition totale de leurs soldats et leur enregistrement nominatif *« afin qu'apparaisse clairement la nationalité des agresseurs »*, a-t-il souligné. Ceci concerne, selon M. Kikaya, *« les rebelles et leurs parrains »*, actuellement pris en tenaille entre Kinshasa et Kitona, dans le sud-ouest de la RDC où l'armée angolaise a déployé l'essentiel de son contingent.

La RDC veut aussi le déploiement d'une force africaine de maintien de la paix dans les régions en crise, le sud-ouest et l'est de la RDC, et d'une autre force chargée de vérifier la bonne application des futurs accords, toutes deux placées sous l'égide de l'OUA et financées par les Nations unies, a poursuivi le diplomate. Selon lui, le déploiement de ces forces a déjà été discuté à Durban, en Afrique du Sud, en marge du sommet des non-alignés, la semaine dernière, en présence de M. Salim et du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Kinshasa exige enfin réparation pour les dommages de guerre, notamment ceux occasionnés au barrage d'Inga et à sa centrale électrique, la principale du pays sur le fleuve Congo, qui fut un temps sous contrôle rebelle avant d'être repris par les forces angolaises. M. Kikaya a enfin souligné que la présence des troupes alliées ne saurait être discutée à Victoria Falls. *« A nous d'établir par la suite le retrait des troupes invitées ; ceci ne fera l'objet d'aucune négociation ici »*, a-t-il dit.

Le ministre rwandais des affaires étrangères, Anastase Gasana, a affirmé que son pays n'accepterait *« jamais la présence d'une force de maintien de la paix à sa frontière avec le Congo »*, car *« nous sommes capables de défendre notre frontière nous-mêmes et nous ne combattons pas le Congo »*, a-t-il dit, démentant toujours que Kigali ait envoyé une quelconque force militaire en RDC. – *(AFP, AP, Reuters.)*

L'Eglise catholique exige des négociations

L'Eglise catholique a invité, dimanche 6 septembre, les autorités politiques et militaires à trouver une solution négociée à la crise qui secoue la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) depuis le 2 août. Dans un message aux fidèles lu dans toutes les paroisses, l'archevêque de Kinshasa, le cardinal Frédéric Etshaou a demandé aux chrétiens de mettre fin aux « atrocités » commises sur les ressortissants étrangers soupçonnés de complicité avec les rebelles.

C'est la deuxième fois que l'Eglise déplore les sévices infligés aux banyamulenges, Tutsis congolais d'origine rwandaise. C'est la première fois qu'elle appelle à des négociations entre le régime de Laurent-Désiré Kabila et les rebelles. Estimée à plus de 45 millions d'habitants, la population de la RDC est à 80 % chrétienne, selon des chiffres officiels.

Kigali accueille avec des sentiments mitigés les premières décisions du Tribunal international pour le Rwanda

KIGALI
de notre envoyé spécial

Les Rwandais affichent des sentiments mêlés après les jugements prononcés la semaine dernière par

REPORTAGE

« Il faut au moins qu'ils viennent finir leurs jours dans une prison rwandaise »

le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), qui siège à Arusha, en Tanzanie, pour le génocide qui fit près d'un million de morts en 1994. Si le pouvoir n'a pu que saluer des verdicts longtemps attendus, les critiques ne se sont pas éteintes à l'égard de la cour internationale. Le caractère juridique et historique de ce premier jugement pour génocide depuis la Convention de Genève de 1948 pèse peu par rapport à la soif de justice, voire de vengeance, des Tutsis rwandais, ou à l'amertume de rescapés qui pensent qu'aucune condamnation ne pourra les satisfaire.

Kigali, par la voix du ministre de la justice, Faustin Nteziryayo, s'est réjoui des condamnations de Jean-Paul Akayesu, l'ancien maire de la commune de Taba, et de Jean Kambanda, l'ancien Premier ministre du gouvernement qui a conduit le génocide avec l'armée et les milices hutues. *« Le tribunal a enfin un verdict à l'encontre de l'un des principaux meneurs du génocide,* a déclaré M. Nteziryayo au micro de Radio Rwanda. *La première chose que je vais demander à la cour est de poursuivre et d'accélérer les procès des autres criminels qui attendent d'être jugés à Arusha. »*

Le ministre rwandais a également réitéré la revendication du pouvoir de voir les condamnés purger leur peine sur les lieux de leurs crimes. *« Le Rwanda s'apprête à accueillir les condamnés »*, a-t-il dit. Pour le procureur général de Kigali, Simeon Rwagasore, *« il est vraiment important que la population rwandaise sache que ces gens, même s'ils ont été jugés à l'étranger, seront emprisonnés au Rwanda »*. *« Ce serait un gain moral pour le pays, et aiderait les rescapés, les parents des victimes, à accomplir leur travail de deuil,* ajoute-t-il. *La justice ne doit pas servir uniquement à condamner, elle doit aussi aider la société. »*

Cette requête ne devrait pas être satisfaite par le TPIR. Le Rwanda n'offre ni prisons conformes aux normes internationales ni garantie de stabilité, puisque l'Armée patriotique rwandaise (APR, tutsie) y est toujours en guerre contre la rébellion animée par des Hutus chassés à la fin du génocide. Le TPIR ne prendra certainement pas le risque que les condamnés soient tués par une main vengeresse ou libérés par leurs partisans. Il mène donc de discrètes négociations pour trouver des pays d'accueil. Une prison spéciale pourrait être aménagée en Afrique du Sud, l'un des pays les plus stables et démocratiques du continent.

Au sein de la population tutsie, le fait que les condamnés ne reviennent pas purger leur peine au Rwanda est mal vécu. Comme est parfois mal accepté le statut du TPIR, qui interdit aux juges de prononcer la peine capitale. *« Comment peut-on ne pas condamner à mort un homme qui a participé à l'extermination d'un million de Rwandais ?* s'interroge un homme. *Je suis évidemment en faveur des exécutions. Alors, puisque le TPIR nous empêche de juger ces gens ici et de les condamner à mort, il faut au moins qu'ils viennent finir leurs jours dans une prison rwandaise. »* Une femme, qui a perdu son mari et son fils durant le génocide s'insurge contre *« la honte »* que s'infligerait la communauté internationale si elle refusait de renvoyer les condamnés au Rwanda. *« Je voulais qu'ils soient jugés ici,* dit-elle, *je voulais voir leur visage lors des procès, je voulais qu'ils soient tués pour les horreurs qu'ils ont commises. »*

« UN IMMENSE SOULAGEMENT »

Les jugements du TPIR ont cependant provoqué *« un immense soulagement »* au Rwanda, selon Simeon Rwagasore. Le pouvoir et la communauté tutsie se plaignaient des lenteurs des procédures et doutaient de la détermination de la communauté internationale à juger les criminels de guerre. Quatre ans après les faits, trois ans après la prise de fonction des juges à Arusha, la justice vient seulement de commencer à être rendue, alors que parallèlement les tribunaux rwandais ont condamné des centaines de personnes. Vingt-deux d'entre elles avaient été publiquement exécutées au printemps dernier, sous la pression d'associations de rescapés, très influentes dans les coulisses du pouvoir.

« Dans ce pays, les gens ressentent la peine de mort comme la facture à payer pour avoir pris la vie d'autrui, comme un juste prix. Mais ils n'en tirent certainement pas la satisfaction qu'eux-mêmes escomptaient, commente Alice Karekezi, une juriste rwandaise, observatrice des procès du TPIR pour une organisation de défense des droits de l'homme. *Après les exécutions du printemps, ce fut comme après la condamnation de Kambanda. On s'est senti vidé, perdu, épuisé. Et on s'est dit :* "C'est bien. Et après ?" » Le procureur Rwagasore pense pour sa part que *« les exécutions ont soulagé les rescapés du génocide »*. *« Ce pays vit dans la culture de l'impunité,* commente-t-il. *Alors les familles des victimes n'ont pas cru en la justice tant que de premières exécutions n'ont pas eu lieu. »*

« COMME DES ENFANTS »

Deux éléments essentiels doivent être distingués, pour Alice Karekezi, dans les premières condamnations du TPIR. D'un point de vue juridique, *« le tribunal a fait un travail formidable pour le jugement Akayesu, le premier jugement pour génocide de l'Histoire, notamment sur l'interprétation du génocide, sur la responsabilité pénale individuelle et sur la reconnaissance des crimes sexuels en tant qu'actes de génocide »*. Elle se déclare en revanche *« surprise »* par la sentence qui a envoyé Jean Kambanda en prison à perpétuité, alors qu'il avait plaidé coupable et accepté de coopérer avec le procureur.

La juriste tient à propos de M. Kambanda un discours qui fait grincer des dents à Kigali. *« J'ai trouvé Kambanda très digne et courageux,* explique-t-elle. *Il appartient à cette génération pour laquelle tuer un Tutsi était un devoir civique. J'ai eu l'impression de voir un homme qui a fait un bilan de sa vie, qui a remis en question la culture d'une génération de responsables et d'intellectuels hutus. Son plaidoyer de culpabilité est donc un acte fort. »* Alice Karekezi insiste : l'aveu de Jean Kambanda est *« considérable »* pour le Rwanda, où 130 000 prisonniers attendent d'être jugés pour le génocide. *« Ici, dans les prisons, ils nient leurs actes, se cachent derrière des valeurs comme l'autorité ou l'ethnie,* dit-elle. *Et ceux qui plaident coupable n'ont pas la sincérité de Kambanda, ils essayent juste d'avoir des remises de peine. »*

Concernant les différents accusés du TPIR, elle oppose d'ailleurs Jean Kambanda, *« un homme réfléchi, tendu, dense, qui force le respect »*, et ses ex-complices. *« Ils viennent aux audiences presque insouciants. Ils discutent, ils sont grassouillets et paraissent contents. Ils sont comme des enfants qui auraient joué à la mort et auraient perdu. »*

Le Rwanda attend désormais les jugements des responsables militaires du génocide. Le procès du colonel Théoneste Bagosora, le principal accusé du TPIR, pourrait s'ouvrir à la fin de l'année. A Kigali, le pouvoir, dominé par des Tutsis exilés durant le régime hutu et revenus après le génocide, a deux objectifs : satisfaire autant que possible la communauté meurtrie des Tutsis rwandais, et tenter de convaincre la communauté hutue de ne pas soutenir des rebelles qui n'auraient, selon lui, pas d'autre but que de prolonger leur œuvre de mort.

Le pays, en guerre depuis 1990, est hanté par la tragédie de 1994. De l'avis des Rwandais, il y a fort peu de chances pour que la justice favorise la *« réconciliation nationale »*, tant vantée. Toutefois, ils s'accordent pour murmurer, peu convaincus, que, sans justice, la paix aurait encore moins de chance de l'emporter sur la guerre.

Rémy Ourdan

هكذا من الإهمال

Mise en garde d'Alexandre Lebed contre des émeutes en Russie

Les échanges rouble-dollar ont été annulés lundi 7 septembre, alors que le président Boris Eltsine essayait une nouvelle fois de convaincre les chefs de groupe parlementaire de voter l'investiture de Viktor Tchernomyrdine au poste de premier ministre

La table ronde convoquée au Kremlin par Boris Eltsine pour tenter de convaincre les chefs de file parlementaires de voter l'investiture de Viktor Tchernomyrdine au poste de premier ministre, s'est ouverte lundi 7 septembre en début de matinée. Présidée par le chef de l'Etat, elle regroupe Viktor Tchernomyrdine, huit chefs de groupe parlementaire de la Douma, huit représentants du Conseil de la Fédération (Chambre haute) et les leaders des deux principaux syndicats du pays. Le président russe espérait obtenir, dès lundi après-midi, un vote favorable à M. Tchernomyrdine à la Douma (Chambre basse), afin de doter le pays d'un gouvernement. La Russie reste plongée dans une grave crise financière. Le général Alexandre Lebed a pour sa part estimé, dimanche, que si *« rien ne change d'ici une semaine »*, *« les Russes sortiront brusquement dans la rue »*. Par ailleurs, les échanges rouble-dollar ont été annulés lundi, après que le rouble eut atteint 20,6634 pour 1 dollar, en baisse de 17,76 % par rapport à vendredi.

MOSCOU
de notre correspondante

« Encore une semaine comme ça, et tout le système bancaire et financier du pays sera paralysé. Et à ce moment-là, les Russes sortiront brusquement dans la rue, dans tout le pays, et balaieront le pouvoir d'un seul coup ». Cette prévision d'Alexandre Lebed, faite à la veille de la journée politique cruciale du 7 septembre à Moscou, n'était pas l'avis isolé d'un ancien général en quête d'un rôle de sauveur de la nation. Selon un sondage mené la semaine dernière, 66 % des Russes estimeraient *« possible »* que le bras de fer entre Boris Eltsine et la gauche parlementaire *« se termine par un coup de force, comme cela fut le cas en 1993 »*, quand le président envoya les chars contre le Parlement.

Cependant, Alexandre Lebed a prédit que le scénario qui menace n'est pas celui de 1993, où les « réformateurs » ont réussi à se maintenir en place par la force. Mais bien celui de 1991, quand une tentative de putsch des communistes, qui s'accrochaient au pouvoir, provoqua leur chute. Aujourd'hui, répète à l'envi l'ex-général, toute tentative du Kremlin de réduire par la force la Douma provoquera une mobilisation populaire en sa faveur suivi d'un effondrement *« en moins de vingt-quatre heures »* du pouvoir *« démocrate »*.

Cette analyse, affirme M. Lebed, est celle de *« quiconque vit en dehors du centre de Moscou »*. Une « fête de la capitale » y fut maintenue dimanche par son maire, le candidat à la présidence Iouri Loujkov, pour faire croire, non sans succès, que la vie suit son cours normal. Et ce, malgré la chute du rouble qui s'échangeait lundi à 20 roubles pour 1 dollar, contre 6 roubles il y a trois semaines, et pour lequel un marché à terme en réclamait 50 à l'horizon de mercredi...

RUMEUR DE MOUVEMENTS DE CHARS

Mais à Krasnoïarsk, la vaste région de Sibérie centrale dont M. Lebed est le gouverneur, comme dans tout le pays, une *« sourde haine monte contre le pouvoir »*, affirme-t-il, en soulignant que *« 35 % des magasins de Krasnoïarsk sont déjà fermés »*. L'ex-général n'a pas précisé que c'est sa décision d'imposer un contrôle des prix qui en est une des causes. Mais dans les régions dont les gouverneurs n'ont pas tenté de telles mesures conservatoires, les prix ont doublé ou triplé. Notamment pour les produits tels le sucre ou la farine sur lesquels la population s'est précipitée, y compris à Moscou. A cela s'ajoute une confiscation de fait des dépôts dans la quasi-totalité des grandes banques commerciales russes, que l'éclatement de la « bulle » financière russe a ruinées ; et une paralysie des paiements ayant interrompu les importations, qui forment quelques 60 % des ventes alimentaires en Russie.

Il n'est donc guère étonnant que les forces du ministère de l'intérieur aient été mises en état d'alerte, comme l'a confirmé dimanche Alexandre Lebed. Il a toutefois précisé que l'armée, à *« l'humeur révolutionaire »*, dont les soldats ont pour instruction officielle de s'adonner à la chasse et à la cueillette de champignons pour s'alimenter, n'est pas sollicitée, malgré les rumeurs sur des mouvements de chars autour de Moscou.

La tension pourrait ainsi devenir insupportable si le feuilleton politique, qui prive depuis deux semaines le pays d'un chef de gouvernement légitime, devait durer. Viktor Tchernomyrdine, que Boris Eltsine veut toujours voir confirmé à la tête du gouvernement malgré le refus d'obtempérer réaffirmé par l'opposition majoritaire à la Douma, a eu des accents d'une vigueur inhabituelle dimanche à la télévision. *« Heureusement*, a-t-il dit, *Eltsine n'est pas Nicolas II »*, le tsar réputé faible qui dut abdiquer en 1917 quand la révolution grondait. Selon la télévision NTV, les communistes réclameraient, en échange d'une confirmation de M. Tchernomyrdine, une démission anticipée de Boris Eltsine (souhaitée par deux tiers des Russes, selon un sondage), lors de la table ronde qui s'est ouverte lundi matin au Kremlin, avant le deuxième des trois votes dont dispose la Douma pour accepter ou refuser le candidat du président.

Sophie Shihab

Les Quinze récusent un modèle de réforme purement libéral pour Moscou

SALZBOURG
de nos envoyés spéciaux

La « troïka » européenne, composée pour l'heure de l'Autriche, qui assure la présidence de l'Union, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, se rendra à Moscou *« dès qu'un nouveau premier ministre aura été désigné »*. Elle sera conduite par Wolfgang Schüssel, le ministre autrichien des affaires étrangères. Cette initiative, prise par les Quinze lors de la rentrée du conseil des affaires générales de l'Union, les 5 et 6 septembre à Salzbourg, témoigne de l'importance que l'Union attache à l'évolution de la situation en Russie, désignée comme un *« partenaire vital »*, ainsi que de son intention de contribuer, dans la mesure du possible, à son redressement.

Tout en notant, très classiquement, que le redémarrage des réformes dépend d'abord des Russes eux-mêmes, la déclaration des Quinze manifeste la disponibilité de l'Europe à leur apporter son aide, et comporte une certaine dose d'autocritique quant à la stratégie adoptée par l'Occident depuis la disparition de l'URSS. *« Les programmes d'assistance devront être adaptés en fonction d'une situation nouvelle »*, a observé Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères, comme si les événements actuels devaient donner l'occasion d'imaginer des méthodes moins simplistes que celles employées jusqu'alors.

La déclaration fait référence à la nécessaire cohésion sociale et appelle de ses vœux des institutions transparentes, efficaces et crédibles. Plusieurs ministres, ainsi que Jacques Santer, le président de la Commission européenne, ont insisté sur la nécessité de ne plus se limiter aux recettes purement libérales, de tenir compte des réalités, c'est-à-dire, aussi, des problèmes quotidiens des gens.

UN CONSEIL PARALYSÉ

« Nous faisons confiance à la Russie pour ne pas retourner à une économie administrée, mais pour poursuivre dans la voie des réformes afin de mettre en place une économie sociale de marché. » L'objectif désigné n'est pas le capitalisme à l'anglo-saxonne, mais, comme l'a relevé M. Schüssel, *« notre modèle européen, avec ses filets de sécurité sociaux »*. Au reste, la plupart des Quinze ne semblent pas redouter, outre mesure, la réapparition des mauvaises habitudes soviétiques. *« La Russie*, explique M. Védrine, *c'est un peu l'Europe des années 50. On ne peut pas lui plaquer tous les mécanismes de l'économie de marché. Il peut y avoir combinaison de mesures diverses ; personne ne connaît la recette miracle. »*

La mission de la « troïka » devrait permettre de mieux apprécier les intentions du futur gouvernement, ainsi que la position des diverses forces en présence à Moscou. C'est sur cette base que les Quinze délibéreront à nouveau, au cours d'une prochaine session, sur la manière d'apporter leur concours.

La Russie et la situation au Kosovo *(lire page 5)* ont dominé, dimanche 6 septembre, les discussions des ministres. La première partie de leurs travaux, la veille, avait été en revanche essentiellement consacrée à la réforme de leur propre mode de fonctionnement au sein du « Conseil des affaires générales » (CAG). La paralysie de leur conseil, au fil des élargissements successifs, devient de plus en plus préoccupante. Ordres du jour pléthoriques, tours de table interminables, débats d'orientation et « communications » diverses d'intérêt médiocre : les ministres des affaires étrangères, qui, d'après les traités, ont un rôle essentiel pour coordonner les activités des conseils spécialisés (finances, agriculture, recherche, etc.), sont de plus en plus incapables de décider quoi que ce soit. Effet pervers de cette situation, souvent dénoncée *sans qu'il y soit remédié...* les apparitions des ministres aux réunions du Conseil se font de plus en plus brèves, souvent limitées au déjeuner pour l'examen des dossiers diplomatiques sensibles.

Pour le bon fonctionnement de l'Union, la réforme des méthodes de travail du Conseil apparaît à beaucoup comme presque aussi importante que celle des institutions, différée depuis l'échec d'Amsterdam. La perspective d'une négociation difficile sur l'« Agenda 2000 » (financement de l'Union, réforme de la PAC et des fonds structurels, préparation de l'élargissement), où leur mission d'arbitrage promet d'être cruciale, incite les ministres à agir. M. Védrine s'est félicité des décisions prises. *« On entre maintenant dans la phase de mise en œuvre, sous la responsabilité de la présidence »*, a-t-il commenté. Il reste à voir si, contrairement aux expériences passées, ces bonnes résolutions seront cette fois appliquées.

Philippe Lemaître et Daniel Vernet

Indépendant depuis 1991, l'Azerbaïdjan semble être sorti de l'orbite de son voisin du Nord

BAKOU
de notre envoyée spéciale

Berceau de l'industrie pétrolière à la fin du XIX[e] siècle, Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan au sud de la chaîne du Caucase, littéralement *« la ville des vents »*, semble avoir été épargnée par la tourmente qui ébranle la Russie, son grand voisin du Nord. Tout à la reconquête de son glorieux passé, à l'époque où les Nobel ou les Rothschild se lançaient à la recherche de l'or noir, Bakou fait peau neuve. L'alphabet cyrillique a presque disparu, la signalisation a été refaite, les multinationales se sont installées sur le front de mer, tandis que le pétrolier russe Lukoïl a choisi d'établir ses bureaux dans un luxueux immeuble de la vieille ville entre les murailles du palais Shirvan et les caravansérails.

REPORTAGE
Plus que la crise russe, Bakou craint la baisse des cours du brut

Deuxième partenaire commercial de l'Azerbaïdjan (après la Turquie), la Russie est présente dans les projets d'exploitation des champs offshore de la Caspienne (réserves totales prouvées : 78 milliards de barils) mais les participations de ses pétroliers sont infimes au regard de celles des majors anglo-américaines qui se taillent la part du lion. Le tandem BP-Amococo détient ainsi 34 % des parts (contre 10 % pour Lukoïl) dans le consortium AIOC chargé de l'exploitation des champs offshore de Guneshli Chirag et Azeri dans le cadre du contrat du siècle signé en 1994 entre l'azerbaïdjanaise Socar et onze pétroliers, pour 8 milliards de dollars.

Indépendant depuis 1991, l'Azerbaïdjan, rapidement débarrassé de ses bases et ses garde-frontières russes dès 1992 – à l'inverse de ses voisins de Transcaucasie, Arménie et Géorgie – semble être sorti de l'orbite de son encombrant voisin. Futur gros exportateur de pétrole, plaque tournante du transport des hydrocarbures, place stratégique, *« le pays des feux »*, coincé entre l'alliance objective de l'Iran, la Russie et l'Arménie, leur a préféré l'axe Washington-Ankara.

« Nous sommes attentifs à ce qui se passe à Moscou mais je ne pense pas que nous serons touchés », affirme le premier ministre, Artur Rasi-Zade. Plus que la crise russe, les officiels azerbaïdjanais se disent, en aparté, inquiets de conséquences de la baisse des cours mondiaux du brut sur une économie totalement dépendante du secteur énergétique. Le pétrole représente 60 % des recettes budgétaires et des exportations et 70 % des investissements étrangers sont concentrés dans ce type d'activité. Si le pays affiche aujourd'hui les meilleurs résultats macroéconomiques de toutes les républiques de l'ex-URSS : croissance du PIB (8,5 % pour les premiers mois de 1998), inflation maîtrisée (7 % l'an en 1997), stricte politique budgétaire et bonne tenue de la monnaie locale, stable face au dollar depuis son lancement en août 1992, c'est grâce au pétrole. Les revenus de l'or noir (quatorze contrats de partage d'exploitation ont été signés depuis 1994, neuf sont entrés en vigueur) mais surtout le versement de « bonus » – droit d'entrée des pétroliers dans les consortiums, estimé entre 15 et 20 millions de dollars pour chaque puits – ont permis à l'Azerbaïdjan, qui a ainsi récolté 1 milliard de dollars au total avant tout partage de production, d'éviter l'endettement démesuré qui caractérise ses voisins de Transcaucasie (Arménie et Géorgie).

La baisse des cours du brut est venue rappeler aux autorités azerbaïdjanaises le danger d'une trop grande dépendance de la manne pétrolière. *« L'Azerbaïdjan souhaite développer d'autres pans de son économie »*, a rappelé, mardi 1[er] septembre, le président Gueïdar Aliev au secrétaire d'Etat français au commerce extérieur, Jacques Dondoux, venu à Bakou promouvoir les investissements français (2,2 % contre 4,9 % pour l'Allemagne en 1997). Les sociétés qui travaillent dans la région (Elf, Total, mais aussi de petits groupes comme Castel, qui a acheté deux brasseries à Bakou) louent l'environnement favorable, notamment la *« stabilité politique »*, fruit de la gestion autocratique du président Aliev. La situation politique actuelle est plutôt bienvenue, après quatre présidents et trois coup d'Etat en trois ans (1990-1993).

RETOUR DE SIBÉRIE

Le paysage économique, hors extraction pétrolière, est cependant sinistré. Usines fantômes aux carreaux cassés, cheminées qui ne fument plus, tronçons d'oléoducs émergeant de mares glauques, conduits et tuyaux rouillés : le cimetière industriel de Soumgaït, à une trentaine de kilomètres de Bakou, était jadis le premier centre pétrochimique de l'Union. Cet endroit a désormais l'aspect d'un champ de bataille après l'Apocalypse, donnant la mesure de la tornade qui s'est abattue sur cette région sitôt les indépendances proclamées. Depuis, la production industrielle continue de chuter, les impayés des entreprises s'élèvent à 65 % du PIB et, à ce jour, seul l'isthme d'Apchéron (Bakou et ses banlieues où est concentrée 60 % de la population) est approvisonné normalement – ou à peu près – en gaz et en électricité.

« Nous ne regardons plus vers la Russie », explique Sahin, un dentiste qui vend depuis quatre ans des légumes dans la rue, comme la plupart des Bakinois. *« J'espère seulement qu'on ne connaîtra pas la même chose ici. Le bon côté de cette crise, c'est que mes trois frères, qui sont partis il y a trois ans travailler en Sibérie comme l'ont fait pratiquement tous les hommes jeunes de mon village* (1 million d'Azerbaïdjanais sur 7,6 vivent en Russie) *vont enfin rentrer. »*

Marie Jégo

Polémique à Prague sur des émissions de Radio Free Europe

PRAGUE
de notre correspondant

La première rentrée du nouveau gouvernement social-démocrate tchèque de Milos Zeman a commencé sous de mauvais auspices. Alors que le mécontentement gronde dans l'éducation et que le premier cabinet de gauche de l'après-communisme prépare d'importants chambardements à la tête des entreprises d'Etat sur fond de gel des privatisations, M. Zeman et ses amis se sont empêtrés dans une polémique sur des émissions de Radio Free Europe vers l'Iran et l'Irak.

Le gouvernement a accordé, fin août, du bout des lèvres, son autorisation pour la diffusion d'émissions en persan à partir de Prague, où Radio Free Europe (RFE), financée par le Congrès américain, est installée depuis son transfert de Munich en 1995. Mais il a suspendu sa décision sur les émissions vers l'Irak en attendant une demande formelle de Washington et surtout annoncé qu'il *« contrôlerait l'objectivité et l'équilibre »* des informations diffusées en persan avant de confirmer son accord dans trois mois.

La décision du gouvernement de M. Zeman a été violemment critiquée par le président Vaclav Havel, qui avait lui-même invité RFE, créée au début de la guerre froide pour informer les populations du glacis soviétique, à s'installer à Prague. L'ex-dissident Havel a rejeté catégoriquement les motifs avancés par M. Zeman, qui a notamment reproché à la radio d'avoir diffusé l'adresse de son siège, une villa, ce qui revenait à envoyer *« quasiment une invitation aux terroristes »*. Le premier ministre a, par ailleurs, estimé que ces émissions pourraient nuire aux intérêts tchèques en Irak et en Iran, Bagdad et Téhéran ayant officiellement protesté contre la diffusion de RFE.

« FAIRE FACE AU TERRORISME »

« Nous ne pouvons pas vouloir des autres qu'ils répandent le message de liberté lorsqu'il en va de notre liberté et refuser nous-mêmes de le diffuser lorsqu'il en va d'autres nations », a déclaré Vaclav Havel, soutenu par la presse et par la droite, en rappelant le rôle de RFE dans la chute du communisme. Le président a souligné que les Tchèques ne pouvaient se *« défiler »* devant le terrorisme mais *« devaient y faire résolument face »*.

M. Zeman a reçu le soutien de l'ex-premier ministre ultra-libéral, Vaclav Klaus, qui, de son temps, s'en était pris au président Havel pour avoir invité et reçu le dalaï-lama et l'écrivain Salman Rushdie, *« au mépris des intérêts du pays »*. Aussi M. Havel a fait son cheval de bataille de la lutte contre le *« provincialisme »* et le *« repli sur soi »* de nombre de ses concitoyens et de la classe politique, peu enthousiastes à l'idée de rejoindre l'OTAN.

Aussi le chef de l'Etat, invité par le Congrès américain à Washington à la mi-septembre pour le remercier de son action en faveur de l'élargissement de l'Alliance atlantique aux ex-pays du bloc soviétique, *« s'attend à des questions désagréables sur l'attitude de Prague envers Radio Free Europe »*, a indiqué son porte-parole. M. Havel pourrait, entre autres, se voir rappeler que la seule action terroriste perpétrée contre RFE dans son histoire fut organisée en 1981 par les services secrets... tchécoslovaques.

Martin Plichta

L'opposant cambodgien Sam Rainsy est menacé d'arrestation

BANGKOK. Hun Sen, chef du gouvernement cambodgien, a ordonné, lundi 7 septembre à Phnom Penh, l'arrestation du dirigeant d'opposition Sam Rainsy pour tentative de meurtre et tentative de renversement de son gouvernement, ainsi que l'arrêt des manifestations qui avaient lieu dans la capitale. *« Il est temps de prendre des mesures légales contre les chefs de ces terroristes »*, avait-il déclaré après l'explosion, en milieu de matinée, de trois grenades, qui n'ont pas fait de victimes, au domicile qu'il n'habite plus depuis quelques années. Les forces de l'ordre devaient mettre fin à un *sit-in* organisé depuis quinze jours devant l'Assemblée nationale par le Parti Sam Rainsy (PSR). Dimanche, un défilé interdit de l'opposition avait réuni, dans la capitale, sept mille personnes et s'était déroulé sans incident. La police ne s'était pas montrée. Le PSR et le Funcinpec du prince Ranariddh, qui a regagné Phnom Penh dimanche, menacent de boycotter la réunion, le 24 septembre, de l'Assemblée élue le 26 juillet. Le roi Norodom Sihanouk, qui tente de réconcilier le gouvernement et l'opposition, avait déclaré dimanche que l'*« impasse »* était *« totale et irréversible »*. – *(Corresp.)*

Victoire de la droite aux élections à Malte

LA VALETTE. Eddie Fenech Adami, chef du Parti nationaliste maltais (droite pro-européenne), est redevenu, dimanche 6 septembre, premier ministre de Malte après la défaite du Parti travailliste lors des élections générales anticipées de la veille. Ces élections avaient été convoquées par le premier ministre sortant, le travailliste Alfred Sant, qui avait de plus en plus de difficultés à gouverner face à l'obstruction de l'aile gauche *« tiers-mondiste »* de son propre parti, dirigée par la grande figure du travaillisme maltais, Dom Mintoff, quatre-vingt-deux ans.

Arrivé au pouvoir en 1996, Alfred Sant, un jeune économiste formé en France et aux Etats-Unis, avait retiré la candidature de Malte à l'Union européenne et était revenu sur un certain nombre de réformes adoptées dans cette perspective, notamment l'adoption de la TVA. Il avait renoué avec la tradition *« neutraliste »* travailliste en retirant l'île du Partenariat pour la paix avec l'OTAN. M. Fenech Adami, soutenu par les milieux d'affaires, a promis de reprendre les négociations avec Bruxelles et, le moment venu, de convoquer un référendum sur l'adhésion à l'Union.

L'ancien numéro deux malaisien pourrait être inculpé de « sédition »

BANGKOK. Anwar Ibrahim, qui a été limogé du gouvernement et exclu de l'UMNO (parti dominant) la semaine dernière, est l'objet de nouvelles enquêtes, a annoncé la police, samedi 5 septembre. S'il est inculpé de *« sédition »*, l'ancien numéro deux du gouvernement peut être détenu sans jugement pendant une période indéterminée. Anwar, qui a annoncé le lancement d'un *« mouvement de la réforme »* contre le *« népotisme »* et la *« corruption »* du gouvernement du Dr Mahathir Mohammad, a affirmé dimanche que son frère adoptif avait été arrêté. Il compte entreprendre une tournée dans le pays mercredi, s'il n'est pas arrêté entre-temps.

Des centaines de partisans du vice-premier ministre déchu campent dans sa résidence à Kuala Lumpur, où Anwar a reçu la visite et le soutien de dirigeants de l'opposition. L'UMNO a enjoint universités et mosquées de ne pas se mêler de la crise. Les recteurs doivent *« prendre l'initiative d'expliquer le limogeage d'Anwar pour décourager les étudiants de recourir à des comportements négatifs »*, a déclaré le porte-parole du mouvement. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **CANADA : les recherches autour de l'épave de l'appareil de la** *Swissair qui s'est abîmé en mer mercredi au large du Canada ont progressé* dimanche 6 septembre avec la découverte de l'enregistreur de données de vol, une des deux *« boîtes noires »*, qui devrait fournir des indications essentielles aux enquêteurs sur les causes de l'accident. – *(AFP.)*

■ **CHINE : la haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme,** Mary Robinson, a commencé lundi 7 septembre ses entretiens à Pékin, alors que les dissidents chinois ont multiplié les appels afin qu'elle intervienne en leur faveur. Mme Robinson est arrivée dimanche à Pékin pour une visite historique, la première d'un haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme en Chine. Pendant son séjour, elle devrait également se rendre au Tibet. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : une manifestation de milliers de jeunes Noirs** samedi 5 septembre dans le quartier new-yorkais de Harlem s'est achevé dans la violence avec dix-huit blessés dont quinze policiers, selon la police de New York. La *« marche du million de jeunes »*, qualifiée par le maire de New York de *« marche de la haine »*, a réuni de deux à cinq mille jeunes Noirs, selon la police, et vingt mille selon les organisateurs. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : un projet d'accord sur un retrait militaire israélien de 13 %** de la Cisjordanie a été rédigé à l'issue de rencontres secrètes entre Israéliens et Palestiniens, a annoncé dimanche 6 septembre la presse israélienne. Aucune confirmation palestinienne n'a cependant pu être obtenue. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : Jean Hatzfeld, envoyé spécial du quotidien français** *Libération*, a été arrêté, dimanche 7 septembre, dans le quartier du port fluvial de Kinshasa, par des militaires qui l'ont violemment battu, en l'accusant d'être un espion. Emmené ensuite dans un camp militaire, le journaliste de *Libération* a été libéré en fin de journée. – *(Corresp.)*

■ **RWANDA : un employé de l'ambassade de France à Kigali** a été blessé par balles, jeudi 3 septembre. Il a été transféré à Nairobi pour y être hospitalisé, a-t-on appris samedi dans la capitale kenyane. Le blessé a été rapatrié samedi soir par avion vers Paris. – *(AFP.)*

James Baker va retourner au Sahara occidental

La Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) a annoncé vendredi 4 septembre la fin de l'opération d'identification des futurs électeurs au référendum d'autodétermination (indépendance ou rattachement au Maroc) dans l'ancienne colonie espagnole (147 000 personnes). Mais il reste à résoudre le problème des membres de *« trois tribus »* – soit quelque 65 000 personnes – dont Rabat souhaite qu'ils puissent participer au référendum tandis que le Front Polisario est d'un avis contraire.

L'Américain James Baker, ancien secrétaire d'Etat nommé émissaire de l'ONU dans ce dossier épineux, devrait se rendre début septembre – à une date non spécifiée – dans la région pour régler les modalités d'identification concernant les trois dernières tribus. Ces divergences ont retardé la mise en œuvre du référendum prévu au départ pour janvier 1992 et repoussé à plusieurs reprises depuis le cessez-le-feu conclu en 1991 sous l'égide des Nations unies. Le plan actuel de l'ONU prévoit de l'organiser le 7 décembre. – *(Reuters.)*

Réserves européennes sur la proposition serbe de règlement de la crise au Kosovo

Les Etats-Unis dénoncent d'« horrifiantes violations des droits de l'homme »

Les Quinze, réunis les 5 et 6 septembre à Salzbourg, ont accueilli comme un premier pas l'accord d'autonomie intérimaire pour le Kosovo récemment proposé par Slobodan Milosevic tout en voulant éviter de se laisser manœuvrer par le président yougoslave. Au Kosovo, une mission américaine a rapporté *« d'horrifiantes violations des droits de l'homme »* par les forces serbes qui ont procédé à des arrestations massives.

LA RÉCENTE proposition de Slobodan Milosevic de négocier un arrangement d'autonomie intérimaire pour le Kosovo a été accueillie – non sans réserves – comme un premier pas positif par les ministres des affaires étrangères des Quinze lors d'une réunion informelle de deux jours les 5 et 6 septembre, à Salzbourg, au cours de laquelle le sort de cette province serbe a été longuement évoqué.

L'accord intérimaire, proposé mardi 1er septembre par le président Slobodan Milosevic aux Albanais du Kosovo, prévoit l'organisation d'élections pour un nouveau Parlement de la province dans *« trois mois »*, écrit le quotidien serbe, *Glas Javnosti*, dans son édition de lundi en citant, sous le couvert de l'anonymat, un haut responsable du Parti du chef de file kosovar Ibrahim Rugova. L'accord prévoirait également la présence de sept cents observateurs étrangers qui seraient les garants de son application et l'organisation, au terme d'une période transitoire de *cinq ans, d'un référendum* appelant les Albanais à se prononcer pour ou contre la transformation du Kosovo en République, à l'instar de la Serbie et du Monténégro qui forment depuis 1992 la Yougoslavie (RFY).

Klaus Kinkel, le ministre allemand des affaires étrangères, comme son homologue français, Hubert Védrine, ont cependant souligné la nécessité de rester prudent, compte tenu des mauvaises expériences du passé. Ils ont rappelé, en termes fermes, la volonté des Quinze de ne pas se laisser manœuvrer par le président serbe et que *« la menace d'une action militaire tient toujours »*, nous rapportent nos envoyés spéciaux à Salzbourg.

Les deux ministres, suivis par l'ensemble de leurs collègues, ont expliqué combien ils étaient préoccupés, à la veille de l'hiver, par le problème des réfugiés, et ont insisté pour que des dispositions soient prises, sans attendre, afin d'assurer leur retour. L'Union européenne a annoncé qu'elle allait débloquer une nouvelle aide humanitaire de *5 millions d'écus (environ 33 millions de francs)* en faveur des déplacés au Kosovo. Elle a également évoqué la possibilité de créer au Kosovo des forces de police mixtes, y compris avec des policiers étrangers, chargées de la sécurité dans les villages pour encourager leurs habitants à y revenir.

REPRÉSENTANT PERMANENT

L'Union, pour tenter de mieux faire prévaloir son point de vue, voudrait disposer d'un représentant permanent dans la région. Elle avait porté son choix sur Felipe Gonzalez, ancien président du gouvernement espagnol, qui est également l'envoyé de l'OSCE. Mais M. Milosevic l'a récusé. Le chef de la diplomatie autrichienne, Wolfang Schüssel, a été chargé de pressentir une autre personnalité.

Les ministres, souvent avec beaucoup d'humeur, ont rejeté les critiques de Christopher Hill, l'envoyé spécial américain qui reprochait, vendredi, aux Européens de se désintéresser des Balkans. *« Il ne manque pas d'air. Ce n'est pas le rôle d'un ambassadeur américain de s'exprimer aussi cyniquement »*, s'est exclamé M. Kinkel.

Au Kosovo, la situation demeure toujours aussi critique. Des responsables américains ont déclaré, dimanche, y avoir constaté d'*« horrifiantes violations des droits de l'homme, des violations du droit humanitaire et des actes de destructions punitives à grande échelle »*, a dit John Shattuck, secrétaire d'Etat adjoint chargé des droits de l'homme. Accompagné de l'ancien sénateur Bob Dole, président de la Commission internationale sur les personnes disparues, il venait de visiter Malisevo, Orahovac (Sud-Ouest) et Kijevo (Ouest).

Les autorités serbes ont annoncé l'arrestation vendredi et samedi d'environ 450 membres présumés de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), au cours d'opérations menées dans les forêts de l'ouest et du sud-ouest de la province. Le Centre d'information albanais, à Pristina, a affirmé dimanche que onze Albanais, dont quatre femmes et cinq enfants, avaient été tués et vingt autres blessés, vendredi dans la région d'Orahovac, où, selon lui, dix-sept villages ont été la cible d'une *« offensive d'envergure »*.

هكذا من الإمل

DROITE A dix mois des élections européennes de juin 1999, l'opposition s'interroge sur le nombre de listes qui seront issues de ses rangs. Le RPR et Démocratie libérale sont partisans d'une liste unique, tandis que l'UDF annonce qu'elle sera intransigeante sur le caractère européen du message qu'elle défendra. ● FRANÇOIS BAYROU a appelé, dimanche 6 septembre, lors de l'université d'été des jeunes de Force démocrate, au « respect » à l'égard d'Alain Madelin et de Démocratie libérale au sein de L'Alliance et a refusé les « surenchères » en ce qui concerne les relations avec le Front national. ● LES LOIS sur le financement des partis présentent, selon M. Bayrou, des failles qui permettent à certains de faire de la politique avec l'argent d'entreprises. Le président de Force démocrate veut demander une clarification au gouvernement.

Les centristes marquent leurs distances avec le RPR sur l'Europe

Après la querelle avec Démocratie libérale sur le Front national, que François Bayrou ne parvient pas à éteindre, l'UDF se distingue à présent des gaullistes sur la construction européenne. L'opposition pourrait se présenter en ordre dispersé en juin 1999

LA GRANDE-MOTTE (Hérault)
de notre envoyée spéciale

Tourner au plus vite la page des régionales pour écrire celle des européennes : c'était l'ambition de François Bayrou, président de Force démocrate et candidat à la présidence de l'UDF, lors de l'université d'été des jeunes de son parti, à La Grande-Motte, dans l'Hérault, du 3 au 6 septembre. Après la décision prise par le bureau de L'Alliance concernant le statut de Jacques Blanc, réélu président du conseil régional du Languedoc-Roussillon grâce aux voix du Front national, M. Bayrou se croyait quitte de la question des relations de l'opposition avec le Front national. Le président de FD ne l'aborde jamais sans réticences, notamment parce qu'il estime qu'en parler c'est servir le parti d'extrême droite. C'est l'une des raisons pour lesquelles Hervé Mariton, vice-président du conseil régional de Rhône-Alpes, proche de Charles Millon et concurrent de M. Bayrou pour l'élection à la présidence de l'UDF, le 16 septembre, n'a pas été autorisé à se rendre à La Grande-Motte.

Cela n'a pas empêché la question de revenir sur le tapis, à l'initiative des jeunes centristes. Dès le 4 septembre, ils avaient contesté la décision prise par le bureau de L'Alliance. Au motif que c'était la moins mauvaise solution, M. Bayrou, François Léotard, Nicolas Sarkozy et Philippe Séguin avaient accordé à Alain Madelin le droit de conserver M. Blanc dans les rangs de son parti et de son groupe parlementaire, à condition qu'il ne participe pas aux réunions de l'intergroupe. A La Grande-Motte, les jeunes centristes ont demandé à leurs aînés de sommer M. Madelin et Démocratie libérale de *« choisir entre M. Blanc et L'Alliance »*.

Seul Gilles de Robien, député de Somme et l'un des chefs de file des libéraux qui ont préféré l'UDF à M. Madelin, s'est risqué à leur donner raison. *« Dans cette affaire, L'Alliance a manqué de courage. On a botté en touche. On ne bâtira pas une force politique sur l'ambiguïté »*, a déclaré le maire d'Amiens. M. Bayrou, en revanche, a donné la priorité à la préparation de l'avenir. Après avoir affirmé que L'Alliance avait choisi la *« clarté »*, il a demandé que priorité soit donnée au *« respect »* au sein de L'Alliance. *« J'ai désapprouvé les choix de Démocratie libérale. Pour autant, je ne veux pas que nous ayons entre nous des relations d'adversaires. L'Alliance, ce sont des alliés, des gens décidés à travailler ensemble et, donc, à se respecter. Sinon, nous allons installer de telles fractures au sein de L'Alliance qu'il n'y aura, pour l'avenir, aucune perspective »*, a plaidé M. Bayrou. *« N'entrons pas dans des surenchères ! Ne donnons pas à nos adversaires de gauche et d'extrême droite le plaisir de voir dans l'opposition un univers complètement décomposé ! »*, a-t-il ajouté.

DIVISIONS SUR LA LISTE UNIQUE

L'armistice ainsi signé, M. Bayrou a ouvert la préparation des échéances européennes de 1999 et, notamment, des élections de juin. Au nom de Démocratie libérale, M. Madelin s'est prononcé, avant l'été, pour une liste unique de l'opposition. Une division de la droite sonnerait, juge-t-il, l'échec de la stratégie d'union mise en place avec L'Alliance. François Fillon, porte-parole du RPR, a d'ores et déjà réclamé pour son président, M. Séguin, la tête d'une liste commune de l'opposition. Dimanche, sur Radio J, Eric Raoult, secrétaire national aux élections, a réitéré le souhait du RPR : *« Il est évident que, parce qu'il a une dimension européenne, Philippe Séguin est le mieux à même d'être la voix de la France en Europe pour ce scrutin »*, a déclaré l'ancien ministre.

A La Grande-Motte, les esprits étaient plutôt enclins à envisager la constitution d'une liste *« europhile »* distincte. Les centristes, qui s'inquiètent de ce que leur discours politique perde en force à mesure que leurs crédos traditionnels sont partagés par d'autres qu'eux, ont insisté sur la nécessité, pour la future nouvelle UDF, d'être, selon la formule de M. Bayrou, *« le grand parti européen de la vie politique française »*. *« L'Europe est la ligne de partage fondamentale pour notre famille politique »*, a insisté M. Douste-Blazy. Cette hypothèse présente évidemment un risque : celui que, compte tenu de l'état général de la droite, une liste centriste n'obtienne qu'un faible score. Cette possibilité viendrait renforcer l'éventualité d'une organisation de la droite qui juxtaposerait un petit parti centriste et un pôle très dominant, issu du rapprochement – déjà évoqué par M. Madelin et dessiné dimanche par M. Raoult – du RPR et de Démocratie libérale. *« Nous aurons beaucoup de choses à faire, dans les années qui viennent, avec Alain Madelin »*, a indiqué M. Raoult.

Renaud Donnedieu de Vabres, député d'Indre-et-Loire et autre libéral de l'UDF, a souligné les risques du choix autonomiste : *« Dans le trouble actuel de notre électorat, il y aura un arbitrage à faire entre l'appel à l'unité et l'envie de défendre sous notre propre étendard nos convictions européennes*, a-t-il déclaré. *Rappelons-nous que nous avons vocation à porter un jour au plus haut niveau l'alternance politique »*, ce qui ne saurait se concevoir pour une formation politique qui ne parviendrait pas à attirer sur son nom et son programme une fraction suffisante de l'électorat. En 1989, la liste centriste conduite par Simone Veil avait recueilli 8,42 % des voix, contre 28,87 % pour celle du reste de l'opposition, conduite par Valéry Giscard d'Estaing. Placés devant cette alternative, les centristes ont réservé leur choix, tout en laissant entrevoir leur préférence. C'est Bernard Bosson, ancien ministre des affaires européennes, qui s'est le plus découvert : *« Une liste unique, si c'est pour que nous ayons la tête de liste et que le RPR se range derrière nous à nos positions, d'accord. Si c'est pour être derrière Séguin, ne comptez pas sur moi ! »*, a-t-il déclaré. M. Douste-Blazy, qui a de nouveau exposé sa position au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI » *(lire page 15)*, souhaite, également, que l'UDF ne transige pas sur le message européen que devra porter la liste à laquelle elle participera. Evoquant la nécessité d'une *« fédération européenne »*, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale a indiqué que l'UDF *« accepterait très mal un mauvais compromis qui donnerait le sentiment à nos concitoyens qu'on entre dans l'Europe à reculons »*.

M. Bayrou a insisté pour que la liste à laquelle participera l'UDF soit *« celle de l'espoir et de la volonté européens »*, une liste d'*« euroconstructeurs »* et non d'*« eurosceptiques »* ; mais il a écarté comme *« prématurées »* les questions de *« personnes »* et de *« composition »*. Celles-ci seront pourtant aussi difficiles pour la droite que pour la gauche si, comme le prévoit actuellement le projet de loi relatif au cumul des mandats, les députés élus à Strasbourg en juin 1999 seront contraints d'abandonner leurs mandats de parlementaires nationaux.

Cécile Chambraud

Edouard Balladur dénonce l'« immobilisme »

Edouard Balladur a reproché au gouvernement, dimanche 6 septembre, sur TF1, d'avoir fait preuve d'*« immobilisme »*. S'inquiétant des conséquences de la crise financière, l'ancien premier ministre estime que le gouvernement n'a pas profité de *« la chance qui est la sienne »* et d'une période de croissance relativement stable. *« Depuis dix-huit mois que ce gouvernement est au pouvoir, quelle est la décision difficile et courageuse qu'il a prise ? »*, a-t-il demandé. *« Ah ! si, on a distribué un peu d'argent, on a créé des emplois (...). Mais quelle est la décision difficile qu'il a prise pour réduire les déficits publics, pour rétablir l'équilibre de la Sécurité sociale, pour qu'il y ait un peu plus de sécurité ? »*, a ajouté le député (RPR) de Paris. M. Balladur a souligné que l'on commence à entendre des *« propos pessimistes »* sur les conséquences de la crise financière pour l'économie française. *« Ce qui m'inquiète, c'est que si cette croissance disparaît, nous n'aurons plus les marges de manœuvre »*, a-t-il dit.

« La droite est de retour », assure Nicolas Sarkozy

ARRIVÉ à Toulon, samedi 5 septembre, en hélicoptère, au milieu des drapeaux bleu, blanc, rouge, Nicolas Sarkozy est venu soutenir Marc Bayle, candidat d'union de la droite dans l'élection législative partielle qui aura lieu dans la première circonscription du Var, les 20 et 27 septembre. En juin 1997, le maire Front national de Toulon, Jean-Marie Le Chevalier, l'avait emporté face à une droite divisée. A la suite de son invalidation, le 3 février, pour infraction à la loi sur le financement des partis politiques, M. Le Chevalier avait présenté sa femme, Cendrine, qui avait été battue, au printemps, par la socialiste Odette Casanova. Cette dernière, invalidée à son tour le 28 juillet, repart de nouveau à la bataille, en candidate de l'ensemble de la gauche, face à Mme Le Chevalier. M. Sarkozy a estimé que, cette fois, face à la gauche unie et à l'extrême droite, *« la droite a fait le choix de l'efficacité »*.

« Ça fait bien longtemps qu'on n'avait pas trouvé tout le monde autour d'un seul candidat. La droite est de retour », a assuré le secrétaire général du RPR à l'issue d'une réunion publique réunissant deux cents personnes et rassemblant notamment, sur l'estrade, le sénateur UDF-DL du Var, Hubert Falco, le secrétaire du RPR varois, Robert Ginesta, et son homologue de Force démocrate, Pierre Bonal.

« Si l'extrême droite existe à Toulon, c'est que depuis trop longtemps la droite était restée en dehors du débat des idées », a expliqué M. Sarkozy. *« On fait trop de publicité au Front national, cela enkyste le phénomène »*, a-t-il ajouté après avoir déclaré à la tribune : *« Il y a des moments où il faut savoir se taire. Parler encore de Blanc et de Millon, ça suffit ! Il faut cesser de marquer des buts contre son propre camp. »*

CONTRE LE FAVORITISME FISCAL

Puis M. Sarkozy s'est attaché à critiquer la politique du *« gouvernement socialo-communiste »*. Et d'abord le pacte civil de solidarité (PACS), qui va *« favoriser fiscalement des couples qui ne peuvent, par définition, pas avoir d'enfants, aux dépens de la politique familiale »*. Même si le secrétaire général du RPR souligne que *« la différence homosexuelle est au demeurant tout à fait respectable »* pour le mouvement gaulliste.

Aprés avoir affirmé que *« les cent trente accords sur les 35 heures signés par Martine Aubry organisent la diminution du pouvoir d'achat des salariés français »*, M. Sarkozy a évoqué l'assurance-vie, dont le RPR a l'intention de faire son cheval de bataille pour la rentrée. *« Expliquez-moi*, a-t-il lancé, *si nos enfants commencent à travailler plus tard, si on se retire plus tôt et qu'on vit plus longtemps, qui va payer nos retraites et notre protection sociale ? Mme Voynet ? »*

Une lacune dans la législation sur les financements politiques

LA GRANDE-MOTTE (Hérault)
de notre envoyée spéciale

Au lendemain de la mise en examen d'Alain Juppé dans l'enquête sur le financement des permanents du RPR, Philippe Séguin, président du RPR, avait réclamé, le 26 août, une loi limitant aux faits d'enrichissement personnel les poursuites judiciaires en matière de financements politiques entre 1988 et 1995. Cette proposition ne fait pas l'unanimité dans l'opposition.

Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF-Alliance de l'Assemblée nationale, s'est montré favorable à un *« débat au Parlement »* dimanche 6 septembre, au cours du « Grand Jury-RTL-*Le Monde*-LCI ». *« Jusqu'à maintenant, tout le monde acceptait que des fonctionnaires soient mis à disposition. Même les juges l'acceptaient. Aujourd'hui, ils disent "non". Alors, disons "non" à partir d'un certain moment, quand la règle est claire et, si l'on veut que la règle soit claire, ouvrons le débat au Parlement ! »*, a déclaré M. Douste-Blazy, tout en se disant hostile à une *« loi d'amnistie »*.

Pour François Bayrou, au contraire, répondre à la demande de M. Séguin s'apparenterait à une amnistie à peine déguisée. Le président de Force démocrate n'est pas, pour autant, satisfait de la situation actuelle en matière de financements politiques. Selon la loi, les partis n'ont pas le droit d'être financés par des entreprises. Les seules personnes morales dont ils puissent recevoir des fonds sont d'autres partis ou des associations de financement, elles-mêmes soumises à l'obligation de contrôle sur leurs comptes. Pour le reste, ils doivent vivre uniquement du financement public, des cotisations et des dons des sympathisants.

UNE HYPOCRISIE

En revanche, rien n'interdit à des associations ordinaires d'avoir elles aussi des activités politiques ou parapolitiques, à la réserve près qu'elles ne peuvent financer des partis ou des candidats. En revanche, puisque ce ne sont pas des partis, ces organisations peuvent recueillir des fonds auprès de qui elles veulent, particuliers ou personnes morales, et elles ne sont pas soumises au contrôle de la CCFP. De nombreuses structures de ce type existent. A gauche, plusieurs « clubs » coexistent en marge du Parti socialiste, comme le club deloriste Témoin et le club rocardien Convaincre. Les cas qui préoccupent le plus M. Bayrou sont dans l'opposition : Idées-Action, le club fondé par Alain Madelin, et, surtout, La Droite de Charles Millon. Le président du conseil régional Rhône-Alpes prend grand soin de répéter que son organisation n'est pas un parti politique.

M. Bayrou s'agace de cette situation, qui, à ses yeux, est une hypocrisie. Selon lui, ces mouvements n'ont d'autre but que de permettre à leurs fondateurs de contourner la loi et de se financer auprès des entreprises. *« Si La Droite ne fait pas de politique, je me demande ce qu'est la politique ! »*, observe-t-il. Aussi le président de Force démocrate entend-il demander au gouvernement, *via* des questions écrites, une mise au point : soit ce type d'organisation permet de détourner la loi, et il doit être remédié à cette situation qui pénalise les partis ; soit le gouvernement n'y trouve rien à redire et, dans ce cas, M. Bayrou créera sa propre association.

Cé. C.

Pierre Moscovici tempère ses propos sur le Sénat

Après avoir qualifié les élections sénatoriales, le 4 septembre, de *« parodie d'élection »* (*Le Monde* daté 6-7 septembre), le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, a écrit, samedi 5 septembre, au président du Sénat, René Monory, pour lui expliquer que ses déclarations avaient une portée *« locale »*. *« Les propos qui me sont prêtés sont largement sortis de leur contexte, qui est celui de ma rentrée politique, en tant qu'élu de mon département, le Doubs »*, écrit-il. M. Monory avait *« condamné fermement »* ces propos et précisé qu'il avait écrit au premier ministre *« pour qu'il soit rappelé dès que possible* [à M. Moscovici] *les devoirs et les obligations de sa charge »*. En avril, Lionel Jospin ayant qualifié le Sénat d'*« anomalie parmi les démocraties »*, M. Monory avait saisi le chef de l'Etat.

François Hollande accuse Alain Madelin de vouloir « établir une passerelle entre le Front national et la droite »

LORIENT
de notre correspondante régionale

Alain Madelin, maire de Redon (Ille-et-Vilaine), a fait les frais du ton offensif adopté, dimanche 6 septembre, par François Hollande lors de la fête des socialistes finistériens, à Carhaix-Plouguer. *« Au sein de la droite, il existe un parti – Démocratie libérale d'Alain Madelin –, dont le fond est d'établir une passerelle entre le Front national et la droite »*, a lancé le premier secrétaire du PS. *« Le jour où il faudra laisser la place, soit parce que nous ne tiendrons plus nos promesses, soit parce que nous travaillerons moins bien qu'actuellement, il faut que ce soit la droite républicaine qui revienne aux affaires »*, a-t-il insisté. Conclusion : si cette dernière le faisait avec l'appui du FN, *« ce ne serait pas un changement de majorité, mais un changement de régime »*.

Quelques heures plus tôt, à Lorient (Morbihan), M. Hollande s'était coulé dans l'ambiance plus studieuse et feutrée du club Témoin, avec d'autant plus d'aisance qu'il a lui-même présidé ce cercle de réflexion, dont il est président d'honneur. Malgré l'absence de la scène politique de Jacques Delors, lui aussi président d'honneur, dont il se réclamait à l'origine, le club continue à réunir une assemblée fournie, dans le port longtemps dirigé par Jean-Yves Le Drian. Le thème de cette année, « De la commune à l'Europe, refonder les pouvoirs politiques », était bien dans la fibre traditionnelle des interrogations du club. Il a de nouveau été beaucoup question de cumul des mandats, de « statut » de l'élu et d'institutions communautaires. *« Si l'on comptait le nombre de journées passées à Lorient à débattre de la démocratie, on s'inquiéterait non sur le dynamisme du club, mais sur la démocratie »*, a souri M. Hollande, en habitué : voilà douze ans qu'il se montre fidèle à ces rencontres lorientaises.

PASSAGE À L'ACTION

« Nous débattons à perte de vue de modernisation des institutions... Combien de commissions mises en place ? De consultations qui ne débouchent jamais sur rien ? Evidemment, quand la seule vraie question existentielle se résume à la durée du mandat présidentiel, on peut continuer à s'interroger sans fin..., a ironisé M. Hollande. *Il a fallu l'arrivée de Lionel Jospin pour enfin passer à l'action. »* Jacques Chirac n'a pas été le seul à bénéficier d'une pique. Le député de Corrèze a souligné la responsabilité des partenaires de la majorité dans la réforme avortée du mode de scrutin européen. L'un, le PCF, au nom de l'*« Europe des nations »* ; les autres – *« c'est suspect »* – n'ayant pas vraiment explicité leur choix.

Au chapitre européen encore, un sujet de prédilection de l'auditoire lorientais, l'ancien président du club Témoin s'est interrogé sur le rôle du Parti socialiste en Europe ou le sens exact de l'ambiguë *« troisième voie »* prônée par Tony Blair. En outre, si *« tous les débats de solidarité appartiennent à la nation, qu'est-ce qui relève du champ européen ? »*, a demandé M. Hollande. Le chef de file du PS a fait preuve de davantage de certitudes en présentant la réforme comme la clé *« d'une bonne gouvernance »*. *« Les socialistes doivent toujours être les plus innovants en matière de réforme »*, a-t-il martelé. Pour M. Hollande, les *« porteurs de la réforme »*, ce sont eux.

Martine Valo

Le PCF n'entend pas devenir « un courant du PS », avertit Robert Hue

Il demande le respect des engagements pris

JUSTE une petite journée de débats, histoire de marquer la semaine la plus importante de l'année pour les communistes, celle de la fête de *L'Humanité*, qui se tiendra à la Courneuve du 11 au 13 septembre. Lundi 7 septembre, les cadres du Parti communiste français se réunissent en comité national pour débattre de la *« situation politique »* et de l'*« activité des communistes en cette rentrée »*. L'occasion, aussi, pour Paul Lespagnol, secrétaire national chargé de la *« vie du parti »* et proche collaborateur de Robert Hue, présentateur du traditionnel rapport, de répondre au discours prononcé par Lionel Jospin, le 30 août à La Rochelle, et de lancer le débat sur le projet de budget pour 1999, qui sera présenté mercredi en conseil des ministres. M. Lespagnol devait revenir sur *« l'ouverture du capital de Thomson Multimédia, la privatisation d'Aerospatiale »* et *« l'extension de la part du privé dans France Télécom »*, autant de décisions prises cet été, *« dans la plus grande opacité »*, selon le PCF.

Le 6 septembre, dans un entretien au *Journal du dimanche*, Robert Hue donne le ton. Il explique qu'*« on ne* [lui] *fera pas passer pour une politique industrielle une politique de privatisations »*, en précisant que *« ce n'est pas conforme aux engagements pris, que nous avons pris ensemble avec le PS »*. *« Il faut que cela soit clair »*, lance-t-il, tant à l'adresse de M. Jospin que de ses militants. Le 4 septembre, *L'Humanité* a, en effet, publié une déclaration du bureau national, datant du mois de juin, qui, pour mettre un terme à un débat et des travaux internes ouverts neuf mois plus tôt, levait un *« tabou »* sur la privatisation de services publics, tout en précisant que le texte *« ne clôt nullement le débat »*.

« PROBLÈME DE CONTENU »

Pour le secrétaire national, le budget qui sera débattu par les députés à l'automne *« peut être amélioré sensiblement »*. Pour l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), dont il avait proposé qu'il prenne davantage en compte les biens professionnels, M. Hue reconnaît qu'il *« n'a pas été entendu »*, mais ajoute qu'il *« n'a pas l'intention de baisser la garde »*. M. Hue revient aussi sur le rythme des réformes, dont le premier ministre a indiqué, le 30 août, qu'il serait *« régulier »*. M. Hue, qui, le 23 août à La Seyne-sur-Mer, lors de l'université d'été de son parti, avait demandé que le *« changement »* avance *« à un rythme plus soutenu »*, disant ensuite non à *« une vitesse de croisière tranquille »*, explique aujourd'hui qu'*« il ne s'agit pas d'un problème de rythme, mais plutôt de contenu »*.

Enfin, M. Hue a répondu à M. Jospin, qui, à La Rochelle, avait évoqué *« une nouvelle synthèse »* de la gauche. *« On ne peut pas imaginer que la gauche plurielle puisse se réduire à une synthèse dans laquelle se fondraient différents courants »*, commente le secrétaire national dans *Le Journal du dimanche*. *« Le PC*, avertit M. Hue, *n'est pas un courant du PS et n'entend nullement le devenir »*.

Ariane Chemin

Le PRG critique les Verts

Jean-Michel Baylet, président du Parti radical de gauche (PRG), a multiplié les compliments à l'égard de M. Jospin – *« déterminé, consensuel, réaliste »* – et loué sa *« méthode »*, lors de l'université d'été de son mouvement, à Ramatuelle (Var), les 5 et 6 septembre. M. Baylet a également crédité le PS de *« tentations hégémoniques plus sporadiques »*. Le PRG, qui ne se prononcera qu'en janvier sur sa stratégie pour les élections européennes de juin 1999, doute de trouver dans ses rangs une personnalité aussi *« charismatique, enthousiaste, médiatique »* que Bernard Tapie, tête de liste en 1994 (12,5 % des voix), laissant augurer d'un rapprochement avec le PS. M. Baylet a critiqué l'*« esprit de compétition »* des Verts, qui ont *« comme objectif principal »*, pour ce scrutin, de *« dépasser le score du PC »*. – *(Corresp.)*

Le CNPF et Force ouvrière mettent en cause les méthodes employées par Martine Aubry

M. Seillière attribue à la ministre « un certain mépris », M. Blondel « une vision jacobine »

Les négociations sur les 35 heures, l'éventuelle réduction des charges patronales sur les bas salaires et la gestion de l'assurance-maladie valent à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, d'être critiquée par les dirigeants du CNPF, Ernest-Antoine Seillière et Georges Jollès, et par le secrétaire général de FO, Marc Blondel. M. Seillière juge *« stupéfiant »* que Mme Aubry ait commenté les accords de branche.

RÉFORME des cotisations patronales, 35 heures, Sécurité sociale... Dénonçant la gestion de ces trois dossiers, le CNPF d'une part, le secrétaire général de Force ouvrière (FO), Marc Blondel, d'autre part, s'en prennent très vivement à la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry. Dans un entretien publié par *Libération*, lundi 7 septembre, le président du CNPF, Ernest-Antoine Seillière, accuse la ministre de manifester *« un certain mépris »* pour les partenaires sociaux, qui sont *« majeurs et responsables »*.

Le « patron des patrons », qui refuse de commenter les accords de réduction de temps de travail conclus dans les branches professionnelles, juge *« stupéfiant »* que Mme Aubry *« ait décerné un mauvais point »* à la métallurgie, *« puis un bon »* aux industries sucrières, se comportant, selon M. Seillière, *« comme dans une classe d'école primaire »*. *« La seule question est de savoir si les entrepreneurs et les branches arriveront à préserver leur compétitivité malgré cette obligation des 35 heures »*, dit-il. Il *« ne nie pas »* qu'il puisse *« même y avoir des cas où, à la faveur des 35 heures, l'organisation du travail, les conditions de travail, la productivité s'amélioreront »*.

A propos des mesures de réduction des dépenses de santé prises par Mme Aubry, le président du CNPF se déclare *« bien entendu favorable »* à une éventuelle mise en concurrence de la Sécurité sociale avec les intervenants privés. *« Qu'un des principaux ministres du gouvernement ait à négocier en direct le coût du cliché thoracique prouve que le système ne fonctionne pas »*, indique-t-il.

Evoquant la baisse des cotisations sociales sur les bas salaires, M. Seillière dénonce *« une totale improvisation »*. Le CNPF *« ne connaît rien du projet de Martine Aubry »* et *« n'a pas été consulté »*, s'indigne-t-il. *« Que le gouvernement, sentant que les 35 heures ne créeront pas d'emplois, ou très peu, veuille mettre en place une baisse des charges sur les emplois peu qualifiés nous paraît raisonnable »*, déclaret-il, ajoutant qu'il s'oppose à tout projet qui compenserait cette baisse par une augmentation des charges sur les hauts salaires.

Georges Jollès, président de la commission sociale du CNPF, enfonce le clou dans un entretien publié le même jour par *La Tribune*. *« Tout cela est contradictoire. Le projet Aubry vise à améliorer la compétitivité des entreprises et à favoriser l'employabilité des salariés peu qualifiés. Mais, si l'on reporte la charge sur les autres salariés, c'est un jeu à somme nulle pour l'emploi »*, fait valoir M. Jollès. Egalement président de l'Union des industries textiles, il indique que l'allégement des charges sur les bas salaires est *« une mesure urgente à cause des 35 heures et de la création du double SMIC »*.

QUARANTE PROPOSITIONS

Dans un entretien à l'AFP, Marc Blondel se dit, lui aussi, *« en colère »* contre Mme Aubry, qu'il accuse, comme le CNPF, de vouloir imposer *« une vision jacobine des relations sociales »*. Il cite en exemple la volonté de la ministre de faire *« passer au forceps »* une réforme des cotisations patronales, ainsi que les critiques qu'elle a formulées pendant l'été contre l'accord signé, notamment par FO, sur les 35 heures dans la métallurgie. Pour FO, *« cet accord a valeur de précédent »* et signifie que *« nous avons fait avaler les 35 heures au patronat »*.

Le secrétaire général de FO, évoquant l'évolution future du CNPF, souhaite le maintien d'*« un patronat structuré »* qui négocie, et non un *« simple conseil d'entrepreneurs aux pouvoirs limités »*. Il espère conclure avant la fin de l'année un accord sur une extension du dispositif ARPE (préretraite contre embauche). Enfin, M. Blondel énumère les dossiers prioritaires de sa centrale : *« Dans l'ordre, les salaires, le relèvement des minima sociaux, l'extension et la reconduction de l'ARPE, la durée du travail et la sauvegarde de la négociation sociale. »* Sur la Sécurité sociale, FO a l'intention de rendre publiques, prochainement, *« quarante propositions »*.

Alain Beuve-Méry et Caroline Monnot

Deux cantonales partielles

HÉRAULT
Canton de Sète (1er tour)
I., 15 698 ; V., 5 531 ; A., 64,8 % ; E., 5 280.
Jacques Blin (PCF), 3 193 (60,47 %) ; Jean-Claude Martinez (FN), 1 167 (22,10 %) ; Nathalie Misiaszek (RPR-UDF) 789 (14,94 %) ; Francis Meynier (indép.) 131 (2,48 %)... *BALLOTTAGE*

[Il s'agissait de remplacer le conseiller général communiste, Raymond Felices, décédé. Avec 60,47 % des suffrages, Jacques Blin, secrétaire de la section locale du PCF et directeur du cabinet du maire de Sète, investi par toutes les formations de gauche, arrive en tête dans ce canton traditionnellement représenté au conseil général de l'Hérault par un communiste. Mais il n'a recueilli que 20,3 % des inscrits et devra donc affronter un second tour, le 13 septembre. Ce résultat renforce néanmoins la gauche « plurielle », qui, sous la direction de François Niperti (PCF), gouverne Sète depuis 1995. Le scrutin confirme aussi la prééminence du Front national sur la droite locale, privée de chef de file. Jean-Claude Martinez, conseiller régional et député européen, devance en effet nettement Nathalie Misiaszek, conseillère municipale, ancienne adjointe de l'ex-maire Force démocrate Yves Marchand, investie par le RPR et l'UDF. En mars dernier, déjà, dans le même canton, M. Martinez avait nettement distancé le candidat du RPR, Philippe Fougère. Le responsable du FN, qui a présenté sa candidature sous l'étiquette peu encombrante d'Union pour Sète et les Sétois, se place désormais dans la perspective des élections municipales de 2001 et entend regrouper l'ensemble de la droite sétoise, en s'appuyant sur l'exemple de la réélection, en mars, de Jacques Blanc à la présidence du conseil régional avec l'appui du Front national].

15 mars 1998 : *I., 15 786 ; V., 9 372 ; A., 40,63 % ; E., 8 817* ; Raymond Felices, PCF, 4 301 (48,78 %) ; Jean-Claude Martinez, FN, 2 163 (24,53 %) ; Philippe Fougère, RPR, 1 700 (19,28 %) ; Roselyne Balher, Verts, 653 (7,41 %).

HAUTE-MARNE
Canton de Juzennecourt (1er tour)
I., 2 431 ; V., 1 431 ; A., 41,14 % ; E., 1 393
Michel Berthelmot, RPR, 798 (57,29 %), *ÉLU*
Jean-Marie Watremetz, div.d., 420 (30,15 %) ; Michel Perrin, FN, 80 (5,74 %) ; Jacques Stuber, PCF, 53 (3,80 %) ; Yves Leseur, RPR, 42 (3,02 %).

[Organisée après l'annulation du scrutin du 22 mars suite à un recours de M. Watremetz, cette élection partielle confirme le succès du maire RPR de Rizaucourt, Michel Berthelmot, dans un canton qui comprend la localité de Colombey-les-Deux-Eglises, où est inhumé le général de Gaulle. Alors que la compétition avait été très serrée en mars, M. Berthelmot distance très nettement, cette fois-ci, M. Watremetz.]

15 mars 1998 : *I., 2 420 ; V., 1 588 ; A., 34,38 %E., 1 517* ; Michel Berthelmot, RPR, 623 (41,07 %) ; Jean-Marie Watremetz, div.d., 595 (39,22 %) ; Jean-Marc Ragot, FN, 172 (11,34 %) ; Jacques Stuber, PCF, 127 (8,37 %).

DÉPÊCHE

■ WALLIS ET FUTUNA : la droite conserve une majorité de 11 sièges sur 20 dans l'Assemblée territoriale de Wallis-et-Futuna, à la suite d'élections partielles, dimanche 6 septembre. Présidée par le député (RPR) Victor Brial, elle désignera, le 27 septembre, le sénateur du territoire : le siège est actuellement occupé par Basile Tui (UDF), qui a remplacé en avril Sosefo Papilio (RPR), décédé accidentellement.

هكذا من الإهمال

LE MONDE / MARDI 8 SEPTEMBRE 1998

JUSTICE **L'opération « Mains propres », mise en place après l'assassinat, le 6 février, du préfet de région Claude Erignac, revêt plusieurs facettes. Si l'attention de la justice se concentre sur la dérive dans la gestion des deniers publics, policiers et gendarmes s'attachent de leur côté à pénaliser des infractions mineures traditionnellement impunies. ● JACQUES Dallest, le procureur d'Ajaccio, vient de demander le déssaisissement du juge d'instruction Jean Guary chargé de l'enquête sur les prêts de la caisse régionale du Crédit agricole. ● CE DOSSIER devrait être confié au juge d'instruction de Bastia, Jean-Pierre Niel. ● DANS l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, le procureur général de Bastia, Bernard Legras, estime, après trois mois de présence en Corse, que l'île *« ne doit pas être le lieu d'une application dérogatoire du droit »*.**

Les différents visages de l'opération « Mains propres » en Corse

La politique de l'Etat, depuis l'assassinat du préfet de région Claude Erignac, concerne la gestion des deniers publics mais s'attache aussi au respect du droit dans divers aspects de la vie quotidienne pour les pouvoirs publics

L'ASSASSINAT, le 6 février, du préfet de la région Corse Claude Erignac a conduit l'Etat à engager une opération « Mains propres » à l'échelle de la Corse. Depuis six mois, cette politique qui vise à instaurer l'Etat de droit a revêtu plusieurs facettes : les pouvoirs publics souhaitent à la fois clarifier la distribution et la gestion de la manne publique, *« reconquérir le territoire »* en renforçant les effectifs policiers et changer les mentalités.

● La gestion des deniers publics

L'attention de la justice et des inspections administratives s'est concentrée sur les dérives observées dans la gestion des deux principaux bailleurs de fonds insulaires, la Caisse régionale du Crédit agricole de Corse et la Caisse de développement de la Corse (Cadec). Dans les deux cas, les règles d'attribution des prêts paraissent ne pas avoir été respectées. Ce système de prêts abusifs a permis à l'Etat de soutenir l'économie insulaire sans recourir au mécanisme des subventions, soumises aux règles de la comptabilité publique. Il a aussi permis à certaines pratiques clientélistes de perdurer.

Lorsque l'Inspection générale des finances (IGF) est chargée, entre le 17 mars et le 3 avril, de vérifier les conditions dans lesquelles les prêts destinés aux agriculteurs en difficulté ont été attribués, le verdict est sévère. Selon l'inspection, des millions de francs ont été accordés sous forme de prêts abusifs à des personnes qui ont usurpé la qualité d'agriculteurs. Malgré la solvabilité de celles-ci, ces sommes qui étaient utilisées à d'autres fins que l'agriculture étaient rarement remboursées. Selon les inspecteurs, *« le nœud du problème »* porte sur quatre cents à quatre cent cinquante exploitants, qui représentent plus de 45 % des encours. Le rapport final indique que cet échantillon permet *« de donner une image fidèle de la politique de la Caisse agricole »*. Pour l'IGF, aucun des dossiers étudiés n'aurait dû être retenu par le Crédit agricole s'il avait respecté les textes réglant le système d'attribution des prêts. Saisie par l'IGF, la justice ne s'est, à ce jour, intéressée qu'aux bénéficiaires de cette manne publique.

La Cadec présente, semble-t-il, des dysfonctionnements similaires à ceux du Crédit agricole. L'enquête préliminaire menée par le 8e cabinet de délégations judiciaires et le service régional de police judiciaire d'Ajaccio sur la gestion de cet organisme est terminée. Chargée de soutenir financièrement certains secteurs de l'économie insulaire, la Caisse de développement de la Corse a accumulé, à en croire les enquêteurs, 318 millions de francs de créances douteuses. Au terme des investigations préliminaires, les policiers ont invité le parquet de Bastia à orienter les futures recherches vers la filière hôtelière, en particulier le groupe Castel Verde, qui dispose de plusieurs hôtels près de Porto Vecchio, et l'hôtel Le Miramar, à Propriano. Ils signalent également le caractère suspect de prêts s'élevant à 20 millions de francs dans le cadre de la *« filière pierre »*. Enfin, l'ensemble des activités de la filiale de la Cadec, Corsabail, paraît mériter, selon les policiers, un examen plus approfondi.

● La « reconquête du territoire »

Les conférences de presse clandestines des branches armées des mouvements nationalistes ou l'irruption de commandos lors d'événements publics ont toujours symbolisé la position attentiste de l'Etat sur l'île. Les autorités redoutent donc qu'une apparition, même furtive, d'un groupe clandestin porte atteinte à l'image du retour de l'Etat en Corse. Lors des journées internationales de Corte, lieu traditionnel du rassemblement annuel du mouvement nationaliste A Cuncolta, les 7, 8 et 9 août, les pouvoirs publics de l'île, en liaison direct avec le premier ministre, ont mis en place des moyens spectaculaires afin d'empêcher toute manisfestation du FLNC-Canal historique : trois escadrons de gendarmes mobiles ; trois hélicoptères, dont un, qualifié *d'« espion »*, transporté du continent par Transal ; des effectifs de gendarmerie ; des policiers des renseignements généraux et de la police judiciaire. Jugé disproportionné par certains, ce déploiement de force aura eu le mérite, à en croire un membre du cabinet du ministre de l'Intérieur, de marquer les esprits.

● Le changement des mentalités

Les gendarmes et les policiers ont été priés de redoubler de vigilance en matière de respect du code de la route, car, pour les pouvoirs publics, l'instauration de l'Etat de droit passe aussi par la sanction des infractions mineures traditionnellement impunies. Cet été, les procès-verbaux dressés pour défaut du port de la ceinture, pour absence de casque pour les deux-roues ou pour mauvais stationnement se sont multipliés au point que le commandant de légion de la gendarmerie a estimé nécessaire, à la mi-août, de rappeler à ses troupes qu'un excès de zèle pouvait nuire à l'efficacité de l'opération « Mains propres ». *« Nous constatons que s'instaure peu à peu un réflexe de précaution »*, souligne, pour sa part, le préfet de Haute-Corse, Bernard Lemaire.

Par ailleurs, à la faveur de l'été, les autorités ont mené une offensive sur les terrains sanitaire et de l'urbanisme. Les inspecteurs de la Direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ont contrôlé en grand nombre les restaurants, les commerces, les grandes surfaces et les hôtels. Le constat a souvent été très critique à l'encontre des gérants visités, et les motifs de sanction par l'administration ont été multiples. Enfin, le préfet de région indiquait que les habitations construites en bord de mer sans autorisation, connues sous le nom de *« paillotes »*, devaient, à terme, être détruites. Au beau milieu de la saison touristique, la population découvrait, au quotidien, un autre visage de l'opération « Mains propres ».

J. Fo.

Le dossier Crédit agricole devrait être confié à un juge d'instruction de Bastia

LE PROCUREUR d'Ajaccio, Jacques Dallest, a demandé, lundi 31 août, le dessaisissement du juge d'instruction Jean Guary, chargé de l'enquête sur les prêts de la caisse régionale du Crédit agricole de Corse. Le dossier devrait être confié au juge d'instruction Jean-Pierre Niel, membre du pôle économique et financier de Bastia. Si le juge Guary refuse de se dessaisir, il reviendra à la chambre d'accusation de Bastia de trancher. *« Il s'agit d'un dessaisissement technique qui intervient dans le cadre de la centralisation de toutes les affaires financières actuellement instruites sur l'île »*, souligne Bernard Legras, procureur général près la cour d'appel de Bastia.

Six personnes ont déjà été mises en examen dans cette enquête phare de l'opération « Mains propres ». La justice s'est intéressée, pour l'instant, aux bénéficiaires de ces prêts agricoles auxquels ils ne pouvaient, semble-t-il, prétendre. Parmi eux figurent le président de la chambre régionale d'agriculture de Corse, Michel Valentini, et son épouse, qui ont été incarcérés deux mois avant d'être remis en liberté contre une caution de 1,2 million de francs.

Joseph Barratier, administrateur de la caisse locale du Crédit agricole de Bastia et dirigeant du plus important groupement de producteurs de légumes en Corse, a lui aussi été mis en examen et placé en détention provisoire pendant près de deux mois pour avoir perçu indûment un prêt. Son fils a été laissé en liberté, mais le juge a fixé le montant de la caution à 800 000 francs. Mercredi 2 septembre, le juge Guary a également mis en examen Pascal Bacchini-Antonini, président de la caisse du Crédit agricole de Bastia. Cet associé de M. Barratier dans la Sica Plein-Champ a été laissé en liberté contre le paiement d'une caution de 500 000 francs. Tous ont été mis en examen pour complicité ou recel de détournements de fonds publics. Un seul dirigeant de la Banque verte a pour l'instant été mis en cause pour avoir entériné ces prêts : François Musso, nommé président de la Caisse régionale du Crédit agricole de Corse au début de l'année 1998, ancien député (RPR) européen, de 1984 à 1994, puis chargé de mission auprès de Jacques Chirac. Il a été incarcéré deux semaines avant d'être finalement libéré après avoir versé une caution de 500 000 francs. Le magistrat lui reproche en outre d'avoir bénéficié d'une dizaine de prêts alors qu'il était simple administrateur de la caisse régionale.

S'ATTAQUER EN PRIORITÉ AUX COMPLICES

Le dessaisissement du juge Jean Guary peut apparaître comme une simple mesure technique, mais il va peut-être permettre de revoir la stratégie de cette enquête. Le magistrat avait jusqu'alors choisi de s'attaquer en priorité aux complices ou aux receleurs des détournements de fonds publics et non à leurs auteurs. Les dirigeants de la caisse régionale du Crédit agricole de Corse, ces dernières années, ainsi que les préfets et le directeur départemental de l'agriculture, partie prenante de la décision d'attribution des prêts, n'ont à ce jour pas été interrogés. Les avocats des personnes mises en cause estiment qu'il est étrange de procéder ainsi sans inquiéter d'abord ceux qui organisaient ce détournement de la manne publique.

Les conditions mêmes de l'ouverture de cette enquête avaient également compliqué la tâche du juge Guary. Le parquet d'Ajaccio avait ouvert l'information judiciaire immédiatement après la transmission du rapport effectué de l'Inspection générale des finances sur le Crédit agricole. A en croire les magistrats chargés de suivre ce dossier, ce caractère d'urgence aurait conduit la justice à emboîter le pas aux inspecteurs des Finances, dont l'approche est administrative plus que pénale.

J. Fo.

Bernard Legras, procureur général de Bastia

« Je me refuse à utiliser des procédures d'exception »

« Vous êtes en fonction en Corse depuis le 8 juin, quelle est votre analyse de la situation ?

– Après trois mois de présence en Corse, j'ai pu constater que l'on attendait de la justice plus que ce qu'elle peut donner et plus que ce qu'elle doit donner. Il existe ici une attente très forte, voire trop forte, de l'institution judiciaire. La justice, en Corse, a connu des problèmes de moyens et de structure. Pour combler ces lacunes, nous avons créé, à Bastia, un pôle économique et financier. Les effectifs policiers du service régional de police judiciaire et de la section de recherche de gendarmerie sont en forte progression. Pour la première fois, les gendarmes seront chargés de suivre des affaires de délinquance financière.

– Certains magistrats parlent, à mots couverts, d'ingérence du pouvoir exécutif sur le territoire de la justice. Ils dénoncent notamment les abus, selon eux, de la transmission de dossiers par le préfet de région. Qu'en pensez-vous ?

– Il ne faut pas encombrer inutilement la justice. De nombreux problèmes relèvent du contrôle de légalité et donc, de la seule responsabilité du préfet. Certains dysfonctionnements constatés par les services de la préfecture et transmis à la justice n'ont pas de qualification pénale et devront par conséquent être classés sans suite. La chambre régionale des comptes de Corse et le tribunal administratif doivent jouer pleinement leur rôle.

» Dans le dossier du RMI, qui est actuellement en enquête préliminaire, on peut ainsi s'interroger sur les conditions dans lesquelles le trésorier-payeur général et le service de contrôle de légalité ont rempli leur mission. Les investigations devront éclaircir ce point. Les institutions ont pu faillir dans leur devoir de contrôle. Les dysfonctionnements sont généralisés. Il ne faut pas trop demander à la justice en donnant un caractère pénal à tous les faits découverts. Il faut éviter toute confusion institutionnelle et souhaiter que s'instaurent des relations de partenariat étroites entre le préfet et la justice en Corse. Quand les autorités judiciaires, les pouvoir exécutif et législatif ne fonctionnent pas ensemble, cela conduit à l'échec.

– Vous estimez donc que le système dans son ensemble est en cause. Faut-il en déduire que la justice traitera avec clémence les élus, les représentants de l'Etat ou les fonctionnaires qui ont assumé des fonctions en Corse depuis vingt ans ?

– Non, pour l'instant nous examinons tous les faits délictueux dont nous sommes saisis. Les responsabilités seront toutes établies, sans exception, dans la sérénité, qu'il s'agisse de membres du corps préfectoral ou de responsables ministériels. Pendant de longues années, je pense que les atermoiements des pouvoirs publics ont eu des conséquences au niveau de toutes les administrations. Il était difficile de travailler, car on ne voulait manifestement pas que la justice s'intéresse de trop près aux dérives constatées sur l'île. Après l'assassinat du préfet Claude Erignac, l'Etat a affiché une nouvelle volonté en ce qui concerne la Corse. La gravité exceptionnelle de cet acte a marqué un point de rupture. L'institution judiciaire dispose désormais de tous les moyens pour mener à bien son action.

> « Les responsabilités seront toutes établies, dans la sérénité »

– Vous sentez-vous en "mission" ?

– J'exerce mon métier comme ailleurs. Je réfute le terme de "mission". Je me refuse à utiliser des procédures d'exception en Corse. Cette île ne doit pas être le lieu d'une application dérogatoire du droit. Je garde en permanence un œil sur le code de procédure pénale. On ne pourra rétablir l'Etat de droit qu'en appliquant nous-mêmes le droit.

– Que pensez-vous de l'enquête du juge Bruguière sur l'assassinat du préfet Erignac, qui a suscité beaucoup d'incompréhension en Corse ?

– Les personnes chargées de cette enquête disposent de moyens très importants. On ne leur pardonnerait pas de négliger quoi que ce soit. La méthode choisie passe par un ratissage systématique. Il faut fermer chaque « porte » de l'enquête. Méfions-nous des tentatives de manipulations provenant de camps qui ont tout intérêt à discréditer les investigations en cours à des fins politiques. Mais il nous faut dans le même temps faire un travail de pédagogie auprès de l'opinion publique. La justice doit expliquer ce qu'elle fait et quelles sont ses difficultés.

– Quelles sont-elles, justement ?

– C'est tout d'abord l'insécurité physique pour le personnel judiciaire. Nous nous heurtons également à une loi du silence particulière. Autant nous parvenons à boucler des enquêtes policières, autant, faute de témoignages, il nous est souvent impossible de mener la procédure judiciaire à son terme. Très récemment, à la suite du meurtre d'un jeune nationaliste, le groupe indépendantiste A Cuncolta a publié un communiqué mettant en garde les *"méprisables délateurs"*.

– Les lenteurs judiciaires ne portent-elles pas atteinte au crédit de l'action de l'Etat ?

– Je ne le pense pas. Le discrédit de l'Etat viendrait plutôt de la tentation de faire des coups spectaculaires et sans lendemain. Il s'agit avant tout d'être en mesure de soutenir un dossier devant un tribunal où s'exerceront librement les droits de la défense. Il existe un décalage important entre le rythme judiciaire et le temps médiatique. »

Propos recueillis par Jacques Follorou

Un rapport s'interroge sur le rôle de la statistique sous Vichy

Commandé par l'Insee, le document tente de dissiper le malaise suscité notamment par la découverte, en novembre 1991, par Serge Klarsfeld du « fichier juif » du régime de Pétain.

La Mission d'analyse historique sur le système statistique de 1940 à 1945 a rendu public, vendredi 4 septembre, le rapport que *lui avait commandé*, en 1992, le directeur général de l'Insee, Jean-Claude Milleron. Les trois auteurs (les historiens Béatrice Touchelay et Jean-Pierre Azéma ainsi que Raymond Lévy-Bruhl inspecteur-général honoraire de l'Insee) de ce document de soixante-trois pages ont tenté de dissiper les malentendus nés notamment de la découverte en 1991, par Serge Klarsfeld, du « fichier juif » de Vichy. Ce document avait montré combien l'essor de la statistique moderne avait été contemporain de la pratique du fichage policier par un régime antisémite. Le rapport étudie notamment l'action de René Carmille, responsable du Service national de la statistique (SNS) de Vichy, ancêtre de l'Insee.

LE RAPPORT de la Mission d'analyse historique sur le système statistique français de 1940 à 1945, rendu public vendredi 4 septembre, sera-t-il de nature à calmer la *« conscience collective d'une communauté de travail »* troublée depuis 1991 par les diverses révélations sur l'utilisation de données chiffrées par le régime de Vichy ? Tel était l'un des objectifs fixé par le directeur général de l'Insee en 1992, Jean-Claude Milleron, aux trois auteurs de ce document de soixante-trois pages grossi de quelques annexes : les historiens Béatrice Touchelay et Jean-Pierre Azéma ainsi que Raymond Lévy-Bruhl inspecteur-général honoraire de l'Insee.

Dissiper *« les malentendus qui pourraient subsister »* en ouvrant précocement les archives pertinentes était d'autant plus urgent que la découverte par Serge Klarsfeld du « fichier juif », dans les locaux du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, en novembre 1991, a souligné à quel point l'essor de la technologie moderne en matière de statistiques, de sondages et de démographie fut, en France, contemporain de la pratique du fichage policier à grande échelle exercée par un régime qui menait une persécution antisémite.

LE NUMÉRO À TREIZE CHIFFRES

La rapport rappelle ainsi que le fameux numéro à treize chiffres – celui que l'on retrouve aujourd'hui sur toutes les cartes de Sécurité sociale – a été le fruit d'une instruction du 11 avril 1941. Cette invention était due au Service de la démographie que dirigeait un ancien polytechnicien du nom de René Carmille (1886-1945). Certes, ce militaire anti-allemand à la forte personnalité, entendait faciliter la mobilisation clandestine de 250 000 réservistes pour une éventuelle « revanche » sur la défaite de juin 1940. Il mourut à Dachau, après être rentré en résistance au sein du réseau Marco-Polo.

Mais René Carmille n'a pas hésité non plus à proposer de lui-même au Commissariat général aux questions juives (CGQJ) l'appui de ses ateliers de mécanographie perfectionnée. Un appui qui permettrait, précise-t-il dans une offre du 18 juin 1941 à Xavier Vallat, alors dirigeant du CGQJ, non seulement de *« réunir tous les renseignements utiles sur les Juifs »* mais encore *« de découvrir ceux d'entre eux qui n'auront pas fait leur déclaration, d'organiser un contrôle de l'état des biens et de leurs transferts éventuels et en définitive d'être éclairé exactement sur le problème juif »*.

Quelques mois plus tôt, Henri Bunle, directeur de la Statistique générale de la France (SGF), que secondait alors le célèbre démographe Alfred Sauvy, avait lui aussi proposé sans état d'âme ses services au CGQJ en matière de recensement. Service de la démographie et SGF finissent par être fondus par Vichy, le 11 octobre 1941, dans un grand Service national de la statistique (SNS) placé sous l'autorité de René Carmille, dont les effectifs atteignent en 1944 les huit mille employés. L'Insee sera, en avril 1946, l'héritier direct du SNS. Avec ses directions régionales et ses ateliers, cet organisme disposait désormais, des moyens de suivre l'évolution collective et individuelle des Français.

RÉPONSES ÉVASIVES

On comprend que l'Insee, titillé par la CNIL, ait eu à cœur de s'assurer de la disparition dans ses fichiers de toute trace de données enregistrées pendant l'occupation *« portant atteinte aux droits fondamentaux des personnes »*. Le suivi des dossiers individuels a été rendu impossible par l'abrogation de la déclaration obligatoire de changement de domicile à la Libération. Pourtant, le « fichier juif » n'avait-il pas révélé l'existence de documents administratifs qui, bien que datant de la période d'occupation, n'en avaient pas moins été maintenu « vivants » après 1945 ? Autre question douloureuse : le matériel recueilli par le SNS avait-il ou non été appliqué à des usages policiers ? En particulier, a-t-il servi au repérage, à l'arrestation, à la déportation des juifs de France ?

Sur le premier point les auteurs du rapport se disent en mesure d'affirmer que toutes les traces des « années noires » sont désormais inutilisables. En revanche, les réponses à la question de l'utilisation policière des statistiques du SNS sont, dans le rapport, plus évasives, voire presque schizophréniques. Dans la conclusion du rapport on précise que le SNS *n'a pas été* un organisme résistant, comme l'ont longtemps soutenu les plaidoyers *post factum* fondés sur d'invérifiables consignes orales de sabotage. Mais on s'empresse d'ajouter que celui-ci *« n'a pas fait pire »* que les autres administrations françaises. Si l'on dit n'avoir pas trouvé de preuve formelle de l'exploitation policière des données, on dit aussi que leur instrumentalisation par les services répressifs de Vichy ne peut être exclue. Le rapport évoque, à plusieurs reprises, le caractère encore lacunaire de la recherche, même s'il renvoie d'ores *et déjà les contre-exemples* à de simples *« dérives »*, à des *« franchissement de la ligne jaune »*.

Simple dérive que le traitement par le SNS des fiches du recensement des juifs de zone non occupée du 2 juin 1941, confié à sa direction régionale de Clermont-Ferrand ? Simple dérive, ou trait de mentalité d'époque, le fait qu'une portion de la France de Vichy d'où les troupes allemandes étaient fort éloignées – l'Algérie de 1941 –, ait été le terreau d'une initiative en matière de statistique où se croisent l'antisémitisme, le racisme colonial et la technologie de pointe ? *Le service de René Carmille* avait décidé en effet d'y modifier pour les juifs et les indigènes, la composante relative au sexe dans le numéro à treize chiffres : 1 et 2 seraient réservés respectivement aux hommes et aux femmes *« citoyens français »*, 3 et 4 aux *« indigènes »*, 5 et 6 aux *« juifs indigènes »*. Ce genre de précisions rendent ce rapport moins rassurant qu'il ne le voudrait peut-être.

Nicolas Weill

La Cour de cassation a rejeté deux pourvois du Front national qui avait poursuivi « Le Monde »

LA COUR de cassation a rejeté, le 16 et le 24 juin, deux pourvois formés par le Front national (FN) contre des arrêts des cours d'appel de Paris et de Versailles qui l'avaient débouté de ces demandes d'insertion de droit de réponse dans *Le Monde*. Le FN avait poursuivi notre quotidien pour avoir refusé de publier ses demandes d'insertion de droit de réponse. Le Front national entendait, d'une *part*, contester l'utilisation du terme *« extrême droite »* pour le qualifier et, d'autre part, répondre à une chronique de notre collaborateur Pierre Georges sur l'agression mortelle commise en marge du défilé du FN, le 1er mai 1995.

L'arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation du 16 juin concerne un pourvoi formé par le Front national contre une décision de la cour d'appel de Paris du 27 mars 1997 qui déboutait Jean-Marie Le Pen de sa plainte contre *Le Monde* pour *« délit de refus d'insertion de droit de réponse »*. Il s'agissait, pour le parti de Jean-Marie Le Pen, de contester l'utilisation, dans nos colonnes, du terme *« extrême droite »* pour qualifier son mouvement, en estimant que cela aboutissait à *« diaboliser »* le FN et à *« l'exclure de la vie politique »*. *Le Monde* avait refusé par deux fois de publier ces droits de réponse.

Le tribunal de Paris puis la cour d'appel avaient donné gain de cause au *Monde* en estimant, dans son arrêt, que le double droit de réponse du FN révèle *« l'intention, sous couvert d'exercice de ce droit, d'opérer une ingérence assimilable à une censure (...), procède de la volonté de dissuader la presse de qualifier ce parti politique autrement que d'une façon qui lui agrée* [et] *constitue un abus de droit »*.

La Cour de cassation, en rejetant le pourvoi du FN, le 16 juin, a suivi cette analyse. Elle a estimé qu'*« en l'état de ces énonciations et dès lors que la publication d'une telle réponse, qui constituerait une restriction à l'exercice de la liberté de recevoir ou de communiquer des informations (...), ne peut être exigée sur le fondement de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881, la cour d'appel a justifié sa décision »*.

LE DÉFILÉ DU 1er MAI 1995

La seconde décision de la Cour de cassation, rendue le 24 juin, concerne un pourvoi formé par le Front national contre un arrêt de la cour d'appel de Versailles qui avait estimé *« mal fondée »* sa demande de droit de réponse à une chronique du 12 mai 1995 de notre collaborateur, Pierre Georges. Intitulé « Les squatters du racisme », l'article incriminé était consacré à la mort d'un jeune Marocain, Brahim Bouaraam, qui s'était noyé dans la Seine après avoir été poussé par des skinheads, en marge du défilé du 1er mai 1995 organisé par le FN.

Dans un premier temps, *Le Monde* avait contesté la qualité de droit de réponse du texte du FN, estimant qu'il ne répondait pas à la chronique en cause, mais affirmait, sous la forme d'une tribune libre, que le Front national n'était pas un parti raciste et xénophobe. Notre quotidien avait été cependant contraint, par jugement du tribunal de Nanterre, de publier ce texte, au motif que la chronique de Pierre Georges *« avait pour thème le racisme et pour illustration le Front national »* et qu'elle avait causé *« un préjudice indéniable »* au FN.

Le Monde ayant fait appel de cette décision, la cour d'appel de Versailles lui avait finalement donné raison, estimant que la réponse du FN n'est pas *« adaptée à la mise en cause »*. Les magistrats avaient estimé que *« la mention critique, péjorative ou dévalorisante qui peut être faite* [d'un parti] *dans un article de presse, s'inscrit, lorsqu'elle est de nature politique, dans le cadre d'un tel débat ou d'une telle polémique »* et qu'*« il appartient alors au parti visé d'y répliquer par les moyens d'expression dont il dispose (...), sans imposer au journal concerné un texte (...), dont l'insertion forcée méconnaîtrait la liberté dudit journal »*.

En rejetant, le 24 juin, le pourvoi formé par le FN contre cette décision, la seconde chambre civile de la Cour de cassation a fait sienne cette analyse. Rappelant que *« l'insertion d'une réponse en partie dépourvue de corrélation avec l'article en cause ne peut être exigée sur le fondement de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 »*, la Cour a estimé que l'exposé du FN a *« méconnu la nécessité d'une adaptation de la réponse à la mise en cause, puisqu'il ne s'est pas borné aux explications et protestations qu'aurait pu susciter cette mise en cause »*. En conséquence, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi du FN et l'a condamné à verser au *Monde* la somme de 12 000 francs.

Cécile Prieur

Une information judiciaire devrait être ouverte dans l'affaire de la MNEF

UNE INFORMATION judiciaire ainsi qu'une enquête préliminaire devraient être ouvertes dans les jours prochains par le procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, dans l'affaire de la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Le choix de ces deux procédures a été fait sur la base des éléments qui ont été transmis au parquet de Paris par la Cour des comptes, qui enquête sur la gestion de la MNEF et sur sa politique de diversification dans des sociétés commerciales. Confiée à un juge d'instruction, l'information judiciaire devrait viser les marchés *passés en matière de communication* par la mutuelle. L'enquête préliminaire, elle, viserait à vérifier si la politique de rémunération des représentants de la MNEF dans ses filiales commerciales est susceptible de recevoir une qualification pénale.

DÉPÊCHES

■ **MEURTRE : un quadruple meurtre a** *été* **commis dans un foyer Sonacotra d'Herserange** (Meurthe-et-Moselle), dans la nuit du 6 au 7 septembre. Le meurtrier présumé, qui a pris la fuite, faisait l'objet, lundi 7 septembre, d'un plan de recherches national et international. Il aurait abattu avec une arme à feu son colocataire, l'amie de ce dernier et deux autres personnes.

■ **ÉPISCOPAT : Mgr Louis-Marie Billé**, nouvel archevêque de Lyon et primat des Gaules, a pris ses fonctions, dimanche 6 septembre, lors d'une cérémonie à la primatiale Saint-Jean. Il a été accueilli par Jean-Jack Queyranne, qui assure l'intérim de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, chargé des cultes, et par le maire de Lyon, Raymond Barre.

Des emplois-jeunes à la rescousse de la mémoire

LE DEVOIR DE MÉMOIRE est à la mode. Au point que ce thème, depuis le début de la décennie, *a suscité des contestations parmi les historiens* ; certains se disent inquiets à l'idée que l'obsession grandissante du passé ne finisse par brouiller les voies de l'avenir, et plus inquiets encore de voir le passé tomber en des mains non expertes, voire manipulatrices. Cette fois, l'objet de leurs réserves pourrait venir de haut, puisque la ministre de l'emploi et de la solidarité, *Martine Aubry, est venue assister*, mardi 1er septembre au secrétariat d'Etat aux anciens combattants, à la signature d'un accord-cadre entre l'Etat et l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Cet accord vise à créer dans tous les départements des postes d'« emploi-mémoire ». Pour Mme Aubry, montrer qu'un secrétariat d'Etat aux anciens combattants peut créer des emplois-jeunes alors que, pour d'évidentes raisons biologique et géopolitique, il aurait plutôt vocation à en perdre, revient à prouver que tous *« peuvent le faire »*. Jusqu'à présent, le prototype de l'emploi-jeune était l'*« agent d'ambiance »*, chargé d'alléger l'atmosphère et de renforcer la sécurité dans les lieux publics. Faudra-t-il désormais y associer les figures du collecteur de témoignages, du géographe du « tourisme de la mémoire » ou de l'aspirant archiviste ? Les fonctions assignées aux futurs titulaires, qui devraient être recrutés au 1er janvier 1999, restent aussi floues que les perspectives de « pérennisation » des postes, assurés pour soixante mois. Mais elles placeront souvent les personnes concernées au carrefour où se croisent – et risquent éventuellement de s'opposer – la mémoire et l'histoire.

Comme l'a souligné Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, il s'agit, *« au moment où disparaît le service national »*, de former des professionnels de l'entretien vivant des *« valeurs de la République »*, des *« valeurs des droits de l'homme »* et de la citoyenneté. Leur tâche, à en croire l'accord, sera de *« promouvoir dans chaque département le potentiel culturel et civique que constitue l'histoire des conflits auxquels la France a participé au cours du XXe* siècle ».

Objectif édifiant et peut-être nécessaire, dès lors qu'il s'agit de la Résistance ou de la réhabilitation du Bleuet de France, cette association créée en 1934 pour les blessés de guerre et baptisée d'après le sobriquet dont les soldats du premier conflit mondial affublaient les jeunes recrues. Mais objectif plus difficile à tenir, dès lors que la mémoire nationale et le passé se chargent d'ambiguïtés qui ne « passent » pas facilement, comme celle de la guerre d'Algérie, pour ne rien dire de Vichy... La solution serait sans doute de ne recruter que des étudiants en histoire au niveau de la licence, en espérant que la fréquentation de l'université creuse la distance critique requise dès lors qu'il est question de périodes délicates. Mais Mme Aubry estime que l'on peut associer au programme des jeunes moins diplômés.

N. W.

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

■ **NICOLAS SKROTZKY**, l'un des créateurs en France du journalisme scientifique, est mort à l'hôpital de Lisieux (Calvados) samedi 5 septembre des suites d'une hémorragie cérébrale. Né le 29 novembre 1918 à Odessa (Ukraine), Nicolas Skrotzky avait, dans les années 50, commencé sa carrière au service des écoutes de l'Agence France-Presse (AFP), où sa connaissance du russe l'avait conduit naturellement. Puis il participe, au sein de l'AFP, à la création d'une rubrique scientifique, avant de rejoindre *Le Parisien libéré* et *France-Soir* où, avec Robert Clarke, il contera la science aux Français. Ecologiste avant l'heure, curieux de tout, auteur de plusieurs ouvrages, ce diplômé d'anthropologie du Musée de l'homme comprend très tôt le pouvoir des nouveaux médias et, après avoir assuré des émissions scientifiques à France-Culture, met le petit écran au service des sciences en animant avec Robert Clarke l'émission « Visa pour l'avenir ». Même dans sa retraite, qu'il partageait entre voile et cheval, Nicolas Skrotzky, qui avait contribué à créer l'Association des journalistes scientifiques de la presse d'information (Ajspi), n'oublie pas ses premières amours : il se préparait à publier un nouveau livre consacré à l'histoire des sciences en Russie, de la chute du tsarisme jusqu'à la fin du communisme.

■ **ALAIN PHILIPPON**, cinéaste, écrivain, enseignant et critique de cinéma, s'est suicidé le 27 août. Il était âgé de cinquante et un ans. Membre du comité de rédaction des *Cahiers du cinéma* de 1981 à 1988, Alain Philippon a été une des signatures importantes de la revue durant sa sortie des « années dogmatiques ». Très sensible, en particulier, aux recherches du cinéma français dans la période ayant suivi le premier élan de la nouvelle vague, et attentif aux apports théoriques des sciences humaines à la reflexion critique, il a publié plusieurs ouvrages traduisant ces inclinations : *Jean Eustache* (Editions de l'étoile/Cahiers du cinéma, 1986), *André Téchiné* (Editions de l'étoile/Cahiers du cinéma, 1988), *A nos amours de Maurice Pialat* (Yellow Now, 1989), *Jacques Doillon, entretiens* (Yellow Now, 1991). Ces livres figurent parmi les ouvrages de référence sur cette période, relativement peu étudiée. Enseignant de cinéma, il a notamment exercé à Paris-VIII et Paris-III. Alain Philippon avait réalisé, en 1985, le court métrage *La Femme sans ombre* et, en 1990, le long métrage *Les Filles du Rhin*.

■ **ROBERT RONFLET**, médecin général inspecteur et ancien directeur central du service de santé des armées, est mort, lundi 31 août, à Paris. Né le 14 février 1918 à Paris, Robert Ronflet, docteur en médecine et spécialiste de médecine légale et du travail, fait une partie de la guerre 1939-1945 dans les Forces françaises de l'intérieur (FFI) en Dordogne. Il occupe ensuite plusieurs postes au service de santé des armées, notamment en Tunisie et en Algérie. Il est maître de conférences à l'ENA entre 1962 et 1967. Après avoir dirigé le service de santé dans les forces françaises en Allemagne, puis dans le corps d'armée à Metz, il sera directeur central du service de santé des armées de 1978 à 1980 avec le grade de médecin général inspecteur. Placé en deuxième section (réserve), il est conseiller-maître en service extraordinaire à la Cour des comptes entre 1981 et 1985. Il était ancien président de la société d'entraide des membres de la Légion d'honneur. Titulaire notamment de la croix de guerre 1939-1945, de la croix du combattant volontaire de la Résistance et de plusieurs décorations étrangères, Robert Ronflet était grand officier de l'ordre du Mérite et commandeur de la Légion d'honneur.

■ **PIERRE BABOLAT**, PDG de l'entreprise lyonnaise du même nom, fait partie des 229 victimes de la catastrophe aérienne du vol Swissair New York-Genève survenue mercredi 2 septembre au large du Canada. Il était âgé de cinquante et un ans. Pierre Babolat représentait la quatrième génération de la famille fondatrice de cette société indépendante, créée en 1875 à Lyon, qui est devenue le leader mondial des cordages naturels pour les raquettes de tennis. Depuis son arrivée à la présidence de l'entreprise, en 1985, il n'a cessé d'innover. En 1986, il se lance dans le cordage synthétique, qui supplante peu à peu les boyaux naturels. En 1994, l'entreprise se diversifie en se lançant dans la fabrication, sous son nom, de raquettes de tennis. En juin 1998, c'est avec une raquette Babolat que l'Espagnol Carlos Maya a remporté le tournoi de Roland-Garros. Cela faisait vingt ans qu'aucun joueur n'avait gagné ce tournoi avec une raquette française. Les produits Babolat sont commercialisés à travers cinquante pays par l'intermédiaire de plus de 30 000 points de vente. L'entreprise, qui dispose de deux sites industriels, l'un à Lyon et l'autre à Ploërmel (Morbihan), emploie environ 200 personnes ; elle réalise un chiffre d'affaires de plus de 150 millions de francs.

■ **AKIRA KUROSAWA**, cinéaste japonais, est mort dimanche 6 septembre à son domicile de Tokyo. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans *(lire page 26)*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 3 septembre sont publiés :

● **Défense** : une circulaire relative aux inspections par défiance dans des zones spécifiées, menées en application du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, et du protocole sur l'inspection annexé à ce traité.

● **Accord international** : un décret portant publication du protocole modificatif de l'accord de coopération signé à La Paz le 12 avril 1995 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Bolivie pour l'Institut bolivien de biologie d'altitude, signé à La Paz le 27 mai 1998.

Au *Journal officiel* du vendredi 4 septembre sont publiés :

● **Intérieur** : un décret chargeant le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, de l'intérim du ministère de l'intérieur (*Le Monde* du 5 septembre).

● **Adoption** : un décret relatif à l'agrément des personnes qui souhaitent adopter un pupille de l'Etat ou un enfant étranger.

● **Collectivités locales** : un décret portant répartition de la dotation globale d'équipement des départements pour l'année 1998.

● **Armée** : un décret relatif aux volontaires dans les armées. Il fixe les dispositions générales et les conditions du volontariat dans les armées. Les premiers volontaires, qui seront rémunérés, devraient être recrutés au début du mois d'octobre.

● **Outre-mer** : une ordonnance portant extension et adaptation en Nouvelle-Calédonie du code de la santé publique, pour ce qui concerne les organes, tissus, cellules et produits du corps humain ; une ordonnance portant extension et adaptation aux départements, collectivités territoriales et territoires d'outre-mer de dispositions concernant le droit civil, le droit commercial et certaines activités libérales ; une ordonnance relative au régime des activités financières dans les territoires d'outre-mer et les collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon ; une ordonnance relative à l'adhésion des chambres d'agriculture de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française à l'assemblée permanente des chambres d'agriculture ; une ordonnance portant disposition particulières aux cessions à titre gratuit des terres appartenant au domaine privé de l'Etat en Guyane et modifiant le code de du domaine de l'Etat.

● **Fonction publique** : un décret portant déconcentration en matière de gestion des personnels, des corps de catégorie A relevant du ministère de la jeunesse et des sports.

NOMINATIONS

EMPLOI

Hubert Peurichard a été nommé, mercredi 2 septembre en conseil des ministres, délégué interministériel à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, sur proposition de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Il remplace Hervé Sérieyx, qui occupait ces fonctions depuis février 1997.

[Né le 25 avril 1949 à Brigueil-le-Chantre (Vienne), Hubert Peurichard est titulaire d'un doctorat de 3e cycle en chimie physique et diplômé d'études supérieures sur les méthodes et techniques de formation. Il a été notamment adjoint au délégué régional à la formation professionnelle de Poitou-Charentes (1974-1983), délégué régional à la formation professionnelle de la Réunion (1983-1985), puis du Nord-Pas-de-Calais (1989-1992). De 1985 à 1989, il a été chargé de mission auprès du délégué à la formation professionnelle, responsable des programmes en direction des jeunes. Directeur régional de l'ANPE Nord-Pas-de-Calais de 1992 à 1997, Hubert Peurichard était directeur régional de l'ANPE Ile-de-France depuis septembre 1997.]

DIPLOMATIE

Didier Destremau a été nommé ambassadeur à Malte, en remplacement de Patrick Amiot, par décret publié au *Journal officiel* du 5 septembre.

[Né le 25 novembre 1937 à Brest (Finistère), Didier Destremau est diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'Ecole militaire de Saint-Cyr. Il a été notamment en poste à Aden (1979-1980), à Djeddah (1980-1982), à Riyad (1982-1983), à La Nouvelle-Orléans (1988-1991), à Cracovie (1992-1995), ainsi qu'à l'administration centrale du Quai d'Orsay. Depuis mars 1995, Didier Destremau était ambassadeur au Mozambique.]

PALAIS DE LA DÉCOUVERTE

Jean Audouze a été nommé directeur du palais de la Découverte, en remplacement de Michel Demazure, devenu président de la Cité des sciences (*Le Monde* daté 7-8 juin).

[Né le 13 novembre 1940 à Cahors (Lot-et-Garonne), Jean Audouze est ancien élève de l'Ecole normale supérieure et titulaire d'un doctorat ès sciences physiques et d'un autre d'astrophysique. Attaché de recherche (1966), chargé de recherche (1970), maître de recherche (1975), il est, depuis 1981, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Il a été notamment directeur de l'Institut d'astrophysique de Paris (1978-1989), conseiller technique de François Mitterrand à la présidence de la République (1989-1993), président du conseil d'administration de l'Etablissement public du parc et de la Grande Halle de La Villette (1993-1996). Depuis septembre 1996, Jean Audouze était président du groupe de travail Ethique et énergie auprès de Federico Mayor, directeur général de l'Unesco.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Martin et Violaine BRIENS
ont la joie d'annoncer la naissance de

Clément,

le 19 août 1998, à Paris.

18, rue de Presles,
75015 Paris.

Mariages

Mame Fatou Mbouda
DIALLO
et Jean-Paul BESSET
se sont mariés samedi 5 septembre 1998, à la mairie de Coubisou (Aveyron).

Alessandra SILVESTRI
et
Jean LÉVY

sont heureux de faire part de leur mariage qui a été célébré le 5 septembre 1998, à Fontaine-Guérin (Maine-et-Loire).

Consulat général de France,
Sao Paulo (Brésil).

Mme Pierre LANDRON,
Mme Laurent YEATMAN,
M. et Mme Jérôme YEATMAN
ont la joie de faire part du mariage de leur petite-fille et fille

Clotilde YEATMAN
avec
M. Jean-Claude TRICHOT.

L'échange des consentements sera reçu dans l'intimité par le R.P. Saint-Eve, en l'église Notre-Dame des Airs à Saint-Cloud, le 18 septembre 1998, à 16 heures.

19, résidence Beausoleil,
92210 Saint-Cloud.
32, rue Lamarck,
75018 Paris.

Anniversaires de mariage

– 8 septembre 1973 - 8 septembre 1998.

Vingt-cinq années de passion,

Ghislaine !

On prolonge pour vingt-cinq ans encore ?
Je t'aime.

Gérard.

Décès

– Les familles Adam et Nuret
font part du rappel à Dieu de

Mme Eva ADAM,
née PANICHELLE,

le 3 septembre 1998, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 9 septembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris-16e.

– M. Antonin Becaud,
son grand-père,
François et Marie Jo Becaud,
ses parents,
Kadouma Dermeche,
sa compagne,
Les familles Becaud, Marcoux et Dermeche,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Vincent BECAUD,

survenu le 13 août 1998, à l'âge de trente-cinq ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 17 août 1998.

« Les Chambards »,
Cruzilles-lès-Mépillat,
01290 Pont-de-Veyle.

– Ses enfants,
Petits-enfants et arrière-petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone CRÉMIEU-ALCAN,
née ALFASSA,

survenu le 2 septembre 1998, à Blois, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Son enterrement a eu lieu à Cour-sur-Loire dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Vivier Cidex 549,
41500 Cour-sur-Loire.

– *Ses enfants et petits-enfants*
ont la tristesse de faire part du décès de

Guy de WARGNY,
homme de lettres,

survenu à Antibes, le 24 août, dans sa quatre-vingtième année.

Selon son désir, ses cendres ont été déposées dans le caveau de famille, au cimetière du Montparnasse, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue de l'Orangerie,
78000 Versailles.

– Bernard et Marie-Claire Boucher, née Perrard,
Yves, Luc, Jérôme, Claire-Noëlle Boucher,
Mlle Christine Delacommune,
Mme Jacques Onfray,
Père Sébastien Delacommune,
Sœur Marie-Madeleine Delacommune,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre PERRARD,

le jeudi 3 septembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 8 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, *suivie de l'inhumation au cimetière* du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes.

15, résidence du Parc,
91300 Massy.

– Martine et Jean-Pierre Voloch,
ses enfants,
Les familles Rapp et Voloch,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules RAPP,

survenu le 3 septembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 9 septembre, au cimetière du Vésinet.

30, rue du Poteau,
75018 Paris.

– Christoph Rothmund,
son fils,
Elisabeth Rothmund,
sa fille,
font part du décès, le 26 août 1998, de

Jane ROTHMUND-DHUICQ,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure
de Fontenay-aux-Roses,
agrégée de l'université,
chevalier des Palmes académiques.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Des dons en faveur des enfants malades peuvent être adressés en souvenir d'elle à Votre école chez vous, 29, rue Merlin, 75011 Paris, CCP Paris 10.703.54 J.

– Roger Vaury,
Philippe et Jean-Jacques,
Leurs épouses,
Leurs enfants,
Et les petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Geneviève VAURY,
née CADICQX,

survenu le 3 septembre 1998, à Lorgues (Var).

Cet avis tient *lieu* de faire-part.

199, chemin de la Casserine,
83510 Lorgues.

Remerciements

– Mme Patrick Boulogne-Demange,
Ses enfants,
Et toute la famille,

très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées dans leur douloureuse épreuve, vous expriment leurs sincères remerciements.

27, rue Thiboumery,
75015 Paris.

Anniversaires de décès

– Sa famille,
Ses amis

rappellent le souvenir de

Bernard HIRSCH,
ingénieur des Ponts et Chaussées,

emporté par la maladie le 8 septembre 1988.

Avis de messe

– Le comte Olivier de Romanet de Beaune
fait part, dans la tristesse et l'espérance, du rappel à Dieu de la

**comtesse Olivier
de ROMANET de BEAUNE,**
née Kathleen CHAPMAN.

Elle avait fait don de son corps à la médecine.

Une messe sera célébrée par le Père Antoine de Romanet de Beaune, le jeudi 10 septembre 1998, à 19 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, *Paris-16e*, à son intention et à celle des victimes de la maladie d'Alzheimer.

Ses proches tiennent à exprimer leur gratitude aux équipes de l'hôpital Chardon-Lagache qui l'y ont soignée avec respect et amour.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Hommages

– Paris-6e. Piennes. Tucquegnieux. Bouligny.

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui

Mlle Thérèse DE LUCA,

décédée à Paris, le 5 août 1998, dans sa soixante-dix-septième année, munie des sacrements de l'Eglise. Elle a été inhumée à Piennes, le 26 août, après une cérémonie religieuse au sein de sa famille et de ses amis.

En hommage à cette si chaleureuse personnalité qui avait donné son grand cœur à tous ceux de Saint-Germain-des-Prés, de Buci et du 6e arrondissement, depuis son quartier général du 1, rue des *Saints-Pères, où elle a soutenu* cinquante ans la famille du docteur Poulain, une bénédiction sera célébrée le samedi 12 septembre, à 11 h 30, en la chapelle Saint-Symphorien, à Saint-Germain-des-Prés.

De la part de
M. et Mme Thomas Gula,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Rosette De Luca,
M. et Mme Florent Cesaroni
et leurs enfants,
M. Roger De Luca,
Mlle Marie-Pierre Poulain,
Et toute la parenté.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Communications diverses

– Cette année 5759 pour :

Rosh Hashana et Yom Kippour,

rejoignez une synagogue libérale. Faites de ces jours de repentir un moment de réflexion, de ferveur et de clarté.

Au Mouvement juif libéral de France, hommes et femmes prient ensemble en hébreu et en français. Grâce aux traductions, vous comprendrez et participerez à toutes les prières. Vous saisirez ainsi toute la force et tout le sens de ces fêtes.

Cette année, poussez la porte, inscrivez-vous pour nos offices de la salle de la Mutualité :
– Rosh Hashana (20 et 21 septembre),
– Yom Kippour (29 et 30 septembre).
Mouvement juif libéral de France.
Réservations : 01-44-37-48-48.

– Vous avez écrit dans *Science et Vie* mensuel entre 1988 et 1998. Contactez-nous au plus vite au 01-46-48-47-03.

هكذا من الإهمال

Au large de Biarritz, la mer voit rouge

Une nappe de colorant va s'étendre momentanément sur l'Atlantique, afin d'étudier les mouvements des courants. Objectif : déterminer la provenance des tonnes de détritus ménagers polluant les eaux du golfe de Gascogne

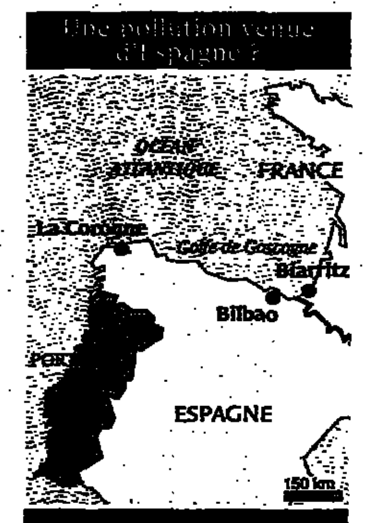
BAYONNE
de notre correspondant

Pour la deuxième fois cet été, *jeudi 10 septembre*, une nappe rouge va s'étaler sur la mer en face de Biarritz : baigneurs, surfeurs, pêcheurs et plaisanciers sont instamment priés de rester à la maison. Il ne s'agit pas de quelque dégazage sauvage mais, tout au contraire, de *« connaître avec précision les mouvements des courants et l'évolution des masses d'eau au large de nos côtes »*, explique la mairie de la ville. Pendant douze heures, ce lâcher de rodamine B, un colorant inoffensif, va aider la commune et le district de Bayonne-Anglet-Biarritz à mieux cerner la manière d'améliorer les eaux de baignade. La cité balnéaire pourrait ainsi décrocher le pavillon bleu, label de qualité envié.

S'il s'agit là, essentiellement, de préparer de nouvelles opérations d'assainissement des eaux usées, voire des eaux fluviales, Biarritz n'en aura pas pour autant fini avec la pollution de la mer. Comme le reste de la côte basque, la station voit arriver certains jours, avec les vagues, bouteilles en plastique, bidons d'huile, gobelets, sacs-poubelles. Probablement sans risque bactériologique, cette présence ne rend guère agréable la baignade. Déjà, durant l'été 1997, une véritable nappe de tels détritus ménagers flottait entre deux eaux à l'horizon et, chaque jour, plusieurs tonnes de ces bidons indestructibles devaient être ramassés sur la plage.

« Des bateaux, on repérait des nappes, au large, expliquait alors Didier Borotra, maire (UDF-FD) de Biarritz. *L'une d'entre elles a un kilomètre carré, sur un mètre d'épaisseur. J'ai donc demandé au préfet de réunir les maires et les services concernés. Je sais qu'on ne réglera pas cette question en quelques jours, mais cette situation est proprement inacceptable. En effet, on est encore loin d'avoir totalement éclairci l'origine de ces "visiteurs". »*

Différents laboratoires y sont allés d'études et d'essais de traçabilité, mais, à ce phénomène déjà ancien, la côte basque a traditionnellement donné une provenance : l'Espagne et ses décharges, tant les restes d'étiquettes et d'inscriptions sont explicites. Et de pointer, ces derniers mois, tout particulièrement La Corogne : à quelques kilomètres de ce port au nord de la Galice, une partie des ordures stockées à l'air libre sont tombées dans la mer, le 10 septembre 1996, un « cadeau » alors chiffré à 100 000 tonnes. Porté par le courant du Portugal le long de la côte cantabrique espagnole, poussé par des vents d'ouest et mélangé à des bois morts flottants, le tout a abouti depuis, en plus ou moins grande quantité selon les saisons et les marées, dans le cul-de-sac qu'est le golfe de Gascogne, et donc sur les plages des Landes et du Pays basque.



En fait, selon les techniciens de l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer (Ifremer), il se pourrait également qu'en haute mer stagne en permanence, entre deux eaux, une masse de détritus qui se disloque au gré des circonstances, et dont certains éléments proviendraient aussi des côtes françaises, voire des navires. Le fonds de cohésion européen mis en place par l'Union européenne aide financièrement la Péninsule ibérique à mieux protéger son environnement, et donc celui de ses voisins, mais la mise aux normes sera longue. Pour l'heure, l'*Association des maires du littoral* basque a affrété, en juillet et août, une barge, *Ur Garbi* (eau propre), pour ramasser les déchets au large de Saint-Jean-de-Luz ou d'Hendaye. De son côté, la Surfrider Fondation, présente à Biarritz, a décidé de faire souche à Bilbao pour expliquer, là aussi, que la mer n'est pas une poubelle, quitte à mettre la main à la pâte comme elle le fait déjà du côté français de la frontière. Saint-Sébastien a d'ailleurs collecté cet été, dans sa

Le 10 septembre 1996, à La Corogne (Espagne), 100 000 tonnes d'ordures stockées à l'air libre tombent à la mer

baie, entre 5 et 44 tonnes de détritus selon les jours. Sur le fond, la ministre française de l'environnement, Dominique Voynet, s'est engagée à traiter le dossier avec son homologue espagnole, Isabel Tocino. Mais comme les législations sont très loin d'être similaires, la mer n'a sans doute pas fini d'en voir de toutes les couleurs.

Michel Garicoïx

DÉPÊCHES

■ **ORLY : les Verts d'Ile-de-France demandent au conseil régional d'intervenir** dans le débat sur l'avenir de l'aéroport d'Orly. Estimant *« choquant (...) qu'à aucun moment, le ministère des transports n'ait songé à demander l'avis de la première des collectivités territoriales »*, Michel Vampouille, vice-président (Verts) de la commission transports du conseil régional d'Ile-de-France, vient de proposer à Jean-Paul Huchon, président de la région, d'organiser avant le 24 septembre, date du prochain conseil d'administration d'Aéroports de Paris (ADP), une audition des différents partenaires touchés par le transfert d'activités et d'emplois d'Orly vers Roissy.

■ **PARCS NATURELS : le parc naturel régional du Limousin-Périgord**, créé par décret le 10 mars (*Le Monde* du 27 mars), a été officiellement inauguré, dimanche 6 septembre, à Bussières-Galant (Haute-Vienne).

■ **HAUTES-ALPES : 150 à 200 éleveurs** ont manifesté, vendredi 4 septembre, dans les rues de Gap, accompagnés de 300 moutons, pour protester contre *« l'inertie des pouvoirs publics »* face au *« retour du loup »* dans les Hautes-Alpes. *Les éleveurs ont été reçus à la Direction* départementale de l'agriculture et à la préfecture. Des attaques de troupeaux ont eu lieu cet été en Savoie et en Isère, mais les experts n'ont pas encore pu déterminer si elles étaient le fait de chiens errants, de lynx ou de loups.

Un dimanche à Paris, de la Seine revisitée aux vieux « coucous » des Champs-Elysées

VERS MIDI, dimanche 6 septembre, dans les eaux sombres du port de Bercy, un homme tombe, qui vient d'enjamber le parapet du pont en surplomb. *« Suicide ? »*, s'effraient les passants. Cinq policiers de la brigade fluviale, qui tient ses quartiers ici même, se précipitent en canot au secours de l'inconnu. En quelques instants, le malheureux est arraché des flots. *« Ouf ! »*... La victime et les sauveteurs sourient aux photographes. Ils sont *« fiers de l'exercice »* – puisque c'en est un – réussi sous les yeux de Jean Tiberi, le maire (RPR) de Paris. Ce dernier et sa suite découvrent, avec le public encore parsemé à cette heure, les animations de la première Fête de la Seine, organisée durant tout ce week-end *« sur l'eau, sous l'eau et sur les berges »*.

REPORTAGE

Sept ventilateurs géants posés sur une digue tournent fougueusement

A Bercy, des enfants, mais aussi leurs aînés s'initient à un circuit en canoë-kayak sous la vigilance de la Fédération d'Ile-de-France, qui oriente ces néophytes enthousiastes vers des clubs de la région pour des lendemains sur l'eau. *Mais déjà*, les regards se portent vers des vedettes de la voile venus honorer la fête. Le navigateur Michel Desjoyeaux, récent vainqueur de la Solitaire du *Figaro*, Thomas Coville, équipier d'Olivier de Kersauson sur le record du Tour du monde, et d'autres se préparent à participer aux régates.

De jeunes fans se lancent sans plus tarder dans la course. Trois épreuves se succèdent, pour les catamarans, les dériveurs et les planches à voile. Le trajet, deux aller-et-retour entre deux bouées orange, est symbolique. *Mais tout* y est... même le vent. Sept ventilateurs géants posés sur une digue tournent fougueusement. On en frissonnerait presque, malgré le soleil généreux. Dominique, membre du club de voile de Saint-Quentin-en-Yvelines, encourage du bord son coéquipier : *« Inutile de noter le numéro gagnant, on est là pour le fun. C'est beau la Seine, quand elle n'est pas un désert. »* Comme pour des retrouvailles, Michel Desjoyeaux promène un regard heureux sur tous ces passionnés de la voile qui l'interpellent avec chaleur.

Bientôt, des familles entières en rollers, des gamins à vélos jaunes prêtés par la Mairie (un millier de bicyclettes ont été mises à disposition), des piétons innombrables débouchent sur le port de Bercy, impatients d'admirer ces régates. La Seine, et ses 12,3 kilomètres de promenade sur berge, a su attirer dimanche Parisiens et touristes. La veille, la fête était languissante, menacée par les averses, souffrant du manque d'information. Même le feu d'artifice n'avait pas séduit. *Mais aujourd'hui, à deux pas de* l'Hôtel de Ville, on fait la queue pour prendre le Batobus qui promène gratis. Il faut attendre une bonne heure pour voguer jusqu'à la tour Eiffel, où se tient une brocante.

RÊVES AÉRIENS

Sur la passerelle de l'île Saint-Louis, la foule est massée autour des bateleurs, *qui n'en reviennent* pas d'un tel succès. Les bateaux-croisières défilent sous les arches, bondés : la Mairie a offert vingt mille places, qui se sont arrachées la veille. Quai de la Tournelle, des peintres exposent leurs œuvres d'art contemporain. Dans le square du Vert-Galant, on se trémousse sur des musiques de La Nouvelle-Orléans, alors qu'au port de Suffren on chante les airs du vieux Paris, accompagné par les Engoulevents.

Ainsi les habitants redécouvrent leur Seine. Le maire de Paris peut poursuivre son projet d'aménagement pour l'an 2000. *« Paris s'est créé sur les berges,* explique-t-il simplement, *ma volonté est aujourd'hui de rétablir des traits d'union forts entre les quartiers de Paris et le fleuve. »* Déjà, se construit la passerelle de Solférino, qui bientôt permettra de passer du Louvre au Musée d'Orsay. Demain, on marchera ainsi du Parc de Bercy à la Bibliothèque nationale de France. Flâneries sur le fleuve et rêve piétonnier sur les quais : la première Fête de la Seine libère l'espace des Parisiens.

Ce même dimanche, en bas des Champs-Elysées, en direction de la *Concorde*, d'autres flâneurs rêvaient d'autres espaces, plus aériens... D'énormes hélicoptères militaires, un Jaguar rescapé de la guerre du Golfe, de légers biplaces comme on n'en fait plus trônaient, telles des sculptures, faisant s'extasier les nostalgiques des premiers temps de l'aviation. Posé comme une libellule, l'avion de Blériot, datant de 1906, avec son hélice de *bois précieux* et sa frêle carlingue émerveillait les passants. Des équipes poursuivaient la mise en place de cette exposition célébrant le centenaire de l'Aéro-Club de France qui s'ouvrira le 10 septembre.

Danielle Rouard

هكذا من الإصل

Les naufragés de Melilla



Pour des centaines de réfugiés, principalement algériens, l'enclave espagnole de Melilla, sur la côte marocaine, symbolise la porte de l'Europe. Mais les séjours au camp de la Granja finissent souvent par un renvoi au pays d'origine

SANS doute a-t-il secrètement tressailli, quand il a vu, par la fenêtre de l'autocar, l'immense panneau publicitaire représentant le « Ferrimaroc » de Nador, avec ses hautes cheminées blanches, voguant paisiblement vers Malaga ou Almeria, au sud de l'Espagne. Encore une heure ou deux et, lui aussi, serait à bon port. Sauvé ou presque. Il venait de sauter une frontière, passant clandestinement de Maghnia (Algérie) à Oujda (Maroc). Restait à franchir la deuxième ligne rouge, gagner la zone franche de Melilla, ce grain d'Espagne miraculeux, posé sur la côte marocaine, à l'instar de Ceuta, nichée plus à l'ouest, à l'entrée du détroit de Gibraltar. Pas question de traîner en route : *« Ceux qui se font pincer au Maroc, on les renvoie automatique. »*

Par la vitre, la campagne défilait, monotone. Quelques oliviers grisonnants, de vieux sacs en plastique flottant dans la poussière, une haie d'aloès sabrant l'air immobile : rien de très différent des paysages du nord de l'Algérie et de son Oranie natale. Ce jour-là, un jour de mars 1998, Mahmoud, vingt-six ans, a dû prier très fort, plus fort que d'habitude. *« C'était la première fois que je quittais le pays »*, explique cet ancien étudiant, licencié en sciences islamiques, au regard brun et doux. Le premier tronçon du trajet, de Tlemcen à Oujda, via Maghnia, lui a coûté 3 000 dinars (environ 300 francs français). *« J'ai donné l'argent à un Algérien rencontré à Tlemcen. Mais c'est un Marocain qui m'a fait passer la frontière, près d'Oujda, au poste d'Akid Lotfi. Une heure de marche et c'était fait »*, dit-il. Les réseaux de passeurs, petites mafias transnationales, solidement parrainées, empruntent les circuits de la contrebande – vieille tradition de la région. D'Oran à Oujda, il n'y a que 200 kilomètres. Et moins de 150 kilomètres de (bonne) route séparent Oujda et Melilla. *« On n'a pas besoin de chercher, ce sont les types eux-mêmes qui repèrent les "clients". Ils font le guet dans les gares routières. Au coup d'œil, ils devinent l'argent que tu as en poche et combien ils peuvent t'extorquer. Ils sont rodés, c'est des professionnels »*, souligne Mahmoud, vaguement admiratif.

Arrivé à l'entrée de Melilla, au poste de Beni Anzar, les choses se sont passées plus simplement encore. La location de la *« carte marocaine »* (ayant accès à la zone franche, les Marocains franchissent la douane librement, sur simple présentation d'une fiche d'identité) lui a été négociée à 200 francs français. *« Les passeurs ont, sur eux, toute une série de papiers marocains, volés ou trafiqués, avec des photos en tous genres : des moustachus, des gros, des maigres... On en a trouvé une qui me ressemblait*, poursuit Mahmoud, *et on est repartis ensemble, passer la douane à pied. Le policier espagnol a regardé la photo, il a dit « Passe ! ». C'était fini. Un peu plus loin, le Marocain a récupéré sa carte, je ne l'ai plus revu. »* Mahmoud fonce aussitôt jus-

هكذا من الإصل



PHOTOGRAPHIES : SEBASTIAO SALGADO (Amazonas / Contact Press images)

1. Ceuta, septembre 1997 : à la différence des Africains noirs, qui bénéficient de l'aide de la Croix-Rouge et de la solidarité de la population locale, les Algériens sont victimes d'une discrimination sévère.
2. Détroit de Gibraltar, septembre 1997 : un bateau tous feux éteints tentant de passer le détroit de Gibraltar, avec, à son bord, 33 clandestins en provenance du Maroc, est repéré par une patrouille de la Guardia civil.
3. Tarifa, juillet 1995 : surveillance des côtes au petit matin par la Guardia civil. Beaucoup de petites embarcations échappent aux détections radars et y débarquent leurs passagers clandestins.
4. Malaga, septembre 1997 : la prison de Los Capuchinos, créée en 1991 dans un ancien bâtiment militaire, abrite 62 hommes et 12 femmes étrangers en voie d'expulsion. Les immigrés clandestins arrêtés dans le détroit de Gibraltar sont expulsés immédiatement, tandis que ceux qui sont arrêtés sur le territoire encourent des peines aggravées.
5. Région d'Almeria, septembre 1997 : une grande partie des produits agricoles importés en Europe viennent de cette région, où la main-d'œuvre est majoritairement originaire du Maghreb ou d'Afrique noire.



qu'au commissariat, déposer sa demande d'asile : pendant un mois, il sera impossible de le renvoyer en Algérie.

Assis sur une table, une guitare sèche sur les genoux, Mahmoud ânonne une chanson andalouse, frappant les cordes en cadence. Ils sont cinq ou six à faire comme lui, autour de la prof de guitare. Chaque matin, l'immense hangar aux allures de serre à légumes qui fait office de réfectoire pour les quelque deux cents « pensionnaires » du centre de rétention de Melilla se transforme en volière. Tandis que les uns s'escriment sur leur guitare, les autres répètent, à voix haute, leur leçon d'espagnol. Noyés dans ce charivari, les bénévoles de la congrégation Maria Immaculada exultent. Pendant un mois, l'été, ces jeunes Espagnols passent deux ou trois heures, chaque matin, avec les demandeurs d'asile du *campo* de Melilla. Certes, ils ne parlent ni le français ni l'anglais, ce qui limite les échanges. Mais ils sont les seuls ou presque, en dehors des volontaires de la Croix-Rouge, à s'occuper de ces pèlerins indésirables, arrivés d'Algérie et, pour certains, du lointain Nigeria. *« De toute façon, on s'ennuie tellement ! »*, lâche Ahmed l'Oranais, ancien patron de bar, en terminant de peindre un coquillage : un voilier, au soleil couchant, quitte un rivage bordé de palmiers. Ahmed soupire. Il est là depuis presque cinq mois. Au fil des jours, le désir de départ s'aiguise, lancinant, obsédant. Avant que les autorités espagnoles ne décident de leur sort, les réfugiés peuvent attendre plusieurs mois, parfois plus d'un an.

POURQUOI sont-ils partis ? Beaucoup, parmi les Algériens, racontent la même histoire, évoquant les pressions croisées des autorités et des maquisards islamistes. Les premières leur demandent de faire (ou refaire) leurs deux années de service militaire ; les seconds les incitent à *« monter au djebel »*, sous peine de représailles. *« Si je rentre, ce sera grave. J'ai désobéi à tout le monde »*, dit Mourad. Assis à l'écart, en jogging crasseux et tee-shirt trop large, le jeune homme baisse la tête. Il se passe le doigt sous la gorge, un coup sec, pour expliquer ce qui l'attend. Quand il a quitté ses parents, au printemps, fuyant son hameau de la région de Chlef – une des plus « chaudes » d'Algérie –, il venait de fêter ses vingt ans. Il en avait tout juste douze quand la première coiffeuse de la ville a été égorgée. Depuis cette date, Mourad n'a plus mis les pieds à l'école. Et, de sa vie, il n'est allé au cinéma : le seul qui existait, à Chlef, a dû fermer ses portes – en même temps que les cafés et les hammams, considérés comme lieux impies par les fous d'Allah.

« Une nuit, se souvient Mourad, *les "terros" sont venus chez nous pour chercher à manger. Mon père leur a donné, il n'avait pas le choix. Heureusement, c'était des types qui traversaient le pays : on ne les a plus revus. »* Ses parents ont-ils prévenu les autorités de l'incident, ont-ils demandé de l'aide ? Mourad roule des yeux étonnés. *« La police municipale se trouve à deux ou trois kilomètres, mais elle est là pour garder l'usine de ciment »*, explique-t-il, hésitant, comme s'il n'était pas sûr d'avoir compris la question.

Mahmoud, lui, n'a pas de problèmes avec l'armée. *« Les gens comme moi, ils n'en veulent pas, ils pensent qu'on peut être dangereux »*, lâche-t-il de sa voix douce. Son père, ancien syndicaliste islamiste, a été plusieurs fois arrêté par les forces de l'ordre. Après un séjour de quatre mois, en 1992, au camp de prisonniers de Reggane, dans le Sud saharien, il a été de nouveau embarqué, en novembre 1993, par *« des agents de la Sécurité militaire »* de la région d'Oran, et relâché dix jours plus tard. *« J'ai vu les traces sur le dos de mon père. C'était bleu,* se souvient Mahmoud. *Malgré son âge, ils l'ont mis nu et ils l'ont frappé à coups de tuyau. »* Mahmoud regarde autour de lui, méfiant. *« En Algérie, je ne pourrais pas parler librement. Là-bas, celui qui dit les choses, il est mort »*, ajoute Mahmoud. Son père, arrêté une nouvelle fois en décembre 1994, n'a jamais reparu. *« Il était dans un bus, sur la route d'Oran,* raconte l'ancien étudiant. *A un barrage de contrôle, les policiers ont fait descendre les passagers et ils ont emmené mon père. Depuis, malgré nos recherches, on n'a plus de nouvelles »*. Devenu *« fils de terroriste »*, Mahmoud a perdu son travail, en septembre 1995. *« Même ma mère, les voisins n'osent pas venir la voir. C'est comme s'ils avaient peur d'attraper une maladie. Nous, les enfants, ils nous regardent comme si on était des maudits »*, soupire-t-il. Il hausse les épaules. *« En Algérie, on ne peut pas vivre »*, résume-t-il.

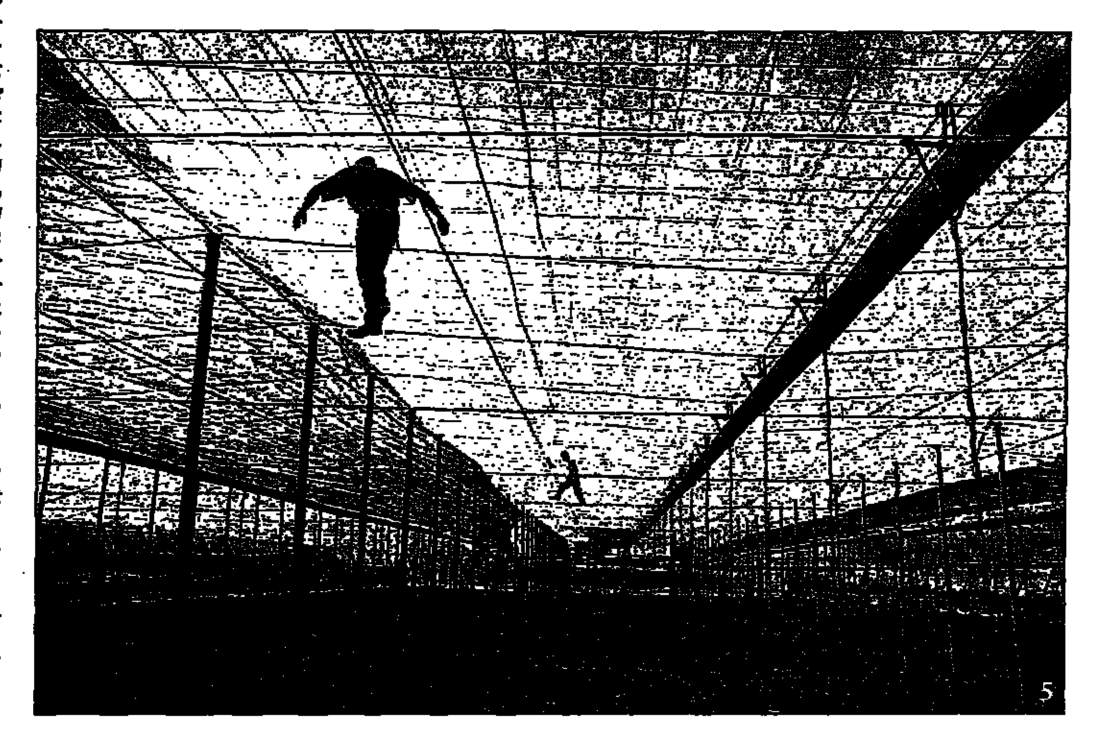
13 h 30, les hommes se placent en file indienne, leur plateau d'aluminium à la main. C'est l'heure du déjeuner. Ils avancent docilement, entre deux palissades métalliques, traînant les pieds sur le gravier, jusqu'aux immenses bassines où tiédit leur popote. L'armée prépare les repas, la Croix-Rouge distribue : telle est la règle, depuis l'ouverture, en février 1998, du centre de rétention de la Granja, un ancien domaine agricole transformé en terrain vague, coincé entre le barrio Real, l'aéroport et une caserne. Avant, il n'y avait rien. Les réfugiés dormaient dehors, dans des carcasses de voiture. Aujourd'hui, un haut grillage entoure le campement, gardé jour et nuit par une petite armada de militaires et de vigiles. *« Ici, c'est Alcatraz, les flics font ce qu'ils veulent ! »*, commente, gouailleur, un natif de Mostaganem.

Un haut grillage entoure le campement, gardé jour et nuit par une petite armada de militaires et de vigiles. « Ici, c'est Alcatraz, les flics font ce qu'ils veulent ! »

APRÈS le premier mois, durant lequel les demandeurs d'asile sont autorisés à circuler en ville, le *campo* se transforme, pour beaucoup, en une véritable prison : ceux qui franchissent le portail sont à la merci d'une interpellation policière, avec, au bout du compte, le risque d'être expulsés *manu militari*. Jetés sur un bateau, à Alicante, les Algériens rapatriés sont directement débarqués à Oran. *« C'est ce qui arrive, tôt ou tard, à l'immense majorité des demandeurs d'asile »*, confirme le président local de l'Association des droits de l'homme, José Alonzo Sanchez. Selon lui, *« une petite dizaine d'Algériens sont raflés, tous les deux ou trois jours, et mis, discrètement, sur le bateau pour Oran »*. Les plus vieux des « pensionnaires » de la Granja assurent que *« 120 à 150 »* jeunes Algériens auraient ainsi été rapatriés, sur ordre de la police espagnole, *« entre le début avril et la fin mai »*. Avec l'accueil chaleureux qu'on devine... *« L'Algérie n'est pas officiellement en guerre »*, argue Fadela Mohatar, journaliste au quotidien local *Melilla Hoy*. A titre personnel, la jeune femme se dit pourtant *« choquée »* de ces méthodes, regrettant l'*« indifférence »* de l'opinion publique et dénonçant l'*« absence de cohésion »* des pays de l'Union européenne face au drame algérien.

Tee-shirt rose et jupe rouge, ses cheveux blonds serrés sous un bandeau, Fatima a préféré – comme tous les réfugiés de Melilla – donner un autre prénom que le sien. *« Tant qu'on n'a pas les papiers... »*, s'excuse-t-elle. Son mari, un costaud à grosse moustache, esquisse un sourire géné. Après huit ans passés en France, à travailler *« au noir »* comme ouvrier agricole, Farid a fait le voyage de Melilla pour retrouver Fatima et leurs sept enfants, venus, eux, de leur petit village de l'ouest algérien. Un village pas tout à fait comme les autres, puisque situé dans la région de Relizane. Entre la fin décembre 1997 et les premiers jours de janvier, une série de massacres y ont fait, au total, selon certains journaux algériens, près de six cents morts.

« Au village, ça fait longtemps que l'on bloquait la porte, le soir, avec des barres de fer. Mais, après ces histoires, on ne dormait plus du tout », se rappelle Fatima. La police ? *« Elle a plus peur que nous ! »*, s'esclaffe la jeune femme, la voix cassée. L'armée ? *« Il y a une caserne, à deux kilomètres de notre village. Mais elle n'est pas là pour nous protéger »*, assure-t-elle. Ceux qui sont allés voir les gendarmes, pour demander de l'aide, se sont vu remettre, après moult palabres, *« deux ou trois vieux fusils de chasse »*, avec consigne de *« se défendre eux-mêmes »*. C'est en apprenant, par un coup de téléphone de son épouse, la nouvelle des premières hécatombes, que Farid a décidé de tourner la page une bonne fois et d'organiser la fuite des siens vers le Maroc et Melilla.



Comme une dizaine d'autres familles prises en charge par la Croix-Rouge, Fatima et Farid ont été provisoirement installés, avec leurs sept enfants, dans une des deux pensions situées dans le vieux Melilla, près du marché couvert. Sont venues s'y ajouter, fin juillet, trois jeunes filles nigérianes, aux gestes brusques, au regard dur. L'une d'elles a mis *« plus de dix-huit mois »* pour faire le voyage de Lagos. Elle n'en dira pas plus. Quel cauchemar a-t-elle enduré ? Les deux autres refusent d'ouvrir la bouche.

« Les négros ont plus de chance que nous d'être acceptés en Espagne », crache méchamment Kamel, l'un des piliers de la Granja. *« Entre chrétiens et musulmans, il y a des différences de traitement »*, insiste-t-il. Depuis le mini-scandale qu'avait provoqué, pendant l'été 1996, ce que la presse espagnole a appelé l'*« Opération Melilla »* – l'expulsion brutale d'une centaine de clandestins africains, tous renvoyés, sans distinction, vers la Guinée-Bissau –, le gouvernement espagnol est *« devenu plus prudent avec les Africains »*, reconnaît Fadela Mohatar, leur renvoi étant jugé trop coûteux, financièrement et médiatiquement. Mais il est vrai aussi, ajoute la journaliste, que, depuis cette époque, la situation *« s'est normalisée »*. Le flot des réfugiés, gros de quelque 1 300 personnes à la fin 1997, s'est drastiquement réduit ; 800 Africains, pris en charge par des ONG, auraient été accueillis en Espagne. Le sort des Algériens est plus incertain : alors que les familles finissent généralement par être acceptées, l'immense majorité des hommes seuls ont, semble-t-il, été renvoyés à Oran. Aujourd'hui, Melilla et ses 65 000 habitants accueillent officiellement moins de 250 clandestins. *« La frontière est mieux contrôlée, elle le sera de plus en plus »*, estime la journaliste de *Melilla Hoy*, qui juge, comme nombre de ses compatriotes, qu'il faut *« tenter de garder stable le chiffre actuel des immigrants »*. Une double haie de barbelés, suffisamment large pour laisser le passage aux jeeps de l'armée et aux patrouilles de la Gardia civil, a commencé à être érigée autour de Melilla. D'ici au début de 1999, les douze kilomètres de frontières devraient être bouclés.

Catherine Simon

Qui a peur du PACS ?

par Dominique Fernandez

« *NOUS ne sommes pas homophobes, mais...* » Mais quoi ? Bien que le pacte civil de solidarité ne concerne pas seulement les homosexuels, mais tous les couples non mariés, il est clair que les quatorze mille deux cent treize signatures de maires réunies par Michel Pinton, les dizaines de milliers de lettres de protestation qui affluent à l'Hôtel Matignon, l'hostilité de beaucoup de députés – même dans les rangs socialistes, où Catherine Tasca est la seule personnalité importante à défendre publiquement le projet – et la levée de boucliers dans une partie de l'opinion sont dirigées surtout *contre un projet qui donnerait un* début de légitimité au couple homosexuel et donc à l'homosexualité tout entière.

L'homosexuel, en l'an 2000, continue à déranger, à inquiéter, à faire peur. Pourquoi ? Parce qu'il est perçu comme un être libre, affranchi des chaînes *qui entravent* le commun des mortels. Pas de sacrement, pas de contrat, pas de communauté des biens, pas d'enfants : aucun bagage social, le seul lien étant le plaisir réciproque, lien dénouable à tout moment, pacte révocable d'un jour à l'autre.

Léger et gai, l'homosexuel traverse la vie en se jouant : cette image hante l'hétérosexuel chargé de *progéniture et de valises conjugales, « attelé au lourd chariot de la perpétuation de l'espèce »*, selon la mémorable formule de Michel Tournier dans *Les Météores*. *« La haine du chien enchaîné à l'égard du loup libre et solitaire »*, voilà ce qu'éprouve l'homme accablé de responsabilités familiales envers l'insolent qui le défie. Si insolent qu'il a rejeté le vieux mot d'homosexuel, qui puait la pharmacie et reflétait une sorte de condescendance médicale de la part de la société dominante, pour s'appeler tout simplement gai.

Gai ! quel toupet, en cette fin de siècle morose ! Bien sûr, je décris une utopie. *Le gai peut être aussi* triste qu'un autre. Mais, s'il continue à effrayer, à susciter méfiance ou aversion, ce n'est plus, aujourd'hui, pour des motifs religieux. C'est parce qu'il promène, sur le vieux monde écrasé de soucis, le spectre insupportable d'un éternel printemps ludique.

Sous cette apparence séduisante, la réalité est tout autre. Deux *hommes ou deux femmes peuvent* vivre ensemble, sous le même toit, depuis dix ans, n'importe : ils doivent faire une déclaration de revenus séparée et payer donc les impôts plus lourds que payeraient deux célibataires. Ils n'ont droit, en matière d'assurances, de legs, de donations, à aucun des avantages que la société reconnaît aux couples mariés.

Bien pis, si celui qui avait le bail de l'appartement ou la propriété de la maison vient à mourir, l'autre est jeté à la rue du jour au lendemain. Dix ans de vie commune, de joies et de peines partagées (et, par dix ans, j'entends une moyenne : de plus en plus, les couples homosexuels ont une durée aussi longue que les couples hétérosexuels, ceux-là résistant de mieux en mieux au temps, ceux-ci de moins en moins bien), dix ans de bonheurs et de malheurs confondus, ce n'est rien, aux yeux de la loi actuelle, qui empêche ces deux hommes ou ces deux femmes de retirer les bénéfices fiscaux et financiers de leur amour – puisqu'il ne s'agit pas d'autre chose, disons-le crûment.

Une petite vie à deux, une cellule fixe : ceux qui veulent le PACS veulent s'agréger à la maison commune

On a vu des familles qui, ayant jadis rejeté leur enfant coupable du vice « innommable », foncent après *son décès comme des vautours* pour chasser son ami (e) interdit (e) *d'héritage et récupérer un bien que* le mort n'a pu laisser au survivant.

Or, que cherche à instituer le PACS ? Nullement le mariage ni la possibilité d'adopter des enfants. Ceci est une autre question, pour un programme futur. Dans l'état actuel des choses, c'est mentir, en faisant un amalgame entre deux projets différents, que d'attaquer le PACS comme une caricature du mariage. *Le PACS n'a que des objectifs limités*. Il constate le lien unissant deux personnes physiques vivant en commun. Fort mesuré, voire timide (et, pour cela, critiqué *par les gais plus radicaux*), il ne produit des effets qu'au bout de douze mois, deux ans pour la feuille d'impôts, cinq ans pour l'héritage.

En dénonçant ce projet comme une atteinte à la famille, à la société, aux « *valeurs* », à l'Occident (car le spectre du loup fait tout de suite monter le ton), *il me semble que ses* adversaires se contredisent. Car demander le PACS, c'est, de loup, se faire un peu chien. C'est proposer un pacte de paix à la société. C'est dire aux époux légaux, aux pères et mères de famille : non, nous ne sommes pas ces dragueurs impénitents, ces prédateurs en manque, ces fauves affamés qui menacent vos enfants. Voyez, l'esprit de sub*version s'est affaibli en nous*. A rien d'autre nous n'aspirons qu'à une petite vie à deux.

Une petite vie à deux, une cellule fixe : ceux qui veulent le PACS *veulent s'agréger* à la maison commune. Le PACS est le ciment social qui cessera de faire d'eux des parias. Voilà le point important, à mon avis, en dehors des questions métaphysiques sur la nature et le sens de l'homosexualité. Il est évident que deux personnes parta*geant leur vie, leur appartement*, leur budget, se retrouvant le soir chez eux, allant au spectacle ensemble, ensemble passant leurs vacances, il est évident que ces deux personnes sont moins « *dangereuses* » pour l'ordre établi que deux chasseurs solitaires, partant, *chacun pour son compte*, à l'aventure. Il est non moins évident que ces deux personnes, qui contribuent par leur engagement mutuel à la stabilité de l'édifice social, ont droit aux avantages pécuniaires (impôts, assurances, etc.) et moraux (héritage) dont bénéficient les autres piliers du système en place.

Un des arguments des antipacsistes consiste à dire : *« Allons donc ! vos couples sont éphémères. Ils ne résistent pas plus de six mois. »* Vrai et faux. Faux, car, comme je l'ai dit, la durée de ces couples s'allonge, grâce au progrès général de la tolérance et à l'assouplissement des lois. De toute manière, le PACS fixe un minimum de plusieurs mois ou de plusieurs années avant que ses avantages ne deviennent opérants. *(Que diraient les couples hétéro*sexuels, dont beaucoup n'atteignent pas cette durée, s'ils devaient attendre deux ans pour faire une déclaration commune de revenus, cinq ans pour les successions et donations ?)

Vrai, car les conditions histo*riques qui étaient faites aux homo*sexuels et les rejetaient dans la marge ont longtemps contribué, et contribuent encore parfois, dans les villages et les campagnes moins ouvertes au changement des moeurs, à les marginaliser, à fragiliser leur union, à les dissuader de s'afficher ensemble. *Le PACS, justement*, est un essai pour briser ce cercle vicieux et les encourager à bâtir de concert, à renoncer à la traque solitaire, à changer leur printemps ludique en été mûr, leur subversive et inquiétante légèreté en pacte réfléchi.

Dominique Fernandez *est écrivain.*

Ambiguïtés

par le groupe Paroles

CUS, PIC, CUSC, PACS,... les sigles pleuvent. Chaque spécialiste y va de son rapport, donnant ainsi le sentiment au grand public qu'il est exclu de ce débat technique, qui pourtant l'intéresse au premier chef.

Le gouvernement avait promis de légiférer au sujet de la reconnaissance de l'union – hors mariage – entre deux personnes. *Les motifs de* cette promesse ne furent pas clairement exposés : mettre fin à des injustices matérielles subies par les concubins, satisfaire les demandes des homosexuels et leur permettre de se marier, rénover le mariage et l'ensemble de la politique familiale... ?

Légiférer au coeur de tant d'ambiguïtés comporte des risques graves, *car les questions posées ne sont pas* anodines. Un effort de clarification s'impose. Chrétiens, nous souhaitons contribuer au repérage des enjeux et à l'évaluation des modalités proposées pour les atteindre.

Au-delà des options idéologiques et sans énoncer a priori des choix moraux, *il serait préférable de* partir d'une approche anthropologique et de ses exigences pour la construc*tion d'un être humain, l'épanouisse*ment de toute personne et l'équilibre social.

Peut-on, *sans être qualifié* aussitôt de réactionnaire à la solde d'une morale étriquée, rappeler que la famille, dans sa fonction éducatrice, a besoin de reposer sur un choix hétérosexuel s'inscrivant dans une perspective de stabilité ? Peut-on, sans être « laxiste », dénoncer les *pratiques inadmissibles d'exclusion* dont les homosexuels ont souffert et souffrent encore dans la société, tout en refusant d'envisager pour eux un statut de mariage dont la fonction sociale est précise ?

S'agit-il de régler des injustices financières et patrimoniales faites à *des personnes vivant un véritable* projet commun – fiscalité, héritage, gestion du patrimoine, maintien dans le logement, rapprochement professionnel, pension de réversion... ? Des solutions doivent pouvoir être trouvées au cas par cas en édictant de nouveaux règlements. Face à *chaque situation, deman*dons-nous si l'avantage accordé à certains est la contrepartie d'une mission spécifique confiée aux bénéficiaires.

S'agit-il d'institutionnaliser dans la société française une nouvelle modalité de « vivre ensemble », à côté du mariage ? Cette union regrouperait sous un même statut des réalités très différentes allant du concubinage hétérosexuel, au couple homosexuel, en passant par le simple groupe, créant des avantages pour chacun de ses membres.

Il faudrait alors s'interroger sur les répercussions que ce *« mariage à moindre coût »* aurait sur l'ensemble du tissu social. En effet, il est probable que ce nouveau statut détruira peu à peu la proposition du mariage puisque l'expérience montre qu'entre deux statuts sociaux, celui qui impose le moins d'exigences l'emporte toujours.

Les réels besoins actuels de reconstruction d'un tissu social, de stabilité dans l'éducation des enfants, devraient aussi être pris en *compte avant de lancer, sans débat* de fond, un nouveau « contrat ».

S'agit-il d'une visée anti-mariage *et anti-famille, développée au nom* de la liberté et de l'équité ? Nous serons alors en désaccord avec un tel projet. Nous croyons en effet que la fidélité d'affection et de sexualité ont un sens dans la construction sociale tout entière. Il y a là une proposition personnelle et sociale, fac*teur positif d'épanouissement de* chaque partenaire, d'éducation des enfants, de cohésion sociale. S'il est *évident que certains peuvent choisir* un autre modèle, la société ne peut institutionnaliser tous les désirs individuels, sans en mesurer les répercussions sociales globales.

S'agit-il d'une visée anti-mariage et anti-famille, développée au nom de la liberté et de l'équité ? Nous serons alors en désaccord avec un tel projet

S'agit-il enfin de démontrer l'équivalence ou l'absence de différence entre une union homosexuelle et une union hétérosexuelle ? Nous serions en total désaccord sur le seul plan anthropologique. L'homosexualité constitue une *limite objective*, une *difficulté* à vivre pleinement la dimension sexuelle de l'altérité. Quant au plan collectif, une société qui mettrait sur le même plan l'homosexualité et l'hétérosexualité travaillerait à sa propre disparition et pourrait compromettre gravement l'éducation des *enfants*. Mettre sur le même plan les deux conduites, c'est reconnaître le choix de l'individu comme un absolu qui n'est soumis à aucune norme objective morale et sociale.

L'Etat, partagé entre la nécessité de tenir compte de l'évolution des moeurs et le devoir de sauvegarder l'héritage éthique, se doit de tenir compte de ce qu'impose le « vivre ensemble » d'une société. Son rôle ne se limite nullement à assurer une égalité de *droit* entre les individus. Il a le devoir de soutenir les institutions qui contribuent à la construction du lien social, à commencer par la famille.

Le groupe Paroles *est constitué de seize personnalités catholiques de générations, de sensibilités et d'expériences différentes.*

هكذا من الأصل

Marie-José Mondzain, philosophe spécialisée dans la pensée des images

« L'abondance de l'information ne doit jamais se substituer à la liberté du jugement »

Quand Aristote et la querelle des icônes aident à mieux comprendre les enjeux de la violence à la télévision

« D'où vient votre approche de l'image ?

– J'ai travaillé sur la crise de l'iconoclasme à Byzance en l'envisageant non seulement comme une crise théologique *mais comme* une crise politique. Le débat sur les images saintes permet de comprendre que toute institution a besoin d'image, d'une pensée et d'une gestion de l'image, *c'est-à-dire* d'une figuration de l'invisible. Non seulement il n'y a pas d'institution sans images, mais l'image est, en Occident, la matrice institutionnelle. Construire un *monde*, c'est définir un système de représentation collectif.

– On dit couramment que nous vivons aujourd'hui la civilisation de l'image. *Qu'en pensez-vous ?*

– Toutes les civilisations sont des civilisations de l'image. L'humanisation passe par le rapport à l'image, qui est le mode sur lequel nous *nous libérons* de ce qui reste sans image : la transcendance – le « surhumain » – et la mort – l'« infrahumain ». L'image incarne notre désir de liberté, face à l'invisibilité de ce qui nous écrase et à l'insoutenable de ce qui nous menace. Notre époque n'est donc pas caractérisée par « trop d'image », mais par l'inflation du visible. Ce visible omniprésent prend le regard en otage et suspend l'exercice de la pensée, *c'est-à-dire de la liberté*. Là se *situe* la crise : l'image ne peut devenir un objet critique qu'à partir du moment où la parole s'exerce. L'invisible qui hante l'image, c'est la parole. L'image incarne de la parole, l'image est « enceinte » de la langue. Elle est le contraire des imageries, qui coupent la parole.

– Est-ce vraiment un phénomène récent ?

– Non mais les systèmes symbo*liques sont plus en danger* aujourd'hui parce que le capitalisme libéral est doué d'une force de reproduction quasi autonome. Le monde de la production, c'est-à-dire des techniques et du marché, a montré que, pour la première fois dans l'histoire humaine, l'hypothèse d'un arrêt de la pensée est possible, que l'absence du symbolique n'entraînerait pas forcément un arrêt de la vie. La productivité *continue* d'augmenter *sans que* la pensée ait une responsabilité croissante dans cette évolution.

– Les discours sur l'effet des images se réfèrent constamment à un terme *emprunté à la philosophie* d'Aristote, la *catharsis*. Que signifie exactement ce mot ?

– Il signifie « purification », et aussi « clarification » : le phénomène par lequel un objet est traversé par de la lumière (celle du soleil ou celle de l'esprit) et devient ainsi intelligible. C'est-à-dire l'effet même de la symbolisation. Aristote utilise *catharsis* à propos de *pathos*, la passion. Si la passion a besoin d'un *effet clarificateur, c'est qu'il* y a des ténèbres. *Pathos* ne signifie pas « sentiment » ou « sentimentalité », mais désigne l'état dans lequel se trouve tout être vivant en tant qu'il est éprouvé par *la vie. L'expérience* de la vie est ténébreuse, elle appelle un éclaircissement (*catharsis*), l'acte symbolique qu'Aristote identifie principalement dans l'écriture de la tragédie.

» Toute la pensée grecque demande : " Que faisons-nous qui nous fait homme ? ". Réponse : on tire au clair. Et que fait-on quand on tire au clair ? On maîtrise, on prévoit et on communique. Or on ne communique pas dans les ténèbres, où chacun se tient en tant qu'individu, mais en partageant ce qu'on a en commun : les symboles et d'abord la langue. L'art de la tragédie consiste à tirer des ténèbres l'affect individuel pour le mener dans la lumière du partage de la langue, que permet le récit écrit ou conté et, de plus, dans celle du partage de l'espace civique, qui est le théâtre. *Le théâtre* signifie : le lieu de la parole et du regard communs.

– On est loin du sens habituel où « catharsis » évoque la possibilité de se nettoyer des passions impures.

– La catharsis n'a rien à voir avec la purgation, ce n'est pas plus un médicament que la passion n'est une maladie. Nous ne sommes ni des constipés ni des purgés, nous sommes des ténébreux qui demandons la liberté.

– Vous ne considérez donc pas que le fait de voir des scènes violentes permet de diminuer les comportements violents, comme *l'affirment ceux qui se réclament* des « vertus cathartiques » des images ?

– Comme Aristote, je considère que le fait de voir est fondamental, mais insuffisant, s'il n'y a pas possibilité de parole pour celui qui voit. Le spectacle *n'a de capacité* libératrice que comme partage d'un espace commun, d'un lieu de prise de parole. Si l'image permet une ouverture libératrice, ce n'est certaine*ment pas dans un face-à-face solitaire* avec elle, mais dans le rapport à la communauté, à une communauté qui partage la parole et la pensée. Dire que le spectacle de la violence libère de la violence est stupide tant qu'on ne prend pas en compte les dispositifs selon lesquels est montrée la violence, et les relations avec les spectateurs que ce spectacle implique. Par lui-même, le spectacle de la violence n'entraîne *ni ne suspend l'exercice de la violence*, tout comme le spectacle de la vertu n'entraîne ni ne suspend l'exercice de la vertu. La seule véritable violence est de suspendre la pensée, fût-ce avec le spectacle de la vertu. Leni Riefenstahl n'a pas eu besoin de montrer de la violence pour induire de la violence.



DESSIN SELÇUK

– De nos jours, l'interrogation sur l'effet des images ne concerne-t-elle que les programmes télévisés ?

– Le fonctionnement de la télévision tend à couper systématiquement le sujet de sa pensée et de sa parole. Le dispositif fait exactement ce qu'Aristote dénonce : il maintient l'affect dans ses ténèbres, empêche de symboliser. Quand on est privé de la possibilité de faire la différence entre ce qu'on voit et ce qu'on est, la seule issue est l'identification massive, c'est-à-dire la ré*gression et la soumission. La télé*vision est une plus grande menace que les formes antérieures de spectacle, pour plusieurs raisons. D'abord elle peut être regardée de façon solitaire, dans l'espace privé. Ensuite, elle fait partie du mobilier culturel de l'espace privé, quand elle fonctionne elle interrompt la communication, le flux d'images crée un suspens de la parole. Enfin, les programmes sont conçus pour *être « sans réplique », pour susciter* une adhésion immédiate, une croyance « sacrée » qui impose le silence.

– Est-ce aussi vrai, et de la même *manière, de* l'information télévisée et de la fiction ?

– Le journal télévisé est plus dangereux, il fait croire à ceux qui le regardent qu'ils voient – une inondation, un massacre en Algérie, une grève – « comme s'ils y étaient ». Tout est transmis sur le mode de la participation à une réalité, en dissimulant qu'il y a des appareils, un montage, un ensemble de contraintes et de choix qui font que, *sur place*, on n'aurait *certainement* pas vu la même chose. C'est ce que j'appelle « l'effet balcon », qui donne à croire qu'on voit le monde de sa fenêtre, tel qu'il est. Il s'agit *d'une stratégie de pouvoir, suggé*rant au citoyen que ce qu'on lui transmet est démocratique, sur le mode : votre faiblesse physique ou sociale vous a empêché d'être là – *au match, au crime, etc.* –, *mais* nous avons les moyens de vous rendre la place souveraine du témoin. Il ne s'agit pas de condamner les réelles possibilités de voir *qu'offrent* les *techniques modernes*, mais de toujours rappeler simultanément que l'abondance de l'information ne peut jamais se substituer à la liberté du jugement. L'exercice de la liberté ne naît *pas d'une* accumulation. Ce n'est pas : plus je vois de choses, plus je comprends, mais, toujours : plus je pense, mieux je comprends.

– Que pensez-vous du *discours* selon lequel il n'y aurait pas de raison de contrôler les images de fiction parce *qu'on* verrait « bien pire au journal télévisé » ?

– *Dire cela s'appuie sur des pré*supposés simplistes, par exemple que voir du sang renverrait forcément à la cruauté, ou que toute image de sang serait comparable à une *autre. Alors que le sang des in*formations et celui de la fiction ne sont pas les mêmes, ils ne sont pas employés pour produire les mêmes effets. Le problème n'est pas que la *télévision ferait croire que la fiction* est réelle mais, au contraire, d'inciter à croire que le réel est toujours réductible à une fiction. Or nous sommes toujours disponibles pour faire *basculer dans* la fiction ce qui ne nous plaît pas, ce qui signifie abdiquer notre identité, notre possibilité d'être libre.

– Quelle peut être alors l'utilité de la signalétique anti-violence ?

– Aucune, c'est un leurre démagogique. Elle se substitue à la parole, et elle évacue la véritable violence ou la véritable pornographie, qui est la pauvreté des images, la misère figurative.

– *Pourquoi* les *illusions* engendrées par le spectacle de la télévision sont-elles redoutables ?

– Pour deux raisons. D'abord parce qu'elle tendent à opérer une dissolution du réel comme nous étant extérieur et résistant à notre volonté ou à nos désirs. Or c'est précisément cette résistance du réel qui suscite la pensée et qui incite les humains à se rassembler. Ensuite parce qu'elles combattent le désir d'image, qui *nous fait éprouver* l'émotion – cette émotion contruite, jamais donnée d'emblée – qu'est le désir de liberté. Alors que les véritables images, au contraire, permettent l'élaboration symbolique qui rend vivable la réalité au lieu de la fuir, et lui donnent un sens.

– Mais la télévision, comme technique et comme processus social, ne fait-elle pas elle aussi partie du réel ?

– Bien sûr. Avec elle, comme avec tous les autres éléments du réel, on peut et on doit exercer sa liberté de penser, même si ce n'est pas ce *qu'elle tend à produire d'elle*-même. Il ne s'agit pas de combattre la télévision, mais le processus d'identification et d'incorporation qu'elle engendre. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Sur tous les fronts de l'image

DOCTEUR en philosophie, directeur de recherche au CNRS, Marie-José Mondzain travaille depuis plus de vingt ans sur les doctrines de *l'image et sur l'ensemble des pro*ductions visuelles : artistiques, religieuses, de propagande politique, etc.

Menant simultanément son travail sur les terrains historiques, théoriques et d'intervention contemporaine (elle participait récemment au séminaire de Lussas sur le thème : « Filmer le Front national »), Marie-José Mondzain, qui a traduit du grec et présenté les *textes de Nicéphore le Patriarche : Discours contre les iconoclastes* (Klincksieck, 1990) met ainsi à disposition d'un large public un ensemble de textes fondateurs sur l'image comme outil politique et religieux, élaborés lors de l'affrontement entre défenseurs et contempteurs de l'image (*tranché en faveur* des premiers par le concile de Nicée de 787). Spécialiste des textes religieux, Marie-José Mondzain a toujours mis cette expertise au service d'une réflexion d'ensemble, dont une première systématisation était présentée dans *Image, icône, économie* (Seuil, 1996), après qu'elle eut résumé les enjeux d'une pensée de l'image dans un bref manifeste, *L'Image naturelle* (Le Nouveau Commerce, 1995).



MARIE-JOSÉ MONDZAIN

Dirigeant un cours de philosophie des images aux Beaux-Arts en 1997-1998 après avoir contribué à l'animation du collège iconique de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), elle a participé à de nombreux travaux concernant les arts plastiques – organisation d'expositions, catalogues, contribution à des ouvrages collectifs – et également publié *Michel Ange, La Chapelle Sixtine* (Citadelle Mazenod, 1991), *Van Gogh ou la peinture comme tauromachie* (L'Épure, 1996), *Les Desseins du dessinateur* (Editions du Cercle d'art).

J.-M. F.

Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI »

« La responsabilité des centristes, c'est de définir la souveraineté politique de l'Europe »

« Les centristes forment-ils un mouvement charnière, aujourd'hui à droite, mais qui pourrait être tenté par la gauche si Lionel Jospin menait une politique acceptable ?

– *Absolument pas ! Etre centriste*, c'est réunir le centre et le centre droit de la vie politique française, que François Bayrou va tenter – et je suis sûr qu'il y arrivera – de redresser. Etre centriste, *aujourd'hui*, pour moi, c'est l'absence de compromis, avec les extrêmes comme sur les valeurs européennes.

» Nous sommes les héritiers des pères fondateurs de l'Europe, cette famille que vous qualifiez de centriste et que je qualifie aussi de démocrate-chrétienne. Si nous n'avions pas défendu et imposé l'Europe, personne n'y aurait cru. Nous l'avons défendue et imposée aux *rieurs, aux pourfendeurs*, aux moqueurs d'hier.

Cette famille doit, aujourd'hui, montrer l'importance de l'Europe politique. Quand j'ai voté "oui" au traité de Maastricht, en 1992, j'ai voté pour une Europe qui sera un jour à vocation fédérale. La responsabilité de notre famille politique, aujourd'hui, c'est de définir la souveraineté politique de l'Europe. Pour cela, nous appelons à écrire, démo*cratiquement*, une Constitution de l'Europe, qui définisse ce qui revient à la fédération, ce qui revient aux Etats, ce qui revient aux régions. Il y a des choses qui doivent rester au *niveau de l'Etat...*

– Par exemple ?

– L'identité culturelle d'un pays, l'assurance-maladie, la protection sociale. A l'inverse, est-il normal *qu'à une heure et demie de Paris en* avion il y ait un homme, Slobodan Milosevic, qui continue le pire des crimes, c'est-à-dire la purification ethnique ? Il a commencé en Bosnie, il y a trois ans ; il continue, *aujourd'hui*, au Kosovo. Trois cent cinquante mille femmes et enfants sont réfugiés et attendent la rigueur de l'hiver dans les Balkans. Est-ce qu'il faut attendre la décision militaire de M. Clinton pour faire quelque chose ? *Est-ce que l'Union européenne* va rester longtemps (...) sans politique de sécurité commune et sans politique de défense ?

– Le chemin pour parvenir à l'Europe politique, est-ce l'Europe des nations ou bien le transfert de la souveraineté à une autorité européenne ?

– C'est la seule question. Si l'on veut une Europe des nations, c'est qu'on se trompe d'époque et de combat. Nous avons besoin de la nation, mais nous avons aussi besoin, sur certains sujets – la défense, la diplomatie, la formation, la technologie, la recherche – d'une Europe politique. Nous avons besoin de transférer certaines souverainetés à la fédération européenne.

» Nous ne voulons pas élargir l'Union européenne à un seul autre pays *tant qu'il n'y aura* pas une réforme profonde des institutions. Et nous demanderons qu'il y ait un texte préalable, additif, additionnel au traité d'Amsterdam pour le voter.

– Allez-vous faire une liste *commune*, pour les élections européennes de juin 1999, avec le RPR, qui était majoritairement hostile, avec Philippe Séguin et Charles Pasqua, au traité de Maastricht ?

– Nous sommes tout à fait d'accord pour faire la liste la plus large possible, mais il faudra qu'on nous écoute, parce que nous avons eu raison les premiers, depuis les années 50, sur l'Europe ; parce qu'on nous a emboîté le pas ensuite ; et parce que l'Europe politique, aujourd'hui, doit suivre l'Europe économique.

– François Fillon et Eric Raoult proposent que M. Séguin conduise cette liste...

– Attendez donc avant de parler des personnes ! Que le RPR présente le président du RPR, c'est normal. *Mais si le RPR ne veut pas défi*nir une souveraineté politique de l'Europe, alors il y aura un problème. M. Séguin avait dit non à Maastricht. Maintenant, il est pour le traité d'Amsterdam. Donc tout le monde évolue...

– En 1992, *deux grandes* formations appelaient à voter « oui » au traité de Maastricht, le PS et l'UDF. Leur choix européen commun pourrait-il les amener, un jour, à gouverner ensemble ?

– Pour faire l'Europe, aujourd'hui, il faut bien sûr avoir des convictions européennes, mais il faut aussi jouer le jeu national de l'Europe. Quand je lis le projet de budget pour 1999 de M. Jospin, j'en conclus que nous sommes les mauvais élèves de l'Europe (...). Ce gouvernement socialo-communiste ne joue pas le jeu de l'Europe. Il est pour, peut-être, quand c'est M. Moscovici qui parle, mais il ne le fait pas, en pratique, puisque l'on voit que les déficits vont augmenter. Sur 55 milliards de francs de recettes nouvelles, on met 35 milliards *de francs dans les dépenses pu*bliques, pendant que tous les autres pays diminuent leurs déficits !

» J'ai été très déçu par le discours du premier ministre à La Rochelle le 30 août. Premièrement, aucune réforme. Fiscalité : rien. Assurance-maladie : rien. *Hôpitaux* : rien. Retraites : rien. Deuxièmement, M. Jospin est repris par les démons socialistes classiques, c'est-à-dire l'augmentation des dépenses publiques. Je sais que cela "passe" bien parce qu'on connaît la version 1 de M. Jospin : l'habileté. Mais la version 2 de M. Jospin, c'est l'autosatisfaction.

» On se retrouve exactement dans la même situation qu'en 1989, où la croissance était là après le gouvernement de Jacques Chirac. M. Rocard était très populaire dans les sondages. Il avait beaucoup dépensé la première année. Et puis, retournement de conjoncture. Qu'est-ce qu'on a fait ? On n'a pas voulu couper les dépenses publiques et l'on a augmenté les déficits. M. Jospin ne coupera pas les dépenses publiques, *vous le verrez. C'est pour*quoi je dis que, la classe socialiste, ce n'est pas la bonne classe européenne. »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Dire toute la vérité

L'accident opératoire dont a été victime Jean-Pierre Chevènement est un drame à la fois privé et public. Ses circonstances sont certes médicales, mais ses conséquences sont politiques. Dans le dispositif gouvernemental de Lionel Jospin, où le premier ministre s'attache à construire son éventuelle majorité présidentielle de demain, M. Chevènement occupe une place à part : ministre de l'intérieur, il est en première ligne sur la fermeté nouvelle affichée en Corse qui *met à mal des intérêts occultes* ; figure du socialisme français depuis plus de trente ans, il se distingue par des positions internationales qui dérangent certains alliés de la France ; personnalité au franc-parler, il est sans doute, avec Claude Allègre, l'un des ministres dont on peut penser qu'il ne *ménagera pas M. Jospin* en cas de désaccord.

Pour toutes ces raisons, les circonstances de l'accident dont il a été victime et l'évolution de son état de santé appellent une totale transparence. Rester dans le vague, s'abriter derrière le secret – médical, militaire ou d'Etat –, c'est le plus sûr moyen de donner prise à la rumeur. Or l'attitude des responsables de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce est loin de répondre à ces exigences, même s'ils se retranchent derrière les volontés de la famille.

Il a fallu attendre près de trente-six heures après le début de l'opération pour qu'un premier communiqué du médecin-chef du Val-de-Grâce soit diffusé, jeudi 3 septembre à 18 h 20. Entre-temps, l'information s'était ébruitée et le premier ministre avait lui-même diffusé un communiqué. Outre ce long délai, les informations diffusées ne répondent pas à toutes les questions qui, inévitablement, se posent. *Dans l'entourage du premier ministre*, on ne cachait pas, *lundi matin – soit cinq jours* après l'opération –, que M. Jospin estimait ne pas avoir *« assez »* d'informations en provenance du Val-de-Grâce.

Il n'y a, officiellement, qu'une seule certitude : M. Chevènement, opéré pour des calculs de la vésicule biliaire qui devait, *normalement*, lui permettre de sortir de l'hôpital dès samedi, a été victime d'un grave accident allergique, suivi d'un long arrêt cardiaque, lors de l'anesthésie. Mais on ne dit rien des procédures suivies pour ce patient particulier, ministre opéré dans un hôpital militaire fréquenté par *les hauts personnages* de la République, où l'on suppose que, plus encore qu'à l'ordinaire, toutes les précautions sont prises pour éviter l'accident. Or, pour l'heure, aucune réponse n'est par exemple apportée à cette question *simple* : quand et comment se sont passées les consultations pré-anesthésiques ?

Certes la médecine n'est pas infaillible. Mais ce commentaire ne peut venir qu'après un exposé complet des faits. Le ministère de la défense, dont dépend le Val-de-Grâce, doit au plus vite faire *en sorte qu'une enquête exhaustive*, la plus indépendante possible, expose les circonstances de ce drame, au nom de son inévitable dimension politique. Ce n'est qu'ensuite qu'il sera peut-être permis de conclure qu'il était inévitable.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, *directeur général* ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Grandes manœuvres en Champagne

BRUITS de moteurs et de chenilles dans la brume, sentinelles qui grelottent, mitrailleuses braquées dans la fraîcheur grise du petit matin, casques et buffleteries blanches de la circulation routière, l'habituel appareil des manœuvres militaires a, une fois de plus, envahi la plaine champenoise. Organisées par le général Gilliot, gouverneur militaire de Metz et commandant la 6e région militaire, ce sont les plus importantes de l'après-guerre.

Mais elles sont loin d'avoir l'ampleur des manœuvres de jadis. Les moyens sont restreints : une décision récente a dégarni les unités en renvoyant dans leurs foyers certaines catégories d'appelés, et un ordre ministériel a enjoint d'éviter toute déprédation dans les cultures. C'est donc sur l'emplacement des camps de Suippes et de Mourmelon que se déroulera le gros des opérations.

Les opérations seront obligatoirement de forme toute classique : l'étroitesse du terrain concédé interdit tout essai de débordement ou d'enveloppement ; le manque de moyens empêche l'emploi classique de l'aviation, de l'artillerie et des chars. Deux divisions seulement participent à la manœuvre.

A 10 heures ce matin, sur la plaine silencieuse que parcourt un vent déjà glacé, les fantassins progressent lentement, salués seulement par les aboiements des chiens. Un grelottis de mitrailleuses fait tout à coup fuir quelques lièvres. Les fantassins s'affalent dans l'herbe humide. Sur une hauteur, le groupe des attachés militaires aux uniformes chatoyants donne à la scène une allure de campagne napoléonienne.

Jean Planchais
(8 septembre 1948.)

Les généraux attardés de Rangoun

LA BIRMANIE s'enlise dans une triste singularité. C'est en Indonésie que Ne Win, l'ancien dictateur birman, a effectué son dernier voyage à l'étranger en septembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-six ans. A l'invitation de Suharto, *ami de trente ans, qu'il avait reçu à Ran*goun en février de l'année précédente. Cet échange de visites n'a pas été fortuit. Aux yeux de Ne Win et des généraux qui lui ont succédé au pouvoir voilà dix ans, l'Indonésie de Suharto offrait un modèle alléchant : un général-président, qui avait obtenu sa cinquième étoile au début de cette année, à l'âge de soixante-seize ans, et une armée responsable à la fois de l'ordre *intérieur et de la défense, ayant droit de* regard sur les directions des trois partis politiques autorisés et représentée au sein du Parlement et de l'Assemblée consultative du peuple. Un exemple à suivre...

L'usure du pouvoir, l'effondrement économique *et de sérieux dérapages* ont disqualifié trente-deux ans d'« ordre nouveau » et paramilitaire indonésien. Suharto a été contraint de démissionner en mai et, plus récemment, l'armée a engagé poursuites ou enquêtes contre les auteurs présumés, dans ses rangs, d'enlèvements, d'assassinats ou de tortures. Même s'il joue un rôle encore déterminant, le pouvoir militaire, en Indonésie, doit s'accommoder des aspirations de la société civile, notamment *de l'élite et de classes* moyennes émergentes dont il est issu et avec lesquelles il exprime, du moins pour *l'instant*, une solidarité.

En Thaïlande, société plus moderne et aux classes moyennes urbaines plus développées, une mutation du même ordre s'était opérée voilà un *quart* de siècle. La répression violente par les militaires de manifestations de 1973 à 1976 n'y avait pas prévenu *l'inévitable. Le pou*voir absolu de l'armée, qui réglait souvent des comptes internes sur la place publique, y avait définitivement vécu.

La dernière tentative de pouvoir militaire, le coup d'Etat de février 1991, s'est terminée en catastrophe : en mai 1992, après avoir tiré sur des manifestants à Bangkok, les militaires ont été sommés par le roi de regagner des casernes dont ils ne sont pas ressortis depuis.

Si le haut commandement en Thaïlande conserve une influence, notamment *sur la po*litique des frontières, il est révélateur que la crise économique asiatique, qui s'est amorcée dans ce pays en juillet 1997, ait eu pour effets politiques non le retour des militaires mais le vote d'une Charte plus démocratique et un changement constitutionnel de gouvernement. *L'armée a joué le jeu, acceptant même* d'importantes coupes dans le budget de la défense. Rien ne dit qu'à l'avenir les militaires, en Indonésie encore plus qu'en Thaïlande, ne seront plus amenés à jouer un rôle politique important, mais ils devront au préalable se trouver des alliés et tenir compte de l'air du temps.

UNE SOCIÉTÉ SANS GARDE-FOUS

Restent donc les *généraux* birmans. *Grâce* à l'aide de la Chine et à quelques achats plus discrets ailleurs, leur armée est nettement mieux équipée aujourd'hui qu'elle ne l'était en 1988 lorsqu'ils ont repris le pouvoir. Ses effectifs ont, en outre, doublé, ce qui permet de quadriller le cœur birman de l'Union tout en tenant *à distance les ethnies armées de la périphérie*. Aucune activité politique n'est tolérée : la police politique d'un régime sans partis y veille.

Le dénuement de la Birmanie la prive de classes moyennes qui ont déjà joué le rôle de tampon en Indonésie et surtout en Thaïlande. Forts *de cette* large marge de manœuvre, les généraux birmans n'ont pourtant rien entrepris qui puisse, un jour, *favoriser l'émergence* de classes moyennes. Face à une société sans garde-fous, ces militaires ont choisi le pouvoir absolu et la répression sans bornes. Le changement ne pourra donc survenir, le cas échéant, que de façon encore plus brutale qu'à Bangkok en 1973-1976 ou à Djakarta en 1998.

Jean-Claude Pomonti

Politiquement correct *par Sajtinac*

Notre problème ? Tokyo, pas Moscou

Suite de la première page

De la sorte, les échanges marchands vers le monde extérieur se sont finalement spécialisés sous trois formes cardinales :

– sectorielle, avec le cycle de plus en plus court, des matières premières, essentiellement énergétiques, et des instruments financiers, gagés sur le commerce des précédentes ;

– géographique, avec l'émergence de la prospère métropole moscovite, en déconnexion de plus en plus marquée avec le reste du pays, tel un nouveau Shanghaï ;

– ethnique enfin, sujet tabou s'il en est, et qui ne le sera plus guère bientôt, avec la revanche sociale quasi instantanée des intellectuels juifs les plus assimilés à la Russie, qui se sont portés d'enthousiasme vers les nouvelles potentialités d'enrichissement et d'ascension, avec cette énergie trop longtemps comprimée par l'antisémitisme ambiant qui rappelle, de façon frappante, celle de leurs devanciers bolcheviks après la révolution d'Octobre.

L'éclatement de cette petite bulle de mondialisation sous l'impact conjoncturel d'une chute du prix des hydrocarbures qui a vite entraîné l'impossibilité d'emprunter à court terme et à des taux très élevés pour combler le déficit budgétaire, *provoque le réaffleurement* de la Russie fondamentale qui ne veut plus de Moscou, des nouveaux riches et d'un rouble fort qui ne la concerne guère, puisque ses pauvres en sont réduits à vivre de troc et de solidarisme paysan et que ses classes moyennes n'ont jamais cessé de rouler en boule des dollars *sous les matelas* à *hauteur* semble-t-il de 80 % de la masse monétaire en circulation au 15 août 1998.

Petit à petit, malgré l'hyper-inflation et un effondrement de la distribution dans les capitales qui importent à présent environ 80 % de leur subsistance (sans compter les Mercedes), les Russes se remettront au travail, *dans une économie déjà* un peu assainie par les efforts courageux des libéraux. Ils pourraient même, après quelques confiscations, spoliations et pogromes légaux, récupérer une fraction de leurs recettes fiscales et rembourser *sélectivement quelques dettes* criardes, pour sauver la face d'un Occident désireux de maintenir le contact quoi qu'il arrive, en raison des menaces nucléaires qui ne disparaîtront pas. En somme, catastrophique pour l'avenir à court terme d'une démocratie russe qui s'était d'ailleurs irrémédiablement compromise avec l'argent *douteux* et le renoncement national, la crise peut aussi hélas accoucher d'un régime autoritaire et *« patriotique »* stable reposant sur l'entente du maire de Moscou, Loujkov, avec les diverses factions néocommunistes. Son impact sur la santé de l'économie mondiale demeure en tant que tel *limité*.

SYSTÈME CORPORATISTE

Tout autres seraient les conséquences d'une débâcle japonaise : la récession, s'accentuant, pourrait entraîner une aggravation du déficit budgétaire déjà considérable et conduire, après une importante dépréciation du *yen*, à *une nouvelle* chute libre des autres monnaies d'*Asie*, *incluant* cette *fois-ci* les deux Chines *jusqu'ici épargnées*, et peut-être, en bout de trajectoire, atteignant de plein fouet une économie américaine parvenue sans doute au bout de sa plus longue phase ascensionnelle – les sept années Clinton – depuis 1945. Peut-on ici obvier à ce scénario-catastrophe ; il est vrai que les Japonais ont le don de s'enfermer *dans des stratégies entièrement* closes lors même qu'ils continuent de posséder, en matière de maîtrise technologique et de formation intellectuelle, des atouts exceptionnels.

Ici, le passage à une économie plus diversifiée et à des coûts salariaux très élevés s'est avéré trop lourd pour un système *bancaire* administré, vulnérable par sa soumission au mandarinat du ministère des finances autant que par ses habitudes de déférence envers l'industrie nationale. L'éclatement de la bulle immobilière au début des années 90 aura fait le reste. Ayant à présent noyé le moteur sous un *déficit public énorme et le recours* à des taux d'intérêt quasiment négatifs, sans effet sur la consommation et la croissance, il ne reste plus à l'Etat japonais qu'à éponger les bilans de faillite du secteur bancaire et à enrayer la récession par le *maintien de ses parts de marché* à l'exportation sans trop toucher à la baisse de la parité du yen. C'est pour cela que, très classiquement, le Parti libéral-démocrate a envoyé en mission de sacrifice un faux et sympathique premier ministre, Keizo Obuchi, un shogun presque octogénaire, le ministre des finances *Miyazawa*, *chargé de prendre les* mesures les plus difficiles, et un shogun de l'ombre, le vice-ministre Gyohten, l'ancien négociateur des accords du Plaza de 1986, qui doit concevoir et vendre aux marchés un plan de sauvetage crédible.

En cherchant à *prolonger* au maximum l'expansion américaine par une *baisse* de ses taux et une dépréciation acceptée du dollar, Alan Greenspan et la réserve fédérale font de leur mieux pour rattraper l'allié japonais au bord de la falaise, mais rien n'est encore gagné, malgré la discipline et l'endurance d'une opinion *japonaise* qui défend pourtant bec et ongles son système *administré et corporatiste qui l'a* conduit en un demi-siècle à une prospérité inégalée.

Mais admettons un instant que le Japon se sauve dans la sueur et les larmes de cette mauvaise passe, en sera-t-il pour autant reconnaissant à ceux qui lui auront administré une dure chirurgie, provoquant certainement chômage, précarité, et probablement, à la sortie de la *crise, un retour au « managed trade »*, au semi-protectionnisme *américain ? La réponse est sûre*ment non, ce qui veut dire que l'avenir appartient sans doute, à Tokyo, à une politique assez anti-américaine à l'extérieur, à une coalition nouvelle, dominée par la gauche à l'intérieur. Le chef de l'opposition démocrate Naoto Kan est un ancien militant gauchiste qui *joue les Tony Blair, mais s'apprête* aussi à inclure ces communistes japonais qui n'ont cessé de prospérer sur les ruines du vieux Parti socialiste. Le pauvre Donald Maclean, vieille taupe britannique bafouée par Philby, n'avait cessé, dans son refuge soviétique, d'inonder Andropov de propositions d'alliance *russo-japonaise, aux fins de tourner* l'encerclement sino-américain de l'Empire et de précipiter une modernisation non occidentale de l'Eurasie. Chimère de vieil espion sans doute.

Et pourtant, cette crise attendue, *mais étonnamment simultanée, de* deux grandes formations sociales également hostiles au libéralisme, également réticentes devant l'ascension du monde chinois, ne prépare-t-elle pas, après dix ans de course américaine en solitaire, l'émergence *enfin* d'un *nouveau* pôle de puissance anti-occidental. *Après tout*, c'est au *début* de notre modernité, entre 1560 et 1610, que Japonais puis Russes expulsèrent, après s'en être servis tout un temps, ces jésuites portugais et polonais qui prétendaient leur apporter pour toujours les bienfaits d'un ciel *unique*. Ces vieilles *histoires* se rejoueraient-elles sous nos yeux incrédules ?

Alexandre Adler
pour **Le Monde**

PRÉCISION

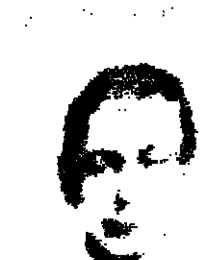
ALEXANDRE DE HUMBOLDT

L'historien des sciences Jean-Marc Drouin, cité dans la page consacrée à l'expédition en Amérique latine du scientifique prussien Alexandre de Humboldt (*Le Monde* du 26 août), tient à préciser que l'importance de ce dernier, résumée dans une formule trop lapidaire *(« Entre Christophe Colomb et lui [Humboldt], il n'y a pas grand-chose »)*, ne doit pas faire oublier les expéditions antérieures en Amérique latine, ni l'existence d'une vie scientifique locale.

RECTIFICATIF

TOUT, POUR TOUS, PARTOUT

La citation latine *« omnia, omnibus, ubique »* qui figurait dans l'article sur Mohamed Al Fayed (*Le Monde* daté 30-31 août) a été incorrectement traduite par *« Tut, tous, partout »*. La bonne traduction est : *« Tout, pour tous, partout »*.



هكذا من الإصل

AÉRONAUTIQUE Le Salon de Farnborough, qui se tient au Royaume-Uni une année sur deux en alternance avec celui du Bourget, a ouvert ses portes lundi 7 septembre, jusqu'au dimanche 13. Plus de mille sociétés, originaires de trente et un pays, exposeront cent soixante-neuf avions. ● LE CONSORTIUM européen Airbus y a annoncé, lundi, le lancement de l'A 318. Il remplace le projet d'avion de cent places, lancé en partenariat avec l'industrie chinoise, qui a été récemment abandonné, et devrait coûter dix fois moins cher à développer, indique Noël Forgeard, administrateur délégué d'Airbus, dans un entretien au *Monde*. ● LE NOUVEAU patron de l'avionneur européen a pour mission de transformer ce groupement d'intérêt économique en société par actions. Selon M. Forgeard, cet objectif sera atteint courant 1999, et non au 1er janvier, comme prévu initialement.

Airbus étoffe sa gamme avec un nouvel avion de cent places

Dans un entretien au « Monde », Noël Forgeard, administrateur-gérant du constructeur aéronautique, commente le lancement de l'A 318. Il annonce une hausse de 3 % du prix des appareils et confirme que la transformation en société par actions a pris quelques mois de retard

NOËL FORGEARD, *cinquante-deux ans, est administrateur-gérant d'Airbus depuis le 31 mars. Ce polytechnicien, qui fut le conseiller industriel de Jacques Chirac à Matignon, dirigeait jusque-là les activités de défense de Matra (groupe Lagardère).*



NOËL FORGEARD

« Avec plus de 50 % de parts de marché depuis le début de l'année, Airbus Industrie est-il durablement parvenu à atteindre son objectif de battre Boeing ?

– Je me réjouis de cette performance. Et je pense que nous pourrons nous maintenir à ce niveau. Pourtant, les parts de marché ne seront certes pas le critère unique de performance pour nos futurs actionnaires.

» Dès mon arrivée, j'ai été ébloui par la qualité des équipes, la technologie et les produits du groupement d'intérêt économique (GIE) Airbus Industrie. En même temps, j'ai pris conscience de ce que mon prédécesseur appelait les *« limites génétiques du GIE »* et de l'ampleur du chantier à venir. Il faut le plus rapidement possible transformer ce qui n'est pour le moment qu'un consortium commercial, chargé de vendre les avions fabriqués par ses quatre partenaires, en véritable entreprise intégrée et profitable.

– Quelle sera la stratégie de la future société ?

– Du côté des coûts, la réorganisation va nous permettre de mieux piloter nos programmes futurs, de centraliser la politique d'achats et de regrouper les opérations d'après-vente. Sur le plan industriel, il faudra dégager des surplus de productivité. Déjà entre 1992 et 1997, nos partenaires sont parvenus à doubler le chiffre d'affaires moyen par salarié. Il y a encore des gisements de progrès, et la période de croissance actuelle doit nous permettre de le faire sans préjudice social.

» Du côté de l'offre, je souhaite maintenir et renforcer ce qui différencie Airbus de son concurrent Boeing, à savoir la qualité de ses produits, c'est-à-dire l'avance technologique des avions, le respect des délais de livraison et la supériorité du support client. Grâce à tous ces atouts, nous sommes en mesure de donner un avantage compétitif à nos clients, tout en pratiquant le juste prix, qui est en règle générale supérieur à celui de la concurrence. Dans cet esprit, au Salon de Farnborough, nous avons annoncé une hausse de nos prix catalogue de 3 %.

– Pour décrocher des contrats hautement symboliques et politiques comme celui remporté récemment auprès de British Airways, ne serez-vous pas encore obligé de déroger à cette règle ?

– Justement pas. Pour cette commande, nous avons proposé un prix sensiblement supérieur à celui de Boeing. Et elle n'était certainement pas politique. Ce serait mal connaître British Airways, dont l'indépendance et le professionnalisme sont universellement reconnus, que de penser cela.

– Quand comptez-vous opérer la transformation d'Airbus ?

– Mes actionnaires, le français Aerospatiale, l'allemand Daimler-Benz Aerospace, l'anglais British Aerospace et l'espagnol CASA, sont convenus de transférer l'ensemble de leurs actifs dans le courant de l'année 1999. Ils ont accepté de troquer la pleine propriété de leurs actifs industriels contre une participation minoritaire, pour chacun d'entre eux, dans la future société Airbus. Il s'agit d'un acte de foi considérable pour nos partenaires, qui explique qu'ils souhaitent s'entourer de garanties sérieuses.

» Une fois cette transformation juridique accomplie, nous opérerons un transfert immédiat du pouvoir et du contrôle opérationnel. Du jour au lendemain, le nombre des salariés d'Airbus va passer de 3 000 à 35 000, pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 100 milliards de francs. Il faudra alors environ deux ans pour parachever l'organisation de l'entreprise.

– La crise asiatique modifie-t-elle vos prévisions de croissance du marché aérien et aéronautique ?

– Pour l'instant, elle n'a pas d'effet sur nos commandes globales. Avec 330 avions commandés ferme à fin août, sans compter British Airways, Singapore Airlines, US Airways et quelques autres, nous pourrons dépasser sur l'année les commandes records de 460 appareils l'année passée. Les compagnies asiatiques n'ont annulé aucune commande de gros porteurs. Elles ont en revanche annulé une dizaine d'avions moyen-courriers, très facilement replacés, et demandé le report d'une quinzaine d'appareils qui devaient être livrés en 1999-2000.

Sur le moyen terme, je pense que nous devons nous préparer à un retournement de tendance à un moment ou à un autre. D'où la nécessité de réorganiser rapidement notre appareil de production dans une conjoncture extrêmement favorable. Nous prévoyons de livrer entre 280 et 300 appareils en 1999, contre 182 avions en 1997 et plus de 230 cette année.

– Quels sont les nouveaux appareils que vous souhaitez lancer ?

– Je viens d'annoncer, lundi, au Salon aéronautique de Farnborough, l'autorisation qui m'a été donnée par le conseil de surveillance de présenter l'A 318, un avion de 107 places dérivé de la famille A 320. Le programme sera officiellement lancé dans quelques mois, lorsque nous aurons constitué un carnet de commandes satisfaisant. Sa supériorité technique, sa compatiblité avec l'ensemble de la gamme Airbus et ses performances d'exploitation devraient en faire un succès.

– Est-ce la conséquence de l'abandon du projet d'avion de 100 places en collaboration avec la Chine et Singapour ?

– Nous nous sommes aperçus, avec nos partenaires chinois et singapouriens, que ce projet, qui représentait 2,5 à 3 milliards de dollars de coût de développement, dont une grande partie à la charge de la Chine pour l'acquisition de technologies, n'était pas suffisamment rentable. L'A 318, qui est un avion dérivé, coûtera près de dix fois moins cher à développer. Mais nous avons pu ainsi apprendre à mieux connaître nos partenaires et à apprécier leur savoir-faire et leur sens des affaires. Nous travaillons déjà avec les Chinois sur un nouveau projet encore confidentiel.

> « Nous devons nous préparer à un retournement de tendance. D'où la nécessité de réorganiser rapidement notre appareil de production »

– Où en sont les études sur l'opportunité de lancer le très gros porteur de plus de 500 places, l'A-3XX ?

– Le lancement de l'A-3XX est une nécessité impérative pour le succès à long terme d'Airbus Industrie. D'abord parce que le monopole de Boeing, avec son 747, perturbe le jeu de la concurrence. Une banque d'affaires estimait récemment que 90 % des marges réalisées par Boeing sont issues des ventes de 747. Ensuite parce que nous ne voulons pas être absent d'un segment de marché que nous estimons à quelque 1 300 appareils sur vingt ans. Mais surtout qui représente le quart en valeur de toutes les ventes d'avions au cours des prochaines années. Reste à vérifier, d'ici à la fin de 1999, la rentabilité financière d'un programme dont nous évaluons les coûts de développement à environ 10 milliards de dollars.

– Quels enseignements tirez-vous des difficultés de votre concurrent Boeing ?

– Qu'il faut être sûr de pouvoir diminuer ses coûts avant d'en faire bénéficier ses clients, que la conquête de parts de marché n'est pas une valeur d'entreprise suffisante, qu'à jouer trop brutalement avec sa main d'oeuvre pour donner des signaux à la Bourse on perd des compétences, et que le management doit rester focalisé sur les questions commerciales et industrielles. Mais rien n'est permanent dans les situations d'entreprise, et Boeing va réagir pour revenir au meilleur niveau. Airbus Industrie doit donc continuer d'être modeste.

– Quelle place tient la réorganisation d'Airbus dans la restructuration d'ensemble de l'industrie aéronautique et de défense européenne ?

– Même si nous allons nous focaliser sur la tâche gigantesque qui nous attend au sein d'Airbus, nous ne pourrons rester insensible à la toile de fond, c'est-à-dire au souhait de nos quatre actionnaires de regrouper, au-delà d'Airbus Industrie, certaines de leurs autres activités dans l'aéronautique et la défense. Non pas que nous ayons vocation à servir de modèle. Il existe d'ailleurs de nombreuses autres sociétés déjà intégrées, dans les hélicoptères, les missiles et les satellites. L'idée qu'Airbus pourrait devenir le tronc commun, dans lequel seraient progressivement intégrées les autres activités, ne me semble pas non plus d'actualité.

» En revanche, la vitesse du processus d'intégration européen va influer sur le devenir d'Airbus Industrie. Soit la création de la société européenne unique va très vite, et Airbus Industrie sera alors l'une de ses branches d'activité, la principale. Soit cela prend plus de temps, les regroupements se faisant d'abord métier par métier, et Airbus Industrie devra pouvoir aller de l'avant sans attendre. Elle devra notamment gagner son autonomie financière, et peut-être ses actionnaires souhaiteront-ils, le moment venu, l'introduire en Bourse. »

Propos recueillis par Christophe Jakubyszyn

Un tournant majeur en 1999

● **Airbus Industrie** a été créé, le 18 décembre 1970, sous la forme d'un groupement d'intérêt économique (GIE) européen. Calculées en nombre d'appareils, ses ventes dépassent celles de son unique concurrent, l'américain Boeing.

● **Ses partenaires** sont la société publique français Aerospatiale (37,9 % des parts), l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA, 37,9 %), le britannique British Aerospace (BAe, 20 %) et l'espagnol CASA (4,2 %).

● **Le consortium européen** doit franchir une étape en 1999, en adoptant la forme d'une société par actions. L'échéance, initialement fixée au 1er janvier 1999, a été repoussée de quelques mois.

● **Airbus construit** des court et moyen-courriers (familles A 319, A 320 et A 321, auxquels s'ajoutera bientôt l'A 318) et, depuis 1987, des long-courriers bimoteurs (A 330) et quadrimoteurs (A 340). Absent du haut de gamme, le consortium envisage de lancer l'A 3XX, pour contrer le super-jumbo de Boeing.

Le mariage Aerospatiale-Matra renforce l'isolement de Dassault

FARNBOROUGH
de notre envoyé spécial

« C'est mon affaire, si j'ai envie d'être isolé ». Serge Dassault, l'avionneur militaire qui fabrique le Mirage 2000 et le Rafale, n'a toujours pas envie de se marier avec Aerospatiale, groupe aéronautique à qui il manque une activité d'avions de combat. Ni la pression gouvernementale ni le transfert à Aerospatiale des 46 % des parts de l'Etat dans Dassault Aviation, ni la fusion d'Aerospatiale et de Matra, qui le laisse isolé, n'entament sa détermination.

« Lorsque, probablement d'ici à la fin de l'année, Aerospatiale détiendra 46 % des actions, elle sera un actionnaire important, c'est tout », explique M. Dassault, propriétaire du reste du capital, qu'il n'a pas l'intention de troquer contre une participation dans le groupe Aerospatiale. Il juge plus utile la société conjointe qu'il vient de créer avec British Aerospace pour la recherche sur les futurs avions de combat. *« Je n'ai pas l'intention d'être un simple investisseur financier »*, explique-t-il, après que le gouvernement a choisi, le 22 juillet, de confier au groupe Lagardère (Matra) le beau rôle au sein d'Aerospatiale.

M. Dassault ne se considère pas pour autant fragilisé. Citant d'abord les difficultés essuyées par les fusions comme celle des américains Boeing et de McDonnell Douglas, il estime ensuite que *« ce n'est pas en s'alliant à Aerospatiale que Matra vendra plus de missiles »*. Refusant de s'inscrire dans le processus de consolidation européen dont l'objectif est la constitution d'une société aéronautique unique, il met en doute sa réalisation. *« Les sociétés nationales ont posé trop de conditions pour y arriver »*, explique-t-il, en citant l'opposition de British Aerospace à la présence de blocs d'actionnaires comme Lagardère ou le groupe allemand Daimler-Benz.

Allant dans le sens inverse, Aerospatiale et Matra hautes technologies, la branche défense du groupe Lagardère, célèbrent, au salon aéronautique de Farnborough, leur mariage, annoncé il y a plus d'un mois. Pour faire entrer dans les esprits les noces des ex-ennemis de trente ans, les deux sociétés y ont multiplié les symboles. Les missiles Matra trônent en bonne place sur le stand Aerospatiale, la brochure commune vante la complémentarité des produits, et les dirigeants des deux groupes se présentent désormais comme le *« numéro un européen »*.

ENTRÉE EN BOURSE EN 1999

En interne, le rapprochement prendra plus de temps. Sur le plan juridique, les évaluations ont à peine commencé. Ce n'est qu'en novembre que les deux sociétés devraient s'entendre sur ce point de manière définitive. Le groupe Lagardère devrait prendre entre 30 et 33 % du capital d'Aerospatiale. Le mariage des satellites de l'allemand Daimler-Benz et de Matra Marconi Space, et l'apport, par l'Etat français, de sa participation dans Dassault avions à Aerospatiale, risquent de perturber les évaluations des deux camps. Les opérations de fusion devraient se dénouer au début de 1999, avec effet rétroactif au 1er janvier. L'introduction en Bourse, à Paris puis, peut-être, à New York, interviendra avant le milieu de l'année.

Sur le terrain, les choses vont vite. La complémentarité des activités des deux groupes pose *a priori* peu de problème. Les avions Airbus et ATR, les hélicoptères, les missiles sol-air, la fusée Ariane d'Aerospatiale ont peu à voir avec les satellites et les missiles air-air de Matra. La vente, par Aerospatiale, de son activité satellites à Alcatel-Thomson facilite cette intégration. Au risque de rendre furieux Serge Tchuruk, le PDG d'Alcatel, qui a démissionné du conseil d'administration d'Aerospatiale pour signifier son mécontentement.

Aerospatiale et Matra ne prévoient pas de licenciements. Ces deux sociétés se réjouissent de mettre fin à la guerre fratricide qui les opposait sur plusieurs contrats d'armement à l'exportation, comme au Koweït. Le plus délicat, pour les deux groupes en cours de fusion, sera la répartition des postes de commandement. La structure d'une société à directoire devrait être adoptée pour mieux assurer l'équlibre des pouvoirs. De source proche du dossier, Jean-Luc Lagardère pourrait prendre la direction du conseil de surveillance, alors que la présidence du directoire pourrait échoir à Yves Michot, l'actuel PDG d'Aerospatiale. Mais il devra certainement partager le pouvoir opérationnel avec Philippe Camus, le patron de Matra hautes technologies.

C. J.

M. Allègre prudent sur Arianespace

Claude Allègre, ministre de l'éducation, de la recherche et de la technologie, a déclaré dimanche 6 septembre au Club de la presse d'*Europe 1* que *« l'avenir d'Arianespace n'est pas décidé »* et que les Européens doivent *« rester unis »*. Dans un entretien à *Air & Cosmos*, le directeur général du Centre national d'études spatiales avait déclaré que le CNES *« est prêt »* à réduire sa participation dans Arianespace de 32 % à *« environ 20 % »* (*Le Monde* des 6 et 7 septembre).

Pourquoi British Airways achète enfin européen...

DENVER
de notre envoyé spécial

« Il a fallu tendre la perche au consortium européen, le persuader qu'il avait de sérieuses chances de l'emporter, que la compétition avec son rival Boeing se déroulerait à armes égales. » Déconcertant d'entendre Bob Ayling expliquer les raisons de la première commande par British Airways (BA) de moyens courriers à Airbus,... à bord d'un Boeing 777 flambant neuf, lors du du vol inaugural Londres-Denver. *« BA est le premier client non américain de Boeing et entend le rester »*, précise aussitôt le directeur général du plus gros transporteur européen.

Le renouvellement de la flotte moyens courriers a été décidé il y a dix-huit mois. BA venait d'arrêter un vaste programme de réduction de ses coûts de 10 milliards de francs à l'horizon 2001. La décision était délicate en raison des difficiles prévisions de trafic, de l'apparition de nouveaux concurrents comme Easy Jet ou Debonnair, des premiers signes de ralentissement de la conjoncture en Grande-Bretagne. En février 1998, Robert Ayling annonçait la mise en concurrence de Boeing et Airbus, une première dans l'histoire de la compagnie.

Ce quinquagénaire courtois, qui n'a pas son pareil, dit-on, pour négocier un avion au meilleur prix, ne tarit pas d'éloges sur le dynamisme de la force de vente d'Airbus menée par le directeur commercial John Leahy, et sur la détermination de l'administrateur-gérant, Noël Forgeard : *« Forgeard a demandé début avril à me rencontrer. J'ai fait répondre : pourquoi pas demain ? Il était dans mon bureau à la première heure. »*

La firme de Toulouse, aveuglée par son obsession de battre Boeing sur ce « marché de la fin du millénaire », n'a-t-elle pas sacrifié ses marges ? Bob Ayling est catégorique : *« La presse britannique est portée à l'exagération. Airbus est d'abord une organisation commerciale motivée par le profit. Cela dit, je suis très content des termes négociés. Pour nous, c'est une belle affaire. »*

Tony Blair – dont Ayling partage les convictions pro-européennes – a-t-il joué un rôle dans ce changement de cap ? Certains chuchotent avec insistance qu'Ayling, ancien thatchérien qui porte aujourd'hui le coeur au centre gauche, devait se faire pardonner sa dureté durant la grève du personnel de bord de l'été 1997. D'autres affirment que, en ces périodes de suppressions d'emplois, le gouvernement travailliste avait grand besoin de cette formidable commande qui assure des dizaines de milliers d'emplois chez British Aerospace, partenaire à 20 % du consortium Airbus. *« C'est une décision purement commerciale, motivée par le seul souci d'efficacité, prise dans l'intérêt de nos employés et de nos actionnaires. Le facteur politique n'a eu aucune influence »*, réplique M. Ayling. Quitte à prétendre ignorer le sobriquet de « Blairbus » dont la City a déjà affublé cette première commande d'Airbus.

Marc Roche

Une quinzaine de mutuelles font leur entrée dans le capital de la Caisse nationale de prévoyance

La privatisation partielle de la première société d'assurance-vie française sera bientôt engagée

La Caisse nationale de prévoyance (CNP) a attendu six ans sa privatisation. Cette fois, elle semble sur les rails, avec la publication dans le *Journal officiel* du 5 septembre de la liste d'une quinzaine de mutuelles – déjà partenaires du premier assureur-vie français – qui entrent dans le capital de la CNP. La part réservée au public lors de la prochaine introduction en Bourse devrait se situer à un peu plus de 20 %.

APRÈS SIX ANS d'atermoiements, la CNP (Caisse nationale de prévoyance) pourrait bien être la première privatisation partielle de la rentrée. Une nouvelle étape a été franchie samedi 5 septembre avec la publication au *Journal officiel* de la liste des sociétés qui entreront au capital de la première société d'assurance-vie française (20 % de part de marché avec 111 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1997). Il était déjà prévu que l'Etat cède une partie de sa participation (aujourd'hui de 42,5 %), pour ne garder que 1 % du capital. Son désengagement se fera presque intégralement au profit des actionnaires actuels, la Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui passera de 30 à 40 %, La Poste à 20 %, et les Caisses d'épargne de 10 à 12,5 %. Un décret publié au *JO* le 23 juillet (*Le Monde* daté 26-27 juillet) précisait que le secteur public conservera au minimum 61 % de la CNP. Les liens avec La Poste seront en outre renforcés, avec la création d'une filiale commune visant au développement des marchés de couverture de prêts et de l'assurance prévoyance et santé.

Il est également prévu que le solde du capital (environ 25 %) soit proposé aux collaborateurs de la CNP et à ses autres partenaires, dont quinze mutuelles de la fonction publique, parmi lesquelles celle de l'éducation nationale, de la défense..., et des institutions de prévoyance (AGRR Prévoyance). La Compagnie suisse de réassurances figure également sur cette liste. La part réservée au public lors de l'introduction en Bourse devrait se situer à un peu plus de 20 %. Le tour de table de la CNP ne réserve pas de surprises.

Il reste que le feu vert de Bercy, en principe prévu dans le courant du mois de septembre, dépendra de la situation des marchés. Et les salariés de la CNP restent marqués par les multiples déconvenues à ce sujet. Il n'empêche, *« ce sera une bonne opération si elle a lieu »*, affirme un proche du dossier. En tout cas, analystes et banques d'affaires ne cessent de plancher sur la valorisation de la société, qui oscille entre 15 et 20 milliards de francs, voire plus.

Contrairement aux autres sociétés d'assurances, l'une des difficultés d'évaluer la CNP est qu'elle ne dispose pas de son propre réseau de distribution. Sur la base des fonds propres, de 16,4 milliards de francs fin 1997, l'Etat devrait en tout cas récupérer autour de 7 milliards de francs.

NOMBREUX ÉPISODES

Parallèlement à cette opération, une augmentation de capital de 1,5 milliard de francs est prévue. De même, la possibilité d'émettre 3 milliards de titres subordonnés sera donnée au conseil de la société, ce qui permettrait au groupe de poursuivre son développement à l'étranger.

Annoncée depuis six ans, cette privatisation partielle intervient après de nombreux épisodes. Le directoire de la CNP a été presque intégralement renouvelé. Agé de cinquante-deux ans, Gilles Benoist a remplacé Pierre Damis à la présidence du directoire de l'assureur. Cet ancien secrétaire général de la Caisse des dépôts et consignations a *« la fibre publique »*. Patrice Forget et Jean-Paul Marchetti entrent au directoire et remplacent Patrice Ract-Madoux et Patrick Warin. Seul Jacques Ouvaroff demeure au sein de cette instance.

Cette valse s'explique selon certains par la grève menée en février et en mars par les fonctionnaires mis à disposition de la CNP, au nombre de 960, sur un total de 2 400 salariés. Leur sort a été clarifié jusqu'en 2008. Les syndicats restent en tout cas très mobilisés. La CGT et FO s'opposent fermement à la privatisation. Les deux syndicats ont protesté, le 1er septembre, dans un communiqué, contre cette introduction en Bourse, qui est selon eux *« l'étape fondamentale du processus de privatisation »*, et qui devrait entraîner à terme *« la disparition de l'établissement public CDC »*. Ils avaient auparavant critiqué la nomination d'Edmond Alphandéry à la présidence du conseil de surveillance, jugée selon eux comme une *« provocation »*.

Pascale Santi

L'AFB veut marginaliser le CIC

L'Association française des banques (AFB), l'instance patronale des banques dites commerciales (par opposition aux mutualistes), qui gère leur mécanisme de garantie des dépôts, n'a toujours pas digéré l'achat du CIC par le Crédit mutuel à l'issue de sa privatisation, alors que plusieurs de ses membres étaient sur les rangs.

Sous la pression de la BNP et de la Société générale, elle va donc proposer à ses membres, dont l'assemblée générale est prévue mardi 8 septembre, une modification de l'article 11 de ses statuts, en vue d'évincer le CIC de ses principales instances. Jusqu'à présent, la cinquième banque AFB était membre de droit du conseil de l'Association, de son bureau, des différents groupes techniques et des instances régionales. La réforme de l'article 11 supprimera ces membres de droit pour mettre en place une élection du conseil par scrutin de liste, sans ajout ni retrait de nom, la liste étant proposée par le conseil sortant.

L'« action de concert », une notion juridiquement incertaine

Elle oppose MM. Bouygues et M. Bolloré

L'« ACTION de concert » est une notion juridique nouvelle, introduite par la loi du 2 août 1989, qui, modifiant la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, a posé les bases d'un nouveau droit boursier. Elle est au cœur du litige protéiforme qui oppose aujourd'hui une société personnellement contrôlée par MM. Bouygues et une société contrôlée par le groupe Bolloré, l'une et l'autre actionnaires du groupe Bouygues (*Le Monde* du 11 août 1998). Les autorités saisies devront qualifier leurs rapports juridiques pour déterminer s'il existe entre elles une *« action de concert »*.

EXPERTISE

Mais que recouvre une telle notion ? L'article 356-1-3 de la loi pose que *« sont considérées comme agissant de concert les personnes qui ont conclu un accord en vue d'acquérir ou de céder des droits de vote pour mettre en œuvre une politique commune vis-à-vis de la société »*. En décembre 1997, les actionnaires Bouygues et Bolloré avaient eux-mêmes déclaré au Conseil des marchés financiers, l'autorité professionnelle qui surveille le bon fonctionnement du marché boursier, l'existence d'une action de concert.

« PACTE D'ACTIONNAIRES »

Elles avaient alors transmis un accord, qualifié usuellement de « pacte d'actionnaires », selon lequel, tout d'abord, une nouvelle société était créée entre ces actionnaires afin d'exercer les droits de vote attachés à la totalité des actions de chacun et, en outre, les associés s'engageaient réciproquement à ne pas acquérir de nouveaux titres Bouygues sans l'accord de l'autre.

Or, aujourd'hui, MM. Bouygues soutiennent qu'il n'existe pas d'action de concert, que le pacte est donc dépourvu de validité et que, en conséquence, ils sont déliés des obligations qu'ils avaient prises dans ce cadre. Cela leur permettrait de se passer de toute autorisation de Bolloré pour trouver de nouveaux alliés dans le contrôle du capital du groupe Bouygues. Leur cocontractant, le groupe Bolloré, entend obtenir au contraire le respect des engagements afin d'empêcher une telle perspective, et affirme en conséquence l'existence d'une action de concert.

Ce pacte d'actionnaires exprime-t-il donc une action de concert ? La doctrine, notamment le professeur Dominique Schmidt, a formulé des hypothèses, mais la jurisprudence est encore peu fixée. Tout d'abord, au regard de la définition de l'article 356-1-3, suffit-il d'un accord sur les droits de vote ou faut-il en plus une politique commune ? Dès lors, le pacte sur les votes ne serait pas un critère autonome, mais seulement le moyen de satisfaire le véritable critère de l'action de concert, à savoir la politique commune des actionnaires au sein de la société. Le texte et la jurisprudence semblent aller dans ce sens.

Ensuite, qu'est-ce qu'une *« politique commune vis-à-vis de la société »* ? Le pacte d'actionnaires avait pour objet de geler la répartition du capital entre les actionnaires. Cet accord, dont les parties reconnaissent qu'il est de nature *« capitalistique »*, suffit-il à constituer une *« politique commune »* ? Dans son communiqué du 27 août 1998 (*Le Monde* du 28 août 1998), le Conseil des marchés financiers semble en douter.

« POLITIQUE COMMUNE » ?

Plus encore, à quel moment doit-on apprécier l'existence de cet accord en vue d'une politique commune ? Seulement au moment de la signature du pacte ou bien dans le suivi des relations entre les deux actionnaires ? Dans le droit classique des contrats, le principe est posé d'une appréciation limitée au moment de la formation de l'accord. Peu importe si l'intention des parties au contrat est altérée par la suite, dans le temps de l'exécution. Mais le Conseil des marchés financiers, en affirmant qu'il *« doute »* de l'existence d'une action de concert et qu'il *« se prononcera en fonction de l'évolution du dossier et, en particulier, du comportement des parties »*, semble adopter au contraire l'idée qu'une action de concert, effective au début, pourrait disparaître lors de l'exécution de l'accord. C'est notamment sur ce point que l'on attend le jugement du tribunal de commerce de Paris, qui appréciera dans les semaines qui viennent la validité du contrat.

Enfin, et sans épuiser les difficultés de la notion, quel organisme aura le dernier mot pour déterminer si le pacte d'actionnaires doit recevoir ou non la qualification d'action de concert ? Le Conseil des marchés financiers, simple autorité professionnelle, s'est exprimé par un « communiqué », à première vue dépourvu de force juridique. Mais le jugement du tribunal de commerce, qui sera sans doute fondé essentiellement sur le droit civil, pourra-t-il contraindre l'autorité de marché à reprendre par la suite la solution qu'il aura, lui, retenue ? De fait, le Conseil des marchés financiers semble ralentir le pas, adoptant une attitude d'attente pour permettre par la suite le meilleur ajustement possible entre la position à venir du tribunal de commerce et la sienne, qui reste à parfaire. Cela accrédite l'impression que cette question d'autorité entre les diverses décisions sur une même question de droit n'est pas à première vue résolue. Elle n'est pourtant pas la moins importante.

Lorsque les juges et l'autorité de marché auront formulé clairement les critères d'existence de l'action de concert, les pratiques boursières gagneront en sécurité juridique. Cela illustre l'importance du contentieux dans le monde économique et financier, non pas toujours comme source de perturbation, mais au contraire comme moyen de lui procurer une sécurité accrue.

Marie-Anne Frison-Roche (professeur de droit à l'université Paris-Dauphine)

Les routiers européens entre grève et négociation pour la baisse du temps de travail

PONT DE L'EUROPE à Strasbourg, tunnel du Mont-Blanc, col du Perthus... les principales frontières européennes devaient être partiellement bloquées, mardi 8 septembre, par les routiers européens. Néanmoins, même ralentie, la circulation devait être possible. Ayant tiré la leçon des derniers conflits français, les routiers espèrent s'attirer la sympathie de l'opinion publique en distribuant des tracts justifiant leur action et en laissant une partie de la voie libre.

PERSPECTIVE

Lancée par la Fédération des syndicats des transports dans l'Union européenne (la FST dont font partie la CFDT et FO et où la CGT siège en tant qu'observateur), cette journée d'action a pour principal objectif de faire pression sur le patronat européen pour qu'il signe un accord sur le temps de travail. En raison de ses spécificités, le secteur des transports n'est pas concerné par la directive de 1993 qui, entre autres, limite la durée maximale du travail hebdomadaire à 48 heures. Seul un règlement, pris au nom de la sécurité routière, tente de limiter le temps de conduite journalière à neuf heures au maximum, mais celui-ci ne prend pas en compte les nombreux temps de pause et d'attente. Conclusion : le temps de travail des routiers est d'environ 60 heures.

Alors que le patronat semblait s'accommoder de la situation, deux événements ont poussé la Commission de Bruxelles à exiger un accord sur le temps de travail, faute de quoi elle se saisirait directement du dossier : la pression du gouvernement français après le conflit de l'automne 1997 et la liberté accordée depuis le 1er juillet 1998 aux transporteurs de faire du cabotage. Depuis cette date, un routier espagnol, de retour à Madrid après une livraison à Bruxelles, n'a plus besoin de l'autorisation de l'administration française pour charger des colis à Paris et les livrer à Perpignan. En fait, chacun s'accorde à dire que le risque de voir les Espagnols prendre une part substantielle du marché aux Français est faible. Aujourd'hui, le cabotage représente à peine 1 % du trafic. Qui plus est, sur le marché international et malgré leurs tarifs défiant toute concurrence, les artisans espagnols ne font pas le poids face aux entreprises néerlandaises qui gèrent en temps réel leurs 200 camions par satellites.

INCOHÉRENCE COMMUNAUTAIRE

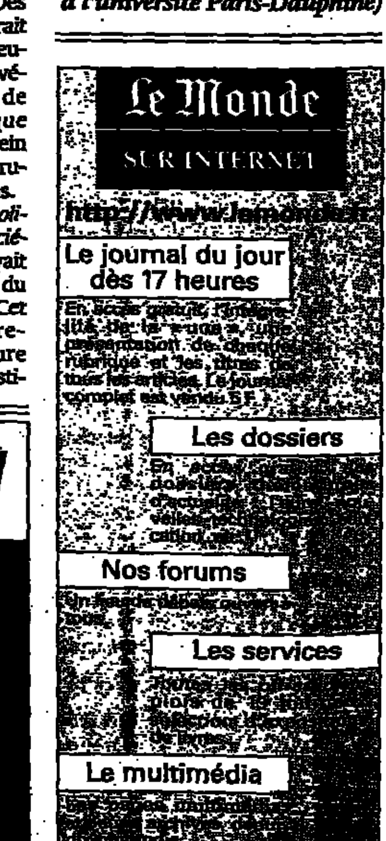
Davantage que le cabotage, menace plus virtuelle que réelle, les autorités françaises craignent de voir des entreprises transférer leur siège social de l'autre côté des frontières pour ne pas subir la législation française plus contraignante. L'incohérence communautaire qui libéralise le cabotage sans harmoniser les conditions sociales était trop flagrante pour que la Commission n'intervienne pas. Le 13 juillet, Bruxelles a enjoint les partenaires sociaux de trouver un accord avant le 30 septembre. Des groupes de travail paritaires se sont réunis. Chaque délégation dispose d'un projet d'accord. Une rencontre plénière, au cours de laquelle le texte pourrait être signé, est prévue le 18 septembre.

Paradoxalement, ce secteur peu réputé pour ses avancées sociales, serait l'une des premières branches à conclure un accord important au niveau européen. Le principal article de ce texte indique que *« la durée moyenne hebdomadaire de travail ne peut être supérieure à 48 heures. La durée maximale du du travail peut aller jusqu'à 60 heures si la durée moyenne calculée sur une période de quatre mois ne dépasse pas 48 heures »*. Le seul problème est que l'article 2 qui définit les termes employés établit une subtile distinction entre le *« temps de mise à disposition »* durant lequel *« le travailleur est sur son lieu de travail, prêt à entreprendre son travail normal, même de sa propre initiative, et en général en assurant certaines tâches de surveillance »* et *« les périodes d'attente »* pendant lesquelles *« le travailleur n'a pas d'obligations alors qu'il est disponible pour reprendre son travail »*. Le texte précise que les *« périodes d'attente ne seront pas considérées comme du temps de travail »*, contrairement à ce que prévoit désormais la législation française.

Chacun de son côté, patronat et syndicats européens réuniront leurs mandants le 17 septembre pour décider ou non de signer le texte le lendemain. Romolo Vivarelli, secrétaire général de la FST, et Wim Smolders, directeur de la délégation permanente de l'IRU (employeurs) à Bruxelles, sont relativement optimistes. Tous deux estiment être allés aussi loin que possible dans le compromis. *« Ce texte n'est pas trop en décalage avec la pratique française, sauf sur le temps de repos. Le problème majeur est que dans certains pays comme la Grande-Bretagne, les employeurs veillent aux dérogations qui videraient le texte de son contenu »*, explique Joël Le Coq, responsable de la CFDT-Transports qui se dit, néanmoins, favorable à la signature. Paradoxalement, la fédération patronale FNTR dit la même chose mais en tire la conclusion inverse : *« les ambiguïtés sur la durée du travail et les possibilités de dérogations ne nous rendent pas très favorables à la signature du texte*, explique Christine Di Constanzo, responsable des affaires sociales, *tous les Français ont intérêt à une certaine harmonisation »*. Pour cette même raison, une autre fédération patronale française, la CLTI, estime au contraire que *« l'accord* [lui] *convient car il s'inscrit dans la perspective de l'harmonisation »*.

Hubert du Mesnil, directeur des transports terrestres au ministère des transports, se veut optimiste : *« Libéraux ou non, tous constatent la progression du trafic routier de 3 % à 5 % par an, la saturation des routes et la menace que constitue l'arrivée des pays d'Europe centrale dans l'Union européenne. Chacun voit qu'il faut calmer le jeu. Le renchérissement du coût du transport routier est une nécessité. Les employeurs, qui constatent que les distances parcourues par les camions s'allongent, que le travail est de plus en plus pénible et que les jeunes ne veulent plus conduire de camions, vont devoir améliorer les conditions de travail et augmenter les salaires. Les plus lucides d'entre eux le savent bien. »* La journée d'action du 8 septembre contribuera-t-elle à rendre lucides l'ensemble des fédérations patronales ? Premier élément de réponse le 18 septembre.

Frédéric Lemaître



Les consommateurs européens sont partagés sur la publicité

A l'heure des campagnes paneuropéennes, une enquête révèle d'énormes différences de perception de ce mode de communication selon les pays. Les Britanniques, franchement publiphiles, font figure d'exception

LES EUROPÉENS sont-ils publiphiles ou publiphobes ? Les résultats d'une récente enquête, réalisée dans quinze pays par l'institut allemand Gfk, montrent qu'il n'existe pas une réponse unique. Alors que les Britanniques trouvent que la publicité est divertissante, les Allemands et les Espagnols sont au bord de l'overdose et la rejettent en bloc. Si les Russes sont également réfractaires, les Français n'ont pas, eux, de position radicale. De cette étude tout en nuances, les publicitaires retiendront qu'en marge de l'efficacité et de l'autocongratulation créative, les populations ne trouvent pas toujours à leur goût la publicité qu'on leur sert.

Pour une majorité écrasante d'Espagnols (88,8 %), d'Allemands (83,6 %) et de Russes (82,9 %), il y a trop de publicité. Dans une moindre proportion, c'est également l'avis des Français, des Autrichiens, des Belges, des Polonais, des Suisses et des Suédois. Le nombre de publicités diffusées – l'Allemagne est le troisième marché publicitaire au monde, après les Etats-Unis et le Japon – n'explique pas à elle seule, selon Mike Burke, co-fondateur du Centre de communication avancée (CCA), cette désaffection : *« Dans des pays où le taux de chômage est assez élevé, la publicité dérange parce qu'elle parle de produits qu'on ne peut pas acheter*, explique-t-il. *De plus, en période de crise, les annonceurs ont tendance à ne parler que du prix, en le martelant de façon répétitive »*. Les Allemands crouleraient donc sous les promotions *« basiques »* sans qualité créative. Les Espagnols, eux, subiraient depuis cinq ans le contrecoup du démarrage tous azimuts de la publicité : *« La qualité moyenne des campagnes espagnoles n'est pas formidable »*, reconnaît Pierre Lecosse, le patron d'EuroRSCG pour l'Europe.

Dans ce contexte, les Britanniques font figure d'exception. Ils ne se plaignent pas de subir un matraquage publicitaire permanent, au contraire. D'après Gfk, ils apprécient tellement leur pub qu'ils en redemandent. Ils sont les seuls – avec les Slovaques – à trouver la publicité divertissante (pour plus de 70 % d'entre eux) et déclarent même qu'il pourrait y en avoir davantage sans que cela les dérange. D'après les professionnels, il n'existerait pas de « frein culturel » à la publicité en Grande-Bretagne. Commerçants dans l'âme, les Britanniques acceptent, sans être choqués, que les fabricants fassent la promotion des produits qu'ils veulent vendre. La qualité créative n'y est pas étrangère.

APPEL A L'INTELLIGENCE

Les publicitaires anglais – précurseurs en Europe – conçoivent *leurs spots comme de petites histoires* où l'humour est toujours présent. *« Ils ont une capacité à dire les choses sans le faire ostensiblement, à toujours faire sourire, sans jamais donner l'impression de vendre »*, explique Jean-Marie Dru, le président de l'activité internationale du réseau TBWA. L'enthousiasme britannique ne *surprend pas non plus* Hervé Brossard, le patron de DDB en France : *« La publicité attire, là-bas, de vrais artistes. La mise en page des annonces est très travaillée [...] et les publicités, si elles ne sont pas systématiquement divertissantes, sont au moins toujours agréables à regarder »*. Et, ajoute-t-il, *« la pub britannique respecte l'intelligence des consommateurs »*. Derrière les mots, il y a les gros sous : les Anglais dépensent 15 % à 20 % de plus pour un spot télévisé de trente secondes que les Français ou les Italiens.

A contrario, les Allemands ne trouvent pas du tout leur pub amusante. Puisqu'ils veulent tout savoir du produit, *« les campagnes sont didactiques, pédagogiques et sans rêve »*, justifie Danielle Weber, en charge du budget L'Oréal chez Euro RSCG BETC. *« Cela correspond à leur état d'esprit »*, affirment plusieurs professionnels. Les Russes n'apprécient pas davantage la publicité. Leur faible pouvoir d'achat accroît leur frustration devant des publicités pour des produits étrangers au prix inabordable. Le rejet devrait s'accentuer avec la dévaluation du rouble et la crise financière : comment accepter un spot télévisé qui vante, *pour une banque, la sécurité* de ses dépôts alors que l'établissement financier est au bord de la faillite ? Reste la déception des consommateurs entre ce que les professionnels appellent la *« promesse publicitaire »* et la réalité du produit qu'on leur vante. Sur ce point, la partie n'est pas davantage gagnée. A part les Anglais, qui estiment à 84,9 % que la publicité est utile parce qu'elle permet une meilleure *comparaison entre* les produits – l'Angleterre est le seul pays d'Europe où la pub *comparative est autorisée* –, et les Allemands qui estiment qu'elle ne sert à rien, les opinions des Européens sont mitigées. Elle est relativement utile selon les Finlandais (59,7 %), les Slovaques (59,7 %) et les Hongrois (58,6 %). Mais seuls les Anglais, les Finlandais, les Hongrois et les Slovaques considèrent qu'elle aide à mieux connaître les nouveaux produits. Une écrasante majorité de Français (89 %) *estime, en revanche*, que les campagnes poussent les gens à acheter des produits dont ils n'ont pas besoin. L'avis est partagé par les Belges (87,8 %), les Suédois, les Autrichiens et les Espagnols.

Ces premiers *résultats, qui devraient* être réactualisés chaque année, ne laisseront sans doute pas indifférents les professionnels. Ils montrent, reconnaît Pierre Lecosse, que *« les cultures évoluent, que les consommateurs attendent un peu plus ou autre chose que ce que l'on est en train de leur proposer »*.

Florence Amalou

Les traditions nationales de la presse

La presse quotidienne commercialise très différemment ses espaces publicitaires en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France, aux Pays-Bas, en Suède, en Belgique, en Italie et en Espagne. Si les tarifs sont très standardisés en France, ils sont plus détaillés en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Suède et en Belgique. Et, à l'inverse, simplifiés en Italie, en Espagne et aux Pays-Bas.

Les journaux britanniques, suédois, italiens et espagnols ne font pas de distinction dans leurs tarifs entre des annonces à deux, trois ou quatre couleurs. Seuls les titres français, anglais et allemands se groupent pour proposer la diffusion d'une même publicité dans plusieurs titres pour un prix unique (couplage). Dans la majorité des pays, les quotidiens accueillent fréquemment des encarts publicitaires et autres cadeaux promotionnels. En France, ce type de publicité dans la presse reste exceptionnel.

Une chaîne européenne sur le jeu vidéo

CANAL PLUS et Infogrames lancent, lundi 7 septembre, de *Londres, Game One, la première* chaîne européenne entièrement consacrée au jeu vidéo. Les deux sociétés entrent chacune à hauteur de 50 % dans le capital de la nouvelle chaîne dont le budget s'élève à 40 millions de francs. *Elle devrait atteindre 3 millions* de foyers européens équipés d'une antenne satellite, à travers CanalSatellite Numérique, Astra et plusieurs opérateurs du câble.

Sa grille propose, en français et en anglais, clips de jeux, flashes d'information sur l'actualité du secteur, conseils au téléspectateur, etc. Game One s'adresse d'abord aux 10-25 ans jouant régulièrement, mais aussi à un public *plus large. L'expansion* très rapide du jeu vidéo, qui représente environ 17 milliards de dollars (environ 100 milliards de francs) au niveau mondial dont *6 milliards en Europe, ainsi que* la progression de la télévision numérique, permettent à Canal Plus et à Infogrames de croire au succès de Game One, souhaitant qu'elle devienne *« la MTV du jeu vidéo »*.

La nouvelle vague de la presse pour adolescents aux Etats-Unis

LOS ANGELES
correspondance

Neuf mois après son lancement, *Teen People*, un mensuel destiné exclusivement aux adolescents, tire déjà à 1 million d'exemplaires, et son numéro de mai, avec une couverture sur Leonardo Di Caprio, a même atteint le million et demi. Pourtant, le marché américain de la presse adolescente était déjà bien occupé par des mensuels solidement établis : *Seventeen*, qui paraît depuis cinquante-quatre ans et tire à 2,5 millions d'exemplaires, *Teen* (1,8 million), *YM* (2,2 millions), *Jump*, lancé en 1997, tous avec un prix de vente de 3 dollars environ (17,50 francs). De nouveaux titres sont en préparation.

A en juger par les statistiques et projections du Bureau du recensement américain, les journaux pour teenagers (de 12 à 19 ans) pourraient bien être un des créneaux les plus prometteurs de la presse mensuelle, puisque ce segment de la population a, pour la première fois depuis le début des années 70, le taux de croissance le plus fort. On recensait 27,8 millions d'entre eux en 1990, ils sont 31 millions actuellement et devraient atteindre 34 millions en 2010.

Autant que les éditeurs, les annonceurs sont attentifs au phénomène : le numéro de septembre de *Teen People* comprend 109 pages de publicité sur un total de 222. Car les teenagers dépensent. D'après Teenage Research Unlimited (TRU), un bureau d'études spécialisé dans cette tranche démographique, ils ont déboursé 84 milliards de dollars (490 milliards de francs) de leur argent personnel en 1997, et 38 milliards des ressources familiales, en tout 80 dollars par semaine (environ 460 francs). De plus, les 12-20 ans représentent 16 % de la population, mais achètent 26 % des billets de cinéma, un phénomène qu'Hollywood suit et nourrit avec intérêt depuis longtemps.

La presse ado traditionnelle se concentrait sur la beauté, la mode et les garçons, car le lectorat était à 95 % féminin, mais *Teen People* a une vision différente, plus unisexe (15 % des lecteurs sont des garçons), plus diversifiée. Car, d'après TRU, les adolescents américains contemporains pratiquent davantage le brassage ethnique que leurs parents. Reflétant cette réalité nouvelle, trois des huit premières couvertures de *Teen People* ont montré une vedette noire.

UN JOB POUR CHELSEA

De même que son aîné *People*, le magazine présente *« des stars et des gens ordinaires qui ont réalisé des choses extraordinaires »*, explique Christine Ferrari, la rédactrice en chef, âgée de trente-trois ans. Un réseau d'une trentaine d'adolescents reporters et de plusieurs milliers de *« trend-spotters »* (les détecteurs de tendance) informe la rédaction des orientations de la mode. Les sujets sérieux sont abordés, comme la violence à l'école, les relations inter-raciales, le droit des homosexuels, le sida, le suicide. *Teen People* a même proposé un job de consultant à Chelsea Clinton, mais sans succès jusqu'ici.

« Les adolescents d'aujourd'hui dictent le contenu de la culture populaire au reste du pays. Avant, on ne les respectait pas. Maintenant, on épie leurs goûts, car ils les imposent au marché adulte », affirme sans hésiter la rédactrice en chef de *Teen People*. Même écho à *Seventeen*, le vétéran du marché : *« Les adolescents de notre époque sont plus sophistiqués, plus informés. Mais attention, ils sont volages ! »*, explique Roberta Kaploi, la rédactrice en chef. Qui sera leur Leo de demain ? De même que le succès de *Titanic* est attribué en partie aux jeunes qui ont vu et revu le film, l'essor de la presse ado confirme un nouveau pouvoir culturel et financier des moins de vingt ans.

Claudine Mulard

هكذا من الأصل

AGENDA

MARDI 8 SEPTEMBRE

■ **GRANDE-BRETAGNE** : production industrielle en juillet.
■ **ALLEMAGNE** : chiffres du chômage en août.
■ **RÉSULTATS SEMESTRIELS** d'Air Liquide, du Comptoir des entrepreneurs, de Legrand et de Norwich Union.

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

■ **ALLEMAGNE** : publication du PIB du deuxième trimestre.
■ **RÉSULTATS SEMESTRIELS** de la Société générale, des Ciments français, de Seita et de PSA Peugeot-Citroën.

JEUDI 10 SEPTEMBRE

■ **ETATS-UNIS** : demandes hebdomadaires d'allocation chômage
et balance des comptes courants au 2e trimestre
■ **RÉSULTATS SEMESTRIELS** de la BNP, du CCF, de Promodès, Paribas et Sema Group.

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

■ **FRANCE** : publication de la balance des paiements de juin 1998 et de l'indice provisoire des prix à la consommation d'août.
■ **EURO** : conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne et conférence de presse de Wim Duisenberg, président de la BCE.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **AÉRONAUTIQUE : Noël Forgeard, administrateur-gérant d'Airbus Industrie**, annonce le lancement de l'A318 à l'occasion de l'ouverture du Salon aéronautique de Farnborough. (*Lire page 17.*)

● **LAFARGE : le groupe français de matériaux** de construction compte investir 6 à 8 milliards de francs en Asie du Sud-Est, soit près de la moitié de ses investissements sur deux ans, dont quelque 3 milliards en Chine, a indiqué samedi à Pékin son PDG Bertrand Collomb.

● **CONCEPT : l'éditeur français de logiciels** va être cédé par le Consortium de réalisation (CDR) du Crédit lyonnais à la société informatique norvégienne Agresso.

● **COMPAGNIE DES SIGNAUX : le groupe français** se rebaptise CS Communications and Systems, afin de promouvoir sa notoriété à l'étranger, où il veut réaliser 50 % de son chiffre d'affaires en l'an 2000, contre 30 % actuellement.

● **RHÔNE-POULENC : les syndicats exigent un** accord-cadre sur les 35 heures et refusent de participer aux « *négociations décentralisées* » proposées par la direction.

SERVICES

● **AIR CANADA : la compagnie a mis au chômage technique** 11 000 de ses 18 000 employés syndiqués, vendredi 4 septembre, troisième jour de grève de ses pilotes, qui revendiquent des hausses de salaires. Air Canada a annulé l'ensemble de ses vols de samedi et dimanche.

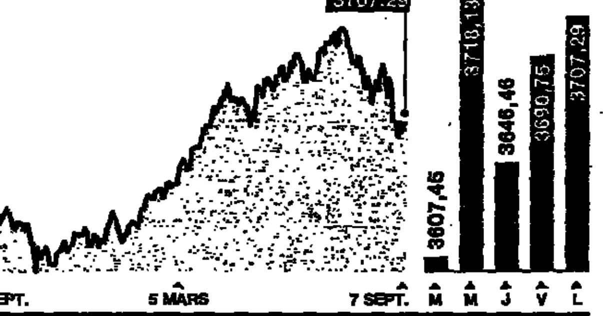
FINANCES

● **CRÉDIT LYONNAIS : le président de Paribas, André Lévy-Lang**, interrogé samedi 5 septembre sur Radio Classique, a déclaré qu'il était « *tout à fait envisageable* » que sa banque prenne une participation dans le capital de la banque publique qui doit être privatisée, « *si la question se posait* ».

● **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE : l'intersyndicale de l'établissement financier** en cours de privatisation a reçu le volet social de l'offre d'achat déposée par les investisseurs américains GMAC et Bass et estime qu'il « *confirme l'incohérence du projet industriel* ». Une assemblée générale du personnel est convoquée mardi 8 septembre.

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr***

PARIS CAC 40 — sur un an / sur 5 jours



Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 07/09	Var. % 04/09	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3707,29	0,45	23,62
- SBF 120	[illegible]	0,29	22,02
- SBF 250	[illegible]	1,70	23,40
- SECOND MAR.	[illegible]	0,20	14,49
- MIDCAC	[illegible]	0,34	10,94
LONDRES FT100	[illegible]	2,40	3,08
AMSTERDAM AEI	[illegible]	1,35	18,99
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,88	37,05
FRANCFORT D30	[illegible]	2,36	16,10
MADRID IBEX35	[illegible]	1,50	16,63
MILAN MIB30	[illegible]	1,80	23,80
SUISSE SMI	[illegible]	0,94	7,53
STOXX 666	[illegible]	1,25	—
EURO STOXX 326	[illegible]	1,29	—
STOXX 50	[illegible]	1,32	—
EURO STOXX 50	[illegible]	1,39	—

Monde ▶	Cours 04/09	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	−0,55	−3,39
- SP 500	[illegible]	−0,85	0,38
- NASDAQ	[illegible]	−0,34	−0,24
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−3,37	−48,37
JOHANNESBURG	[illegible]	2,33	−22,77
MEXICO BOLSA	[illegible]	−2,39	−48,31
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−2,98	−47,12
SAO PAULO BOU.	[illegible]	−6,13	−42,78
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,56	−14,28
ASIE 10h15	07/09	04/09	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	8,02	−42,99
HONGKONG H.	[illegible]	7,88	−24,68
SÉOUL	[illegible]	4,53	−10,83
SINGAPOUR ST.	[illegible]	—	—
SYDNEY ALL O.	[illegible]	2,60	−1,61
TOKYO NIKKEI	[illegible]	5,32	−3,07

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 04/09	Var. % 03/09	Var. % 31/12
ELF AQUITAINE	[illegible]	+10,80	−3,28
TOTAL	[illegible]	+8,21	−2,29
GEOPHYSIQUE	[illegible]	+7,38	−48,72
COFLEXIP	[illegible]	+7,31	−34,86
INFOGRAMES EN.	[illegible]	+6,25	+78,62
THOMSON-CSF	[illegible]	+5,94	−0,47
ISIS	[illegible]	+5,82	−28,48
VALEO	[illegible]	+5,14	+10,24
LAFARGE	[illegible]	+5,04	+22,04
SANOFI	[illegible]	+4,79	+14,17

Baisses ▶	Cours 04/09	Var. % 03/09	Var. % 31/12
LABINAL	[illegible]	−7,25	+4,84
CREDIT LYONNA.	[illegible]	−5,98	+46,98
NATEXIS	[illegible]	−5,92	−14,52
RUE IMPERIALE	[illegible]	−4,98	+48,53
REMY COINTREA.	[illegible]	−4,60	−24,30
ALTRAN TECHNO.	[illegible]	−4,59	+130,43
EURO DISNEY	[illegible]	−4,59	+33,57
COLAS	[illegible]	−4,34	+34,91
ROCHEFORTAISE	[illegible]	−4,28	+52,70
INTERTECHNIQU.	[illegible]	−4	+46,45

PARIS SBF 250 — 3 mois: 2599,99 (8 JUIN, 23 JUIL., 7 SEPT.)
NEW YORK Dow Jones 3 mois: 7640,25 (8 JUIN, 23 JUIL., 4 SEPT.)
LONDRES: 5291,10 (8 JUIN, 24 JUIL., 7 SEPT.)
FRANCFORT: (10 JUIN, 24 JUIL., 7 SEPT.)
TOKYO: 14790,06 (8 JUIN, 23 JUIL., 7 SEPT.)

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LUNDI 7 SEPTEMBRE, à la mi-séance, la Bourse de Paris confirmait sa reprise dans le sillage du net rebond des places asiatiques quelques heures plus tôt. L'indice CAC 40 progressait de 0,97 % à 3 726,57 points vers 12 heures. Les valeurs bancaires, très attaquées à la fin de la semaine dernière, se reprenaient. Les actions du CCF et de la BNP s'appréciaient respectivement de 5,6 % et de 3 %. Parmi les plus fortes hausses du règlement mensuel, on notait la progression de l'action de la Rochefortaise de communication (+ 6,2 %) et du titre Rue Impériale (+ 5 %). Les actions des Galeries Lafayette (+ 4,6 %), de Fives Lille (+ 4,6 %) et de Rémy Cointreau (4,5 %) étaient également bien orientées. Du côté des baisses, le titre Bertrand Faure enregistrait son cours le plus bas de l'année à 362 francs. Les actions Altran Technologies et Bouygues Offshore perdaient respectivement 5,2 % et 5 %.

TOKYO

LUNDI 7 SEPTEMBRE, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a bondi de 5,3 %, à 14 790,06 points. Ce rebond a été initié par des achats de fonds de pension publics et par la bonne tenue du yen.

HONGKONG

A LA MI-SÉANCE, l'indice Hang Seng grimpait lundi de 8,6 %, à 8 132,14 points. Cette hausse faisait suite aux mesures annoncées ce week-end pour renforcer le lien entre le dollar de Hongkong et le dollar américain.

NEW YORK

VENDREDI 4 SEPTEMBRE, l'indice Dow Jones a finalement terminé la séance en baisse de seulement 0,55 %, à 7 640,25 points. Très affecté par la chute de la Bourse de Sao Paolo, le marché américain s'est repris à la veille du week-end.

FRANCFORT

LUNDI 7 SEPTEMBRE, la Bourse de Francfort a ouvert en progression de 1,88 %, l'indice DAX s'établissant à 4 910,74 points. Cette hausse s'accélérait quelques minutes plus tard, l'indice DAX passant brièvement la barre symbolique des 5 000 points. Les valeurs bancaires étaient particulièrement bien orientées.

LONDRES

VENDREDI 4 SEPTEMBRE, l'indice Footsie a clôturé en hausse de 0,94 %, à 5 167 points. Les opérateurs ont réalisé quelques achats à bon compte après la forte baisse des cours jeudi. Les titres du secteur pétrolier se sont redressés. L'action Barclays a progressé après qu'une grande maison de courtage a estimé que le titre avait trop baissé à la suite de l'annonce d'une provision de 250 millions de livres sur la Russie.

Valeur du jour : Sanofi au plus haut

« *SOYEZ PATIENT* », recommandait en juin Goldman Sachs dans une étude réalisée sur Sanofi. Il n'aura finalement fallu que trois mois pour que l'action de la société pharmaceutique décolle. Vendredi 4 septembre, le titre a atteint son plus haut de l'année, 765 francs, avec une progression de 4,8 % en séance. Depuis l'annonce des résultats semestriels, l'action ne cesse de grimper.

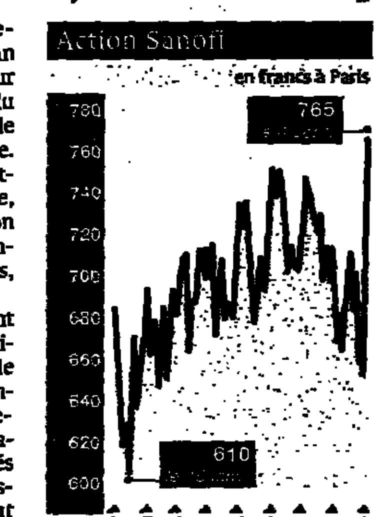
Alors que les analystes tablaient sur un redressement lent, la publication d'une d'amélioration de 12 % de la marge nette opérationnelle de Sanofi au premier semestre a, dans l'ensemble, agréablement surpris. Plusieurs sociétés de Bourse, BNP Equities, Meeschaert-Rousselle et Oddo, sont passées à l'achat sur le titre. Le Crédit lyonnais qui recommandait de « *s'alléger* » sur la valeur conseille désormais « *d'accumuler* » les actions. Certes, le résultat net au cours des six premiers mois de l'année a reculé de 19,9 % par rapport au premier semestre de 1997. Mais cette diminution s'explique essentiellement par des plus-values moins fortes que l'année dernière. En ne tenant pas compte de ces éléments, le bénéfice net aurait augmenté de 12 %.

Pour l'avenir, le PDG de Sanofi s'est montré très confiant. « *A moins d'une catastrophe, nous aurons moins besoin d'avoir recours à des plus-values pour obtenir une croissance convenable du bénéfice. Nous allons effacer en 1998 la non-performance de 1997* », a-t-il déclaré. La branche santé a enregistré des résultats satisfaisants. Sanofi a été portée par le lancement de deux nouveaux médicaments : l'Ibesartan et le Clopidogrel qui ont réalisé des ventes mondiales supérieures à 500 millions de francs. Plus surprenant, la branche beauté a renoué avec les profits. En dépit de la crise en Asie, les ventes ont progressé de 12 %. En revanche, Yves Rocher, dont Sanofi détient 61,7 %, est tombé dans le rouge.

L'action Sanofi présente également un caractère spéculatif dans la perspective d'une vente d'une partie des actions détenues par Elf Aquitaine, principal actionnaire de la société. La semaine dernière, Philippe Jaffré, PDG du pétrolier, a encore laissé planer le doute sur l'avenir du groupe : « *Sanofi peut clairement continuer à se développer de façon durable et très rentable en s'appuyant, cas par cas, sur des alliances. Mais il est aussi clair qu'un rapprochement réussi avec une autre société pharmaceutique amplifierait les perspectives de développement et de rentabilité.* » Sanofi ne cache pas que la branche beauté a vocation à quitter le groupe.

Joël Morio

Action Sanofi



Matières premières

En dollars ▶	Cours 04/09	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,57
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	0,46
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	0,46
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	0,28
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,43
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	0,66
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	−0,60
PLATINE A TERME	[illegible]	2,52
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	0,72
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	—
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	−0,18
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	−0,78
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	−0,32
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	1682
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 04/09	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	−0,82
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	−0,38

Or

En francs ▶	Cours 04/09	Var % 03/09
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+2,10
OR FIN LINGOT	[illegible]	+3,30
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	—
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	−0,31
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	−1,82
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	+3,46
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	+3,38
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	+2,53

MONNAIES

● **Dollar** : la devise américaine a poursuivi sa baisse face au yen et aux monnaies européennes lundi 7 septembre. Le billet vert s'est ainsi enfoncé un temps sous les 132 yens, tombant jusqu'à 131,83 yens, son plus bas niveau depuis quatre mois. Le dollar était également en repli face au franc, à 5,7795 francs, et au mark, à 1,7240 deutschemark, contre respectivement 5,7945 francs et 1,7313 deutschemark vendredi. La faiblesse du dollar est liée au fait que les marchés craignent un nouvel accès de faiblesse de la Bourse de New York en raison des incertitudes qui pèsent sur l'économie américaine et des difficultés des économies sud-américaines. Des ventes importantes de fonds américains ont aussi contribué à la faiblesse du dollar, ont indiqué des opérateurs.

● **Mark** : la devise allemande regagnait le terrain perdu vendredi face au franc français à 3,3524 francs pour 1 deutschemark, contre 3,3470 francs vendredi en fin d'après-midi.

Cours de change

07/09 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,84	6,61	9,73	4,08	2,97	4,30	0,34	3,35	....
DM	1,72	1,97	2,87	1,22	0,89	0,13	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1701	1944,10	2834,57	1205,77	875,47	1297,04	....	987,53	294,72
YEN (100)	131,15	149,94	218,61	93	67,50	—	7,71	76,17	22,73
FLORIN	1,94	2,22	3,24	1,38	....	1,48	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,41	1,61	2,35	....	0,73	1,08	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,60	0,69	....	0,43	0,31	0,46	0,04	0,35	0,10
ECU	0,88	....	1,46	0,62	0,45	0,67	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,14	1,67	0,71	0,51	0,76	0,06	0,58	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 04/09 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,40	4,36	5,10
ALLEMAGNE	[illegible]	3,37	4,24	5,05
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,44	5,38	5,08
ITALIE	[illegible]	5,02	4,70	5,41
JAPON	[illegible]	0,33	1,33	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,87	5,02	5,29
SUISSE	[illegible]	1,63	2,88	4,02
PAYS-BAS	[illegible]	3,32	4,37	5,10

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 07/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	[illegible]	108,34	108,36
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	[illegible]	96,45	96,45

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 04/09	Achat 04/09	Vente 04/09
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	—	—
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,51	4,11
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	—	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,53	6,13
FINLANDE (100)	[illegible]	105	118
GDE-BRETAGNE	[illegible]	—	—
GRÈCE (100)	[illegible]	—	—
IRLANDE	[illegible]	7,99	8,83
ITALIE (1000)	[illegible]	—	—
JAPON (100)	[illegible]	4,12	4,47
NORVÈGE (100)	[illegible]	70,50	78,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	—	—
SUÈDE (100)	[illegible]	68	78
SUISSE (100)	[illegible]	392	416

TAUX

● **France** : le rendement des obligations d'Etat d'une durée de 10 ans s'inscrivait à la hausse, à 4,38 %, lundi 7 septembre aux premières minutes de cotation. Sur le Matif, le contrat à terme sur le notionnel, qui sert d'indicateur de l'évolution du marché obligataire, perdait 11 centimes et s'établissait, à 108,25 points.

● **Allemagne** : le rendement des emprunts d'Etat à dix ans était en légère hausse, lundi 7 septembre vers 9 heures. Il s'établissait à 4,24 % contre 4,22 % vendredi. La reprise de la Bourse allemande poussait les investisseurs à quitter le marché obligataire qui a servi de refuge pendant la tourmente boursière de ces dernières semaines.

● **Etats-Unis** : le rendement de l'obligation du Trésor américain à 30 ans s'est établi, vendredi 4 septembre, à 5,286 % contre 5,299 % jeudi. La baisse de Wall Street a continué de favoriser les marchés obligataires.

ÉCONOMIE

M. Camdessus exhorte les marchés « à faire preuve de discernement »

MICHEL CAMDESSUS, directeur général du Fonds monétaire international (FMI), a estimé, dimanche 6 septembre, que, « *dans une situation de panique générale, il est important d'inviter l'ensemble des opérateurs et des marchés à faire preuve de discernement* ». « *Autant on peut comprendre des inquiétudes concernant la Russie, autant traiter avec la même panique les pays d'Amérique latine ou d'autres pays est totalement injustifié* », a-t-il ajouté.

■ **UKRAINE** : le FMI a octroyé un prêt d'un montant de 2,2 milliards de dollars à l'Ukraine, qui a été contrainte de dévaluer *de facto* sa monnaie dans la foulée de la crise financière en Russie.

■ **RUSSIE** : le ministre allemand des finances, Theo Waigel, a mis en garde samedi la Russie contre la tentation de recourir à la planche à billets.
■ Les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont appelé la Russie à mettre en œuvre des réformes allant dans le sens d'une « *économie sociale de marché* » et à éviter tout retour à une économie dirigée. (*Lire page 4.*)
■ Le premier ministre russe désigné, Viktor Tchernomyrdine, a affirmé dimanche que la crise en Russie n'était pas « *une tragédie* », et que le pays pouvait éviter la chute du rouble et la pénurie alimentaire.
■ Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, a estimé que les problèmes économiques et financiers actuels de la Russie s'expliquent notamment par l'absence d'un véritable programme économique.

■ **FRANCE** : 65 % des Français sont optimistes sur l'évolution de la situation économique dans les six prochains mois, selon un sondage CSA – *La Tribune* paru lundi. Ils sont 38 % à être « *très ou assez pessimistes* ».
■ Environ 2,3 millions de personnes ont bénéficié de l'un des dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi en 1997, contre 2,4 millions en 1996 (- 4 %), dont un nombre croissant de jeunes, selon une étude du ministère de l'emploi publiée samedi.
■ Le président du CNPF, Ernest-Antoine Seillière, note, dans un entretien publié lundi dans le quotidien *Libération*, que « *tout le monde ne chausse pas du 35* », mais « *ne nie pas que, à la faveur des 35 heures, l'organisation du travail, les conditions de travail ou la productivité s'amélioreront* ».

■ **EUROPE** : le commissaire européen Yves Thibault de Silguy a affirmé, samedi à Cernobbio (Italie), que, « *face à la crise financière actuelle, l'Europe ne doit surtout pas changer de politique économique, mais au contraire poursuivre ses efforts de réduction des déficits publics* ».

■ **ALLEMAGNE** : Reimut Jochimsen, membre du conseil de la Bundesbank, s'est prononcé samedi contre des baisses de taux d'intérêt pour faire face à une menace de récession, qu'il a jugée « *exagérée* ».

■ **JAPON** : le gouvernement nippon pourrait augmenter le montant de l'enveloppe prévue pour renforcer les fonds propres des banques de l'Archipel, affirme lundi le quotidien *Asahi Shimbun*. L'effort consenti jusqu'ici par Tokyo en faveur de ses banques atteint 30 000 milliards de yens, qui se décomposent en 13 000 milliards destinés à recapitaliser les établissements en difficulté passagère et 17 000 milliards destinés à garantir les dépôts des établissements faillis.

■ **ÉTATS-UNIS** : le président américain, Bill Clinton, a cherché à rassurer les investisseurs samedi en affirmant que l'économie américaine était « *sur la bonne voie, malgré la volatilité extrême dans les marchés financiers mondiaux* ».

NOMINATION

■ **BAYER** : Miguel Sieler, quarante-neuf ans, a été nommé à la tête de Bayer France. Entré chez Bayer en Allemagne en 1976 avant de rejoindre sa filiale française en 1994, il a occupé différentes fonctions au sein du groupe à Bruxelles, au Brésil et au siège à Leverkusen.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 7 SEPTEMBRE
Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,34 %
CAC 40 : 3703,31

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	994	989	+0,50	+2,98
Cr.Lyonnais(T.P.)	973	960	−1,33	+4,38
Renault (T.P.)	2768	2829	+2,20	+58,94
Saint Gobain(T.P.)	1270	1270	—	−0,78
Thomson S.A (T.P)	991	980	−1,10	+3,25
Accor	1385	1385	—	+23,37
AGF	325,20	325,10	−0,03	+4,94
Air Liquide	829	827	−0,24	−1,24
Alcatel	963	976	+1,34	+27,58
Alstom	137,30	135,10	−1,60	[illegible]
Altran Techno. #	1060	1010	−4,71	+119,56
Atos CA	1346	1285	−4,53	+63,59
Axa	596	580	−2,68	+24,54
Bail Investis	830	833	+0,36	+4,25
Bazar Hot. Ville	693	695	+0,28	+16,61
Bertrand Faure	382,80	363	−5,17	−15,86
BIC	324	325,20	+0,37	−25,97
BIS	590	[illegible]	—	+20,28
B.N.P.	356,80	367,30	+2,94	+14,81
Bollore Techno.	1032	1033	+0,09	+37
Bongrain	2945	2945	—	+15,94
Bouygues	1118	1100	−1,61	+67,29
Bouygues Offs.	*177*	*169,90*	*−4,01*	*−32,60*
Bull	60,95	59,25	−2,78	−6,54
Canal +	1327	1336	+0,67	+19,39
Cap Gemini	866	883	+1,96	+84,46
Carbone Lorraine	311	317	+1,92	−15,69
Carrefour	3700	3640	−1,62	+15,92
Casino Guichard	536	541	+0,93	+67,49
Casino Guich.ADP	372	370	−0,53	+48,41
Castorama Dub.(Li)	952	965	+1,36	+32,19
C.C.F.	390	410,30	+5,20	−0,53
Cegid (Ly)	998	992	−0,60	+64,82
Cerus Europ.Reun	39	39	—	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	498	483	−3,01	+13,24
CGIP	2770	2710	−2,16	+25,46
Chargeurs	375	375	—	+4,16
Christian Dalloz	639	620	−2,97	−10,66
Christian Dior	550	567	+3,09	−8,10
CIC - ACTIONS "A"	568	565	−0,52	[illegible]
Ciments Francais	296	307	+3,71	+32,90
Clarins	*498*	*498*	—	*+2,79*
Club Mediterranee	459,90	460	+0,02	+10,08
Coflexip	433	435	+0,46	−34,58
Colas	1167	1172	+0,42	[illegible]
Comptoir Entrep.	12,20	12,30	+0,81	[illegible]
Comptoirs Mod.	3285	[illegible]	—	[illegible]
CPR	324,80	331	+1,90	[illegible]
Cred.Fon.France	77,50	77,80	+0,38	[illegible]
Credit Lyonnais CI	460	433	−5,86	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	499,80	489,90	−1,98	[illegible]
Damart	4312	[illegible]	—	[illegible]
Danone	1546	1564	+1,16	[illegible]
Dassault-Aviation	1639	1640	+0,06	[illegible]
Dassault Systemes	282	268	−4,96	[illegible]
De Dietrich	305	291	−4,59	[illegible]
Deveaux(Ly)#	880	880	—	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	59	58,05	−1,61	[illegible]
Dexia France	784	793	+1,14	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	95	96,90	+2	[illegible]
Dynaction	198	195	−1,51	[illegible]
Ecia	1127	1170	+3,81	[illegible]
Eiffage	407	409	+0,49	[illegible]
Elf Aquitaine	677	672	−0,73	[illegible]
Eramet	158,50	165,70	+4,54	[illegible]
Eridania Beghin	1120	1140	+1,78	[illegible]
Essilor Intl	2310	2235	−3,24	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2010	2000	−0,49	[illegible]
Esso	480	482	+0,41	[illegible]
Eurafrance	3279	3185	−2,86	[illegible]
Euro Disney	9,35	9,45	+1,06	[illegible]
Europe 1	1264	1255	−0,71	[illegible]
Eurotunnel	5,55	5,60	+0,90	[illegible]
Fimalac SA	557	557	—	[illegible]
Finextel	116,50	117	+0,42	[illegible]
Fives-Lille	390,20	407,80	+4,51	[illegible]
France Telecom	430	436,60	+1,53	[illegible]
Fromageries Bel	5220	5210	−0,19	[illegible]
Galeries Lafayette	5390	5640	+4,63	[illegible]
Gascogne	504	502	−0,39	[illegible]
Gaumont #	399,10	400	+0,22	[illegible]
Gaz et Eaux	297	296	−0,33	[illegible]
Geophysique	410,20	403	−1,75	[illegible]
G.F.C.	*602*	*607*	*+0,83*	[illegible]
GrandVision	140	141	+0,71	[illegible]
Groupe Andre S.A.	615	614	−0,16	[illegible]
Groupe GTM	512	492	−3,90	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	122,90	124,30	+1,13	[illegible]
Guilbert	849	855	+0,70	[illegible]
Guyenne Gascogne	2325	2310	−0,64	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1270	1262	−0,62	[illegible]
Havas Advertising	1130	1081	−4,33	[illegible]
Imetal	610	597	−2,13	[illegible]
Immeubl.France	410	405,10	−1,19	[illegible]
Infogrames Enter.	340	344	+1,17	[illegible]
Ingenico	152,90	152,90	—	[illegible]
Interbail	149,90	146,50	−2,26	[illegible]
Intertechnique	1920	1904	−0,83	[illegible]
ISIS	472	455	−3,60	[illegible]
Jean Lefebvre	470	456	−2,97	[illegible]
Klepierre	987	986	−0,10	[illegible]
Labinal	1623	1648	+1,54	[illegible]
Lafarge	*472,80*	*468*	*−1,01*	[illegible]
Lagardere	216	219,60	+1,66	[illegible]
Lapeyre	410,90	406	−1,19	[illegible]
Lebon (Cie)	243	[illegible]	−4,52	[illegible]
Legrand	1385	[illegible]	+2,88	[illegible]
Legrand ADP	886	[illegible]	+3,27	[illegible]
Legris indust.	259	[illegible]	−1,54	[illegible]
Locindus	757	[illegible]	+2,37	[illegible]
L'Oreal	3380	[illegible]	+0,29	[illegible]
LVMH Moet Hen.	942	[illegible]	+0,95	[illegible]
Marine Wendel	975	[illegible]	+1,02	[illegible]
Metaleurop	34,20	[illegible]	−0,29	[illegible]
Metrologie Inter.	21	[illegible]	−4,76	[illegible]
Michelin	245	[illegible]	+1,42	[illegible]
Montupet SA	255	[illegible]	−0,39	[illegible]
Moulinex	108	[illegible]	+1,11	[illegible]
Natexis	300	[illegible]	—	[illegible]
Norbert Dentres.#	234	[illegible]	+0,42	[illegible]
Nord-Est	114	[illegible]	—	[illegible]
Nordon (Ny)	424	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	1025	[illegible]	−2,34	[illegible]
Olipar	52,90	[illegible]	+0,18	[illegible]
Paribas	469,10	[illegible]	−0,23	[illegible]
Pathe	1110	[illegible]	+1,35	[illegible]
Pechiney Act Ord A	178,10	[illegible]	+2,47	[illegible]
Pernod-Ricard	405	[illegible]	−3,20	[illegible]
Peugeot	939	[illegible]	+0,53	[illegible]
Pinault-Print.Red.	1001	[illegible]	−0,39	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	636	[illegible]	+1,41	[illegible]
Primagaz	468	[illegible]	−0,85	[illegible]
Promodes	3779	[illegible]	−1,56	[illegible]
Publicis #	862	[illegible]	—	[illegible]
Remy Cointreau	85	[illegible]	+2,35	[illegible]
Renault	248	[illegible]	+1,99	[illegible]
Rexel	474	[illegible]	+0,21	[illegible]
Rhodia	116	[illegible]	+1,63	[illegible]
Rhone Poulenc A	278,90	[illegible]	+0,10	[illegible]
Rochefortaise Com.	565	[illegible]	+6,19	[illegible]
Rochette (La)	22,85	[illegible]	—	[illegible]
Royal Canin	270	[illegible]	+1,85	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	7620	[illegible]	+4,98	[illegible]
Sade (Ny)	222	[illegible]	—	[illegible]
Sagem SA	4275	[illegible]	−1,16	[illegible]
Saint-Gobain	878	[illegible]	+1,48	[illegible]
Salvepar (Ny)	477	[illegible]	−2,28	[illegible]
Sanofi	765	[illegible]	+0,52	[illegible]
Saupiquet (Ns)	457	[illegible]	+1,75	[illegible]
Schneider SA	320	[illegible]	−0,93	[illegible]
SCOR	361,10	[illegible]	+1,63	[illegible]
S.E.B.	470	[illegible]	+2,04	[illegible]
Sefimeg CA	385	[illegible]	+1,29	[illegible]
SEITA	263	[illegible]	+1,33	[illegible]
Selectibanque	70	[illegible]	−1,28	[illegible]
SFIM	679	[illegible]	−0,58	[illegible]
SGE	243	[illegible]	+0,61	[illegible]
Sidel	426	[illegible]	−2,08	[illegible]
Silic CA	1015	[illegible]	+0,98	[illegible]
Simco	440	[illegible]	+0,97	[illegible]
S.I.T.A	1400	[illegible]	+2,14	[illegible]
Skis Rossignol	98,50	[illegible]	—	[illegible]
Soc.Fonc.Lyon.#	830	[illegible]	+3,01	[illegible]
Societe Generale	920	[illegible]	+1,63	[illegible]
Sodexho Alliance	1100	[illegible]	−1,09	[illegible]
Sogeparc (Fin)	404	[illegible]	+1,98	[illegible]
Sommer-Allibert	235	[illegible]	+4,59	[illegible]
Sophia	240	[illegible]	—	[illegible]
Spir Communic. #	392	[illegible]	+0,76	[illegible]
Strafor Facom	448	[illegible]	+2,23	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	1003	[illegible]	−0,79	[illegible]
Synthelabo	981	[illegible]	−1,83	[illegible]
Technip	531	[illegible]	+2,25	[illegible]
Thomson-CSF	188,80	[illegible]	+1,53	[illegible]
Total	640	[illegible]	−1,25	[illegible]
UIF	430	[illegible]	+1,16	[illegible]
Unibail	*696*	[illegible]	−0,14	[illegible]
Union Assur.Fdal	756	[illegible]	—	[illegible]
Usinor	60,95	[illegible]	+0,90	[illegible]
Valeo	450	[illegible]	−0,06	[illegible]
Vallourec	243,50	[illegible]	+2,71	[illegible]
Via Banque	159,80	[illegible]	+2,94	[illegible]
Vivendi (ex CGE)	1290	[illegible]	+1,55	[illegible]
Worms (ex.Someal)	95,70	[illegible]	+2,40	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1298	[illegible]	−1,23	[illegible]
Elf Gabon	805	[illegible]	−0,24	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	127	[illegible]	+1,49	[illegible]
Adecco S.A.	2600	[illegible]	+1,92	[illegible]
Adidas-Salomon AG#	690	[illegible]	+3,62	[illegible]
ALLIANZ AG	1702	[illegible]	+5,69	[illegible]
American Express	425	[illegible]	+2,07	[illegible]
Anglo American #	169,90	[illegible]	+3,64	[illegible]
Anglogold Ltd #	245	[illegible]	+3,75	[illegible]
Amgold #	207	[illegible]	+5,79	[illegible]
Arjo Wiggins App.	12,30	[illegible]	+1,62	[illegible]
A.T.T. #	300,20	[illegible]	+2,93	[illegible]
Banco Santander #	103	[illegible]	−1,74	[illegible]
Barrick Gold #	91,50	[illegible]	+8,14	[illegible]
B.A.S.F. #	225	[illegible]	+0,48	[illegible]
Bayer #	220,40	[illegible]	+0,68	[illegible]
Crown Cork ord.#	186	[illegible]	−0,26	[illegible]
Crown Cork PF CV#	180	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	558	[illegible]	−0,17	[illegible]
De Beers #	75,10	[illegible]	+4,19	[illegible]
Deutsche Bank #	355	[illegible]	+2,11	[illegible]
Diageo PLC reg.#	57	[illegible]	+1,05	[illegible]
Dresdner Bank	245	[illegible]	—	[illegible]
Driefontein #	25,75	[illegible]	+7,76	[illegible]
Du Pont Nemours #	330	[illegible]	—	[illegible]
Eastman Kodak #	475,40	[illegible]	−1,70	[illegible]
East Rand #	1,18	[illegible]	+5,93	[illegible]
Echo Bay Mines #	12,25	[illegible]	+16,73	[illegible]
Electrolux #	90,15	[illegible]	−0,16	[illegible]
Equant N.V.	257,20	[illegible]	+1,47	[illegible]
Ericsson #	129,50	[illegible]	+3,47	[illegible]
Ford Motor #	249	[illegible]	−3,57	[illegible]
Gencor act.regr.	9,60	[illegible]	−2,08	[illegible]
General Elect. #	453,20	[illegible]	−0,50	[illegible]
General Motors #	334	[illegible]	−0,11	[illegible]
Gle Belgique #	678	[illegible]	−5,45	[illegible]
Harmony Gold #	24,85	[illegible]	+8,04	[illegible]
Hitachi #	27,95	[illegible]	−1,61	[illegible]
Hoechst #	230	[illegible]	+1,39	[illegible]
I.B.M #	710	[illegible]	−2,11	[illegible]
I.C.I #	59,10	[illegible]	+2,45	[illegible]
Ito Yokado #	275,10	[illegible]	+3,63	[illegible]
Kingfisher plc #	*49*	[illegible]	—	[illegible]
Matsushita #	84,85	[illegible]	+4,30	[illegible]
Mc Donald's #	334,90	[illegible]	+0,62	[illegible]
Merck and Co #	■ 716	[illegible]	−0,55	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	31,10	[illegible]	+11,09	[illegible]
Mobil Corporat.#	419,10	[illegible]	+1,14	[illegible]
Morgan J.P. #	504	[illegible]	+2,18	[illegible]
Nestle SA Nom. #	11350	[illegible]	−0,35	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	64	[illegible]	+1,56	[illegible]
Nokia A	430	[illegible]	+2,32	[illegible]
Norsk Hydro #	*209,10*	[illegible]	*+6,16*	[illegible]
Petrofina #	2200	[illegible]	+2,22	[illegible]
Philip Morris #	250,10	[illegible]	−3,19	[illegible]
Philips N.V #	359,80	[illegible]	+0,88	[illegible]
Placer Dome Inc #	60,30	[illegible]	+9,95	[illegible]
Procter Gamble	445,10	[illegible]	—	[illegible]
Quilvest	321,50	[illegible]	+0,15	[illegible]
Randfontein #	13,40	[illegible]	+5,97	[illegible]
Rio Tinto PLC #	59,50	[illegible]	−0,16	[illegible]
Royal Dutch #	281	[illegible]	−0,56	[illegible]
Sega Enterprises	92	[illegible]	+3,26	[illegible]
Schlumberger #	276,80	[illegible]	+5,13	[illegible]
Shell Transport #	34,25	[illegible]	+1,89	[illegible]
Siemens #	380	[illegible]	+2,63	[illegible]
Sony Corp. #	435	[illegible]	+1,37	[illegible]
STmicroelectronics	336	[illegible]	+0,08	[illegible]
Sumitomo Bank #	48	[illegible]	+9,37	[illegible]
T.D.K #	407,60	[illegible]	+1,71	[illegible]
Telefonica #	223	[illegible]	+0,89	[illegible]
Toshiba #	20,90	[illegible]	+0,47	[illegible]
Unilever #	392,60	[illegible]	+3,61	[illegible]
United Technol. #	440	[illegible]	−0,18	[illegible]
Volkswagen A.G #	439,90	[illegible]	−1,13	[illegible]
Yamanouchi #	131	[illegible]	+4,58	[illegible]
Zambia Copper	9,95	[illegible]	+1,50	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 7 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	7,644
CEPME 9% 89-99 CA#	104,85	0,542 d
CEPME 9% 92-06 TSR	127,01	1,998
CFD 9,7% 90-03 CB	122,70	5,767
CFD 8,6% 92-05 CB	125	4,995 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	100,67	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,60	5,027
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,20	2,560
CNA 9% 4/92-07	129,20	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,18	1,720
CRH 8,5% 10/87-88#	102,20	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,68	4,877
EDF 8,6% 92-04 #	—	3,628
Finansder 9%91-06#	129,50	7,108
Finansd.8,6%92-02#	113,13	5,325 ↓
Floral9,75% 90-99#	—	1,282 d
OAT 9/85-98 TRA	—	4,324
OAT TMB 87/99 CA#	—	2,194
OAT 8,125% 89-99 #	103,44	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,50	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,15	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	—	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,71	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	145,99	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	148,17	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,11	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1040	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	20	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	900	[illegible]
Bains C.Monaco	804	[illegible]
Bque Transatlant. ◆	241	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
Champex (Ny) ◆	17,80	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2940	[illegible]
Continental Ass.Ly	652	[illegible]
Darblay ◆	500	[illegible]
Didot Bottin	799	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	2502	[illegible]
Electr.Madagascar	174	[illegible]
Elect.Strasbourg	710	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1670	[illegible]
Fichet Bauche	52	[illegible]
Fidei	60	[illegible]
Finalens	251	[illegible]
F.I.P.P. ◆	232	[illegible]
Fonciere (Cie)	780	[illegible]
Foncina # ◆	595	[illegible]
Francarep	290	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	1051	[illegible]
Generali Fce Assur	1675	[illegible]
Gevelot ◆	1048	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	210	[illegible]
G.T.I (Transport)	396	[illegible]
Immobail	219,50	[illegible]
Immobanque	669	[illegible]
Lucia ◆	76	[illegible]
Monoprix	499,80	[illegible]
MLPC International	510	[illegible]
Metal Deploye ◆	380	[illegible]
Mors	5,70	[illegible]
M.R.M. (Ly)	320	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	128	[illegible]
ONA 100 DH ◆	689	[illegible]
Optorg ◆	400	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	985	[illegible]
Paris Orleans	344	[illegible]
Promodes (CI)	2518	[illegible]
PSB Industries Ly	660	[illegible]
Raynal Roq.ex.SAP ◆	410	[illegible]
Rougier #	317	[illegible]
Saga	280	[illegible]
S.I.P.H. ◆	198,60	[illegible]
Sofragi ◆	4800	[illegible]
Taittinger	4490	[illegible]
Tour Eiffel ◆	545	[illegible]
Vermandoise Sucr.	6500	[illegible]
Vicat	525	[illegible]
Caves Roquefort ◆	2002	[illegible]
Elyo	375	[illegible]
Finaxa	560	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1700	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	2290	[illegible]
Hotel Lutetia	620	[illegible]
Hotels Deauville ◆	997	[illegible]
L.Bouillet (Ly)	380	[illegible]
Lloyd Continental ◆	11500	[illegible]
Matussiere Forest	61	[illegible]
Moncey Financiere	3350	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	125	[illegible]
Poliet	530	[illegible]
Sabeton (Ly)	650	[illegible]
Sanase (Ly)	1300	[illegible]
Sechilienne (Ly) ◆	1390	[illegible]
Sucr.Pithiviers	3100	[illegible]
Tanneries Fce (Ny) ◆	255	[illegible]
Union Gle Nord(Li) ◆	270,50	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	540	[illegible]
Fiat Ord	18,15	[illegible]
Gold Fields South	68	[illegible]
Kubota Corp.	15,30	[illegible]
Montedison act.ep.	9,45	[illegible]
Olympus Optical	52	[illegible]
Robeco	578	[illegible]
Rodamco N.V.	141,60	[illegible]
Rolinco	494	[illegible]
Sema Group Plc #	57,40	[illegible]
Solvay SA	380,10	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 7 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	46,80	47,95
AFE #	953	949
Aigle #	468	488,90
Albert S.A (Ns) ◆	225	225
Arkopharma #	445	435
Assystem #	211	203
Bque Picardie (Li) ◆	960	989
Bque Tarneaud(B)#	391,10	391,90
Bque Vernes ◆	150	150
Beneteau CB#	686	687
B I M P	135,50	139
Boiron (Ly)#	434	427
Boisset (Ly) #	336,50	339
But S.A.	300	300
C.E.E #	174	166
Change Bourse (M)	190	190
CNIM CA#	230	[illegible]
Codetour	346	350
Comp.Euro.Tele-CET	450	450
Confiandey #	282,50	282,50
C.A. Hte Normandie	333	338
C.A. Paris IDF	884	885
C.A.Ile & Vilaine	304,80	304,50
C.A.Loire Atl.# Ns	310	310
C.A.Pas de Calais	572	572
C.A.du Nord#(Li)	470	458
C.A. Oise CCI	365	366
C.A. Somme CCI	318	318
C.A.Toulouse (B)	430	440
Groupe J.C.Darmon	627	610
Devernois (Ly)	435	435,10
Ducros Serv.Rapide	40	40
Emin-Leydier (Ly)#	325	321
Europ.Extinc.(Ly)	374	365
Expand s.a	220	240
Factorem	746	748
Faiveley #	179,50	179
Finacor	25,10	25
Fininfo	985	1000
Assur.Bq.Populaire	570	578
Gautier France	349,80	324,10
Gel 2000	34,75	34,75
GEODIS #	348	[illegible]
GFI Industries #	243,90	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	22,10	22,10
GLM S.A.	200	198
Gpe Guillin # Ly	223,30	223,30
Kindy #	117	113
Guerbet S.A.	160	157
Hermes intl	341	348
Hurel Dubois	819	809
ICBT Groupe #	163,10	165
I.C.C.#	178	178
ICOM Informatique	564	562
Idianova ◆	95	95
Int. Computer #	56	57
IPBM	51,50	52,25
M6-Metropole TV	880	880
Manitou #	877	872
Manutan	462	459
Marie Brizard #	572	572
Maxi-Livres/Profr.	43	43
Mecelec (Ly)	86,20	82,30
MGI Coutier #	295	300
Monneret Jouets Ly#	150	148
Naf-Naf #	80	78,95
NSC Groupe (Ny)	844	844
Onet #	810	798
Paul Predault	150	157
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	102,90	[illegible]
Phyto-Lierac #	227	[illegible]
Pochet ◆	630	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	208,80	[illegible]
Radiall #	528	[illegible]
Robertet #	1005	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	250	[illegible]
Securidev #	89	[illegible]
Smoby (Ly) #	540	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	14	[illegible]
Sofibus	355	[illegible]
Sopra #	1960	[illegible]
Steph.Kelian #	83,50	[illegible]
Sylea	412	[illegible]
Teisseire-France	156	[illegible]
TFI	961	[illegible]
Thermador Gpe. #	326	[illegible]
Transiciel #	570	[illegible]
Trouvay Cauvin #	123,20	[illegible]
Unilog	1999	[illegible]
Union Fin.France	586	[illegible]
Viel et Cie #	133	[illegible]
Vilmorin et Cie #	575	[illegible]
Virbac	356	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 7 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor ◆	24,50	[illegible]
Belvédère	797	[illegible]
BVRP	335	[illegible]
Chemunex	10	[illegible]
Duran Duboi	341	[illegible]
Eurofins scientific	490	[illegible]
FDM Pharma n.	37,30	[illegible]
Genset	358	[illegible]
Guyanor action B	7	[illegible]
Infonie	160	[illegible]
Joliez-Regol	78	[illegible]
La Cie Group	131	[illegible]
Olitec	830	[illegible]
Omnicom	670	[illegible]
Picogiga	176	[illegible]
R2I Santé	390,10	[illegible]
Serp Recyclage	698	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 7 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eurotech ◆	83	[illegible]
Europe Finance Ind. ◆	*698*	[illegible]
Cibox-LCI ◆	254	[illegible]
CTT-SCETA ◆	495	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	146	[illegible]
Troc de l'Ile ◆	159,90	[illegible]

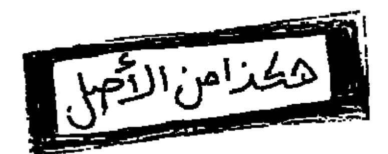
ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 4 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	156,30	148,86
Agipi Actions (Axa)	137,80	131,24
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorie	916661	916661
Natio Court Terme	14704	14704
Natio Court Terme 2	399330	399330
Natio Epargne	2249,20	2226,93
Natio Ep. Croissance	3581,30	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	153,93	[illegible]
Natio Epargne Retraite	185,13	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11874,62	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1248,14	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1109,85	[illegible]
Natio Euro Opport.	1228,33	[illegible]
Natio Euro Perspect.	2012,44	1972,98
Natio Immobilier	1598,91	1567,56
Natio Inter	1155,98	1133,33
Natio Monétaire C	5619,02	5619,02
Natio Monétaire D	5278,98	5278,98
Natio Oblig. LT	238,12	233,45
Natio Oblig. MT C	923,91	914,76
Natio Oblig. MT D	892,97	884,13
Natio Opportunités	235,28	230,67
Natio Placement C	81291,54	81291,54
Natio Placement D	76383	76383
Natio Revenus	1137,63	1126,37
Natio Sécurité	11518	11518
Natio Valeurs	1653,88	1621,45
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	95826,40	95826,40
Oblig. tres caté.	297,13	292,74
CDC Asset Management		
Livret Bourse Inv. D PEA ○	1027,91	997,97
Nord Sud Dévelop. C ○	2597,42	2592,24
Nord Sud Dévelop. D ○	2326,36	2321,72
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ○	328,08	321,65
Patrimoine Retraite D ○	310,61	304,52
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C ○	20385,18	20385,18
Mutual. dépôts Sicav C ○	20176,32	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA ○	353,55	346,62
Écur. Capitalisation C ○	271,99	271,99
Écur. Expansion C ○	86325,90	86325,90
Écur. Géovaleurs C ○	4199,31	[illegible]
Écur. Investis. D PEA ○	281,28	275,76
Écur. Monétaire C ○	13420,07	13420,07
Écur. Monétaire D ○	12438,98	12438,98
Écur. Trésorerie C ○	329,24	329,24
Écur. Trésorerie D ○	308,70	308,70
Écur. Trimestriel D ○	2068,09	[illegible]
Éparcourt-Sicav D ○	195,63	195,63
Géoptim C ○	*14110,32*	*13907,79*
Géoptim D ○	12632,24	12445,56
Horizon C ○	2660,11	2597,95
Prévoyance Écur. D ○	106,53	106,53
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM		
Amplia ○	123799,84	123799,84
Atout Amérique	187,35	182,78
Atout Asie	*69,55*	*67,85*
Atout France Europe	1048,72	1023,14
Atout France Monde	256,75	250,49
Atout Futur C	1022,11	997,18
Atout Futur D	952,12	928,90
Coexis	2092,27	2057,30
Dièze	2667,54	2622,95
Elicash ○	984800,34	984800,34
Eurodyn	3128,20	3051,90
Indicia ◆	*2188,89*	*2140,48*
Indocam Convert. C	15838,33	15377,02
Indocam Convert. D	14498,48	14076,19
Indocam Europe Nouv.	9241,52	8972,35
Indocam Hor. Eur. C	1240,04	1208,92
Indocam Hor. Eur. D	1170,21	1136,13
Indocam Multi Oblig.	989,17	960,36
Indocam Orient C ◆	134,10	128,02
Indocam Orient D ◆	120,47	115,01
Indocam Unijapon	792,89	756,94
Indocam Str. 5-7 C	2081,50	2046,71
Indocam Str. 5-7 D	1489,09	1464,20
Moné.J C ○	12309,65	12309,65
Moné.J D ○	11661,21	11661,21
Oblifutur C	605,67	595,55
Oblifutur D	558,22	548,89
Oraction	1123,29	1095,89
Revenu-Vert	1209,34	1189,17
Sévéa ◆	123,75	120,73
Synthésis	20802,86	20435,88
Univers Actions	267,48	260,96
Uni Associations ○	121,44	121,44
Uni-Foncier	1766,77	1729,68
Uni-Régions	1988,16	1959,67
Univar C ○	318,99	318,99
Univar D ○	299,07	299,07
Univers-Obligations	264,69	[illegible]
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	16546,40	16223,96
Indocam Val. Restr. ◆	15807,53	15347,12
Optalis Dynamiq. C ◆	112,56	110,35
Optalis Dynamiq. D ◆	111,44	109,25
Optalis Équilib. C ◆	112,26	110,06
Optalis Equilib. D ◆	109,41	107,26
Optalis Expansion C ◆	100,79	98,81
Optalis Expansion D ◆	100,79	98,81
Optalis Sérénité C ◆	108,98	106,84
Optalis Sérénité D ◆	104,11	102,07
Pacte Sol. Logem. ◆	527,40	522,18
Pacte Vert T. Monde ◆	555,36	544,36
CIC BANQUES		
Francic ◆	188,98	183,48
Francic Pierre	170,90	165,92
Europe Régions	274,74	266,74
CIC PARIS		
Associc ○	1129,61	1129,61
Cicamonde	1710,68	1660,85
Converticic	479,35	[illegible]
Ecocic	1860,93	[illegible]
Mensuelcic	10094,69	[illegible]
Oblicic Mondial	4187,86	[illegible]
Oblicic Régions ◆	1230,83	[illegible]
Rentacic ◆	167,16	[illegible]
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT		
Euro Solidarité ◆	1467,66	[illegible]
Lion 20000 C ◆	17657,57	17657,57
Lion 20000 D ◆	16520,21	16520,21
Lion-Associations C ◆	11594,87	[illegible]
Lion-Associations D ◆	10988,46	[illegible]
Lion Court Terme C ◆	27349,48	[illegible]
Lion Court Terme D ◆	24095,18	[illegible]
LionPlus C ◆	1736,72	[illegible]
LionPlus D ◆	1590,86	[illegible]
Lion Trésor ◆	2614,51	[illegible]
Oblilion ◆	2985,23	[illegible]
Sicav 5000 ◆	902	[illegible]
Slivafrance ◆	1540,04	[illegible]
Slivam ◆	629,74	[illegible]
Slivarente ◆	264,73	[illegible]
Slivinter ◆	841,81	[illegible]
Trilion ◆	5244,30	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2787,19	[illegible]
CM Option Dynamique	167,21	[illegible]
CM Option Equilibre	312,20	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	178,32	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	969,76	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	*184,63*	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23662,14	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1787,60	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	2031,57	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1121,85	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	114,39	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	302,27	[illegible]
Saint-Honoré Capital	22106,01	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	379,37	[illegible]
St-Honoré Pacifique	534,42	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2029,07	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ○	1884,30	[illegible]
Stratégie Ind.Europe	*1128,89*	[illegible]
Stratégie Rendement	*2180,42*	[illegible]
[illegible] — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C ○	115,01	[illegible]
Amplitude Amérique D ○	114,68	[illegible]
Amplitude Europe C ○	195,06	[illegible]
Amplitude Europe D ○	191,28	[illegible]
Amplitude Monde C ○	1077,54	[illegible]
Amplitude Monde D ○	1007,62	[illegible]
Amplitude Pacifique C ○	69,56	[illegible]
Amplitude Pacifique D ○	69	[illegible]
Élanciel France D PEA ○	237,85	[illegible]
Élanciel Euro D PEA ○	584,76	[illegible]
Émergence Euro Poste ○	172,59	[illegible]
Géobilys C ○	726,28	[illegible]
Géobilys D ○	679,67	[illegible]
Intensys C ○	123,25	[illegible]
Intensys D ○	113,39	[illegible]
Kaléis Dynamisme C ○	1250,06	[illegible]
Kaléis Équilibre C ○	1173,99	[illegible]
Kaléis Sérénité C ○	1118,99	[illegible]
Latitude C ○	153,14	153,14
Latitude D ○	135,98	135,98
Oblitys D ○	676,17	[illegible]
Plénitude D PEA ○	251,26	[illegible]
Poste Gestion C ○	15398,58	15398,58
Poste Gestion D ○	14813,33	14813,33
Poste Première ○	41973,47	41973,47
Poste Première 2-3 ○	53317,47	[illegible]
Revenus Trimestr. D ○	5323,24	[illegible]
Thésora C ○	1082,09	[illegible]
Thésora D ○	946,74	[illegible]
Trésorys ○	277175,40	[illegible]
Solstice D ○	2400,96	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39219,33	[illegible]
Actimonétaire D	31071,94	[illegible]
Cadence 1 D	1085,12	[illegible]
Cadence 2 D	1072,16	[illegible]
Cadence 3 D	1074,28	[illegible]
Capimonétaire C	422,30	[illegible]
Capimonétaire D	371,81	[illegible]
Sogeoblig C/D	10067,19	[illegible]
Interoblig C ◆	323,50	[illegible]
Intersélection France D ◆	435,03	[illegible]
Sélect Défensif C	1152,99	[illegible]
Sélect Dynamique C	1302,58	[illegible]
Sélect Équilibre 2	962,16	[illegible]
Sélect PEA 3	926,77	[illegible]
Sogé PEA Europe	1324,62	[illegible]
S.G. France opport. C	2527,21	[illegible]
S.G. France opport. D	2392,29	[illegible]
Sogenfrance C	2562,80	[illegible]
Sogenfrance D	2326,71	[illegible]
Sogépargne D	316,28	[illegible]
Soginter C	295,16	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.



SPORTS Alors que Richard Virenque et ses coéquipiers de Festina disputent depuis le 5 septembre le Tour d'Espagne, l'affaire de *« dopage organisé »* au sein de l'équipe prend une nouvelle dimension. ● DANS SON EDITION du 7 septembre, *France-Soir* publie les procès-verbaux d'audition des coureurs de l'équipe Festina placés en garde à vue pendant le Tour de France, le 23 juillet, après les aveux de leur directeur sportif Bruno Roussel. ● DEVANT LES ENQUÊTEURS, Laurent Brochard et Alex Zülle, notamment, ont raconté par le menu leurs prises régulières d'EPO et d'hormones de croissance. Richard Virenque et Pascal Hervé ont nié avoir utilisé consciemment des produits illicites. ● DANIEL BAAL, le président de la Fédération française de cyclisme *« appelle à une adhésion sans limite des coureurs pour éradiquer le fléau du dopage »*.

Le dopage rattrape l'équipe Festina au départ du Tour d'Espagne

La publication dans « France-Soir » des aveux de plusieurs coureurs, lors de leur garde à vue du 23 juillet à Lyon, relance l'affaire. Richard Virenque, seul à nier, paraît de plus en plus isolé

CORDOUE
de notre envoyé spécial

Heureux comme un cycliste en Espagne, Richard Virenque pensait retrouver les siens dans le calme. *Moins de deux mois après* la tornade judiciaire qui s'est abattue sur lui pendant le Tour de France, le leader de l'équipe Festina a repris sa place au sein de la crème du cyclisme international, pour disputer, du 5 au 27 septembre, le tour d'un pays guère regardant en matière de lutte anti-dopage. Avec Alex Zülle, l'un des autres favoris de la Vuelta, toute l'équipe Festina affichait son *« grand moral »* et son envie *« d'oublier tous les problèmes »*, *« de ne penser qu'au cyclisme »*.

« C'est toujours inquiétant de savoir que l'UCI veut nous suspendre. Mais pour le moment, ce n'est que des on-dit. Le jour où cela deviendra plus menaçant pour nous, on s'en préoccupera »

Hélas, après un week-end apaisé, les Festina ont été rattrapés par les affaires de dopage. Dans son édition du 7 septembre, *France-Soir* publie les procès-verbaux des coureurs entendus par la police le 23 juillet dans les locaux du SRPJ de Lyon. Placés en garde à vue après l'arrestation de leur soigneur, Willy Voet, et les aveux de leur directeur sportif, Bruno Roussel, sur le système de *« dopage organisé »* mis en place dans l'équipe, cinq des huit coureurs engagés par Festina dans le Tour de France ont donné de nombreux détails sur les méthodes en vigueur dans leur équipe.

Si Richard Virenque et Pascal Hervé ont nié avoir utilisé consciemment des produits illicites, leurs coéquipiers – Alex Zülle, Armin Meier, Laurent Brochard, Christophe Moreau et Laurent Dufaux – *ont été plus diserts sur la réalité de leur préparation. « Bruno Roussel nous mettait la pression permanente pour que nous ayons des résultats »*, a expliqué Laurent Brochard aux enquêteurs. Alex Zülle a reconnu qu'il utilisait l'EPO depuis quatre ans *« en prévision de chaque course importante »*. Le coureur suisse a également indiqué que dans son ancienne équipe, ONCE, *« la pratique de l'EPO s'opérait de la même manière »*. *« Je pense aujourd'hui qu'on peut trouver de l'EPO au sein de toutes les grandes équipes cyclistes »*. Comme ses coéquipiers, Alex Zülle *a raconté qu'il s'était, « pour la première fois »* cette année, injecté des hormones de croissance.

Selon Christophe Moreau, l'achat des produits dopants était financé par une caisse alimentée par les coureurs, qui versaient leurs gains de course sur un compte ouvert en Andorre au nom des « Amis de Festina Spécial gain annuel des coureurs ». *« A cela venait s'ajouter les gains laissés par Virenque à l'issue du Tour,* précise-t-il. *Avant que cette somme ne soit redistribuée à chacun d'entre nous, une partie était prélevée pour servir à payer les produits reconstituants utilisés pendant la saison par le docteur Ryckaert »*.

Avant de prendre le départ du Tour d'Espagne, samedi 5 septembre à Cordoue, Richard Virenque assurait qu'il était toujours *« confiant »*, que son équipe restait *« soudée »* en dépit des dissensions mises au jour devant les enquêteurs. *« Je suis comme je suis, les autres sont comme ils sont. Chacun a réagi à sa façon, en fonction des engagements qu'il avait avec ou telle ou telle personne »*, explique-t-il, énigmatique.

Alors que l'Union cycliste internationale (UCI) vient de suggérer des suspensions de six à douze mois pour les coureurs pris en faute lors du Tour de France, le grimpeur de Festina affiche une attitude de prudence, nouvelle chez lui : *« C'est toujours inquiétant de savoir que l'UCI veut nous suspendre. Mais pour le moment, ce n'est que des on-dit. Le jour où cela deviendra plus menaçant pour nous, on s'en préoccupera »*. Laurent Brochard, lui, ne *« lit pas les journaux »* et attend des nouvelles de l'UCI : *« On verra »*.

Pour les Festina et pour tous les autres exclus du Tour, la Vuelta était l'endroit tout indiqué pour effectuer un retour en fanfare. L'Espagne est une terre accueillante aux coureurs, encore traumatisés par la cascade de révélations sur leur « préparation scientifique » : la direction de la Vuelta, prévenante, avait annulé une incursion de quelques dizaines de kilomètres sur le territoire français.

Privés d'exploits en France, Richard Virenque et Alex Zülle avaient fait de cette épreuve leur objectif de fin de saison. Leur regain d'enthousiasme n'avait pas échappé au groupe horloger qui les salarie : l'entreprise Festina clame partout qu'elle n'avait jamais connu une telle notoriété, et qu'elle n'avait jamais vendu autant de montres en Espagne et au Portugal. Cette euphorie a choqué, mais Richard Virenque est venu au secours de son employeur. Des propos librement tenus par la direction de l'entreprise auraient été *« mal interprétés »*.

Au rendez-vous de Cordoue, dans la touffeur andalouse, le peloton était de bonne humeur. Il n'y avait là *que* du beau monde : Jeroen Blijlevens et ses coéquipiers de TVM, héros malheureux d'un autre feuilleton-à scandales sur la route du Tour ; l'équipe Casino, avec, dans ses rangs, l'Italien Rodolfo Massi, premier coureur mis en examen ; les quatre formations espagnoles qui avaient abandonné en France ; des équipes italiennes et néerlandaises dont les véhicules techniques avaient rejoint l'Espagne par la mer plutôt que par les routes françaises, peu sûres en ce moment ; et enfin, proscrits parmi les proscrits, tous les Festina.

Richard Virenque a pu vérifier en Espagne que sa popularité était intacte. Son rôle de croisé contre les différentes autorités, sportives, policières ou médiatiques, lui vaut toujours la reconnaissance du public. Sa traversée du désert ? Il ne souhaite pas *s'étendre sur la question : « Je n'ai pas envie de me replonger là-dedans »*. Son sourire se fige brièvement : *« Cela laissera sûrement quelques traces au plan mental »*. Dans l'adversité, il n'abandonne pas sa posture favorite, celle qu'il *affectionne sur sa bicyclette*, offensive mais désordonnée : *« Je me tiens sur mes gardes,je ne me laisserai pas faire »*.

Eric Collier

La confiance du groupe Festina

Dans un communiqué diffusé jeudi 3 septembre, le groupe horloger Festina renouvelait la confiance dans l'équipe cycliste qu'il finance et dans son nouveau directeur technique, Juan Fernandez. *« Festina apporte son soutien et sa confiance totale dans l'avenir de l'équipe et dans les qualités professionnelles et humaines de ses cyclistes. » « Le groupe réitère sa position contre le dopage dans le cyclisme et dans le sport en général »*, poursuit le groupe andorran qui se dit prêt à *« coopérer activement avec toute décision et initiatives des institutions sportives pour contribuer à établir des règles claires et uniformes dans ce sport »*.

Les déclarations faites par les coureurs à la police

● **ALEX ZÜLLE :** « Je reconnais faire usage de produits d'EPO depuis quatre ans à peu près. La première fois, c'était à l'époque où je courais pour l'équipe espagnole ONCE. Je faisais usage de ce produit en prévision de chaque course importante, comme le Tour de France, le Giro et le Tour d'Espagne à raison de *deux injections d'EPO 2000* par semaine, et cela 3 à 4 semaines avant la course et pendant toute la durée de celle-ci. (...)Lorsque je faisais partie de l'équipe ONCE, cette pratique de l'EPO s'opérait de la *même manière, et je peux dire que la vingtaine de coureurs consommait* l'EPO sous contrôle des docteurs Nico Terrados et un prénommé José. (...)Je ne peux pas le prouver, mais je pense aujourd'hui qu'on peut trouver de l'EPO au sein de toutes les grandes équipes cyclistes.


VERBATIM

» Pour la première fois lors du Tour de France cette année, j'ai consommé à ma demande des *hormones de croissance en plus de l'EPO*. (...) C'est le Dr Rykaert qui m'a donné tous les deux jours, durant la première semaine du Tour, une dose d'hormones de croissance que je me suis injectée moi-même. »

● **LAURENT DUFAUX :** « Les prises d'EPO avaient lieu après certaines arrivées d'étape, dans la chambre d'hôtel. L'EPO était déjà *préparée ou conditionnée dans une seringue qui m'était apportée (...)La sous-cutanée ne dure* que quelques secondes et un membre de l'équipe Festina vient récupérer la seringue qui est placée dans un sac poubelle. »

● **ARMIN MEIER :** « Chez Festina, je n'ai eu que de l'EPO (...)Au sein de l'équipe, je connais un collègue qui ne prend pas de produit dopant, parce qu'il me l'a dit au cours de discussions. Il *s'agit de Christophe Bassons. Ses résultats s'en* ressentent d'ailleurs (...)Avant d'arriver chez les Festina, je me procurais mes produits moi-même en Suisse, où l'achat est posible sur ordonnance médicale. (...)En fait, chez Festina, je considère que le coureur était bien suivi médicalement, et au niveau de la prise d'EPO, *c'était beaucoup plus sécurisant. Au moins,* j'avais un avis médical. »

● **LAURENT BROCHARD :** « Je ne peux pas évaluer les quantités qui m'ont été injectées par piqûres sous-cutanées (...). J'ai également utilisé des hormones de croissance, en quantité très limitée (...). Je précise bien que je n'ai jamais été demandeur de ces deux produits près du Dr Rykaert. Roussel *nous mettait la pression* permanente pour que nous ayons des résultats. Il n'hésitait pas à nous inciter à consulter le médecin et si besoin à avoir recours au produit habituel (....)Quand j'ai tentéde cesser de prendre de l'EPO, je me suis posé la question de savoir si mes performances eussent été de *même niveau.* Je n'ai donc pas osé m'arrêter. (...)*Comme notre équipe en prend, si les autres équipes veulent rester performantes, elles* doivent utiliser les mêmes procédés. »

● **CHRISTOPHE MOREAU :** « (...)Dès lors, je savais que je marcherais sous EPO et que j'allais me trouver dans l'équipe des grandes courses (...). Avant chaque course, Rykaert me faisait plusieurs injections en fonction de l'objectif recherché (...)A ma connaissance, tous *les équipiers du Tour cette année ont suivi ce* protocole. Je veux bien sûr parler des 9 coureurs exclus cette année. Les gains annuels des courses de toute l'équipe étaient versés sur un compte ouvert par un dirigeant technique, en Andorre, au nom des « Amis de Festina Spécial gain annuel coureurs ». Avant que cette somme *ne soit redistribuée à chacun d'entre nous*, une partie était prélevée pour servir à payer les produits reconstituants utilisés pendant la saison par Rykaert. »

● **RICHARD VIRENQUE :** « Je n'ai jamais demandé de produits dopants. D'ailleurs, je n'en ai pas besoin (...)En ce qui me concerne, j'ai toujours fait confiance au *Dr Rykaert. Mais, après cette histoire, je ne peux évidemment pas* certifier que le Dr Rykaert ne m'a jamais administré de produits dopants à mon insu. »

● **PASCAL HERVÉ :** « Nous avons effectivement reçu des injections par le Dr Rykaert (...). Cependant, *j'affirme* que j'ignorais la nature exacte des produits injectés. Si les produits sont des produits *dopants, c'est donc que j'ai été* trompé. »

TROIS QUESTIONS A...

DANIEL BAAL

1 **En tant que président de la Fédération française de cyclisme et vice-président de l'Union cycliste internationale, comment réagissez-vous à la publication des aveux de dopage de plusieurs coureurs da la Festina ?**

Je rappelle que nous avons ouvert une procédure. La commission de discipline de la Fédération se réunira à la fin du mois pour juger et décider des sanctions conformément aux voeux de l'Union cycliste internationale qui nous a laissé jusqu'au 1er octobre pour régler l'affaire. En attendant, je ne veux pas commenter des procès-verbaux de la police publiés par la presse. *J'ai demandé depuis* longtemps déjà au procureur de la République de nous transmettre les PV pour nous permettre de trancher en toute connaissance de cause. Moi, j'attends toujours les documents.

2 **Laurent Brochard dit *s'être fait* lui-même des injections de produits dopants. Devrait-il être dépossédé de son titre de champion du monde ?**

Non. Le règlement de l'UCI ne le prévoit pas. Il faudrait que Brochard reconnaisse s'être dopé spécifiquement pour cette course pour décider *de son déclassement.* Or cela m'étonnerait qu'il tienne ce discours. On ne peut pas revenir en arrière. Nous ne pouvons que respecter l'échelle des sanctions qui prévoit une suspension de six à douze mois.

3 ***L'image de marque du cyclisme* sort un peu plus terni encore de ce dernier épisode...**

Depuis les premières révélations sur l'affaire Festina, le 10 juillet, notre image est en souffrance. Tant que les investigations judiciaires ne seront pas achevées, je m'attends à d'autres révélations. Il y aura des déclarations contradictoires entre coureurs. *Certains vont admettre leurs* torts et d'autres protester de leur innocence. Ce qui est important, c'est la manière dont nous réagirons lorsque la tempête médiatique et judiciaire se sera calmée. J'en appelle à une adhésion *sans limite* des coureurs *pour éradiquer* le fléau. *Je me* battrai de toutes mes forces pour réhabiliter le cyclisme.

Propos recueillis par
Elie Barth

Malgré sa défaite à l'US Open de tennis, Steffi Graf ne renonce pas à sa carrière

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Elle essuie une mèche blonde dans sa serviette, range ses affaires et s'enfuit vers la sortie. Elle entend les applaudissements, *envoie un rapide geste de la main* sans regarder derrière. C'est fini. En moins d'une heure, dimanche 6 septembre, Steffi Graf vient d'être éliminée des Internationaux des Etats-Unis par Patty Schnyder (6-3, 6-4). *La* chaleur de la nuit ne peut réconforter un public transi de stupeur. Pour la première fois depuis son apparition, en 1984, à l'US Open, Steffi disparaît vite, dans une enceinte où *elle* avait triomphé cinq fois.

Elle était revenue pour gagner. Les Américains *et* d'autres la plaçaient parmi les favorites entre les *wonder-kids* que sont Venus Williams et Anna Kournikova ou bien Lindsay Davenport ou Martina Hingis. Steffi était arrivée pimpante à l'US Open, forte d'une victoire au tournoi de Boston, la première depuis longtemps. Elle riait, elle avait presque perdu ses traits de madone inquiète. Elle disait juste : *« Je suis là pour me faire plaisir »*, mais le plaisir s'était affûté au fil des tours.

Et maintenant, de sa voix ténue, elle dit : *« Dans une défaite pareille, j'appréhende combien il est difficile de revenir et combien le temps qu'il faudra pour y parvenir sera plus long que je ne le pensais. »* Et, dans son sourire contrit, elle lance *« je reviendrai »*.

Elle était partie un jour de juin 1997, battue en quart de finale aux Internationaux de France par Amanda Coetzer, quand elle était tenante du titre. *Le circuit avait* appris plus tard que Steffi avait rallié un hôpital allemand où elle s'était fait opérer du genou gauche. En publiant le communiqué, le chirurgien avait ajouté : *« Je me demande comment elle marchait encore. »*

Steffi a raté les trois derniers *rendez-vous majeurs de l'année.* Elle est revenue à Hanovre en février et a déclaré forfait pendant sa demi-finale contre Lindsay Davenport, à Indian Wells, au printemps : un muscle de la cuisse cette fois. *Roland-Garros ne l'a* pas vue, Paris s'est demandé si elle reviendrait un jour. Elle venait d'avoir vingt-neuf ans. Steffi a espéré d'une bonne saison sur gazon, théâtre de ses plus grandes gloires. Mais elle s'est arrêtée au troisième tour de Wimbledon.

Le circuit, qui découvre des teenagers survoltées, la dit perdue pour le tennis. Mais elle se rebiffe : *« Je n'ai pas encore tout donné de ma vie au tennis »*, annonce-t-elle au tournoi de Montréal. Elle se déclare remise des affaires judiciaires et fiscales qui l'ont inquiétée pendant des mois et ont conduit son père en prison pendant près de trois ans. Quelques jours après, Steffi Graf confie qu'elle n'a pas été loin de tout lâcher pour refaire sa vie : *« Ma convalescence m'a permis d'entrevoir que je pouvais vivre sans le tennis »*, dit-elle.

Ce qui la retient encore, c'est ce plaisir toujours si présent, cette fièvre de jouer, d'être aimée. Dans son tennis, elle aime de nouvelles choses : cette sensation de tout redécouvrir après une convalescence et cette envie de rencontrer des jeunes et de les *faire plier. Mais l'âge et les bles*sures lui permettent moins d'assurer ses coups droits.

Ce dimanche soir, elle est lâchée par son bras et incapable de régler ses coups. Elle a tenté de tempérer son inquiétude, les coups à géométrie hyper-variable de Patty Schnyder l'en ont empêchée ; elle a voulu prolonger les échanges pour lui faire perdre pied, Patty était trop calme pour accepter un début de colère.

La défaite de Steffi Graf est aussi la victoire de l'une des protagonistes de la saison. 26e mondiale au début, Patty Schnyder s'est bissée parmi les dix premières joueuses mondiales en gagnant quatre tournois, sur surface dure comme sur terre battue. Avec Martina Hingis, elle a qualifié la Suisse pour la finale de la Fed Cup, une *première dans l'his*toire du pays. Elle a dix-neuf ans et se qualifie de *« calme et réaliste »*.

Les Suisses, qui l'ont longtemps *appelée Heidi*, du nom de la gentille gamine du livre, se souviennent aujourd'hui qu'elle est Patty. Car Patty a fini par apprendre que le tennis n'était pas affaire de gentillesse. Dimanche, bien rivée à ses coups de gauchère et grâce à un poignet comme élastique, elle n'a pas fait de quartier devant une joueuse qu'elle *« respecte infiniment »*. Mlle Schnyder garde désormais sa *« gentillesse »* pour sa deuxième passion : le piano.

Bénédicte Mathieu

Marcelo Rios éliminé

L'Espagnol Carlos Moya accède aux huitièmes de finale des Internationaux des Etats-Unis après avoir arraché, dimanche 6 septembre, une nouvelle fois la victoire en cinq sets contre l'Américain Jan Michael Gambill (6-2, 3-6, 3-6, 6-3, 7-6). Le Chilien Marcelo Rios, tête de série n° 2 a chuté face au Suédois Magnus Larsson, 34e joueur mondial (6-1, 6-7, 2-6, 6-3, 6-2). Rios, *qui a encaissé* 17 aces, avoue ne pas *s'être* adapté au ciment.

Dans le tableau féminin la Française Nathalie Dechy n'a pu mener à terme ses bonnes *intentions* contre Martina Hingis et s'en est allée battue par la numéro un mondiale et tenante du titre (6-4, 6-4). La Française a pourtant réalisé un match vigoureux, utilisant la force des coups de la *Suissesse* pour *mieux lui retourner en points* gagnants.

هكذا من الأصل

L'équipe de France de football trébuche en Islande

Le match nul (1-1) concédé à Reykjavik complique d'entrée la tâche des champions du monde dans le groupe 4 des éliminatoires pour le championnat d'Europe 2000

Tenus en échec (1-1) en Islande à l'occasion de leur premier match comptant pour les éliminatoires de l'Euro 2000, les joueurs de l'équipe de France, champions du monde en titre, ont déçu. Une erreur de Fabien Barthez a permis à l'Islande d'ouvrir le score avant que Christophe Dugarry n'égalise peu après. Le prochain match de l'équipe de France aura lieu le 10 octobre à Moscou, face à une sélection russe battue, samedi 5 septembre, par une impressionnante équipe d'Ukraine (3-2). Les autres rencontres qualificatives pour l'Euro 2000 ont débouché sur plusieurs surprises : l'Espagne, battue à Chypre (3-2), a connu une défaite humiliante. La Croatie, troisième du Mondial, a chuté à Dublin face à l'Eire (2-0) et L'Angleterre a été malmenée en Suède (défaite 2-1). De son côté, la Squadra Azzurra, entraînée par Dino Zoff, a logiquement battu le Pays de Galles (2-0).

REYKJAVIK
de notre envoyé spécial

L'état de grâce durerait-il plus longtemps en politique qu'en football ? Moins de deux mois après le triomphe des Bleus à Saint-Denis, le mauvais résultat enregistré par les champions du monde en titre samedi 5 septembre en Islande prouve bien que la fête est finie. Incapables de venir à bout d'une formation locale qui, en dépit de son courage physique et de sa discipline collective, ne possède pas d'arguments majeurs pour briller sur la scène internationale, les coéquipiers de Didier Deschamps ont, malgré une domination permanente, laissé entrevoir des lacunes qui peuvent se révéler inquiétantes pour l'avenir. Dès le 10 octobre, les joueurs de Roger Lemerre, successeur de « saint Aimé » Jacquet, se rendront à Moscou pour un Russie-France qui s'annonce très chaud entre deux des trois favoris du groupe. Surtout après le faux pas français à Reykjavik et la défaite russe à Kiev (2-3), qui confirme la réputation montante de l'Ukraine sur la scène européenne.



FOOTBALL

Que peut changer le nouveau sélectionneur français d'ici le rendez-vous moscovite ? *« Nous avons manqué de percussion dans les seize mètres adverses »*, analysait avec lucidité Roger Lemerre après le triste match nul de Reykjavik. Même si les Russes, jouant à domicile avec l'obligation absolue de l'emporter, ne vont pas se masser à dix devant leur gardien de but comme l'ont fait leurs homologues islandais, la tâche des attaquants français s'annonce difficile.

On se rappelle que lors du Mondial, l'inefficacité offensive des Bleus de Jacquet avait failli leur coûter très cher. Face au Paraguay, le sauveur s'appelait Laurent Blanc, venu de l'arrière pour arracher la qualification. Devant les Croates, deux coups de génie de Lilian Thuram, autre défenseur devenu l'espace de quelques secondes buteur providentiel, avait ouvert les portes de la finale. Depuis la retraite internationale d'un certain Jean-Pierre Papin, l'équipe de France manque cruellement d'une « *pointe* » capable de faire la différence.

Samedi dernier, sur la pelouse du petit stade champêtre de Laugardalsvöllur, l'attaquant bordelais Lilian Laslandes, seul titulaire français au coup d'envoi à n'avoir pas participé au récent Mondial, n'a pas réussi à déstabiliser la défense islandaise en dépit du soutien actif de quatre autres coéquipiers aux profils offensifs (Robert Pires, Christophe Dugarry, Zinedine Zidane et Youri Djorkaeff).

A Moscou, le dispositif que mettra en place Roger Lemerre sera sans doute d'allure plus défensive. Et Roger Lemerre pourrait décider de titulariser le jeune Nicolas Anelka, qui a réalisé une saison époustouflante sous le maillot d'Arsenal et qui vient de marquer un but, samedi, dans la petite ville islandaise d'Akranes à l'occasion de la victoire des « Espoirs » français (2-0) sur leurs homologues islandais.

Nouveau statut de champions du monde oblige, l'équipe de France est désormais attendue partout avec un soin très particulier.

« Nos adversaires veulent s'offrir la peau des champions du monde. Et pour y parvenir, ils vont disputer le match de leur vie. Face à des équipes plus faibles, nous allons nous heurter à un mur défensif encore plus compact que d'habitude. Mes joueurs le savent bien », déclarait Roger Lemerre la veille du match face à l'Islande.

SCÉNARIO À SENS UNIQUE

Le scénario de cette rencontre à sens unique lui a évidemment donné raison. Monopolisant le ballon pendant la quasi-totalité de la rencontre, multipliant les attaques, les coéquipiers de Didier Deschamps ont buté sur un rideau défensif composé de dix joueurs solides à défaut d'être géniaux. Le dernier quart d'heure de ce match se résume d'ailleurs à un véritable siège du but gardé par Birkir Kristinsson. En dépit de multiples corners, coups-francs et centres, les Français se sont montrés incapables de l'emporter.

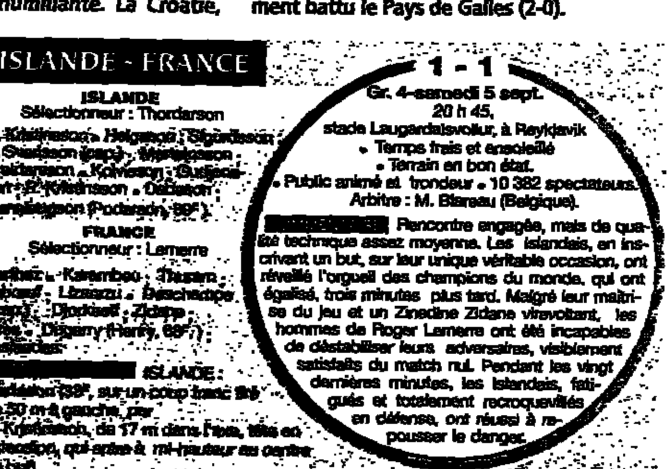
Dans un groupe où aucun de ses cinq adversaires (Russie, Ukraine, Arménie, Andorre, Islande) n'a réussi à se qualifier pour le dernier Mondial, la logique voudrait que la France, championne du monde, termine en tête et se qualifie sans souci majeur pour l'Euro 2000, qui se déroulera conjointement en Belgique et aux Pays-Bas. Mais cette logique de départ ne pèse pas lourd lorsqu'il s'agit de redescendre dans l'arène, d'oublier les folies post-Mondial et de trouver la solution à un problème simple : comment marquer face à une équipe entièrement regroupée dans ses seize mètres ?

Les raisons du faux pas de Reykjavik sont multiples, mais il paraît évident que l'absence de Laurent Blanc, suspendu, a pesé lourd. Ses montées sur coups de pieds arrêtés, si précieuses lors du Mondial, auraient sans doute déstabilisé un peu plus la défense islandaise. Le manque de compétition des quatre « Italiens » (Didier Deschamps, Zinedine Zidane, Youri Djorkaeff et Lilian Thuram), qui ne reprennent leur championnat que le 13 septembre, a aussi contribué au manque de punch constaté dans les seize mètres adverses. Est-ce un hasard si le seul but français de cet étrange match est survenu deux petites minutes seulement après avoir encaissé un but stupide signé Rikharour Dadason à la suite d'une sortie ratée de Fabien Barthez à la 33e minute de jeu ? Visiblement vexés, les Français ont, l'espace de quelques secondes, retrouvé hargne et force de percussion qui permirent à Christophe Dugarry d'égaliser logiquement. Mais si les joueurs de Roger Lemerre attendent à chaque fois d'être menés à la marque pour retrouver l'efficacité offensive, la suite de leur parcours dans ce groupe de qualification pour l'Euro 2000 risque de se révéler beaucoup plus pénible que prévu.

« A Moscou, le 10 octobre prochain, nous ne nous heurterons pas à une équipe regroupée dans ses seize mètres », annonce Roger Lemerre, comme pour se rassurer. Le successeur d'Aimé Jacquet a raison, mais les qualités individuelles et collectives des joueurs russes n'ont rien à voir non plus avec celles de leurs homologues islandais. Lucides, les joueurs français présents en Islande ont tous mis l'accent sur le manque de rapidité et de percussion de leurs attaques dans la surface de réparation adverse. Dans la situation actuelle, il n'est pas impossible qu'un match nul obtenu à Moscou le mois prochain ne procure cette fois quelques satisfactions à Roger Lemerre.

Alain Constant

ISLANDE - FRANCE



1 - 1

Gr. 4-samedi 5 sept.
20 h 45,
stade Laugardalsvollur, à Reykjavik
• Temps frais et ensoleillé
• Terrain en bon état.
• Public animé et frondeur • 10 382 spectateurs.
Arbitre : M. Blareau (Belgique).

Rencontre engagée, mais de qualité technique assez moyenne. Les Islandais, en inscrivant un but, sur leur unique véritable occasion, ont réveillé l'orgueil des champions du monde, qui ont égalisé, trois minutes plus tard. Malgré leur maîtrise du jeu et un Zinedine Zidane virevoltant, les hommes de Roger Lemerre ont été incapables de déstabiliser leurs adversaires, visiblement satisfaits du match nul. Pendant les vingt dernières minutes, les Islandais, fatigués et totalement recroquevillés en défense, ont réussi à repousser le danger.

ISLANDE
Sélectionneur : Thordarson
B. Kristinsson • Helgason • Sigurdsson • E. Sverrisson (cap.) • [illegible] • Hreidarsson • Kolvidsson • Gudjonsson • R. Kristinsson • Dadason • [illegible] (Podersen, 89e).

FRANCE
Sélectionneur : Lemerre
Barthez • Karembeu • Thuram • Leboeuf • Lizarazu • Deschamps (cap.) • Djorkaeff • Zidane • Pires • Dugarry (Henry, 68e) • Laslandes.

ISLANDE : Dadason (33e, sur un coup franc tiré de 30 m à gauche, par R. Kristinsson, de 17 m dans l'axe, tête en [illegible], qui arrive à mi-hauteur au centre du but).

FRANCE : Dugarry (36e, après une frappe de Pires déviée sur le poteau droit par B. Kristinsson, de 3 m, reprise du bout du pied droit, [illegible] à mi-hauteur).

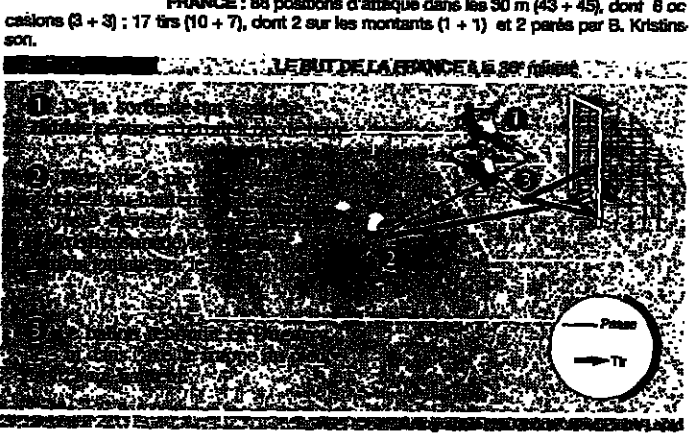
ISLANDE : Sigurdsson (13e, jeu dangereux), B. Kristinsson (72e, comportement anti-sportif).

FRANCE : Karembeu (18e, jeu irrégulier).

ISLANDE : 24 positions d'attaque dans les 30 m (16 + 8), dont 1 occasion (1 + 0) ; 3 tirs (2 + 1) dont 1 contré (0 + 1).

FRANCE : 88 positions d'attaque dans les 30 m (43 + 45), dont 6 occasions (3 + 3) ; 17 tirs (10 + 7), dont 2 sur les montants (1 + 1) et 2 parés par B. Kristinsson.

LE BUT DE LA FRANCE à la 36e minute



Face à la Russie, l'Ukraine a gagné la guerre des nerfs

La France affrontera le 10 octobre des Russes en quête de revanche

UN RÂLE de bonheur enveloppa le stade « olympique » de Kiev quand l'arbitre allemand Markus Merk mit un terme, samedi 5 septembre, à la première rencontre entre l'Ukraine et la Russie depuis le démembrement de l'empire soviétique. Tenaillés par l'émotion et la fierté, les 80 000 supporteurs ukrainiens se sont brusquement sentis libérés, comme si la victoire (3-2) de leur équipe nationale effaçait des décennies de frustration.

N'avait-il pas fallu attendre vingt-cinq ans après la création du championnat soviétique (en 1936) pour que le Dynamo Kiev enlève enfin son premier titre aux dépens des clubs moscovites protégés par différents ministères ? C'est ce même Dynamo, entraîné par le glacial Valeri Lobanovski, qui offrit à la défunte URSS sa première Coupe d'Europe en 1975 avant de former la colonne vertébrale de la sélection qui parvint jusqu'en finale de l'Euro 88 face aux Pays-Bas (défaite 0-2).

C'est dire si ce « derby », précédé de quelques déclarations guerrières, dépassait la cadre des éliminatoires du championnat d'Europe de l'an 2000. Dix mille policiers et agents de la sécurité furent convoqués pour préserver l'ordre public aux abords et dans le stade olympique, où s'étaient risqués plus de 3 000 supporteurs russes. La désolation les y attendait.

Avec huit joueurs du Dynamo Kiev puis neuf en deuxième mi-temps, l'Ukraine étalait, sans préambule, sa supériorité collective. En alignant trois attaquants (Serguei Rebrov, Andryi Chevtchenko et Igor Skatchenko), le sélectionneur Josef Sabo tablait sur l'audace. Les faits lui donnèrent raison. La défense russe éprouva les pires difficultés à maîtriser ce trio de techniciens échevelés. En moins de vingt-cinq minutes, l'infortune russe était consommée. Serguei Popov d'abord (14e minute), Igor Skatchenko ensuite (24e) démantibulèrent le frêle édifice blanc.

Passée l'heure de jeu, le sélectionneur russe Anatoli Bychovets se décida à revoir son dispositif ultra-défensif (un seul attaquant, Igor Kolyvanov). L'ancien meneur de jeu du RC Strasbourg, Alexandre Mostovoï, fit son apparition sur le terrain et cisela trois minutes plus tard un coup franc millimétré pour Oleg Varlamov, dont la reprise victorieuse de la tête ébranla un court instant les certitudes de l'Ukraine, qui allait, pourtant, reprendre ses distances avec un troisième but de Serguei Rebrov sur penalty (73e) à la suite d'une irrégularité du gardien russe Dmitri Kharine, exclu par l'arbitre.

Le dernier quart d'heure aurait pu tourner à une débandade russe si les attaquants ukrainiens n'avaient pas versé dans la facilité au moment du geste final. Curieusement, c'est la Russie qui réduisit l'écart par Serguei Onopko (88e) à la suite d'un nouveau coup franc d'Aleksandre Mostovoï. Mais c'est bien l'Ukraine qui sera le principal concurrent de la France pour la première place du groupe 4. Même si les Russes sont les derniers vainqueurs de la France (1-0, le 25 mars lors d'un match amical soporifique à Moscou), ils n'ont pas trouvé l'équilibre entre les expatriés et les internationaux encore au pays. L'état de grâce d'Anatoly Bichovets, sélectionneur depuis un mois et demi seulement, s'est envolé. Son autoritarisme, ses méthodes d'une autre ère (entraînements interdits aux médias, joueurs rassemblés dans un camp retranché) et ses choix techniques ont été sévèrement critiqués.

Ce climat délétère n'est pas forcément rassurant pour les Français qui se rendront à Moscou le 10 octobre. *« La venue des champions du monde va cimenter la solidarité de mon équipe »*, pronostique Anatoli Bychovets, qui remplacera son gardien de but Kharine, suspendu, par Stanislas Tchertchessov.

Les Ukrainiens n'ont pas tous ces soucis. Le 10 octobre, ils marqueront trois nouveaux points à la faveur d'un déplacement sans risque en principauté d'Andorre, qui compte 1 700 licenciés. La sélection andorrane s'est inclinée (1-3) samedi à Erevan face à l'Arménie devant 8 000 spectateurs. Jesus Julian Lucendo n'a pu que sauver l'honneur en fin de partie sur penalty. Devant l'Ukraine, l'averse sera certainement plus drue.

Elie Barth

Le classement du groupe 4

Les résultats du 5 septembre :

Islande-France	1-1
Ukraine-Russie	3-2
Arménie-Andorre	3-1

Classement : 1. Arménie, 3 points (+2) ; 2. Ukraine, 3 pts (+1) ; 3. France et Islande, 1 pt (0) ; 5. Russie, 0 pt (–1) ; 6. Andorre, 0 pt (–2).

Les prochains matchs : Russie-France, Andorre-Ukraine et Arménie-Islande auront lieu le 10 octobre.

Eliminatoires pour l'Euro 2000 : battue à Chypre, l'Espagne a touché le fond

JAVIER CLEMENTE, le technicien basque en charge de la sélection espagnole depuis de longues années, a vécu samedi 5 septembre la plus grosse désillusion de sa carrière. A Larnaca (Chypre), son équipe a connu la honte d'une défaite subie face aux modestes Chypriotes (3-2) en match comptant pour les éliminatoires de l'Euro 2000.

En dépit de la présence de ses joueurs vedettes comme Raul, Hierro ou Luis Enrique, l'Espagne, éliminée dès le premier tour du récent Mondial, continue sa chute. Ulcérée, la presse espagnole s'est ruée sur Javier Clemente. Interrogé sur son futur à la tête de cette sélection moribonde, il a lancé, fidèle à son image : *« Si tous ceux qui travaillent devaient démissionner quand les choses tournent mal, il y aurait quatorze millions de chômeurs en Espagne... »*

Outre la déroute de l'Espagne, les rencontres comptant pour les éliminatoires de l'Euro 2000 ont débouché sur d'autres surprises. A Stockholm, l'équipe d'Angleterre a mené au score grâce à un but inscrit dès le début du match par Alan Shearer avant de se faire rejoindre puis dépasser par des Suédois plus agressifs. Battus 2-1, les joueurs de Glenn Hoddle ont eux aussi dû subir les assauts d'une presse sévère. Dans un groupe délicat où la Suède, la Bulgarie et la Pologne peuvent également postuler à la qualification, l'Angleterre s'apprête à passer des moments délicats. La soirée de samedi s'est en outre achevée par des incidents provoqués dans la capitale suédoise par une centaine de hooligans. La police a procédé à une quinzaine d'interpellations, mais aucun blessé n'est à signaler.

Auteurs d'un remarquable Mondial qu'ils terminèrent à la troisième place, les joueurs croates ont chuté à Dublin (0-2) face à une courageuse équipe irlandaise emmenée par Roy Keane. Privés de quelques joueurs clés comme Davor Suker, Allen Boksic, Goran Vlaovic et Slaven Bilic, les Croates ont terminé le match à neuf après les expulsions de Mario Stanic et Krunoslav Jurcic. Autre déception, la Norvège, battue à domicile à la surprise générale par la Lettonie (1-3).

Seule formation de renom à avoir rempli son contrat, l'Italie, désormais entraînée par l'ancien gardien mythique Dino Zoff, s'est imposée à Liverpool face au pays de Galles (2-0) grâce à des buts signés Diego Fuser et Christian Vieri, deux joueurs de la Lazio Rome.

Plusieurs autres sélections présentes lors du dernier Mondial ont enregistré des résultats décevants : l'Autriche (1-1 à domicile face à Israël), la Bulgarie (battue 0-3 à Sofia par la Pologne), le Danemark (0-0 en Biélorussie) et l'Ecosse (0-0 en Lituanie).

A. Ct.

Un règlement alambiqué

Quarante-neuf pays, regroupés au sein de neuf groupes, participent aux éliminatoires du championnat d'Europe de l'an 2000, dont la phase finale réunira seize participants, du 10 juin au 2 juillet. La Belgique et les Pays-Bas, qui accueilleront l'épreuve, sont qualifiés d'office. L'Union européenne de football (UEFA) a mis au point un règlement alambiqué pour déterminer les quatorze sélections qui s'ajouteront aux deux organisateurs. Seront qualifiés directement le vainqueur de chacun des neuf groupes ainsi que le plus performant des deuxièmes.

Pour déterminer ce lauréat, l'UEFA a défini cinq critères en ne retenant que les matches entre les quatre premiers de chaque poule : le plus grand nombre de points ; la meilleure différence de buts ; la meilleure attaque ; le plus grand nombre de buts marqués à l'extérieur ; le classement au fair-play. Enfin, les huit autres deuxièmes disputeront des barrages par aller et retour en novembre 1999 pour désigner les quatre dernières équipes conviées au tournoi final.

هكذا من الأصل

Rupert Murdoch veut racheter Manchester United, le club le plus riche du monde

Le magnat australo-américain propose 5,5 milliards de francs pour le club anglais

Les pourparlers sur la vente du meilleur club anglais de football de ces dix dernières années ont atteint leur phase terminale, si l'on en croit la presse britannique. Le groupe de télévision par satellite BSkyB de Rupert Murdoch aurait déjà conclu un premier accord financier avec le directeur général du club pour la cession des 14 % du club. Le ministre des sports, Tony Banks a émis des réserves sur la légalité de l'opération.

QUOI de plus normal que d'apprendre que l'un des hommes les plus riches du monde veuille devenir propriétaire de l'une des entreprises sportives les plus prospères de la planète ? Rupert Murdoch serait donc sur le point de racheter Manchester United. Le magnat australo-américain a proposé 575 millions de livres (5,577 milliards de francs) pour l'acquisition du meilleur club anglais de ces dix dernières années. Selon le *Sunday Telegraph* et l'*Observer*, le groupe de télévision par satellite de Rupert Murdoch, BSkyB, aurait déjà conclu un accord financier avec le directeur général du club, Martin Edwards, qui serait disposé à vendre les 14 % de parts qu'il possède en échange de 80 millions de livres (800 millions de francs environ). Après que Tim Allen, le directeur de BSkyB, eut qualifié de *« spéculation »* l'existence d'un tel accord, un communiqué de la chaîne a confirmé, dimanche 6 septembre, que des négociations avaient bien eu lieu.

Les pourparlers ont débuté il y a cinq mois et ont été menés par la banque d'affaire américaine Goldman Sachs. L'opération s'est faite dans le plus grand secret. Ni le manager du club, l'Ecossais Alex Ferguson, ni les joueurs n'ont été avertis. L'annonce de ce rachat spectaculaire n'a soulevé aucune objection du côté de la Fédération anglaise de football (FA), ni même auprès de la *Premier League*, qui gère le championnat professionnel de première division. Seul le ministre britannique des sports, Tony Banks, a émis des réserves en indiquant que l'opération devra sans doute passer devant l'OTF, l'organisme chargé du contrôle de la concurrence en Grande-Bretagne. Le *Financial Times* du lundi 7 septembre indique que la société d'investissement britannique ENIC (English National Investment Company) avait également l'intention d'entamer des négociations avec l'équipe du Lancashire, ceci dans le but d'élargir son propre conglomérat de clubs (AEK Athènes, FC Bâle, Glasgow Rangers, Slavia Prague, Vicence). Que Rupert Murdoch soit aujourd'hui sur le point de prendre le contrôle de Manchester United n'est sans doute pas un hasard. L'homme d'affaires entretient des liens privilégiés avec le football anglais depuis plusieurs années. BSkyB, qui est détenue à 40 % par Murdoch's News Corporation, possède en effet l'exclusivité des rencontres de *Premier League* depuis 1992. Sky est également partie prenante dans MUTV (Manchester United TV), la première chaîne de télévision entièrement consacrée à un club de football, dont le lancement est programmé pour le milieu de cette semaine.

Car Manchester United n'est pas un club comme les autres. Avec un chiffre d'affaire de 880 millions de francs et un bénéfice de 280 millions, l'équipe aux onze titres de champion d'Angleterre et aux neuf victoires en *Cup* est une entreprise extrêmement florissante. Passé maître dans l'art du marchandisage, Manchester United est également l'un des rares clubs britanniques à voir ses actions augmenter régulièrement à la bourse de Londres. Rupert Murdoch n'a pas jeté son dévolu sur le premier club venu.

Frédéric Potet (avec AFP et AP)

L'ombre de la Superligue

L'annonce du probable rachat de Manchester United par Rupert Murdoch survient alors que le football européen et, tout particulièrement, les responsables anglais discutent à bâtons rompus sur la création d'une Superligue européenne de football. Ce projet – qui réunirait 36 clubs du continent dans une configuration proche de celle des ligues américaines – sera financé, s'il voit le jour, par plusieurs grands groupes audiovisuels européens ayant l'intention de développer le système du *pay per view*. Le groupe de M. Murdoch fait partie de ces promoteurs. Jeudi 3 septembre, les clubs anglais de première division ont *« unanimement »* rejeté l'idée de Superligue, de peur d'avoir à subir des représailles de l'Union européenne de football (UEFA).

Didier Gailhaguet est élu président de la Fédération des sports de glace

Il hérite d'une situation financière désastreuse

DIDIER GAILHAGUET a succédé à Bernard Goy à la présidence de la Fédération française des sports de glace (FFSG), samedi 5 novembre, à l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue à Labrège, près de Toulouse. Agé de quarante-cinq ans, l'ancien champion de France de patinage artistique (1974 et 1975), ex-entraîneur national (1985-1992), directeur des équipes de France de patinage (1993-1998) et coordinateur de la préparation olympique pour Nagano, a misé sur sa réputation de technicien et sur l'appui officieux du président sortant et du ministère de la jeunesse et des sports.

Didier Gailhaguet a, en outre, joué sur les dissensions qui minent le hockey sur glace, premier des sports de la FFSG en licenciés (17 506 en 1997 contre 14 899 au patinage artistique). Il a assuré sa victoire en transigeant peu avant l'élection avec le président du Comité national de hockey, Patrice Pourtanel, également candidat à la présidence de la FFSG. Il a promis d'œuvrer en faveur de l'autonomie que réclame sa discipline depuis longtemps.

Le concurrent le plus sérieux de M. Gailhaguet, Jean-Marc Peillex, président du club de hockey de Saint-Gervais et trésorier général de la FFSG, qui œuvrait également depuis deux ans au redressement financier d'une fédération ruinée, n'y a pas résisté. Il n'a obtenu au premier tour que 431 voix contre 556 à M. Gailhaguet, le reste des voix se répartissant entre Patrice Pourtanel et Alain Masotti. Au deuxième tour, Gailhaguet s'est imposé avec 693 voix contre 449 à M. Peillex sur 1 148 exprimées.

LES COUDÉES FRANCHES

Travailleur impénitent, Didier Gailhaguet n'aime guère partager le pouvoir. Déjà très actif et influent en coulisses en matière de gestion de l'élite, il a désormais les coudées franches grâce à l'adoption, samedi, de nouveaux statuts fédéraux renforçant le pouvoir exécutif. Aux comités nationaux qui régissaient jusqu'ici en théorie chaque discipline sont substituées des *« commissions nationales »* cantonnées à l'organisation de la *« base »*.

L'ampleur de la tâche qui attend le nouveau président pourrait le contraindre à déléguer. Membre depuis l'été du conseil de la Fédération international de patinage (ISU), il doit s'attaquer au plan de continuation et de redressement étalé sur dix ans destiné à éponger le passif de 54 millions de francs de la FFSG. En outre, il lui faut régler l'avenir financier car le contrat avec TF 1, principal bailleur de fonds de la FFSG avec 15 millions de francs par an, prendra fin le 1er juillet 1999.

P. Jo.



Stéphane Diagana termine la saison par une victoire

AVEC UN TEMPS DE 48 S 30, Stéphane Diagana a gagné, samedi 5 septembre, le 400 m haies de l'épreuve russe de la Golden League. Au terme d'une saison marquée par les blessures et par une chute en demi-finale des championnats d'Europe de Budapest, le champion du monde de l'épreuve a ainsi privé son rival américain, Bryan Bronson (6e en 48 s 94), de la prime réservée aux athlètes invaincus. Cette année, deux hommes et une femme, tous trois considérés comme des *« stars de l'athlétisme »*, se sont ainsi partagé le million de dollars. Si le Marocain Hicham El Guerrouj, détenteur du record du monde du 1 500 m, n'a guère éprouvé de difficulté pour s'adjuger sa septième victoire (3 min 32 s 03), l'Ethiopien Haile Gebreselassie (3 000 m) s'est plus difficilement imposé (7 min 50 s 00) devant le Kenyan Luke Kipkosgei (7 min 50 s 87). Enfin, Marion Jones a mis un point d'honneur à s'octroyer le 100 m (10 s 83) en plus du concours de la longueur (7,13 m).

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : sur son parquet, Villeurbanne, premier de la saison** l'an passé, s'est fait surprendre (72-63) par Chalon, samedi 5 septembre, lors de l'ouverture de la saison du championnat de France. Pourtant privé pour six semaines de son international Thierry Gadou, blessé à un tendon, le champion de France Pau-Orthez n'a eu aucun problème face à Gravelines (79-54). Le premier choc de la compétition, qui opposait le Paris Saint-Germain à Cholet, lauréat de la Coupe de France, a tourné à l'avantage de l'équipe francilienne qui s'est imposée (70-53). Résultats : Antibes-Dijon, 83-81 ; Evreux-Nancy, 65-88 ; Toulouse-Le Mans, 59-83 ; Villeurbanne-Chalon-sur-Saône, 63-72 ; Pau-Orthez-Gravelines, 79-54 ; Montpellier-Limoges, 46-56 ; Besançon-Levallois, 60-47 ; PSG-Racing Cholet, 70-53.

■ **CANOË-KAYAK : malgré la présence de six bateaux en finale,** l'équipe de France n'a pas obtenu de médaille aux championnats du monde de course en ligne qui se sont terminés dimanche 6 septembre à Szeged (Hongrie).

■ **GOLF : sur le parcours de la Wantzenau (par 72),** John Senden a gagné l'Open de Strasbourg, dimanche 6 septembre, sa deuxième victoire sur le circuit satellite européen. Avec un total de 276, soit 12 sous le par, l'Australien s'est imposé au premier trou du barrage face à l'Anglais Darren Lee.

■ **MOTOCYCLISME : après sa chute le 23 août à Brno (République tchèque),** l'Australien Michael Doohan, sur 500 cm³, a pris une revanche sur l'Italien Max Biaggi, dimanche 6 septembre, en gagnant le Grand Prix d'Imola. A quatre épreuves de la fin du championnat du monde, le pilote Honda signe sa cinquième victoire de la saison, la 51e de sa carrière, et revient à 4 points de son rival romain qui a terminé à la troisième place. En 250 cm³, le public transalpin a assisté à un beau triplé italien avec le succès de Valentino Rossi (Aprilia) devant Loris Capirossi (Aprilia) et Stefano Perugini (Honda).

■ **RUGBY : devant leur public, Bourgoin, Narbonne et le Stade français,** qui jouaient au Parc des Princes, se sont respectivement imposés face à Toulon (28-9), Nîmes (42-9) et Castres (40-13), samedi 5 septembre, lors de la troisième journée du championnat de France. Avec neuf points, ces trois équipes se partagent la place de leader de la poule 1. Dans la poule 2, Montferrand, seul en tête avec 8 points, a stoppé la marche en avant de Béziers (33-18). Enfin, dans la poule 3, Brive a battu Colomiers (32-7), pendant que le Stade toulousain, devant un Grenoble émoussé, a réalisé le score le plus large du week-end (57-3).

■ **LOTO : résultats des tirages n° 71 du Loto effectués samedi 5 septembre. Premier tirage : 5, 19, 25, 32, 35, 44 ; numéro complémentaire :** 28. Rapports pour 6 numéros : 6 991 145 F ; 5 numéros et le complémentaire : 104 330 F ; 5 numéros : 5 970 F ; 4 numéros et le complémentaire : 276 F ; 4 numéros : 138 F ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F ; 3 numéros : 14 F. **Second tirage : 3, 16, 22, 27, 30, 31 ; numéro complémentaire : 39.** Rapports pour 6 numéros : 7 578 165 F ; 5 numéros et le complémentaire : 91 760 F ; 5 numéros : 5 525 F ; 4 numéros et le complémentaire : 260 F ; 4 numéros : 130 F ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F ; 3 numéros : 14 F.

هكذا من الأصل

Pluie par l'Ouest

MARDI, une vaste dépression est située au large de l'Irlande et dirige un flux de sud-ouest perturbé sur la France. Une nouvelle perturbation traverse le pays d'ouest en est, avec de la pluie faible en général.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – Il pleuvra le matin, puis, l'après-midi, les nuages resteront nombreux, avec encore quelques pluies éparses par moments. Le vent de sud-ouest sera modéré en Manche. La température maximale avoisinera 19 à 23 degrés.

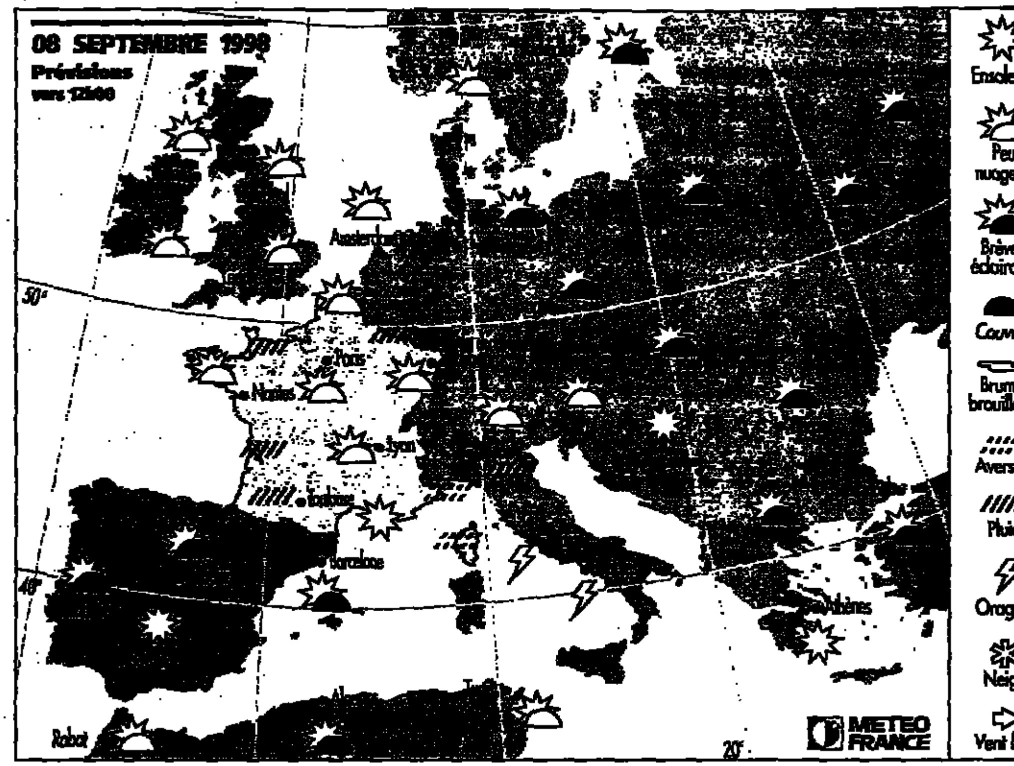
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages resteront abondants, avec des pluies faibles une bonne partie de la journée. Le thermomètre marquera 19 à 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les pluies faibles arriveront sur la Champagne le matin, puis gagneront les autres régions l'après-midi. Il fera de 19 à 21 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps restera maussade, avec de la pluie faible et éparse une bonne partie de la journée. Les températures maximales avoisineront 21 à 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, la pluie faible gagnera la région par l'Ouest dès le matin. Ailleurs, les nuages seront nombreux, avec de la pluie sur l'Auvergne l'après-midi. Il fera de 20 à 23 degrés au meilleur moment de la journée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – De la Côte d'Azur à la Corse, il y aura encore des ondées jusqu'en début d'après-midi. Ailleurs, le soleil brillera largement avec de la tramontane soufflant à 60 km/h en rafales. Les températures maximales avoisineront 24 à 28 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 08 SEPTEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	16/25 N	NANCY	13/20 P
BIARRITZ	15/24 P	NANTES	14/23 P
BORDEAUX	14/22 P	NICE	17/24 P
BOURGES	13/25 P	PARIS	13/22 P
BREST	14/21 P	PAU	11/22 P
CAEN	14/20 P	PERPIGNAN	17/25 S
CHERBOURG	13/19 P	RENNES	14/25 P
CLERMONT-F.	11/22 P	ST-ETIENNE	9/22 P
DIJON	12/20 P	STRASBOURG	12/22 N
GRENOBLE	12/23 P	TOULOUSE	14/23 P
LILLE	13/19 P	TOURS	13/24 P
LIMOGES	12/19 P	**FRANCE outre-mer**	
LYON	11/22 N	CAYENNE	23/31 N
MARSEILLE	17/25 S	FORT-DE-FR.	26/30 P
		NOUMEA	20/25 S

PAPEETE	23/28 S	KIEV	10/19 N	VENISE	17/24 N	LE CAIRE	24/36 S
POINTE-A-PIT.	26/31 P	LISBONNE	17/28 N	VIENNE	13/21 N	MARRAKECH	20/37 S
ST-DENIS-RÉ.	18/24 N	LIVERPOOL	15/19 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/24 S
EUROPE		LONDRES	15/21 N	BRASILIA	19/34 S	PRETORIA	12/29 S
AMSTERDAM	15/19 N	LUXEMBOURG	13/17 N	BUENOS AIR.	10/19 S	RABAT	18/27 N
ATHENES	23/30 S	MADRID	12/29 N	CARACAS	25/31 C	TUNIS	23/30 N
BARCELONE	18/28 N	MILAN	19/27 P	CHICAGO	13/20 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BELFAST	14/18 N	MOSCOU	8/18 S	LIMA	12/19 C	BANGKOK	25/31 P
BELGRADE	14/22 S	MUNICH	14/22 C	LOS ANGELES	18/23 S	BOMBAY	26/30 P
BERLIN	12/23 N	NAPLES	22/26 P	MEXICO	13/22 C	DJAKARTA	27/32 N
BERNE	12/19 P	OSLO	13/16 N	MONTREAL	12/17 N	DUBAI	29/38 S
BRUXELLES	15/19 P	PALMA DE M.	18/30 N	NEW YORK	18/23 N	HANOI	27/31 P
BUCAREST	12/21 N	PRAGUE	11/21 S	SAN FRANCIS.	10/17 N	HONGKONG	26/30 N
BUDAPEST	11/21 S	ROME	19/25 P	SANTIAGO/CHI	3/13 N	JERUSALEM	22/35 S
COPENHAGUE	15/20 N	SEVILLE	17/34 S	TORONTO	11/19 C	NEW DEHLI	25/36 S
DUBLIN	14/17 N	SOFIA	13/20 S	WASHINGTON	18/25 N	PEKIN	22/30 N
FRANCFORT	15/21 N	ST-PETERSB.	10/17 S	**AFRIQUE**		SEOUL	21/27 S
GENEVE	13/21 S	STOCKHOLM	10/20 N	ALGER	21/28 S	SINGAPOUR	26/29 C
HELSINKI	9/17 S	TENERIFE	18/24 S	DAKAR	27/29 P	SYDNEY	12/17 C
ISTANBUL	20/25 S	VARSOVIE	11/22 N	KINSHASA	19/30 S	TOKYO	21/27 N

Situation le 7 septembre à 0 h TU

Prévisions pour le 9 septembre à 0 h TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PAYS-BAS.** Déjà présent aux Pays-Bas avec 35 établissements exploités sous ses différentes enseignes, le groupe Accor vient de procéder au rachat de la chaîne hôtelière néerlandaise Postiljon, qui rejoint désormais le réseau des hôtels Mercure. Implanté dans le sud et l'ouest du pays, Mercure va ainsi pouvoir compléter son offre, la dizaine d'hôtels Postiljon étant principalement situés au centre et à l'est. Une acquisition qui confirme le programme de développement du groupe français, qui manifeste ainsi sa volonté de conforter son leadership européen.

■ **FRANCE.** Du mardi 8 septembre au lundi 2 novembre, la compagnie maritime Corsica Ferries propose le voyage aller/retour entre Nice et Calvi ou Nice et Bastia au prix de 595 F (plus 358 F de taxes) pour 2 personnes et 1 véhicule. Renseignements au 04-95-32-95-95.

MULTIMÉDIA

Pioneer va commercialiser le premier écran plat haute définition

Le fabricant japonais fait un pas de plus vers « le cinéma à la maison »

UNE DIAGONALE de 129 cm (50 pouces) en format 16/9 avec une épaisseur de 9,8 cm et la définition d'un moniteur d'ordinateur. De quoi s'approcher de l'image au point de se trouver dans une situation très proche de celle du spectateur d'un écran de cinéma. Le résultat est spectaculaire. Rien à voir avec les premiers modèles de 107 cm de diagonale (42 pouces) commercialisés depuis le début de l'année par Fujitsu et Philips.

Pioneer lancera ce produit en France avant la fin de l'année pour environ 129 000 francs. A peine plus que les 120 000 francs auxquels ses concurrents proposent des écrans plus petits et surtout de plus faible définition. Le modèle PDP-501MX de Pioneer affiche en effet 1 280 par 768 points, soit un total de 980 000 pixels. Avec une telle finesse d'image, toutes les sources sont reproduites sans difficulté, de la vidéo aux écrans d'ordinateur en passant par les pages d'Internet. Mais ce sont les DVD qui donnent les résultats les plus spectaculaires, en attendant le développement des programmes de télévision numérique.

Bien entendu, le tarif de tels écrans les rend inaccessibles pour la plupart des particuliers, même si on commence à les trouver en vente à la Fnac ainsi que chez Carrefour ou Darty. Néanmoins, la concurrence est telle que les prix baissent rapidement. Pioneer commercialise un modèle moins luxueux pour 75 000 francs. Ce dernier dispose tout de même d'une diagonale de 1 mètre (40 pouces) en format 4/3 avec une définition suffisante pour la télévision et une épaisseur de 8,8 cm.

L'irruption des écrans plasma dans la grande distribution révèle la fascination qu'ils exercent sur le public. Dans la constitution de la panoplie du fameux « cinéma à la maison », le son progresse plus vite que l'image. Pour quelques milliers de francs, il est déjà possible d'introduire dans un salon l'ambiance sonore enveloppante des films à grand spectacle grâce aux décodeurs Dolby Surround. La génération suivante, avec le Dolby Digital (ex AC3) ou le DTS, encore coûteuse, est déjà présente sur tous les DVD vidéo.


D.R.

L'image, en revanche, rompt encore l'illusion. Le rapport format/définition d'un téléviseur à tube cathodique, fût-il grand format et en 16/9, ne peut rivaliser avec les projecteurs de films en 35 ou 70 mm utilisés par les salles obscures. En dépassant le mètre de diagonale sans obstruer la pièce, les écrans plats apportent une solution qui reste imparfaite si la résolution de l'image n'est pas améliorée. C'est tout l'intérêt de l'innovation de Pioneer, qui associe la plus grande taille d'écran du marché avec l'image la plus fine. Dès lors, le spectateur peut se rapprocher suffisamment de l'écran pour que l'expression « cinéma à la maison » soit nettement moins usurpée.

SAVOIR-FAIRE NIPPON

L'exploit de Pioneer révèle la maîtrise du fabricant nippon en matière de conception d'écran au plasma. Un savoir-faire que peu d'entreprises possèdent aujourd'hui. Philips s'est rappoché de Fujitsu et Thomson de NEC. Sony suit une voie différente avec Sharp en travaillant sur une combinaison du plasma et des cristaux liquides (LCD) avec son procédé Palc. Shungo Minato, président de Pioneer Europe, explique l'avance de son entreprise par l'expérience acquise avec le Laserdisc, le prédécesseur analogique du DVD, en matière de gravure du verre.

« Nous nous concentrons sur trois technologies : le DVD dans ses versions vidéo, audio et enregistrable (DVD-RW), les écrans plasma et les décodeurs de télévision numérique », indique Shungo Minato pour définir la nouvelle stratégie de Pioneer, marquée par un changement de logo, le 24 août. A l'origine, il y a trente ans, spécialisée dans les enceintes acoustiques, l'entreprise entre dans l'ère numérique. En 2005, elle estime que 40 % de son chiffre d'affaires sera réalisé avec de nouveaux produits.

Shungo Minato prévoit qu'à cette date le prix du pouce d'écran plasma sera tombé à 1 000 francs pour la haute définition, ce qui mettra le PDP-501MX à 50 000 francs, et 500 francs pour la définition classique, ce qui fera descendre le modèle de 40 pouces à 20 000 francs. Ce dernier prix est souvent considéré comme le seuil en dessous duquel les ventes commenceront à se développer. Il faudra donc patienter environ une dizaine d'années avant que les écrans plats ne commencent vraiment à tapisser les murs des salons.

Michel Alberganti

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98214

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II								■			
III											
IV			■								■
V				■							
VI					■			■			
VII						■				■	
VIII			■								
IX							■				
X		■							■		
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Venu du Brésil, il vit pauvrement. – II. Pourra prendre l'air. Sans fantaisie. – III. Elles ne roulent plus de mécaniques, mais elles gardent un rôle moteur. – IV. En progrès. Comme des lois bien codifiées. – V. Vivier littéraire. Lettres de crédit. Des couleurs dans le ciel. – VI. Peut tout avaler. Fait la liaison. Personnel. – VII. Un bon point au kendo. Bien remué. – VIII. Interjection. Fit passer l'information. – IX. Remis sur pieds. Jamais vu, on le croit abominable. – X. Renvoie au niveau de la ceinture. Préposition. – XI. Un cran au-dessus.

VERTICALEMENT

1. Aident le facteur de l'Olympe dans ses déplacements. – 2. Fait main. – 3. Sommet. Sur la bande parisienne. Signal sonore. – 4. S'intéresse à nos intentions. Renvoie au foyer. – 5. Vallée d'exploit pour Héraclès. Apprécier le travail. – 6. Sa queue sert encore. Fis un ensemble. – 7. Indique le changement. Comparaison énergétique. Article. – 8. Au Nigeria. Tout tourne autour de lui. – 9. Recherche d'alliances à droite et à gauche. – 10. Toute la culture du monde. Egouttée à moitié. – 11. Plaisirs que l'on retrouve à table. Poèmes aux rimes multiples.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU n° 98213

HORIZONTALEMENT

I. Féminisation. – II. Apure. Arioso. – III. Ire. Galantin. – IV. Tétrade. Tara. – V. Dut. Tréma. Il. – VI. Ive. Ri. Ainsi. – VII. Vessies. Ta. – VIII. Acnés. Ban. – IX. Rouge. Marine. – X. Surestimasse.

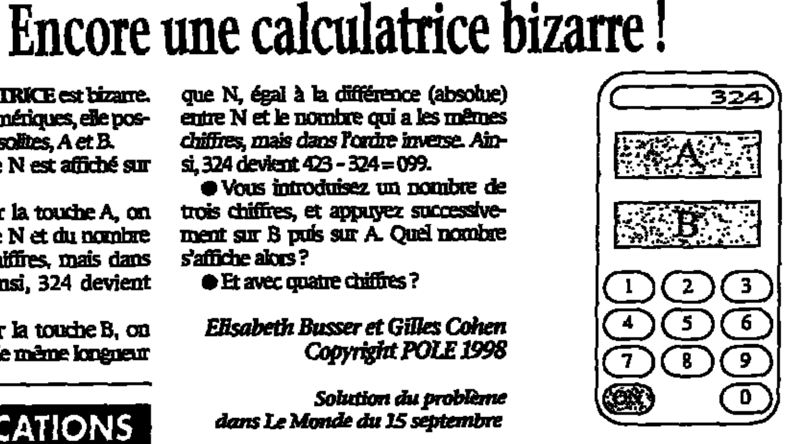
VERTICALEMENT

1. Fait-divers. – 2. Epreuve. Ou. – 3. Muettes. Ur. – 4. Ir. Sage. – 5. Négatrices. – 6. Adrien. – 7. Salée. Semi. – 8. Ara. Ma. Sam. – 9. Tintait. Ra. – 10. Iota. Nabis. – 11. Osiris. Ans. – 12. Non alignée.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME n° 86

Encore une calculatrice bizarre !



CETTE CALCULATRICE est bizarre. Outre les touches numériques, elle possède deux touches insolites, A et B.

Lorsqu'un nombre N est affiché sur l'écran :

● En pressant sur la touche A, on obtient la somme de N et du nombre qui a les mêmes chiffres, mais dans l'ordre inverse. Ainsi, 324 devient 324 + 423 = 747.

● En pressant sur la touche B, on obtient un nombre de même longueur que N, égal à la différence (absolue) entre N et le nombre qui a les mêmes chiffres, mais dans l'ordre inverse. Ainsi, 324 devient 423 - 324 = 099.

● Vous introduisez un nombre de trois chiffres, et appuyez successivement sur B puis sur A. Quel nombre s'affiche alors ?

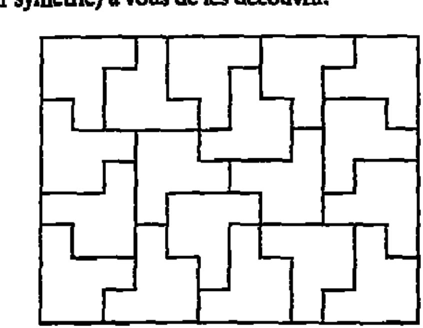
● Et avec quatre chiffres ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
Copyright POLE 1998

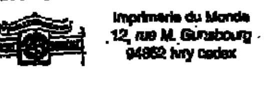
Solution du problème dans Le Monde du 15 septembre

Solution du problème n° 85 paru dans *Le Monde* du 1er septembre

Il existe 35 hexaminos différents.
Voici un pavage du rectangle 9 × 12 avec les hexaminos « H ».
Il en existe probablement beaucoup d'autres (qui ne se déduisent pas de celui-ci par symétrie) à vous de les découvrir.



Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

هكذا من الإمل

CULTURE

LE MONDE / MARDI 8 SEPTEMBRE 1998

CINÉMA *« L'Empereur » : ainsi* **l'avaient surnommé ses compatriotes au soir de sa vie, qui vient de finir : une marque de respect non dépourvue d'ironie à l'égard d'un réalisateur longtemps mal aimé et mal compris au Japon, alors que le monde entier le reconnaissait, et découvrait grâce à lui l'existence du cinéma nippon. ● TRENTE FILMS jalonnent une carrière placée sous le signe d'une utopie humaniste issue des traumatismes de l'enfance et des espoirs de l'après-guerre. Mais c'est surtout la puissance expressive de ses images, proposant une synthèse entre les formes traditionnelles japonaises et les représentations occidentales, qui caractérise cette œuvre au lyrisme puissant. ● CE STYLE porte des réalisations d'une grande variété, comprenant des fresques historiques, des films noirs, des chroniques réalistes, des adaptations théâtrales ou des fables oniriques.**

La mort d'Akira Kurosawa, maître des cérémonies de la beauté

L'auteur de « Rashomon » et des « Sept Samouraïs » est mort le 6 septembre à son domicile. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans. Mal aimé dans son pays, le réalisateur avait fait découvrir le cinéma japonais au monde entier par ses œuvres au lyrisme puissant

IL ÉTAIT NÉ le 23 mars 1910 dans le *quartier* d'Omori à Tokyo, dernier d'une famille de sept enfants. Son père, officier descendant d'une lignée de samourais, enseignait les arts martiaux. Le grand tremblement de terre du Kanto, le 1er septembre 1923, qui détruit une grand partie de Tokyo, est le premier traumatisme qui marquera l'univers du futur cinéaste, dont les films évoqueront la fragilité des ordres et puissances qui semblent les mieux établis (le séisme figurera explicitement dans *Barberousse*). A dix-huit ans, Akira Kurosawa cherche sa voie dans les arts plastiques, il s'inscrit à l'école Doshusha, où l'apprentissage porte principalement sur la peinture occidentale (il gardera l'habitude de dessiner, avec un talent certain, les plans de ses films).

Il fréquente également avec assiduité les cinémas, en compagnie de son frère Heigo, qui exerce le métier et l'art du *benshi* (acteur qui, au Japon, jouait les voix des personnages dans les films muets). Il découvre ainsi la plupart des grands films occidentaux des années 20 et du début des années 30. Il est alors proche des cercles intellectuels d'extrême gauche, illégaux. En 1933, après que l'avènement du parlant eut réduit les *benshi* au chômage, Heigo se suicide. *« Souvent je continue à me demander : et si... et si mon frère ne s'était pas suicidé, serais-je entré dans le monde du cinéma, comme ce fut le cas ? »*, écrira le cinéaste rédigeant, à soixante-douze ans, *Comme une autobiographie* (Seuil/Cahiers du cinéma), ouvrage d'une étonnante finesse d'analyse et d'un courage certain, aussi émouvant qu'instructif.

En 1936, Akira Kurosawa répond à une petite annonce des studios de cinéma PCL (qui deviendront l'une des *Majors* nippones, la Toho), qui recrutent des assistants. Il s'initie à la réalisation, ainsi qu'à l'écriture de scénario et au montage, aux côtés d'un réalisateur chevronné, excellent pédagogue sinon artiste de premier plan, Kajiro Yamamoto.

En 1943, en pleine guerre mondiale, donc dans des conditions de contrôle idéologique extrême, il débute en réalisant *La Légende du Grand Judo*. L'évocation des arts martiaux traditionnels est appréciée des censeurs comme du public, en revanche le film est amputé d'une partie des scènes d'amour entre le héros et sa dulcinée. Le succès est tel qu'il entraînera la réalisation d'une suite, et assure les débuts professionnels de son auteur.

Durant la première période de sa carrière, Kurosawa tourne un film contemporain commandé par l'armée impériale peu avant sa défaite (*Le Plus Beau*), un film de genre et d'époque (*Les hommes qui marchent sur la queue du tigre*) qui sera condamné par les militaristes nippons comme par l'occupant américain, il co-réalise *Ceux qui bâtissent l'avenir* pour soutenir les syndicalistes en grève et signe, dans le même esprit, *Je ne regrette rien de ma jeunesse*, puis la chronique sociale *Un merveilleux dimanche*. Ensuite il met en scène son premier chef-d'œuvre, *L'Ange ivre*. Cette histoire, construite autour d'un médecin traumatisé par son expérience à la guerre et d'un gangster, marque sa rencontre avec celui qui deviendra durant quinze ans son acteur fétiche, Toshiro Mifune. Surtout, dès 1948, le film annonce l'essentiel de ce qui sera désormais, par-delà l'extrême diversité des genres, des registres et des thèmes, la manière unique de Kurosawa.

Un style fait de lyrisme puissant, de jeu sur les codes établis du cinéma, de métissage des influences, et d'une ironie subtile qui irrigue les fresques grandioses comme les drames les plus sombres. Ce style, on le retrouve lorsque Kurosawa adapte Gorki (*Les Bas-fonds*), Dostoïevski (*L'Idiot*) ou Shakespeare (*Le Château de l'araignée* d'après *Macbeth* ou, moins directement, *Ran* d'après *Le Roi Lear*), lorsque sa réflexion sur la fragilité des apparences s'inspire de Pirandello (*Rashomon*) ou d'une tradition médiévale nippone (*Kagemusha*). Il est présent dans le film historique à grand spectacle (*Les Sept Samouraïs*), dans la chronique intimiste (*Vivre*), dans le portrait plus grand que nature d'un homme d'exception (*Barberousse*), ou dans des films de genre d'une savoureuse virtuosité, où domine parfois l'action (*La Forteresse cachée*) et parfois l'humour (*Yojimbo*, *Sanjuro*).

L'année de réalisation de *L'Ange ivre* est aussi celle de la première tentative de Kurosawa de parvenir à l'indépendance économique, en créant sa propre société de production. En 1959, profitant du succès commercial de *La Forteresse cachée* et s'appuyant sur l'apparition d'une « nouvelle vague » qui remet en cause le système des studios, il en fonde une deuxième puis, en 1969, une troisième, Yonki no kai, en compagnie de ses collègues Kon Ichikawa, Masaki Kobayashi et Keisuke Kinoshita. La première production à l'enseigne de ces « Quatre Cavaliers », l'inoubliable *Dodes'kaden* d'un onirisme fulgurant et désespéré, sera un tel échec qu'il ruine la société et mène Kurosawa à une tentative de suicide, le 22 décembre 1971.

C'est grâce à une coproduction avec l'URSS, *Dersou Ouzala*, qu'il peut recommencer à travailler quatre ans plus tard. Rien ne semble plus éloigné du cauchemar halluciné des mendiants de *Dodes'kaden* que la méditation en pleine nature de *Dersou Ouzala*, la même puissance expressive, la même émotion esthétique et politique en émanant pourtant. Ensuite, ce sera grâce aux Américains Coppola (*Kagemusha*) puis Scorsese, Spielberg et Lucas (*Rêves*) ou au producteur français Serge Silberman (*Ran*) que Kurosawa, couvert d'honneurs de par le monde mais ne remplissant pas les salles dans son pays, peut continuer de travailler. Ses deux derniers films, montrés à la sauvette comme des obligations envers un grand vieillard, sont de pures merveilles de jeunesse insolente et insolite.

Kurosawa parvenu au grand âge passe outre à tout ce qu'on attend de lui (et le dit effrontément). *Rhapsodie en août* est une petite histoire de famille peu à peu emportée dans plusieurs cyclones concentriques, celui de la guerre et de la mémoire de la bombe, celui des relations entre Japonais et Américains, mais surtout la fureur contre une génération qui a failli, humainement, moralement : la sienne.

Entre les maîtres classiques (Ozu, Mizoguchi, Naruse...) et les jeunes loups de la nouvelle vague (Oshima, Imamura, Yoshida...), Kurosawa et ses collègues (notamment les trois autres fondateurs de la Yonki no kai) ont échoué à imposer un style nouveau à une société qui, combinant son attachement très profond aux traditions et une entrée sans réserve dans le développement moderne et la consommation à l'occidentale, ne voulait pas de cette exigence humaniste et esthétique.

Sur le mode narquois, suprêmement élégant d'une comptine enfantine, c'est ce que constate *Madadayo*. Il développe ainsi un des thèmes de *Rêves*, qui avait été accueilli comme un monument quand il aurait fallu écouter l'entrelacement de ses mélodies secrètes. Mal aimé de ses compatriotes (le grand public, au Japon peut-être plus assoiffé encore qu'ailleurs de surenchère spectaculaire, et les cinéphiles lui reprochant de n'avoir été ni un pur classique ni un destructeur radical de forme), Kurosawa aura été l'objet de malentendus aussi parmi nombre des ses admirateurs étrangers – parmi lesquels, outre les Scorsese et Coppola, Jean Renoir et John Ford, Satyajit Ray, Federico Fellini et Abbas Kiarostami.

Pas assez japonais, ont dit ses détracteurs. De fait, depuis quarante ans, son nom aura été le mieux – sinon le seul – patronyme d'un réalisateur japonais connu hors du Japon. On mesure mal aujourd'hui (surtout en France, terre de cinéphilie cosmopolite) l'importance qu'eut la découverte de *Rashomon* par le Festival de Venise 1951. La planète cinématographique ne s'enrichissait pas seulement d'un grand auteur, elle découvrait jusqu'à l'existence d'un cinéma japonais, voire prenait pour la première fois conscience que le cinéma n'était pas seulement euro-nord-américain.

A la fin de sa vie, au Japon, on appelait Kurosawa *Tenno*, « L'Empereur » : respect pour une statue vivante, mais d'avoir été copié par les Américains (*Les Sept Samouraïs* devenant *Les Sept Mercenaires*) et par les Européens (*Yojimbo* devenant *Pour une poignée de dollars*) passait encore pour une faute de goût plutôt que pour la preuve d'une réussite.

Pas assez japonais, disaient-ils. Ou pas assez original. Akira Kurosawa n'était sans doute pas le plus radical des artistes. Il est peut-être en revanche le réalisateur d'après-guerre qui aura, avec le plus d'exigence, incarné l'impureté naturelle de l'art cinématographique, sa puissance syncrétique unique. Et qui, au sortir d'un conflit mondial qui avait engendré Auschwitz et Hiroshima, aura tenté avec ces moyens singuliers du cinéma de donner corps à l'utopie d'une fusion bénéfique des apports humains de toutes origines.

Indépendamment de toutes les avanies commerciales, sociologiques, politiciennes ou dépendant de la mode, ce rêve ne pouvait passer que par la beauté.

Il suffit, pour s'en convaincre, de se laisser aller au mystère insondable de la couleur rouge d'un drap où reposent des marionnettes dans *Rêves*, à l'aspect étrange que prennent soudain des poutres dans *Barberousse*, ou de se remémorer le choc de l'ombre et de la lumière dans le train du *Chien enragé*.

Au point de croisement de cet espoir pour l'humanité et de cette magie des formes se tient le génie d'Akira Kurosawa.

Jean-Michel Frodon



Akira Kurosawa photographié à Tokyo, en 1991.

GIACOBETTI/PLANET IN « ÉCRIRE AVEC DE LA LUMIÈRE », ÉD. DU COLLECTIONNEUR, 1994.

> Un style fait de lyrisme puissant, de jeu sur les codes établis du cinéma, de métissage des influences et d'une ironie subtile qui irrigue les fresques grandioses comme les drames les plus sombres

Les films, les livres

● **Filmographie.** *La Légende du Grand Judo* (1943), *Le Plus Beau* (1944), *La Nouvelle Légende du Grand Judo* (1945), *Les Hommes qui marchent sur la queue du tigre* (1945), *Ceux qui bâtissent l'avenir* (1946, coréalisateur), *Je ne regrette rien de ma jeunesse* (1946), *Un merveilleux dimanche* (1947), *L'Ange ivre* (1948), *Le Duel silencieux* (1949), *Chien enragé* (1949), *Scandale* (1950), *Rashomon* (1950, Lion d'or à Venise, Oscar du meilleur film étranger), *L'Idiot* (1951), *Vivre* (1952), *Les Sept Samouraïs* (1954), *Vivre dans la peur* (ou *Chronique d'un être vivant*, ou *Si les oiseaux savaient*, 1955), *Le Château de l'araignée* (1957), *Les Bas-fonds* (1957), *La Forteresse cachée* (1958), *Les salauds dorment en paix* (1960), *Yojimbo* (1961), *Sanjuro* (1962), *Entre le ciel et l'enfer* (1963), *Barberousse* (1965), *Dodes'kaden* (1970), *Dersou Ouzala* (1975, Oscar du meilleur film étranger), *Kagemusha* (1980, Palme d'or à Cannes), *Ran* (1985), *Rêves* (1989), *Rhapsodie en août* (1990), *Madadayo* (1993).

● **Bibliographie.** *Comme une autobiographie*, d'Akira Kurosawa (Seuil/Cahiers du cinéma). *Kurosawa*, de Hubert Niogret (Rivages). *Akira Kurosawa*, d'Aldo Tassone (Flammarion). *Le Livre de Ran*, de Bertrand Raison (Cahiers du cinéma/Seuil). *Akira Kurosawa*, Etudes cinématographiques 165-169 (Lettres modernes). *Pour un observateur lointain*, de Noël Burch (Cahiers du cinéma/Gallimard). A voir : le film *AK*, réalisé par Chris Marker durant le tournage de *Ran*.

L'hommage tardif d'un pays qui ne sut pas le reconnaître

La médaille de l'honneur national pourrait lui être décernée à titre posthume

TOKYO
de notre correspondant

« Le rideau est tombé sur le cinéma de Kurosawa » ; « Cinquante ans de perfectionnisme esthétique » ; « Le grand homme du cinéma japonais » ; « Le prestigieux cinéaste », l'homme de *« l'âge d'or du cinéma japonais »* : l'ensemble de la presse, qui annonce en première page la mort du metteur en scène, ne tarit pas d'éloge sur celui qu'elle nommait volontiers l'*« empereur Kurosawa »* pour manifester le respect mêlé d'une certaine appréhension devant la haute figure du personnage.

Akira Kurosawa, qui a été le premier représentant du septième art à recevoir le plus haute distinction réservée aux artistes, pourrait se voir décerner à titre posthume la médaille de l'honneur national.

Mais c'est aussi sur l'homme, passionné de cinéma, qu'insistent certains critiques. *« Au Japon, on a trop accentué le côté sévère de Kurosawa »*, écrit ainsi l'*Asahi*, qui compare l'irrépressible désir du cinéaste de se rendre au studio dès le matin à celui de *« l'enfant qui a du mal à s'endormir à la veille d'une excursion le lendemain »*.

« Ce génie hors du commun avait d'abord un profond amour pour le cinéma mais l'industrie cinématographique n'a pas répondu à cet amour en lui donnant les moyens de faire valoir son talent », ajoute le quotidien, qui estime que Kurosawa *« lutta toute sa vie contre les maux de l'industrie cinématographique nippone »*.

« DU DÉSESPOIR À L'ESPOIR »

Avec la disparition de Kurosawa, après celle de l'acteur Mifune et à la veille de la fermeture d'une seconde salle légendaire pour les cinéphiles de Tokyo, c'est un peu comme si *« on sonnait le glas du cinéma japonais »*, estime Yasuhiko Haseda, directeur de l'une d'elles, Namikiza, dans le quartier de Ginza.

Selon le critique de cinéma Tadao Sato, *« alors qu'au lendemain de la défaite* [de la seconde guerre mondiale], *le cinéma japonais avait sombré dans l'apathie, un film comme Ikiru* (Vivre) (1952) *résonna comme un message : "Soyez responsable de votre propre vie" »*.

Pour le critique de cinéma américain Donald Richie, qui consacra un livre au cinéaste (*The Films of Akira Kurosawa*), celui-ci était un philosophe dont la matière était le cinéma et pour lequel la faiblesse même de l'homme était l'essence de son être. *« Le passage du désespoir à l'espoir est sans doute le principal message des films de Kurosawa. »*

Philippe Pons

هكذا من الأصل

Stanley Greene, photographe de l'invisible

Visa pour l'image expose les clichés pris par le reporter américain à Dzerzhinsk, ville russe ravagée par la pollution. Le festival, qui fêtait son dixième anniversaire, a par ailleurs décerné ses prix, dont celui du reportage d'actualité et du magazine

Exposé jusqu'au 13 septembre au couvent Sainte-Claire de Perpignan dans le cadre du festival Visa pour l'image, l'Américain Stanley Greene a gagné un pari périlleux : photographier l'invisible, révéler par l'image l'horreur qui se cache derrière la beauté apparente. Dzerzhinsk, le lieu de son enquête, est une ville industrielle située à 200 km de Moscou. De tout temps, on a fabriqué ici des armes chimiques, et la pollution fait courir des dangers mortels à ses habitants. Le problème, pour le photographe, c'est qu'il n'y a « rien à voir », si ce n'est des paysages bucoliques et *« des gens qui vont au marché pour acheter des carottes »*. Stanley Greene a donc choisi de juxtaposer des clichés de paysages, en couleur, et des portraits en noir et blanc, donnant une importance centrale à la légende, à la violence des témoignages.

STANLEY GREENE, Visa pour l'image, couvent Sainte-Claire, rue Général -Derroja, 66000, Perpignan. Tél. : 04-68-66-18-00. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 13 septembre.

PERPIGNAN
De notre envoyé spécial

Stanley Greene est un photographe de quarante-neuf ans qui propose au couvent Sainte-Claire l'exposition la plus riche du festival Visa pour l'image. Tout est dit en quelques mots griffonnés dans un calepin et qu'il scande pour définir son projet : *« Ne crois rien de ce que tu entends ; crois peu à ce que tu lis ; ne crois pas tout ce que tu vois. »* Il ajoute : *« En Russie, tout n'est que fumée et miroir. »*

Le sujet en question est Dzerzhinsk, la capitale de l'industrie chimique russe. Ou plutôt une ville cachée qui, sous couvert de fabriquer des produits de consommation, fabrique depuis toujours des armes chimiques et serait devenue *« la ville la plus polluée du monde »*, selon Stanley Greene.

Le sujet est d'une extrême difficulté photographique. Deux photos en attestent. La première est un paysage de campagne vide, anodin et riche en nuances de couleurs pastel. On se demande ce que la photo fait là. La seconde, floue, difficile à déchiffrer – il s'agit en fait d'un document filmé – représente un bébé né avec un cœur à l'extérieur de son corps. *« La pollution de notre région provoque des anomalies chez les fœtus*, dit un médecin en légende. *80 % à 90 % des résidents ont des systèmes immunitaires ravagés. Il y a de la dioxine dans le lait maternel. Le taux de pollution de l'air est dix fois supérieur à la normale, celui du sol cent fois supérieur, et celui des fruits et légumes mille fois trop élevé. »*

Quand il est arrivé, Stanley Greene a été désorienté par l'impression visuelle : *« Je pensais tomber sur une épouvantable zone industrielle et j'ai trouvé des paysages buccoliques avec des gens qui se promènent et vont au marché pour acheter des carottes. »* Les autorités locales entretiennent ce mirage : *« Il n'y a aucun problème de santé publique »*, assure un responsable photographié et interrogé par Greene.

L'HORREUR DERRIÈRE LA BEAUTÉ

Bref, il n'y a « rien à voir » à Dzerzhinsk. Cette ville au nom imprononçable, située à 200 km de Moscou, souvent ne figure pas sur les cartes occidentales. *« On ne la trouve que sur les cartes militaires russes »*, dit Stanley Greene. Nombre de fonctionnaires moscovites disent ignorer son existence. La population est murée derrière les façades grises. *« C'est une ville fantôme »*, ajoute le photographe. Beaucoup voudraient partir, mais n'ont pas les moyens : *« Nous changerons de maison pour aller au cimetière. »*

Il n'y a rien à voir, alors Stanley Greene a voulu s'approcher de la mer Blanche : un immense lac asséché aux séduisantes couleurs pastel bleu, jaune et rose. En fait, un dépotoir gigantesque de produits chimiques, depuis l'antigel jusqu'à des gaz utilisés par l'armée russe en Tchétchénie ou en Afghanistan. *« Je croyais pouvoir marcher dessus*, raconte Greene, *et je me suis enlisé dans la croûte pour être pris jusqu'à la taille. Mon interprète m'a sauvé la vie. »*

Stanley Greene tient alors un sujet périlleux : *« Photographier l'invisible. » Comment transformer en reportage l'anti-photographique, comment révéler l'horreur qui se cache derrière la beauté apparente ? Comment montrer une pollution qui imprègne la terre, l'herbe, l'eau, et ravage les corps alors que l'expression « produit toxique » a longtemps été bannie des dictionnaires ? « En cherchant la solution, j'avais en tête le film* Le Magicien d'Oz *dans lequel la sorcière fabrique "un joli coquelicot empoisonné". »* Greene adopte des partis pris très clairs : photographier d'un côté des paysages, de l'autre des victimes. Réaliser les premiers en couleurs, et les seconds en noir et blanc. Donner aux textes et légendes une place centrale.

Le contraste entre la douceur des paysages et la violence des témoignages est la clé de l'exposition. *« Je m'intéresse de plus en plus au dialogue texte-images*, reconnaît Stanley Greene. *Quelqu'un m'a même dit que j'étais un journaliste frustré. »* Il est en fait un fou d'informations qui vit plus à Moscou qu'à Paris, enregistre tous ses entretiens, lit énormément, aime déchiffrer les cartes. Le sujet se construit avec les kilos de notes écrites qu'il accumule : *« Quand je les consulte, c'est comme une créature en train de naître. »*

Stanley Greene reste aussi très simple, minimal dans les images pour inciter l'œil à dialoguer avec les mots – il avait créé il y a quelques années une galerie d'art conceptuel à San Francisco tournée vers les relations entre photo et langage. De ce montage surgit du poison en fermentation à l'air libre, des obus éclatés avec leurs gaz qui s'échappent, des betteraves polluées, un cours d'eau toxique, un ouvrier atteint de cancer du poumon, etc.

PAS UN « TOURISTE DU DÉSASTRE »

Le reportage de Stanley Greene s'oppose à la majorité des images exposées et projetées durant ce dixième Visa pour l'image de Perpignan. Ces dernières reposent en effet essentiellement sur l'émotion du sujet (toutes les souffrances de la terre), un sens du spectaculaire et de l'exotisme (révéler ce qui est loin) et une esthétique du cadrage et de la lumière largement empruntés à la peinture classique (harmonie des formes, beauté des lumières, contrastes des plans, jeux de couleurs).

Par rapport à ces stéréotypes répétitifs et ces « belles images » censées « parler d'elles-mêmes », Stanley Greene propose un travail considéré par des professionnels comme le degré zéro de la photographie. Mais qui est bien plus au cœur de la question de l'information, son aspect trompeur, la façon dont le public déchiffre les photos. *« J'ai de plus en plus de mal avec les photojournalistes qui calculent leur lumière sur le terrain et parlent de la beauté des tirages. Je ne veux pas être un touriste du désastre. »*

Michel Guerrin

Les Visas d'or à Alexandra Boulat et Zed Nelson

Le festival Visa pour l'image, qui, pour son dixième anniversaire, a accueilli en deux semaines plus de 2 000 professionnels du monde entier (photographes, responsables d'agences, éditeurs photo de journaux, fabriquants de matériel) a décerné samedi 5 septembre ses prix, les Visas d'or. La photographe française Alexandra Boulat (Sipa Press) a reçu le Visa d'or du meilleur reportage d'actualité pour son travail sur la guerre au Kosovo. Fille du photographe Pierre Boulat, qui fut un des grands reporters de *Paris-Match* et de *Life*, Alexandra Boulat a été primée par un jury de six éditeurs photo de la presse internationale. Dans la catégorie magazine, le Visa d'or est allé au photographe britannique Zed Nelson (agence IPG-Cosmos) pour un reportage sur la culture des armes aux Etats-Unis. Pour le meilleur travail photographique d'un quotidien, le Visa d'or est revenu au journal barcelonais *La Vanguardia* pour un reportage de Kim Manresa sur l'excision en Afrique.

Johnny Hallyday, increvable bête de scène, conquiert le Stade de France

JOHNNY ou son double ? Qu'importe, l'hélicoptère était vrai. Il s'est posé sur le toit du Stade de France, le 5 septembre au soir. La foule a levé les mains au ciel. Sur l'écran géant et rond comme un œil, défilent alors des images de Johnny en pleine course, filin au ventre, saluant du haut des rondeurs vitrées du grand stade. Montage ou pas, c'est Action Man au bord du gouffre. Epique. Il disparaît, et voilà qu'il surgit d'en bas, d'une trappe, tel le magicien David Copperfield, le fiancé de Claudia Schiffer. L'hélico s'éloigne. Au SDF comme chez Spielberg, on aime les hélicos, on les applaudit avec émotion. Surtout quand il y a dedans le seul chanteur français capable de faire avaler par son engagement physique les pires clichés – des minitorchères pour la chanson *Allumez le feu*, une descente en radeau à glissière vers la seconde scène installée en milieu de pelouse, lieu choisi, ici comme à Bercy en 1995, pour interpréter en vitesse un pot-pourri des tubes anciens.

Grosso modo, musiciens et répertoire n'ont pas beaucoup changé. Johnny Hallyday y a ajouté des thèmes de la génération Obispo et repêché quelques raretés (*La Fille aux cheveux clairs*, de Philippe Labro). Mais l'habillage prend un coup de démesure : forcément musclé, forcément gros, un peu pompé sur U2 ou les Rolling Stones. C'est la victoire de la culture Viagra sur l'art de la séduction. Côté musiciens ou côté producteur, il faut faire le coq, montrer qu'on en a. Johnny Hallyday en a-t-il besoin ? En scène, il a tellement de présence et de voix qu'il pourrait émouvoir en chantant l'annuaire – l'effet est vérifié par *Ce que je sais*, liste de banalités existentielles écrites pour lui par Pascal Obispo.

Johnny Hallyday est de ces interprètes qui ne laissent jamais tomber une chanson avant de l'avoir vaincue, qu'il s'agisse des *Coups* (adaptation d'*Uptight*, de Stevie Wonder, servie par des choristes façon Ronettes), d'*Oh ! Carole*, standard de Chuck Berry ou de *Sur ma vie* de Charles Aznavour (aux rappels). Pascal Obispo, Jean-Jacques Goldman, Patrick Bruel ou Florent Pagny, conviés à épauler la vedette au SDF, sont, à côté, des petits garçons. Bruel le sait, qui fera un jour peut-être son Stade de France, acteur doué de cette *Rock' n'roll attitude* définie par Michel Berger, sans doute le seul compositeur français qui ait réussi à habiller Johnny Hallyday à sa juste taille.

TROIS CENTS CHORISTES

Sur l'écran, l'œil bleu de la star, le bouc, la boucle d'oreille, le déhanchement. On projette aussi des images d'Ike et Tina Turner, d'Elvis Presley ou de Johnny jeune. Johnny Hallyday, bastion avancé de l'*american dream* en France, doit sans doute autant à Chuck Berry qu'à Yvonne George ou Fréhel, qui n'étaient pas des rockeuses, mais pratiquaient déjà l'usage intensif de la liberté, jusqu'à finir dans les brouillards de l'héroïne, de la « coco » et de l'alcool.

Au Stade de France, il a choisi de situer sa dette outre-Atlantique. Où donc s'arrêtera l'hégémonie culturelle des Etats-Unis, déployée ici même par les footballeurs de l'équipe de France fêtant leur victoire au Mondial sur l'air de *I Will Survive*. Un mois et demi plus tard, la kitchissime Gloria Gaynor est relayée par Johnny remontant de la pelouse en Harley Davidson – elle est bleu cinglant, mais elle n'a pas la gueule de l'hélico – et changeant de costume (du skaï noir à la veste à paillettes), sur le *James Bond Theme* – aussi populaire que l'hélico.

Johnny Hallyday en scène, c'est autre chose que les mignardises de feu d'artifice. Le chanteur a la dimension des lumières démentes de Jacques Rouveyrollis, qui nimbe les élégants piliers du stade de bleu, noie les gradins dans les symboles de *peace and love* et l'amour des fans dans un magma de rouge et de lasers verts. Il a la dimension des joueurs de tambours japonais kodo, qui viennent battre le rythme autour de trois cents choristes alignés en aube blanche sur un pont-levis (géant). Accompagné par l'Orchestre symphonique d'Europe, le chanteur fait de *Diego (libre dans sa tête)* un morceau de bravoure. Il y assume l'éclatante solitude de l'artiste, sa responsabilité entière.

Véronique Mortaigne

Le dernier survivant en France de la rock'n'roll attitude

CHAQUE NATION crée son exception en matière de rock'n'roll. L'Italie a généré Adriano Celentano, adoré pour toujours pour *24 mile baci*, le Brésil adule encore son playboy des années twist Roberto Carlos et l'Angleterre *Cliff Richard*.

Si les « 24 000 baisers » d'Adriano Celentano ont traversé les frontières, aucune chanson de Johnny Hallyday n'a connu le succès international. C'est normal en France : Michel Sardou, Jean-Jacques Goldman ou Francis Cabrel, les plus grands vendeurs français, demeurent inconnus à l'étranger. Les efforts de lancement de notre rocker en chef sur le marché anglo-saxon (avec l'album *Rough Town*, en anglais, paru en 1994) ont connu à peu près autant de succès que ceux déployés par l'industrie du disque espagnole pour positionner Luis Miguel sur le marché français. On se souviendra d'un concert sans faille de Johnny Hallyday donné alors au Midem de Cannes devant un parterre de professionnels anglo-saxons impavides. Bête de scène, Johnny Hallyday est un chanteur de *« cover »* – les versions locales, plus ou moins transformées, des originaux américains. Johnny Hallyday est, disait un critique, *« un chanteur protéiforme »*. Ce serait une des raisons de sa longévité. Une autre serait son entêtement à rester un chanteur de l'époque glorieuse du *show-business*, celle des années 60, marquée par des personnalités fortes et culottées, tel Eddie Barclay.

CONTRATS SUR COINS DE TABLE

Il n'est pas devenu notable comme Cliff Richard, grand pourvoyeur de *Christmas Songs* et officier de l'ordre de l'Empire britannique, ni mystico-délirant comme Adriano Celentano. Il n'a jamais été le gestionnaire de carrière (la leur) que sont aujourd'hui Jean-Jacques Goldman ou Pascal Obispo. Il n'a pas créé sa maison d'édition pour augmenter ses parts de royalties, ni commandité des études de marché. Johnny est de la génération qui signait des contrats sur des coins de table, dépensait tout sans capitaliser.

On dit Johnny Hallyday totalement lié à sa maison de disques, Mercury, ex-Phonogram, un label du groupe PolyGram. De l'esprit de bohème et de la rock'n'roll attitude, le chanteur a toujours gardé cette inclination à acheter la première Ferrari qui passe, la première moto qu'on lui met sous le nez. La maison de disques rattrape les coups, paie ses arriérés d'impôts, rachète la Lorada, sa propriété de Saint-Tropez, finance les voyages sur le yacht *Only You 1*. En contrepartie, l'artiste fonctionne sur une sorte d'avance sur recettes permanente. Le cas est assez atypique pour attirer l'attention des nouveaux propriétaires de PolyGram, le groupe canadien Seagram.

Le couple formé il y a deux décennies par Johnny Hallyday et son producteur Jean-Claude Camus aime la bagarre et la démesure. L'ex-président du Syndicat des producteurs de spectacles a des projets toujours plus grands pour son chanteur. Où chantera-t-il, après le Stade de France ? *« Hormis l'appartement de Jean-Luc Delarue, je ne vois pas plus grand »*, répondait l'humoriste Laurent Ruquier dans *France-Soir*.

Véronique Mortaigne

DÉPÊCHES

■ **CONCOURS : l'organiste japonaise Rie Hiroe (33 ans) a remporté, dimanche 6 septembre, le 16e Concours international de Chartres.** Le jury international était présidé par l'un des organistes titulaires de la tribune de Notre-Dame de Paris, *Philippe Lefebvre*, lui-même Grand Prix d'improvisation de Chartres en 1973. *Soixante-deux* organistes représentant dix-huit pays ont participé aux épreuves d'interprétation. A l'issue des demi-finales à huis clos, quatre finalistes avaient été retenus : outre Rie Hiroe, un Britannique, Paul Dean (26 ans), un Néerlandais, Jean-Pierre Steijvers (35 ans), et un Français, Etienne Pierron (34 ans).

■ **MUSIQUE : le Tout-Pékin a assisté *samedi 5 septembre* à la** première de *Turandot*, de Giacomo Puccini, mise en scène par le cinéaste Zhang Yimou, à la *Cité* interdite. Dirigée par Zubin Mehta, cette représentation a convoqué 600 artistes chinois et 350 artistes et techniciens venus d'Italie. Huit représentations sont prévues et environ 30 000 personnes doivent y assister.

■ ***DISQUES* : le groupe de rock irlandais U2 a conclu un contrat** d'un montant de 300 millions de francs avec Polygram, sa compagnie de disques, pour la sortie de trois albums de compilations. Selon le *Financial Times*, l'accord sera signé très prochainement et le premier disque sortira en novembre. *Le quotidien britannique* souligne que Madonna ou Janet Jackson ont déjà obtenu cette somme, mais pour de nouveaux titres. En vingt ans de carrière, le groupe U2 a publié dix albums et vendu plus de 87 millions de disques à travers le monde.

■ **ARCHITECTURE : le Suisse Kurt W. Foster a été nommé directeur du Centre canadien d'architecture (CCA) de Montréal** par l'architecte et mécène Phyllis Lambert, fondatrice, en 1979, de l'une des institutions (privées) les plus actives dans le monde. M. Foster prendra ses fonctions le 1er mars 1999. Historien, enseignant, Kurt Foster, âgé de 63 ans, a dirigé le Getty Center de Santa Monica et a collaboré à la création du nouveau centre de Los Angeles. Il a été également appelé comme conseiller sur plusieurs réalisations contemporaines majeures. Phyllis Lambert continuera de présider le CCA, dont elle souhaite notamment développer le pôle de recherche.

■ ***ART* : le *Musée Bartholdi* de Colmar** (Haut-Rhin) convoite une sculpture de son parrain, Auguste Bartholdi. D'un coût de 130 000 francs, cette œuvre pourrait être financée par la Fondation Timken (70 000 francs), l'Etat (35 000 francs) et la ville de Colmar (25 000 francs). Le bronze du sculpteur colmarien est la reproduction, sous forme réduite, d'une œuvre allégorique *commandée par un mécène* pour célébrer l'intervention diplomatique suisse lors du siège de Strasbourg par les Prussiens en 1870. Il représente la Suisse sous les traits d'une femme, protégeant de son bouclier une Alsacienne et ses enfants.

■ **TRANSFERT : le critique littéraire et écrivain Angelo Rinaldi** rejoint *Le Nouvel Observateur*. Il avait donné sa démission de *L'Express*, à la fin du mois d'août, en faisant valoir la clause de cession (« *Le Monde des livres* » du 4 septembre).

■ **PATRIMOINE : plusieurs morceaux de la mosaïque ornant la façade de la cathédrale d'Orvieto (Italie)** se sont détachés, samedi *5 septembre, faisant une chute* d'une cinquantaine de mètres. Les morceaux, trois d'assez importantes dimensions et deux autres plus petits, sont tombés à environ deux heures d'intervalle en début d'après-midi. Ils faisaient partie de la mosaïque polychrome centrale représentant le couronnement de la Vierge, refait à la moitié du XIXe siècle et restauré il y a six ans.

Eric Rohmer sauve la Mostra de la médiocrité

Un hommage a été rendu dimanche à Akira Kurosawa

La Mostra de Venise, qui avait révélé Akira Kurosawa en 1951 en lui décernant le Lion d'or pour *Rashomon*, a rendu hommage à « *L'Empereur* », mort dimanche 6 septembre *(lire page 26)*. **Côté sélection, seul l'excellent *Conte d'automne* d'Eric Rohmer a relevé le niveau d'un week-end très moyen.**

VENISE
de notre envoyé spécial

La présentation de *Conte d'automne*, le nouveau film d'Eric Rohmer, aura été une bénédiction en ce week-end calamiteux qui a vu se succéder le très moyen *Rounders* de John Dahl et, surtout, les terribles *Il Giardini dell'Eden* et *Hilary et Jackie*.

MOSTRA DE VENISE

Il Giardini dell'Eden s'attache à la vie de Jésus, entre 12 et 30 ans. Si le réalisateur italien Alessandro D'Alatri insiste sur la formation intellectuelle de Jésus, il montre aussi beaucoup trop la chevelure ample de son personnage, sa manière de se passer les mains dans les cheveux et de tortiller des fesses, comme Richard Gere dans *American Gigolo*.

Hilary et Jackie, du Britannique Anand Tucker, raconte la carrière de la violoncelliste Jacqueline Du Pré (Emily Watson, qui est, depuis *Breaking the Waves*, abonnée aux rôles d'illuminée) et sa relation conflictuelle avec sa sœur. Le réalisateur décrit le génie dans les termes les plus caricaturaux. La pauvre Jacqueline Du Pré n'a, hormis son talent d'interprète, aucune qualité : elle est obsessionnelle, jalouse de sa sœur, veut lui prendre son mari, et rend son propre époux, Daniel Barenboïm, malheureux.

La presse ne s'était pas trompée en faisant, à l'issue de la présentation de *Conte d'automne*, une ovation à son auteur. Magali (Béatrice Romand), une femme de quarante ans, propriétaire d'une exploitation viticole, se sent particulièrement seule depuis que ses enfants sont partis. Isabelle (Marie Rivière), sa meilleure amie, décide de lui trouver un compagnon en plaçant une petite annonce dans un journal. Elle trouve un candidat de bonne tenue en la personne de Gérald. De son côté, Rosine, la fille de Magali, décide de présenter à sa mère Etienne, son professeur de philosophie, avec qui elle a eu une liaison auparavant. Si Magali n'est guère emballée par ce dernier, elle est séduite par Gérald, qu'elle pense être l'amant d'Isabelle. Mais le détail de l'histoire ne rend pas compte d'une œuvre si réussie. De plus en plus, les dialogues des films de Rohmer perdent de leur signification. Les personnages se parlent, mais ils ont depuis longtemps cessé de se comprendre. *Conte d'automne* est peut-être le film le plus muet.

Rounders, de John Dahl, ne s'embarrasse pas d'une telle complexité. On regarde ce film comme on lit un livre, avec une voix *off* omniprésente qui vous explique toutes les subtilités du poker et la psychologie du joueur professionnel. Matt Damon, dont l'arrivée à Venise, le samedi 5 septembre, avait monopolisé l'attention de presque tous les journaux italiens, interprète un jeune étudiant doué pour le poker, qui se remet d'avoir perdu, un soir, l'argent qui devait lui servir à payer son inscription à l'université. *Rounders* ressemble à un parcours touristique destiné à satisfaire la curiosité du spectateur sur le poker, sans laisser la moindre zone d'ombre sur ce jeu. Comme dans beaucoup de films américains, les pièces du puzzle de *Rounders* s'emboîtent trop bien : l'étudiant exorcise sa passion pour le jeu et finit par battre le joueur qui l'avait plumé (un mafieux russe, interprété par un John Malkovich d'anthologie), rembourse ses dettes et retrouve sa petite amie. Le poker n'est pas un jeu de hasard, nous explique le film ; le cinéma de John Dahl non plus, soumis à une mécanique stable produisant un récit policé et sans surprise.

Samuel Blumenfeld

Leçon de géométrie dans l'espace amoureux

COSI FAN TUTTE de Mozart. Avec Melanie Diener (Fiordiligi), Randi Stene (Dorabella), Pietro Spagnoli (Guglielmo), Kurt Streit (Ferrando), Isabel Monar (Despina), Carlos Chausson (Don Alfonso), Orchestre de chambre de Lausanne, Jonathan Darlington (direction). Gilbert Deflo (mise en scène), William Orlandi (décors et costumes), Bruno Boyer (lumières). THÉÂTRE DU JORAT, les 11 et 15 septembre à 19 heures, le 13 à 17 heures. De 48 F à 460 francs français. Tél. : (00-41) 21-310-16-00.

LAUSANNE (Suisse)
de notre envoyé spécial

Au Théâtre du Jorat, cette grange en bois où l'Opéra de Lausanne ouvre sa saison, la scène est dépouillée, seulement meublée à l'occasion de quelques fauteuils ou tapis. Dans cet environnement, Deflo transforme Fiordiligi et Dorabella en objets d'étude. Elles se distinguent surtout par leurs robes, bleue pour la sage Fiordiligi, rouge orangée pour Dorabella la délurée. Le metteur en scène fait de Guglielmo et de Ferrando, leurs fiancés véritables et leurs soupirants déguisés, des silhouettes gémellaires. Don Alfonso et Despina ? Le premier est un vieillard ricanant, la seconde une soubrette gambadante.

Dans ce parti pris de description presque clinique, mais teintée d'ironie, Deflo montre un incontestable savoir-faire : diagonales tracées au cordeau, entrées et sorties coordonnées, déplacements symétriques. On aurait pourtant envie de chiffonner ce strict ordonnancement qui laisse peu de place aux émois, aux élans, aux affolements, aux balancements des corps et des âmes. La direction de Jonathan Darlington ne fait rien pour assouplir le spectacle. L'Orchestre de chambre de Lausanne, d'ordinaire mieux inspiré, sonne sec, sans la rondeur, la sensualité, ni même la vivacité nécessaires. Par contre, les ensembles, nombreux et essentiels dans *Cosi*, sont en place, et la distribution, comme habituellement à Lausanne, est homogène. Kurt Streit (Ferrando) fait valoir de jolies demi-teintes de ténor mozartien, mais pousse trop souvent sa voix. Pietro Spagnoli est un Guglielmo honnête et sans éclat. Carlos Chausson, Alfonso efficace, grasseye parfois dans les basses. Isabel Monar aborde le rôle de Despina pour la première fois, avec un abattage un peu forcé et une voix agile. Randi Stene compose une Dorabella discrète, dont le timbre sombre se marie idéalement avec celui, clair et quasi séraphique, de Melanie Diener. La jeune cantatrice allemande, qui fut, cet été, une des Elvire du *Don Giovanni* d'Aix-en-Provence, chante Fiordiligi. La pureté de ses aigus, son aisance prouvent ses belles qualités vocales. Sa sensibilité, bien que réservée, est aussi évidente.

Pierre Moulinier

Michel Bouquet excelle à restituer l'ordinaire nazi de Thomas Bernhard

AVANT LA RETRAITE, de Thomas Bernhard. Armand Delcampe (mise en scène). Avec Michel Bouquet, Juliette Carré, Fanny Delbrice.
THÉÂTRE DE L'ATELIER, place Charles-Dullin, Paris-18e. Mo Anvers. De 50 F à 250 F. Durée : 2 heures. Du mardi au samedi, à 21 heures ; dimanche, à 15 h 30. Jusqu'au 25 octobre.

L'Allemagne, une trentaine d'années après la chute de Hitler. Trio. Lui, Rudolf Höller, président de tribunal à la veille de la retraite, est un ancien officier SS et ex-directeur d'un camp (pas Auschwitz, précise-t-il). Elle, Vera, la sœur aînée, vraie meneuse de la revue, ne dédaigne pas la couche de ce frère qu'elle a caché et nourri pendant dix années après-guerre. Reste Clara, la plus jeune sœur, « *de gauche* » dans la version française, ce qui se traduit ici par la lecture du quotidien *Die Zeit*. Paralysée depuis un bombardement américain, elle est le souffre-douleur parfois ambigu du couple abominable. Pour Vera et Rudolf, c'est jour de fête : comme chaque année, ils célèbrent clandestinement l'anniversaire de la naissance de Himmler. Vera a repassé l'uniforme nazi, ciré les bottes, sorti le cristal et l'argenterie. A Clara, elle tend un costume de déportée. Rudolf et Vera feuillettent l'album d'une vie : Autriche, Pologne, Ukraine, Russie, Pologne. Instantanés de la haine en actes, l'unique substance qui irrigue leur cerveau.

PERVERSION DES MOTS

Jamais la manière bernhardienne n'a été aussi limpide que dans cette « *comédie de l'âme allemande* ». Petites touches implacables, ne laissant rien au hasard, découvrant les fragments enfouis comme sous le pinceau de l'archéologue, jusqu'à extraire le corps intact de l'ordinaire nazi. Ce n'est pas tant le passé qui resurgit que la permanence des sentiments qu'il révèle. Leur expression. Cette lâcheté devant le risque d'être découvert, mêlée d'un curieux sentiment d'impunité soutenu par l'idée que la bataille n'est pas perdue. Dans ces bouches, chaque mot est perverti, y compris le plus répété d'entre tous, celui d'abjection. D'autant plus souvent invoqué que ces personnages n'ont aucune conscience de leur infamie. Au théâtre de la révéler.

Bernhard choisissait ses metteurs en scène. Au premier abord, ici, sa mort est patente. Un comédien va brusquement retourner la situation. Il apparaît au second acte, effondré dans un fauteuil. Bernhard s'est souvent targué (*Entretiens avec Krista Fleischmann*, L'Arche) de « *n'écrire que pour des acteurs, et des acteurs très précis* », et surtout pas « *pour un public* ». La preuve est faite, ici, qu'il a écrit sans le savoir le rôle de Rudolf pour cet acteur très précis nommé Michel Bouquet.

Avec Bouquet, même la poussière devient matière théâtrale. D'emblée, il paraît s'en extraire, ses yeux en quinquets allumés au feu des bourreaux. Un simple bouton arraché suscite un déchaînement de violence paralysant. Chaque phrase prend un contour nouveau, imprévisible à la lecture, nécessaire, d'autant plus effroyable qu'il paraît extrait du plus banal des individus. Ses tremblements, ses élans mortifères dessinent la silhouette d'un monstre toujours actif, qui peut avouer, dans la même phrase, avoir « *un peu peur de la retraite* », et avoir « *dû se faire violence* » pour envoyer des milliers de juifs à la chambre à gaz. Qu'est-ce qu'un rire nazi ? Michel Bouquet répond en balayant les stéréotypes grand-guignolesques par un hoquet de mort, répété, qui résonne comme une menace vive en suspens.

Jean-Louis Perrier

SORTIR

PARIS

Les lendemains de Clint, désenchantés
Au sein de la rétrospective consacrée à Clint Eastwood, classique crépusculaire à Hollywood, les deux films programmés ces lundi et mardi, *Pale Rider* (1985) et *Un monde parfait* (1993) sont des sommets paradoxaux, et de ce fait un peu mésestimés. Poussant à fond la logique des deux principaux genres où il s'illustra, le film noir et le western, c'est comme si le héros – aussi taciturne derrière que devant la caméra – en retournait subrepticement la logique, pour faire apparaître, nues et embarrassées, ces deux déesses tutélaires du siècle : l'Amérique et la fiction. Le cowboy muet, justicier sorti de ténèbres qu'il n'éclaircira pas (*Pale Rider*), et le flic impuissant lancé aux basques d'un Kevin Costner ventripotent flanqué d'un gosse au masque de fantôme (*Un monde parfait*) sont deux figures inoubliables d'une mise à sac discrète des mythes. C'est splendide, et c'est – on ne s'en rend pas toujours compte – très courageux.
Pale Rider : le 7, à 21 h 30 ; Un monde parfait : le 8, à 21 h 30.
Le Quartier latin, 5e.
Tél. : 01-43-26-84-65.

Road
Jim Cartwright (né en 1958) est l'un des représentants les plus acides de la nouvelle génération des dramaturges britanniques. Cet adepte des titres brefs (*Rue, Lit, Vers, Bains* ou *Juin*) est passé ces derniers temps à des annonces plus explicites comme *J'ai léché le déodorant d'une pute* dont Stanislas Nordey avait présenté une lecture cet été à Saint-Denis. *Road* (Rue), sa première pièce, jette trente et un personnages – clochards, skins, prostituées, chômeurs – une nuit de beuverie sur une route du Lancashire. En émergeront quelques lumières sur un air d'Otis Redding.
L'Européen, 5, rue Biot, Paris-17e. Mo Place-de-Clichy. Du mardi au samedi, le lundi, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 70 F et 90 F. Jusqu'au 30 octobre.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Arrière-pays
de Jacques Nolot (France, 1 h 30).
D'une Brousse à l'autre
de Jacques Kébadian (France, 1 h 43).
L'Heure magique
de Robert Benton (Etats-Unis, 1 h 34).
L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux de Robert Redford, (Etats-Unis, 2 h 40).
Restons groupés
de Jean-Paul Salomé (France, 1 h 41).
Si je t'aime... prends garde à toi (*)
de Jeanne Labrune (France, 1 h 50).
(*) *Film interdit aux moins de 12 ans.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

FESTIVALS

Alfred Hitchcock
Mr and Mrs Smith : le 7, à 19 h 55 ; *Le Faux Coupable* : le 8, à 14 h 05, 16 h, 20 h.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +).
Billy Wilder
Sept Ans de réflexion : le 7, à 20 h, 22 h ; *Ariane* : le 8, à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Jacques Demy
Lola : le 8, à 22 h 35 ; *Les Parapluies de Cherbourg* : le 7, à 22 h 25, le 8, à 14 h ; *Les Demoiselles de Rochefort* : le 7, à 20 h 20, le 8, à 18 h 35 ; *Lady Oscar* : le 8, à 16 h 15 ; *Une chambre en ville* : le 8, à 20 h 45.
L'Entrepôt, 14e.
La filmothèque. Spécial Cary Grant
Arsenic et Vieilles Dentelles, de Frank Capra : le 7, à 19 h, 21 h 30 ; *Indiscrétions*, de George Cukor : le 8, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
Frank Capra
L'Enjeu : le 7, à 19 h 15 ; *L'Extravagant Mr Deeds* : le 8, à 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15.
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Serguei M. Eisenstein
Que viva Mexico ! : le 8, à 12 h.
Denfert, 14e (01-43-21-41-01 +).
Jeanne Moreau
Ascenseur pour l'échafaud, de Louis Malle : le 7, à 20 h, 22 h ; *L'Adolescente*, de Jeanne Moreau : le 8, à 16 h, 20 h, 22 h.
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Martin Scorsese
Les Affranchis : le 7, à 21 h 40 ; *Taxi Driver* : le 8, à 22 h.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Les Marx Brothers
Une nuit à Casablanca : le 7, à 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; *Un jour au cirque* : le 8, à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Orson Welles
La Dame de Shanghai : le 8, à 13 h 50, 17 h 40.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Max Ophuls
Lola Montès : le 8, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Le Plaisir* : le 7, à 20 h, 22 h.
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).
John Cassavetes
Meurtre d'un bookmaker chinois : le 8, à 13 h 15, 17 h 30, 21 h 45.
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).
Marguerite Duras
Jaune, le Soleil : le 8, à 14 h, 16 h, 18 h, 22 h ; *Nathalie Granger* : le 7, à 20 h ; *Baxter, Vera Baxter* : le 7, à 22 h.
Le République, 11e (01-48-05-51-33).
Satyajit Ray
Le Royaume des diamants : le 7, à 21 h ; *Le héros* : le 8, à 15 h 15, 19 h 30.
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).
Roberto Benigni
La Voce della luna : le 8, à 12 h.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Ingmar Bergman
Le Silence : le 7, à 20 h, 22 h ; *Jeux d'été* : le 8, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
Voir et revoir Godard
Bande à part : le 8, à 12 h 05.
Reflet Médicis III, 5e (01-43-54-42-34).
Woody Allen
Hannah et ses sœurs : le 8, à 11 h 50. Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Dany Doriz Orchestra
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 3e. Mo Saint-Michel. Le 7, à 21 h 30. Tél. : 01-43-26-65-05. De 60 F à 70 F.
Quasimodo
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 7, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Jon Gordon Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Les 7 et 8, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

RÉSERVATIONS

L'Atelier
de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Marianne Epin, Wotjek Pszoniak, Monique Mauclair, Marie-Christine Orry, Nicole Dubois, Claire Beaudoin, Sylviane Goudal, Daniel Langlet, Pierre-Stéfan Montagnier, Pascal Nawojski et en alternance Julian Guttierez, Nathanaël Serreau et William Touil.
Théâtre hébertot, 78bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Rome. Du 11 septembre au 31 décembre. Tél. : 01-43-87-23-23. De 100 F à 220 F.
Victor ou les Enfants au pouvoir
de Roger Vitrac, mise en scène de Philippe Adrien, avec Micha Lescot, Pierre Diot, Catherine Vinatier, Marie Vialle, Laurent Stocker, Photini Papadodima, Mariamme Merlo, Olivier hémon, Patricia Franchino et Emmanuel Renon.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du 12 septembre au 8 novembre. Tél. : 01-43-28-36-36. De 50 F à 110 F.

هكذا من الأصل

Diana et Dodi vus du Caire

Un numéro hors-série et hors de prix de l'hebdomadaire féminin « Nossel Donia », comportant de nombreuses photos de la princesse disparue et proclamant la thèse du complot, connaît un vif succès en Egypte

DODI EL FAYED en Roméo et Lady Di en Juliette continuent de faire des ravages dans la vallée du Nil. En effet, pratiquement tous les magazines ont sorti un *dossier* spécial à l'occasion du premier anniversaire, le 30 août, de la mort de ce qu'on appelle ici le *« couple du siècle »*. La manie est telle qu'un hebdomadaire féminin, *Nossel Donia* (« La moitié du monde »), a publié le hors-série le plus cher de *toute l'histoire* de la presse égyptienne. Intitulé simplement *« Diana »*, il est vendu 25 livres égyptiennes, *soit l'équivalent* d'une semaine de SMIC. Mais les passionnés ont le sentiment d'en avoir *pour leur argent :* 324 pages comprenant 666 photos de la princesse de Galles depuis sa naissance jusqu'à sa *mort tragique. Si l'Islam* avait des saints, *Nossel Donia* n'aurait pas hésité à canoniser Diana qui est *présentée comme la femme* parfaite... malgré certes quelques faiblesses. De quoi *s'attirer* la sympathie de toutes les *femmes* brimées d'Egypte.

La direction de la publication a aussi pensé aux hommes. *Pour que* ces derniers achètent ce hors-série hors de prix, la revue a accordé une large *place à la plage et au soleil*. Comprenez qu'on y voit Diana en décolleté profond et en maillot de bain léger. *Dodi el Fayed et sa* famille n'ont pas été oubliés puisque 78 pages leurs ont été *consacrées. On a même droit* à une bague en diamants présentée comme l'alliance de l'imminent *mariage entre* le *milliardaire* égyptien et la princesse de Galles.

Mais les affaires étant les affaires, on ne compte pas moins de 45 pages de publicité, les annonceurs estimant la publication un excellent outil pour véhiculer les produits de luxe. Cela va des salles de bains royales aux villas à plusieurs *millions en passant* par le savon de beauté et la crème à épiler.



MARCHÉ NOIR

Ce numéro hors-série qui a été tiré à 150 000 *exemplaires*, un autre record dans l'histoire de la presse égyptienne, marche si bien qu'un marché noir s'est installé. Au-delà des photos, les lecteurs sont en effet attirés par ce qui demeure, aux yeux de nombre d'entre eux, un véritable mystère. *Nossel Donia*, comme la plupart des autres publications égyptiennes, retient, en effet la théorie du *« complot »*. L'accident du pont de l'Alma serait en fait un attentat *concocté* par les services *secrets* de Sa très Gracieuse Majesté avec la complicité de leurs confrères français. *Les raisons du complot* semblent évidentes pour la presse égyptienne : l'Empire britannique sur lequel le soleil s'est couché ne pouvait pas accepter que le beau-père du futur roi d'Angleterre soit un musulman originaire de la vallée du Nil occupée durant soixante-dix ans par les Anglais. La confusion de l'enquête et les *déclarations de Mohamad el Fayed*, père de Dodi, promettant une prime de 20 millions de dollars à qui prouvera que son fils est mort dans un attentat, ne font que conforter les Egyptiens dans leur *certitude*.

Alexandre Buccianti

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Edouard Balladur taxe le gouvernement Jospin d'immobilisme et le met au défi de citer une réforme courageuse (donc, le cas échéant, impopulaire) réalisée depuis quinze lois. L'attaque est évidemment polémique, puisque de l'euro aux privatisations ou à la réforme annoncée *de la taxe professionnelle, les* exemples ne manquent pas ! Il n'empêche : l'ancien premier ministre *met aussi le doigt sur* une question sérieuse : Lionel Jospin profite-t-il ou non assez vigoureusement *de la bonne conjoncture* économique française pour engager les réformes de structure nécessaires *(assurance maladie*, retraites du secteur public, etc). On voit bien que c'est ainsi une bataille à propos *des réformes qui va s'engager. Les* socialistes, observant ce qui se passe dans le monde entier, ne sont pas tentés de considérer le libéralisme comme la potion magique et la réponse à tout. Les libéraux, eux, confortés par les changements qu'imposera nécessairement la mise en œuvre de l'euro, vont désormais harceler le gouvernement sur le thème des réformes urgentes.

THE WALL STREET JOURNAL

■ L'allocution de Viktor Tchernomyrdine *devant la Douma*, vendredi 4 septembre, devrait passer à la postérité comme comme un des *discours de politique économique* les plus étranges de tous les temps. Le calcul politique sous-jacent au texte de *M. Tchernomyrdine est* clair. Flanqué d'un côté par la Douma dominée par les communistes *qui réclament* un retour à *l'économie* planifiée de type soviétique et de l'autre par le Fonds monétaire *international qui met des conditions* à l'obtention d'une nouvelle aide financière d'urgence, M. Tchernomyrdine a proposé bizarrement vendredi de couper la poire en deux. La Russie fera fonctionner de façon *« contrôlée »* la planche à billet, probablement jusqu'à la fin de l'année. *Lorsque* ce moment de débauche sera passé et que la valeur nominale des salaires et des retraites sera établie en une monnaie sans valeur, la vertu fera sa réapparition sous la forme d'un conseil monétaire, le rouble étant *alors* adossé à des réserves en dollars et en or. Nous ne pouvons pas imaginer *meilleure façon d'enterrer* définitivement ce qui reste d'activité de marché en Russie que de faire ainsi valser à *qui mieux mieux la planche* à billets. Ce que M. Tchernomyrdine appelle en un bel euphémisme *« une croissance des prix »* (un phénomène connu partout ailleurs dans le monde comme de l'hyperinfla*tion) est une recette imparable pour* des pénuries de masse.

MARIANNE
Jean-François Kahn

■ S'interroger sur l'imminence d'une *crise* mondiale, alors que sont déjà frappés une quarantaine de pays - dont Israël -, la deuxième puissance militaire du monde, la deuxième puissance économique, et les pays qui connaissaient jusqu'ici *la croissance la plus* vigoureuse, relève de la méthode Coué : la crise est là ! (...)

Ce *qui est potentiellement* explosif, c'est le décalage ahurissant entre une nouvelle hausse spé*culative de Wall Street* et la multiplication de résultats de sociétés américaines revus à la baisse. Déjà, *on nage dans la démence* : les prix des actions représentaient, avant le dernier krach, 26 fois les *prévisions des résultats des entreprises* et la capitalisation des sociétés totalisait 120 % du PIB américain. *Même en 1929, on n'en était* pas arrivés là !

EN VUE

■ Les membres du Parti communiste chinois (PCC) appellent leur dirigeant *« boss »* ou *« patron »* de préférence à *« camarade »*.

■ Des parents ont fini par dénoncer les *« manies bizarres »*, aux dires des villageois, de Tang Jin, un instituteur du Sichuan, en Chine, qui, plusieurs fois par jour, depuis trois ans, avait pris l'habitude d'emmener ses élèves au fond de la classe pour les violer, en défendant aux autres de tourner la tête sous peine de punitions.

■ **Dan Burton**, élu républicain de l'Indiana, président de la *commission des affaires* gouvernementales de la Chambre des représentants, farouche adversaire, qui reconnaît une liaison extraconjugale avec une femme dont il a eu un enfant, n'admettra pas qu'on le compare à **Bill Clinton**.

■ Les policiers, las d'agiter leur drapeau, ont dû actionner la sirène, pour mettre fin, *jeudi 3 septembre*, sur l'autoroute de Naples à Bari, aux effusions sexuelles d'un couple dont le véhicule zigzaguait fortement.

■ *Dimanche 6 septembre*, se croyant arrivé, **Khesbein Zenbadi**, Géorgien qui s'était embarqué *clandestinement* à bord *d'un cargo* pour rallier les Etats-Unis, a plongé prématurément dans les eaux du canal de Suez où le bateau faisait escale seulement.

■ *Le tribunal correctionnel* de Saint-Denis n'a finalement retenu aucune charge contre **Hamada Anli**, Français d'origine comorienne, marié, père de sept enfants, chef de rayon dans un magasin de Lyon, récemment arrêté dans le Rhône, aussitôt transféré à l'île de la Réunion, placé là-bas sous les verrous. La justice ne paiera pas son billet de retour.

■ **Robert Flajoulot**, ancien maquignon, a été récemment condamné à 30 mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Besançon : il tondait ses proies, des curés octogénaires de France-Comté, en les endormant avec de belles paroles, pour satisfaire son vice, le jeu.

■ **Oyo Nyimba Iguru Rudiki IV**, six ans, roi des Toros, royaume traditionnel ougandais, qui rentre dans son pays après un séjour dans une école maternelle en Grande-Bretagne, promet à ses sujets de nommer au plus tôt les membres de son gouvernement.

■ **Jonathan Richter**, né en Ukraine, autrefois membre d'un kolkhoze au Kazakhstan, habitant depuis 1994 à Zweibruecken, dans l'ouest de l'Allemagne, doyen des Allemands, qui a fêté, dimanche, son 110e anniversaire avec une gorgée de mousseux russe, a reçu du président **Roman Herzog** une photo dédicacée et quelques marks.

Christian Colombani



SUR LA TOILE

CONCOURS ROCK

■ Le chanteur David Bowie lance un *concours sur Internet. Il a affiché sur son site Web le premier couplet et le* refrain d'une nouvelle chanson, que les internautes sont invités à compléter *en envoyant leurs suggestions par* courrier électronique. Le vainqueur sera invité à New York et participera à *l'enregistrement* de la chanson, ensuite diffusée sur Internet.
www.davidbowie.com

PARIS LA NUIT

■ Le guide Fêtard en Poche a ouvert un site Web, qui se *présente comme « le guide électronique qui vous mène directement sur les fêtes des tribus parisiennes »*.
www.fetardenpoche.com

VIETNAM

■ L'agence vietnamienne d'information a ouvert un site d'actualité en anglais, français, espagnol.
www.vnagency.com.vn

CONFÉRENCE DE PRESSE

■ La conférence de presse donnée à Washington par le secrétaire d'Etat *américain* Madeleine *Albright* sera diffusée en direct sur le Web, lundi 7 septembre, à partir de 18 heures (heure de Paris).
www.audionet.com/events/usstate

setiathome.ssl.berkeley.edu

Une expérience unique pour ceux qui souhaitent inviter des extraterrestres dans leur ordinateur

L'INVITATION est émouvante : *« Chaque participant aura une chance, faible mais fascinante, de voir son ordinateur détecter un léger murmure en provenance d'une civilisation extérieure à notre planète. »* Le programme SETI@Home (« Search for Extra-Terrestrial Intelligence at Home », recherche d'intelligence extraterrestre depuis *chez soi*) n'est pas un canular d'étudiant, mais un authentique projet scientifique, dont l'objectif est de réunir la puissance de milliers d'ordinateurs personnels pour tenter de percer le plus grand mystère de l'espace : y a-t-il une vie intelligente sur d'autres planètes ?

L'étude, menée conjointement par le SETI Institute et le laboratoire des sciences de l'espace de l'université de Berkeley (Californie), repose sur le principe du *distributed computing* : en faisant travailler ensemble des milliers de petits PC, on obtient parfois plus de puissance qu'avec un superordinateur. Or, Internet permet de mettre en réseau des machines réparties n'importe où dans le monde. La technique a déjà été utilisée pour le décryptage de codes et pour la réalisation d'effets spéciaux destinés à des films commerciaux, qui demandent une énorme puissance de calcul. Cette fois, l'astuce est double, car le traitement de l'information est géré par un économiseur d'écran, que le volontaire désireux de participer au projet télécharge gratuitement : *« Comme un économiseur d'écran ordinaire, celui-ci s'active quand vous cessez d'utiliser votre ordinateur et s'éteint dès que vous recommencez à travailler »*, expliquent les responsables du site. *« Pendant que vous allez chercher un café ou faire la sieste, votre ordinateur aidera le SETI, en analysant les données spécialement captées par le radiotélescope d'Arecibo à Puerto Rico, le plus grand du monde. »*



Le SETI Institute est désormais connu du grand public, notamment parce que l'écrivain Carl Sagan s'est inspiré de la vie de l'un de ses membres, Jill Cornell Tarter, pour écrire le scénario de *Contact*, un film avec Jodie Foster, sur l'écoute des extraterrestres. Pourtant, les organisateurs de SETI-@Home ne sont pas au bout de leurs peines : alors qu'il reste de nombreux problèmes techniques à régler, le Congrès de Washington a décidé de supprimer les subventions pour ce genre de projet. Ils espèrent malgré tout être prêts pour la fin de l'année. Il leur restera alors à convaincre les internautes qu'ils ne courent aucun danger en installant dans leur machine cet étrange logiciel et, pourquoi pas, en ouvrant leur disque dur aux extraterrestres.

Francis Pisani

L'imagination au pouvoir *par Alain Rollat*

CHEZ les hommes politiques, l'imagination a ses saisons que les caprices de la météo ne connaissent pas. Chez Edouard Balladur, par exemple, elle fleurit toujours à l'automne, de préférence dans les jardins de TF 1. Elle bourgeonnait naguère en présence d'Anne Sinclair *ou de* Claire Chazal. Dimanche, c'est Michel Field qui lui prêtait le concours de sa main verte *dans* l'espace de son « Public ». La créativité de l'ancien premier ministre s'y est déployée dans *toute son arborescence*. De l'avis même de l'intéressé, cela faisait *« un peu catalogue »*. *Le désir* de M. Balladur étant de ratisser large, il y en avait, en effet, pour tous les terreaux. Faute d'élagage, le téléspectateur risquait donc de se perdre dans ce feuillu.

Heureusement, cette *présentation* saisonnière bénéficiait, cette année, du soutien promotionnel du nouveau jardinier du *Stade de* France. Il en résulta un magnifique échange de connivence. Sollicité *en direct, Johnny Hallyday* se fit un plaisir de proclamer que M. Balladur est homme de *confiance*. Il en témoigna en révélant que, à l'époque où celui-ci était ministre des finances, il *s'était* plaint de voir ses spectacles astreints à un taux de TVA de 7 %, alors que ceux de sa consœur Madonna, en tournée en France, bénéficiaient d'un taux privilégié de 2,10 %. M. Balladur *s'était engagé* à remédier à cette disparité et avait tenu parole. A quoi tient la fiscalité... Devenu *ipso facto* le plus rocker des anciens premiers ministres, M. Balladur répondit à cette *amabilité* en *félicitant* ce cher Johnny pour sa *« belle voix »* et ses *« beaux textes »*. Ce fut un grand moment *d'art floral*.

Hélas ! Même en politique, les saisons les plus stables ne sont plus à l'abri des intempéries. Grâce à M 6, on a appris, ce même dimanche soir, l'arrivée imminente, sur le marché pharmaceutique, *dans le sillage du Viagra*, d'une série de produits destinés à doper les mémoires engourdies. Les têtes de linotte auront bientôt à leur disposition des pilules qui les empêcheront d'oublier, pendant le sommeil, les informations reçues et enregistrées en état de veille. Ces stimulants font *déjà* fureur dans certaines universités américaines, dont les cafétérias proposent aux *étudiants* des cocktails contre les trous de mémoire. On imagine donc le risque qu'en*courront les dirigeants politiques* le jour où leurs corps électoraux se souviendront que leurs promesses d'automne ressemblent à celles du printemps. Car tout le monde n'a pas la chance d'avoir *un Johnny Hallyday dans son* herboristerie. Les radicaux de gauche, en quête de jouvence, en étaient *réduits*, ce week-end, à *consulter* Enrico Macias...

LUNDI 7 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.10 **La Jeune Fille et la Mort** ■■ *Roman Polanski (F-GB, 1994, 110 min).* RTBF 1
20.30 **Alexandre Nevski** ■■ Serguei Eisenstein (Urss, 1938, N., 120 min). Mezzo
20.30 **La Kermesse des aigles** ■■ George Roy Hill (Etats-Unis, 1975, 110 min). Ciné Cinémas
20.40 **Mars Attacks !** ■■ Tim Burton (Etats-Unis, 1996, *100 min*). Canal +
20.50 **Les Sorcières** ■■ Franco Rossi, Luchino Visconti, *Pier Paolo Pasolini, Mauro Bolognini* et Vittorio De Sica (Italie, 1966, 115 min). TMC
20.55 **Association de malfaiteurs** ■■ C. Zidi (F, 1986, 110 min). France 3
21.00 **Passion d'amour** ■■ Ettore Scola (Italie, 1981, 115 min). Cinétoile
22.20 **La Horde sauvage** ■■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1969, *v.o., 140 min*). Canal +
0.05 **E.T., l'extraterrestre** ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1982, *v.o., 125 min*). Cinétoile
0.30 **Le Trésor de la Sierra Madre** ■■■ John Huston (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 120 min). Arte
0.45 **Les Derniers Jours de Pompéi** ■■ Ernest B. Schoedsack (EU, 1935, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
1.05 **L'Ombre des châteaux** ■■ Daniel Duval (France, 1976, 90 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Qui a tué Salvador Allende ? Invités : Jorge Magasich, Claude Lévy, *Josy Dublé, de jeunes Chiliens, enfants* de réfugiés en Belgique. RTBF 1

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Bullyrag, Samuel Le Bihan, *DJ Sextoy ; Jean-Marie Leblanc,* Jean-Pierre de Mondenard. Canal +
19.00 *Envoyé spécial, les années 90.* Koweït, cessez-le-feu. Transplantation. Botero. Histoire
20.00 Envoyé spécial. Diana, la légende. A la conquête du Mont-Blanc. Les hommes aux clés d'or. TV 5
20.00 Une année de défilés. *Haute couture été 98 :* Christian Lacroix. Paris Première
22.50 *D'un monde à l'autre.* Dominique. Cosette. Alicia. France 2
0.15 Ex Libris. *Derrière le masque !* Invités : Didier Van Cauwelaert, Agnès Michaux, Jean des Cars, Jean-François Kahn, Michel Houellebecq. TF 1

DOCUMENTAIRES

19.05 Histoires d'opéra. Muzzik
19.30 Le Château des Italiens. Arte
19.30 Les Dangers de la mer. [1/13]. L'odyssée du danger. Odyssée
19.45 Lonely Planet. Espagne du Nord. Planète
19.55 New York, déclaration d'amour à une ville. Odyssée
20.00 D'un battement de paupière... Arte
20.00 De la petite Russie à l'Ukraine. Histoire
20.30 Cités et merveilles. Srinagar. Téva
20.35 Birmanie, la guerre oubliée. Planète
20.40 *Des animaux et des hommes.* Gladys, vétérinaire en Afrique. Odyssée
21.00 La IIIe République. [1/6]. 1870-1879. Histoire
21.10 Si Dieu veut. Odyssée
21.35 Cage-Cunningham. Planète
22.00 Palettes : Gustave Courbet. Un enterrement à Ornans. Histoire
22.05 Voyage aux pays des dieux. Odyssée
22.30 Les Cent ans du disque. Les Cent Ans du phonographe. Mezzo
22.30 Trois peintres suédois. [3/3]. Carl B. Wadström. Odyssée
23.00 Portugal, un portrait naturel. [1/3]. Les forêts. Odyssée
0.15 Femmes du No Future. Planète
0.40 La Horde sauvage, chronique d'un tournage. Canal +

SPORTS EN DIRECT

1.20 *Tennis. US Open.* Huitièmes de finale. Canal +

MUSIQUE

18.00 All That Jazz. Montreux 90. Muzzik
21.00 Andrea Chénier. Opéra d'Umberto Giordano. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, *dir. Riccardo Chailly.* Muzzik
22.35 Phil Collins. Bercy 97. *Paris Première*
23.15 Hommage à Charlie Parker. La Villette 89. Muzzik
23.30 Lennon, One to One. New York 72. Canal Jimmy
0.15 Les Trois Sonates de Brahms. Avec Dominique de Williencourt, Emile Naoumoff, piano. Muzzik
0.50 Jazz 6. Thelonious Monk Quartet et Dizzy Gillespie Quintet. M 6

THÉÂTRE

21.00 *Petit théâtre sans importance.* Gildas Bourdet. Mise en scène. M. Epin et J. Frantz. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Les Carnassiers. Yves Boisset. Festival
20.55 ▶ Le Comte de Monte-Cristo. *Josée Dayan [1/4].* TF 1
20.55 Disparu. *George Kaczender.* Téva
22.25 Je voudrais descendre. Jean-Daniel Verhaeghe. Téva
22.30 ▶ Alger-Beyrouth pour mémoire. Merzak Allouache. Arte

SÉRIES

19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de stress. M 6
19.20 Mission impossible. *Enjeux.* Série Club
19.20 Equalizer. Police en jupon. 13ème Rue
20.10 Happy Days. Chicago, quelle ville ! Série Club
21.15 Profit. Cupid. Canal Jimmy
22.00 Aux frontières du réel. Les nouveaux partiates. TSR
22.20 Serpico. Zone dangereuse. Série Club
22.50 New York Police Blues. *Un bébé disparaît.* TSR
0.30 New York Undercover. L'homme de l'année. 13ème Rue

NOTRE CHOIX

● 19.55 Odyssée
New York, déclaration d'amour à une ville

Difficile d'appréhender dans ses mouvements, ses mutations et surtout dans son rythme cette *« ville qui ne dort jamais »*, selon la célèbre formule de Franck Sinatra. Pourtant, Herbert Kafka relève de fort belle manière cette gageure. En *quarante-six minutes* enlevées, il dessine les principaux contours de la métropole new-yorkaise. Point de départ : Ellis Island. Des rives de l'Hudson – ce point d'abordage obligé pour saisir ce qui fait toute la singularité de cette cité multiethnique –, *le réalisateur, en topographe* passionné, décline et épluche une à une les particularités sociologiques et culturelles de la Big Apple : communautés, vie quotidienne, art, architecture... Rien n'est laissé au hasard dans ce documentaire qui sait lier parfaitement *le didactisme* aux charmes d'un engouement que l'on ne peut que partager. – *Ch. R.*

★ Autres diffusions : mardi, 21.35 ; *mercredi*, 23.30 ; *jeudi*, 11.30 ; vendredi, 13.30 ; samedi, 15.15.

● 0.30 Arte
Le Trésor de la Sierra Madre

Trois hommes échoués au Mexique, au bout du rouleau, s'en vont dans la Sierra Madre. *Le plus vieux* d'entre eux prétend connaître un endroit où l'on peut ramasser de l'or. Réalisé en 1947 par John Huston, d'après un roman du mystérieux *auteur B. Traven,* un drame humain de l'obsession, de la folie, de l'échec et de la mort qui pulvérise toutes les conventions du film d'aventures hollywoodien. Réalisme *tragique de la mise en scène, admirable* interprétation – dont Bogart, acteur hustonien, et le père du réalisateur, Walter Huston.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 *Journal, Météo.*
20.55 ▶ Le Comte de Monte-Cristo. *Téléfilm. Josée Dayan [1/4].*
22.45 Y a pas photo !
0.15 *Ex Libris.* Derrière le masque !
1.20 TF 1 nuit, Météo.
1.30 Reportages. Les Derniers Bistrots.

FRANCE 2

17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Jeux sans frontières.
22.50 D'un monde à l'autre. Dominique. Cosette. Alicia.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Tatort. L'Angoisse des ténors.

FRANCE 3

18.50 *Un livre, un jour.*
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 *Météo.*
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.55 Association de malfaiteurs ■■ *Film. Claude Zidi.*
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 *La Partie d'échecs* ■ Film. Yves Hanchar.
1.05 La Case de l'Oncle Doc. Adiu monde ou l'histoire de Pierre et de Claire. Le Capteur de rêves.

CANAL +

▶ *En clair jusqu'à 20.35*
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Pas si vite.
20.40 Les Années Warner. Mars Attacks ! ■■ Film. Tim Burton. *22.20 La Horde sauvage* ■■ Film. Sam Peckinpah (v.o.). 0.40 La Horde sauvage, chronique d'un tournage.
1.20 Tennis. US Open.

ARTE

19.00 Un garage fou-fou-fou. [3/6].
19.30 Le Château des Italiens.
20.00 Reportage. D'un battement de paupière...
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ En avoir (ou pas) ■ Film. Laetitia Masson.
22.10 De Romy à Sissi.
22.30 ▶ Alger-Beyrouth pour mémoire. *Téléfilm. Merzak Allouache.*
0.05 Court circuit. Je suis venue te dire.
0.30 Le Trésor de la Sierra Madre ■■■ *Film. John Huston (v.o.).*

M 6

19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Produits star.
20.55 Streetfighter : L'Ultime Combat. Film. Steven De Souza.
22.40 Une race à part ■ Film. Philippe Mora.
0.20 Culture pub.
0.50 Jazz 6.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. [1/5].
20.30 Agora. Jean-Claude Mohen (*Les Mégalithes. Les Pierres de la mémoire*).
21.00 L'Histoire en direct. Vincennes 68.
22.10 Fiction. *Mademoiselle Clara,* d'Annie Cohen.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Festival de musique de Berlin. Concert. Par le Quatuor Rosamunde : œuvres de Jelinek, Haydn, Wolf.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Tisné, par l'Orchestre philharmonique de Brno, dir. Leos Svarovsky.
23.05 Le Bel aujourd'hui. L'Ensemble InterContemporain, dir. Pierre Boulez.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Lord Byron.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Chausson, Debussy, Fauré.

MARDI 8 SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

13.25 **Mon homme Godfrey** ■■ Gregory La Cava (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 90 min). Cinétoile
13.35 **Rock** ■■ Michael Bay (Etats-Unis, 1995, 130 min). Canal +
13.55 **Août** ■■ H. Herré (F, 1991, *90* min). Cinéstar 1
14.55 **Le Profond Désir des dieux** ■■ *Shohei Imamura (Japon, 1968,* v.o., 170 min). Cinétoile
17.45 **Maria's Lovers** ■■ Andreï Konchalovski (Etats-Unis, 1984, 105 min). Cinétoile
18.55 ***Les Derniers* Jours de Pompéi** ■■ Ernest B. Schoedsack (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
19.30 **1941** ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1979, 115 min). Cinétoile
20.30 **Le Jour du désespoir** ■■ Manoel de Oliveira (France - Portugal, 1992, 75 min). Ciné Cinémas
20.55 **Le Château de ma mère** ■■ Y. Robert (F, 1990, 100 min). TF 1
21.25 **Taxi Driver** ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1976, 110 min). Cinétoile
21.40 ▶ **Le Coup de grâce** ■■■ Volker Schloendorff (Allemagne, 1976, *N.,* v.o., 95 min). Arte
21.55 **La Roue** ■■ Abel Gance (France, *1923, N.,* muet, 135 min). Ciné Classics
23.15 ***La Taverne de l'Irlandais*** ■■ J. Ford (EU, 1963, 105 min). Cinétoile
1.00 **Non coupable** ■■ Henri Decoin (France, 1947, N., 90 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 et 23.00 De l'actualité à l'Histoire. La presse et l'Europe. La crise du Kosovo. Invités : Christine Ockrent, Marie-Françoise Allain, *Murat Bejta.* *Histoire*
15.00 Le Rwanda an 4. TV 5
17.00 Envoyé spécial, les années 90. Koweït, cessez-le-feu. *Transplantation. Botero.* *Histoire*
18.00 Stars en stock. Glenn Ford. *Kim Novak.* *Paris Première*
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. *Invités : Jim Harrison,* Brice Matthieussent, Divine Comedy ; Roger Planchon, Régis Royer, *Jonathan Coe.* Canal +
19.00 Les Lumières du music-hall. *Les Compagnons de la chanson.* Juliette Gréco. Paris Première
20.00 *Temps présent.* Mon école au Canada. TV 5
20.45 La Vie en face. Des enfants à l'école : La Faute. Mollah Khadijeh et ses enfants. Arte
20.50 Fréquenstar. Céline Dion. M 6
21.00 Enjeux - Le Point. La contrefaçon des grandes marques. Les Algériens de Montréal. *Les passeuses de drogue.* TV 5
21.00 Le Gai Savoir. *Frédéric Dard.* *Paris Première*
22.25 Sud. Invités : Boris Cyrulnik, Michel Aubery. TMC
22.30 Bouillon de culture. Escale à Lisbonne. Invités : Manuel Maria Carrilho, Fernando Mascarenhas, Eduardo *Lourenco, Diogo Doria, Lidia Jorge,* Manoel De Oliveira, Leonor Silveira, Misia. TV 5
23.30 Viva. Sissi, impératrice des cœurs. TV 5

DOCUMENTAIRES

17.30 Einstein, *un mythe, un homme.* Odyssée
17.45 La Bataille du Chili. [1/3]. L'*insurrection* de la bourgeoisie. Planète
18.00 De la petite Russie à l'Ukraine. Histoire
18.00 *et 23.00 Jazz Memories. Louis* Armstrong & His All-Stars. Muzzik
18.25 Face à face avec les babouins. Planète
18.35 *Shingalana. [2/5].* Camping sauvage. La Cinquième
19.05 Les Musiciens de l'étrange. *Muzzik*
19.15 L'Honneur perdu des Dominici. Planète
19.30 Une playmate contre la misère. Arte
19.30 Amérique latine, un continent déraciné. [4/6]. Odyssée
20.05 Les Jardins du paroxysme. [4/7]. Qui n'a pas vu Lahore n'est pas né. Planète
20.13 Hollywood, royaume *de l'Illusion. Baptême de l'eau* à Hollywood. 13ème Rue
20.15 Chasseurs de *virus.* *Odyssée*
20.30 Retour au baroque. *[1 et 2/2].* Mezzo
20.35 Donne-moi des pieds pour danser. Planète
21.00 De Gaulle ou l'éternel défi. [1/6]. *Le rebelle.* *Histoire*
21.35 New York, déclaration d'amour à une ville. Odyssée
21.50 Le Retour des virus. [1/4]. La conquête du monde invisible. RTBF 1
22.00 *Un siècle d'aviation.* [1/4]. Un siècle d'aviation civile en France. Histoire
23.05 *La Vie jusqu'au bout.* *France 3*
23.15 Marguerite Yourcenar. *Une vie d'écriture.* Arte
0.00 Un travail, des travaux. Cent ans d'images. Histoire
0.10 Quand j'étais petit, j'savais pas lire. France 3

SPORTS EN DIRECT

15.00 Cyclisme. Tour d'Espagne. Malaga - Grenade (185 km). Eurosport - TSR
21.00 Boxe. A. Dodson (GB)-B. Ahmeti (All). Eurosport
1.35 Tennis. *US Open.* Huitièmes de finale messieurs et quarts de finale dames. Canal +

DANSE

17.30 William Forsythe, danseur et chorégraphe. *From a Classical Position. Blue Yellow.* Mezzo
18.55 Mezzo junior. *The Hard Nut. Chorégraphie. Mark* Morris. Musique. Tchaïkovski. Mezzo

MUSIQUE

20.15 Vladislav Tchernouchenko *dirige Rachmaninov. Concerto pour piano nº 2 en ut mineur,* opus 18. Par l'Orchestre symphonique de la Capella de Saint-Pétersbourg. Avec Arkadi Zenziper, piano. Muzzik
21.00 American Night. Œuvres de Bernstein, Gershwin, *Lincke. Par la Philharmonie de Berlin* et le Chœur de la Radio de Berlin, dir. Simon Rattle. Muzzik
22.30 Concert européen au Théâtre Maryinski 96. Donné par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Mezzo
22.30 La Grande Parade du jazz. Nice 79. Muzzik
0.45 Jean-Louis Aubert. Aux Bouffes du Nord. France 2

THÉÂTRE

0.15 Le Dialogue dans le marécage. *Marguerite Yourcenar.* Arte

TÉLÉFILMS

19.00 *Le Destin de Rossel.* Jean Prat. Histoire
20.10 La Poursuite du vent. *Nina Companeez (2/3).* *RTBF 1*
20.30 Les Grandes Familles. *Edouard Molinaro [1 et 2/4].* *Festival*
22.15 Kaléidoscope. Jud Taylor. RTL 9
23.20 Le Dernier Eté. Claude Goretta. Festival

SÉRIES

17.15 Le Caméléon. La beauté cachée. TSR
17.55 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.00 Highlander. A la santé du diable. M 6
18.30 Hawaï police d'Etat. Au douzième coup. Série Club
19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de pyramides. M 6
19.20 Mission impossible. La guerre était au bout du fil. Série Club
19.20 Equalizer. Le piège. 13ème Rue
20.55 La Vie à cinq. A la recherche *d'une nounou. Rivalité.* Téva
22.30 Spawn. *Burning Visions.* *Canal Jimmy*
22.30 Clair de lune. L'art d'être papa. Maman chérie. Téva
22.45 Brooklyn South. Œil pour œil. Devant les juges. M 6
22.55 Buck Rogers. Le surdoué. 13ème Rue
23.00 Star Trek, la nouvelle génération. La parfaite compagne (v.o.). Canal Jimmy
23.20 Les Repentis. La théorie du big-bang. TSR
23.45 Galactica. La patrouille lointaine. 13ème Rue
1.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Le décapode (v.o.). 13ème Rue
2.35 Profit. Cupid (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ *Ne pas manquer.*
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques
◆ *Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.*

NOTRE CHOIX

● 23.15 Arte
Marguerite Yourcenar, ***une vie d'écriture***

Une leçon de liberté

QUAND UN ÉCRIVAIN a la personnalité de Marguerite Yourcenar, on peut craindre que le lecteur ne soit tenté par une approche événementielle de sa vie. La qualité *première* du film de Dominique Gros et des interventions de ses invités est d'avoir mis au premier plan la littérature. Certes, les instants essentiels d'une existence marquée par une enfance sans mère et avec un père qui, comme le souligne Josyane Savigneau, ne correspondait pas au stéréotype du père, par la passion de la *liberté* et la conscience des inéluctables servitudes, par l'horreur du fascisme et du nazisme, par le goût de la vérité sont soulignés avec fermeté.

Mais c'est avant tout de littérature qu'il s'agit. De ce miracle qui a voulu qu'un 26 décembre 1951, dans l'île des Monts-Déserts (Maine), une femme qui croyait ne plus rien attendre des livres a su vivre la vie d'un empereur en 138. Ces *Mémoires d'Hadrien,* commencés dans la première jeunesse, abandonnés, perdus, recréés font de Marguerite Yourcenar non une romancière historique, mais un mythe. Deux libertés convergent, deux tempéraments, deux cultures, deux destins deviennent amis. C'est le secret de la création littéraire. Philippe-Jean Catinchi au Mont-Noir, Jacqueline Risset dans la Villa Adriana analysent avec une remarquable profondeur *ce processus, fondé sur* une intuition mais aussi sur un travail acharné d'identification et, si l'on suit Jacqueline Risset, sur un tourment intérieur qui la rapproche de Bataille et de Mallarmé.

Alternant avec les interventions *de ces lecteurs qui ne s'approprient* jamais l'œuvre mais tentent d'en comprendre les ressorts, l'écrivain lui-même, avec cette élocution affectée et légèrement traînante, parle des femmes, du bonheur, de l'inutilité et de la nécessité du *combat, de l'impossibilité de décrire* l'amour heureux. La maison, intacte, transformée en musée, garde le charme feutré d'une vieille dame impériale qui a traversé le XXe siècle mais préférait les détours de l'Antiquité et de la fin du Moyen Age parce qu'ils *lui offraient* des héros plus proches de sa seule réalité : celle des mots écrits, de fantômes qui mystérieusement prennent corps et lui rendent son propre corps.

René de Ceccatty

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.40 Sunset Beach.
17.30 Beverly Hills.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.50 Météo.
20.55 Le Château de ma mère ■■ Film. Yves Robert.
22.35 Perry Mason. Meurtre en direct.
0.25 Le docteur mène l'enquête.
1.15 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.55 Placé en garde à vue.
15.50 Tiercé.
16.05 La Chance aux chansons. [2/2].
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.25 Un livre, des livres.
17.30 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Friends.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Chacun cherche son chat ■ Film. Cédric Klapisch.
22.25 Un livre, des livres.
22.30 Bouche à oreille.
22.35 Body Double. Film. Brian DePalma.
0.30 Journal, Météo.
0.45 Jean-Louis Aubert. Concert.

FRANCE 3

13.25 Littoral. Pilote des mers.
13.40 *La Piste de l'Oregon.* Téléfilm. Neal Israel.
15.10 Le Trésor des mers du sud. Téléfilm. Andrew McLaglen.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kouij.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 22e Festival du cirque de Monte-Carlo.
22.30 Météo, Soir 3.
23.05 La Vie jusqu'au bout.
0.10 Quand j'étais petit, j'savais pas lire.
1.05 Musique graffiti.

CANAL +

▶ *En clair jusqu'à 13.35*
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Rock ■■ Film. Michael Bay.
15.45 Un *éléphant sur les bras.* Film. Howard Franklin.
17.20 Tennis.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.25 Flash infos.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Souvenirs d'un été ■ Film. Lesli Linda Glatter.
22.20 Fantômes contre fantômes ■ Film. Peter Jackson (v.o.).
0.05 Quatre garçons pleins d'avenir. Film. Jean-Paul Lilienfeld.
1.35 Tennis. US Open.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.35 100 % question.
13.55 Les Lumières du music-hall. Dalida.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Asie. *14.30 Bach à la pagode.* 15.30 Entretien avec Rithy Panh, cinéaste.
15.55 *Mémoires de Normandie.* 1910-1947.
16.25 *Modes de vie, modes d'emploi.*
16.55 Jeunes marins reporters.
17.10 Alf.
18.00 Va savoir.
18.35 *Shingalana.* (2/5) *Camping sauvage.*
19.00 Un garage fou-fou-fou. [4/6].
19.30 *Une playmate contre la misère.*
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Des enfants à l'école.
21.35 Soirée thématique. Marguerite Yourcenar 21.40 ▶ Le Coup de grâce ■■■ Film. Volker Schloendorff (v.o.). 23.15 Marguerite Yourcenar. Une vie d'écriture. 0.15 Le Dialogue dans le marécage. Pièce de théâtre. Marguerite Yourcenar.
1.15 Grand format. L'Est sauvage.

M 6

13.35 Une étrange disparition. Téléfilm. Roger Young.
15.15 Les Routes du paradis.
16.10 Boulevard des clips.
17.20 M6 Kid.
18.00 Highlander.
19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, E=M6 découverte.
20.50 Fréquenstar. Céline Dion.
22.45 Brooklyn South. Œil pour œil. Devant les juges.
0.35 Capital. La rentrée des factures.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. La forme chanson. [2/5] La Renaissance.
20.30 Agora. Rose-Marie Lagrave (*Voyage au pays d'une utopie déchue. Plaidoyer pour l'Europe centrale*).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. Le Maroc entre les lignes [2/5].

FRANCE-MUSIQUE

18.00 Les Musicades de Lyon.
19.05 *Jazz, suivez le thème.*
19.45 Prélude.
20.00 VIe Festival international de musique ancienne de Jaroslav. La Capella Reial de Catalunya et l'Hespérion XX, dir. Jordi Savall : Œuvres de Guerrero, anonymes, *Del Encina, Ortiz, Flecha l'Ancien,* De Arauxo, De Victoria, De Cabezon, De Castro, Carceres.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Zygel, Pesson.
23.05 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. *Abdel Rahman El Bacha, piano.*
22.30 Les Soirées... (suite). *Archives Ferenc Fricsay.* Œuvres de Verdi, Brahms, Tchaïkovski.

Le Monde

MARDI 8 SEPTEMBRE 1998

L'état de M. Chevènement pose à M. Jospin la question d'un remaniement gouvernemental

L'hôtel Matignon estime officiellement que le débat est « prématuré »

« SON ÉTAT est toujours stationnaire et alarmant. » En prononçant ce dernier mot sur l'état de santé de Jean-Pierre Chevènement, dimanche 6 septembre, au « Club de la presse d'Europe 1 », le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, ignorait-il qu'il allait provoquer une multitude d'interrogations sur l'état de santé – réel ou supposé – de Jean-Pierre Chevènement ? Lundi matin, M. Allègre estimait *« ridicule »* qu'on l'interroge sur l'utilisation de ce terme fort, précisant même : *« Je ne sais pas ce que veut dire le mot alarmer »*. Le ministre assurait qu'il ne disposait d'*« aucune information particulière »* sur l'état de santé de son collègue de l'intérieur, disant qu'il avait seulement voulu exprimer son *« inquiétude »* sur les éventuelles séquelles neurologiques pouvant affecter M. Chevènement. Le ministre de l'éducation nationale précisait que, pour l'heure, *« les médecins ne savent rien »*.

Victime d'un grave accident lors de l'anesthésie préalable à une opération sur la vésicule biliaire, le 2 septembre, à l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, à Paris, le ministre de l'intérieur était toujours dans le coma, lundi matin 7 septembre, et sa situation était *« stable »*, selon une bonne source. Son état de santé ne présentait *« pas de changement »* par rapport au bulletin médical diffusé samedi *(lire ci-dessous)* par les autorités militaires, dont l'attitude dans la transmission des informations soulève quelques réserves.

Il faut préciser, à leur décharge, que la communication des informations médicales est soumise, selon le voeu de Lionel Jospin et par souci du respect de la vie privée, à l'appréciation de l'épouse du ministre, Nisa Chevènement. Le chef du gouvernement s'est longuement entretenu avec elle, samedi matin, au Val-de-Grâce. Il n'a pu voir M. Chevènement. Un nouveau bulletin de santé devait être publié lundi après-midi. *« Nous sommes toujours dans la phase critique et les soins de réanimation intensive se poursuivent »*, précisait le dernier communiqué des médecins militaires diffusé samedi après-midi. Lundi matin, une bonne source confiait au *Monde* que le suivi effectué pendant la nuit révélait *« plutôt une amélioration des indicateurs biologiques et une consolidation des éléments déjà enregistrés »*. A la fin de la semaine dernière, les médecins avaient décelé et commencé à resorber des complications hépathiques. Si l'équipe médicale est *« incertaine »* sur l'état neurologique réel de M. Chevènement, selon cette source, elle n'exclut *« pas une sortie du coma »*.

Cette série de questions sans réponse autour de l'état de santé du ministre de l'intérieur soulève, bien évidemment, des interrogations sur les retombées politiques de l'empêchement prolongé de M. Chevènement. C'est autour de la composition du gouvernement que celles-ci se cristallisent, bien que l'hôtel Matignon les considère *« prématurées »*, voire *« déplacées »*. L'intérim du ministre de l'intérieur, assuré par Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer, depuis le 3 septembre, pourrait difficilement se prolonger pendant *« plusieurs mois »*, si l'état de santé de M. Chevènement ne présentait pas une améliotation notable.

L'absence du ministre de l'intérieur n'est pas sans conséquence non plus sur l'expression du Mouvement des citoyens, dont M. Chevènement est le président. Si Georges Sarre, numéro deux du MDC, s'interdit toute intervention publique en la circonstance, il est tout aussi évident que cette formation de la gauche « plurielle » ne pourra rester muette dans les différents débats politiques qui s'annoncent, du budget à la ratification du traité d'Amsterdam.

Olivier Biffaud

Questions sur les conséquences du choc opératoire

IL ÉTAIT toujours difficile, dans la matinée du lundi 6 septembre, d'avoir des informations précises permettant d'établir un pronostic sur l'état de santé de Jean-Pierre Chevènement. Le dernier bulletin de santé, publié samedi après-midi, précisait simplement : *« Nous sommes toujours dans la phase critique et les soins de réanimation intensive se poursuivent. Il n'est pas encore possible de formuler un pronostic fiable »*. Interrogé par l'agence Reuter, un responsable de l'équipe médicale précisait qu'il n'était pas possible de dire si Jean-Pierre Chevènement se trouvait toujours dans le coma, car *« nous l'avons endormi pour lui permettre de supporter les inconvénients de la réanimation. Il est donc difficile de faire la part de ce qui est le sommeil et de ce qui est le coma »*. La même source médicale précisait, samedi, que les médecins étaient préoccupés par les conséquences rénales et hépatiques du choc anaphylactique qu'avait subi le ministre de l'intérieur.

Depuis mercredi, trois bulletins de santé ont été publiés par le Val-de-Grâce. Tous les trois étaient signés et ont été lus à la presse par le docteur Yves Cudennec. Le premier a été diffusé dans la soirée du jeudi 3 septembre, soit près de 36 heures après l'accident. Il précisait que le ministre de l'intérieur avait la veille été victime, *« au tout début de l'anesthésie »*, d'un *« arrêt cardiaque très probablement d'origine anaphylactique »* et indiquait que le patient était placé *« en service de soins intensifs, où son état s'améliore lentement »*.

Le deuxième bulletin était publié 24 heures plus tard. Il faisait état d'un *« coma réactif »*. Le troisième bulletin, publié samedi 5 septembre, annonçait que l'état de santé *« restait stationnaire »*, que l'on se trouvait toujours *« dans une phase critique »* et qu'il n'était pas possible *« de formuler un pronostic fiable »*. Un quatrième bulletin devait être diffusé dans l'après-midi du lundi 7 septembre.

Ce lundi matin, le service d'information et de relations publiques des armées (Sirpa) faisait savoir au *Monde* que l'équipe médico-chirurgicale chargée de M. Chevènement était composée du professeur Jean-Pierre Daly, chef de la clinique médicale du Val-de-Grâce, du professeur Jean-Louis André, spécialiste de chirurgie viscérale, et de deux anesthésistes-réanimateurs, le professeur Yves Diraison et le docteur Georges Mion.

On précisait également au Sirpa que le caractère quelque peu laconique de ces bulletins tient à la volonté de Mme Nisa Chevènement de garder *« une certaine discrétion »* et donc ne pas voir rendues publiques des informations plus précises de nature médicale. *« Nous sommes tenus par la volonté de Mme Chevènement, qui ne souhaite pas que l'on communique trop et les bulletins médicaux que nous avons publiés ont tous été relus par elle »*, précise-t-on auprès du Sirpa. On indique d'autre part que ce n'est que sur l'insistance de l'entourage politique du ministre de l'intérieur, faisant notamment valoir la vive inquiétude de l'opinion publique, que Mme Chevènement a accepté le principe de la publication de ces bulletins.

Restent deux questions importantes, pour l'heure sans réponse. La première, qui conditionne en partie le pronostic, concerne la gravité du choc hépatique. Les médecins de l'unité de soins intensifs du Val-de-Grâce sont aujourd'hui particulièrement préoccupés par les complications hépatiques dont souffre le ministre de l'intérieur. Lorsque surviennent des atteintes hépatiques, les médecins anesthésistes-réanimateurs parlent de « foie de choc ». Il s'agit d'un tableau caractérisé par l'apparition et le dévelopement d'une insuffisance hépatique majeure entraînant de multiples complications, notamment hématologiques.

Jean-Pierre Chevènement étant toujours placé dans une sorte de « coma thérapeutique » induit par différents médicaments, il est toujours impossible aux médecins de se prononcer quant à la nature et à l'intensité des séquelles neurologiques qui pourraient avoir, chez lui, été induites par le choc anaphylactique et le long arrêt cardiaque qui a suivi. Et le fait que les médecins ne puissent actuellement pratiquer d'examen par scanner ou appareil de résonance magnétique nucléaire indique que l'état de santé du ministre de l'intérieur est très précaire. Dans l'attente de ces examens le scénario le plus redouté par les réanimateurs est celui de l'appartion progressive d'un syndrome dit « de défaillance multiviscérale » (SDMV), cause fréquente de décès dans les services de réanimation. Ce syndrome se caractérise par l'apparition de plusieurs défaillances viscérales d'évolution progressive conduisant dans la quasi-totalité des cas au décès sans qu'une cause précise puisse être retrouvée.

La seconde question concerne les examens qui ont été pratiqués avant l'intervention, afin de détecter une éventuelle allergie à des produits anesthésiques. Le 6 janvier 1975, M. Chevènement avait été victime d'un accident de voiture à Botans (Territoire de Belfort). Souffrant d'une luxation de hanche et d'une légère fracture (*Le Monde* du 8 janvier 1975), il avait été hospitalisé à Belfort. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir s'il avait alors été anesthésié avec un produit curarisant et si, dans ce cas, il avait présenté des signes, même minimes, d'allergie. Ce point est extrêmement important dans la mesure où cette réaction, survenue vingt-trois ans avant l'accident opératoire de M. Chevènement, aurait pu suffire à sensibiliser durablement son organisme. Dans ce cas, une seconde administration du produit allergisant – par hypothèse, un composé curarisant utilisé pour obtenir un relâchement musculaire complet du patient – aurait pu déclencher un choc anaphylactique gravissime. Mais il ne s'agit-là que d'une hypothèse et rien n'exclut aujourd'hui que M. Chevènement ait pu faire un choc anaphylactique imprévisible.

Cela dit, plusieurs spécialistes rappellent que les tests cutanés permettant de rechercher une sensibilisation aux curares myorelaxants sont aujourd'hui pratiqués dans certains services. Ces tests sont pratiqués par des allergologues à la demande des anesthésistes lorsqu'existe une présomption de sensibilisation (une manifestation allergique survenue lors d'une intervention précédente ou un terrain allergique connu). Un résultat positif à l'un de ces tests permet à l'anesthésiste, soit de conclure à une contre-indication formelle à tous les curares myorelaxants, soit de choisir un autre produit curarisant moyennant une prémédication intensive au moyen de produits antihistaminiques et corticoïdes anti-allergiques.

Jean-Yves Nau et Franck Nouchi

Lire aussi notre éditorial page 16

La « grande muette », trop muette ?

Plusieurs médecins militaires ne cachent pas aujourd'hui une certaine irritation devant le quasi-mutisme auquel sont tenus leurs confrères de l'hôpital du Val-de-Grâce. *« Nous ne comprenons pas que l'on en dise aussi peu sur les circonstances de l'intervention chirurgicale du ministre de l'intérieur,* a confié l'un d'eux au *Monde*, sous couvert de l'anonymat. *Nos collègues du Val-de-Grâce sont des médecins à la compétence reconnue, qui sont amenés à soigner très fréquemment des personnalités importantes, françaises et étrangères. Le renom international de cet établissement hospitalier n'est plus à faire. Or aujourd'hui cet accident et l'absence d'informations précises sur les circonstances dans lesquelles il est survenu font que l'on se met à douter. Tout se passe comme si la « grande muette » était toujours là. Ce n'est pas acceptable. »*

Chronologie

● **Mardi 1er septembre :** avant son hospitalisation au Val-de-Grâce, pour l'extraction de calculs biliaires, Jean-Pierre Chevènement avait prévenu les membres de son cabinet que son absence serait de courte durée. Il avait notamment indiqué à ses conseillers qu'ils pourraient lui transmettre les dossiers dès le vendredi. Il estimait être en mesure de reprendre des activités normales dès le mardi 8 septembre.

● **Mercredi 2, 9 h 05 :** publication du communiqué que le ministre de l'intérieur avait demandé à son cabinet de diffuser à 9 heures. Ses collaborateurs exécutent la consigne. Ils ignorent l'accident d'anesthésie.

● **Mercredi matin :** l'accident survenu lors de l'opération est d'abord tenu secret par les médecins intervenants. Selon un proche du ministre, même les policiers du service de sécurité affectés à la protection de M. Chevènement, au Val-de-Grâce, ignoraient la longue réanimation qu'il avait dû subir après un arrêt cardiaque. Seul Alain Richard, le ministre de la défense, a été rapidement tenu au courant. Il a ainsi pu prévenir Lionel Jospin. Le proche entourage de M. Chevènement, y compris le directeur de son cabinet, Charles Barbeaux, n'ont été informés de l'état de santé du ministre que mercredi en fin d'après-midi.

● **Jeudi 3, 11 h 47 :** la nécessité de nommer un ministre intérimaire précipite les choses. Il n'est plus possible de garder le secret. L'hôtel Matignon décide de publier un communiqué faisant état d'une *« complication »* survenue lors de l'intervention.

● **Vendredi 4, au matin :** Jean-Jack Queyranne, ministre de l'intérieur par intérim, prend ses fonctions en réunissant, à 9h 30, les directeurs du ministère, ainsi que le préfet de police de Paris, Philippe Massoni. A 11h 30, c'est au tour des membres du cabinet d'être reçus par M. Queyranne, qui assure : *« J'attends le retour de M. Chevènement »*.

● **Samedi 5 :** M. Jospin se rend au Val-de-Grâce, où il ne voit pas M. Chevènement. Il s'entretient avec son épouse. Un nouveau communiqué médical est publié à 18 h 13 par le médecin chef de l'hôpital, le médécin-général Yves Cudennec, selon lequel l'état du malade *« reste stationnaire »*.

● **Dimanche 6, 18 heures :** Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, invité du « Club de la presse d'Europe 1 », parle d'un *« état stationnaire et alarmant »*.

● **Lundi 7, au matin :** l'hôtel Matignon et le ministère de l'intérieur démentent le caractère *« alarmant »* de l'état de santé de M. Chevènement. Son état est stationnaire, mais dans un sens positif, indique-t-on place Beauvau.

Eternels *par Pierre Georges*

LE PAYS a faim. Le pays est asservi. Le pays est militarisé jusqu'à la caricature. Il n'empêche : la Corée du Nord vit toujours en circuit fermé son régime de dynastie communiste. Maison Kim, père et fils, dictature en gros !

Ce dernier, Kim Jong-il, le *« cher dirigeant »* est devenu samedi, par acclamations, ce qu'il était déjà : le *« grand leader »*. Et la première décision du *« grand leader »* a été d'imposer un amendement constitutionnel pour supprimer le poste de *« président »* qu'occupait son père. Il a été convenu en effet, quatre ans après la mort du fondateur de l'Etat nord-coréen, que Kim Il-sung avait largement mérité d'emporter ce titre dans l'au-delà, agrémenté du vocable d'usage. Il a donc été nommé *« président éternel »* de la Corée communiste. Ce qui, évidemment, hypothèque singulièrement toute idée de succession à ce poste.

Ainsi dépositaire de la gloire de son père, Kim Jong-il se contentera-t-il, entre autres fonctions, d'assurer la direction de la commission de défense, poste défini par l'agence officielle de Pyongyang, KCNA, comme *« le plus haut de l'Etat, qui organise et conduit la défense du système socialiste de l'Etat et le destin du peuple »*. Ce qui ne veut rien dire ou tout dire, selon les points de vue.

Tout cela, un *« président éternel »*, défunt, un *« grand leader »*, héritier sans le titre, donne assez l'idée d'un régime parvenu au bout de sa caricature, comme la Corée des morts-vivants. La folie des mots traduit la folie d'une situation. A tel point qu'on ne sait trop quelle version il faut tenir pour bonne à propos du lancement récent et inopiné d'un missile nord-coréen. S'agissait-il, comme l'affirment les autorités sud-coréennes et japonaises, d'un missile balistique ? Ou alors, comme le dit KCNA, de la mise sur orbite d'*« un satellite* [qui] *transmet actuellement la mélodie d'hymnes révolutionnaires immortels sur la bande des 27 MHZ »* ?

Sans doute la vérité se situe-t-elle à mi-chemin, entre mots et armes, les deux brandis alternativement dans l'arsenal d'un régime en permanente quête de survie plutôt que d'immortalité, sous la conduite posthume d'un *« président éternel »*.

Tout ce fatras sémantique et révolutionnaire qui dure depuis des décennies serait plutôt drôle, s'il ne s'agissait de la vie et de la liberté d'un peuple asservi, comme condamné à l'auto-enfermement par le délire de ses dirigeants. Cette *« mélodie »* d'hymnes révolutionnaires immortels ressemble fort à l'expression d'une dictature capitonnée.

Changeons de sujet, sans lien autre que celui du triomphe probable et autrement aimable d'un mort-vivant, et bien vivant, de légende. Le comte de Monte-Cristo nous revient. En quatre belles et bonnes tranches de feuilleton télévisé. La presse est pleine ce lundi de la photographie d'un Depardieu surgissant des mers comme diable de nos mémoires.

Cela débute lundi soir sur TF 1, et d'avance bon public, l'on a envie de scander : *« Commencez, commencez ! »* A ce qu'on a lu, ici et là, la production n'a pas pleuré sur les moyens, et le résultat vaut d'être vu. Tant mieux alors, même si l'adaptation en a un peu rajouté sur Alexandre Dumas, ce qui est tout de même un exploit. Car, au-delà de tout, et d'abord de ce retour du grand feuilleton patrimonial, reste l'idée d'un culte parfois nécessaire : celui du *« héros éternel »* de nos enfances.

Les Bourses asiatiques remontent fortement

FAUT-IL y voir un premier signe d'apaisement de la crise financière mondiale ? Les places asiatiques ont enregistré un vif rebond, lundi 7 septembre : la Bourse de Tokyo a terminé la séance en hausse de 5,32 % tandis que Hongkong a progressé de 8,54 %, soutenue par l'annonce, dimanche, de mesures visant à renforcer le lien *« peg »* entre le dollar local et le dollar américain afin de contrer les attaques spéculatives.

Les autres marchés de la région gagnaient eux aussi du terrain : Singapour montait de 7,98 %, Séoul de 3,92 %, Bangkok de 3,55 % et Sydney de 3,69 %. La hausse la plus spectaculaire était toutefois observée à Kuala Lumpur (+ 17,44 %), dopée par l'espoir que les taux d'intérêt vont rapidement baisser dans le pays après l'instauration par le gouvernement d'un contrôle des changes et la nomination d'un nouveau gouverneur à la tête de la banque centrale. Encouragée par la remontée des Bourses asiatiques, Francfort, première place européenne à ouvrir, gagnait près de 3 % lors des premières transactions.

Sur le marché des changes, la monnaie japonaise a continué à se redresser, lundi, à Tokyo. Elle est montée jusqu'à 131,83 yens pour un dollar, son cours le plus élevé depuis quatre mois. En une semaine, elle a regagné plus de 6 % vis-à-vis du billet vert. Selon les experts, cette reprise n'est pas due aux signes d'amélioration de la situation économique dans l'archipel, toujours aussi difficile. Les opérateurs de marché ont en revanche le sentiment que le nouveau gouvernement nippon est décidé à prendre des mesures concrètes pour relancer l'économie et assainir le système bancaire. Dans son édition de lundi, le quotidien nippon *Asahi Shimbun* affirme que Tokyo est décidé à augmenter le montant de l'enveloppe prévue (30 000 milliards de yens, soit 1 300 milliards de francs) pour renforcer les fonds propres des banques.

Mais la faiblesse actuelle et généralisée du dollar – le billet vert cotait lundi matin 5,77 francs, son plus bas niveau depuis neuf mois – est surtout liée au fait que la crise financière mondiale s'est déplacée, entraînant une réorientation des flux de capitaux. Ce n'est plus aujourd'hui l'Asie qui est au centre de la tourmente et des inquiétudes des opérateurs, mais la Russie et l'Amérique latine.

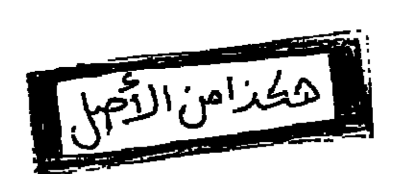
LES ÉTATS-UNIS MENACÉS

La déstabilisation de cette dernière zone – la Bourse brésilienne a encore cédé 6,13 % à la veille du week-end – menace directement les Etats-Unis, qui en sont un partenaire commercial et financier privilégié : elle pourrait rapidement avoir des conséquences sur la politique monétaire américaine et obliger la Réserve fédérale (Fed) à abaisser ses taux directeurs. *« Il n'est pas concevable que les Etats-Unis puissent rester une oasis de prospérité sans être affectés par un monde qui subit de plus en plus de tensions »*, a confié, vendredi, son président Alan Greenspan. *« Au printemps et cet été, le comité monétaire de la Fed était surtout inquiet d'un réveil de l'inflation mais, lors de la réunion d'août, les risques sont devenus plus équilibrés »*, a-t-il ajouté. Une baisse des taux d'intérêt américains, lors de la prochaine réunion de la Fed prévue pour le 29 septembre, rendrait le dollar moins attractif en le privant d'une partie de sa rémunération.

Pierre-Antoine Delhommais

■ **DIVORCE FRANCO-ALLEMAND :** Karine Koch, la mère de famille française qui refuse de regagner l'Allemagne avec sa fille de dix-huit mois, a été reçue lundi 7 septembre au matin au ministère de la justice par le bureau d'entraide judiciaire (*Le Monde* daté 6-7 septembre).

Tirage du *Monde* daté dimanche 6-lundi 7 septembre 1998 : 591 516 exemplaires 1 -



هكذا من الاصل



L'imbroglio russe

COMPUTER BENCH

iMac G3

8 283F 9 990

IDÉES
Crise systémique ou redistribution de la croissance mondiale ? page IV

CONJONCTURE
L'Afrique et l'Union européenne renégocient le cadre de leurs échanges page V

Le Monde ECONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 8 SEPTEMBRE

ENQUÊTE
Leçons amères des crises asiatiques page VI

ANNONCES IMMOBILIÈRES
pages VII et VIII

L'imbroglio russe

DOSSIER

Une nation en transition, reléguée au rang de pays en développement par une économie en décomposition contrôlée par d'anciens apparatchiks et des affairistes, avec une société à vif écartelée entre une poignée de nouveaux riches arrogants et une majorité écrasante de miséreux résignés, et, enfin, un appareil d'Etat vermoulu livré aux oukases d'un président atteint par la maladie autant que par le discrédit personnel, mérite-t-elle de siéger au G 7 ?, nous demandions-nous dans ces colonnes lorsque la Russie a été officiellement admise, en juin 1997, au sein de ce club, il est vrai de *moins en moins huppé*.

Le « mérite » reconnu à la Russie devait alors davantage aux milliers d'ogives nucléaires dont dispose encore le Kremlin et à son héritage géostratégique qu'au bilan que pourrait revendiquer, aujourd'hui, Boris Eltsine à la veille d'un départ d'autant *plus sou*[illegible] n'y a *plus* grand-chose [illegible]iser dans le pays.

Depuis son élection à la présidence de la Fédération de Russie, en juin 1991, le PIB russe a chuté de 50 % – de 83 %, affirment certains experts –, tandis que l'investissement en capital régressait de 90 %, rapportait récemment dans le *Herald Tribune* Stephen Cohen, un professeur américain, spécialiste des questions russes.

Dans le même temps, l'espérance de vie masculine a été ramenée de 69 à 58 ans, le taux de natalité de 14,7 % à 9,5 %, tandis que le taux de scolarisation baissait de 8 %. A ce jour, et bien avant que le rouble subisse une dévaluation de fait de 60 % en *deux semaines*, près de 75 % de la population (officiellement créditée d'un PIB par habitant de 3 200 dollars par an) vit en dessous du seuil de pauvreté et des dizaines de millions de salariés n'ont pas reçu, depuis des mois, le *moindre salaire*.

▼La situation était préoccupante bien avant la dévaluation du rouble. L'Occident le savait...

Autant d'éléments, ajoutés à l'augmentation exponentielle de la criminalité et à l'effondrement des systèmes de protection sociale, qui expliquent pourquoi ce pays de 147 millions d'habitants et de 17 millions de kilomètres carrés répartis sur sept fuseaux horaires a été rétrogradé au 72e rang mondial dans le classement établi par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à partir de son indicateur de développement humain.

Tout cela, l'Occident et, surtout, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale le savaient ou auraient dû le savoir, compte tenu du soin avec lequel ils passent au peigne fin l'état de santé du plus petit quémandeur d'aide venu frapper à la porte des institutions de Bretton Woods, en échange d'un « programme d'ajustement structurel » rédigé sur papier carbone. Mais il fallait à tout prix – et le « trou » est aujourd'hui abyssal – aider la Russie, convertie à l'économie de marché et aux « réformes ». Quitte à fermer les yeux sur tout le reste.

C'est d'ailleurs le même discours rabâché sur les « réformes » qu'a tenu le président américain lorsqu'il s'est entretenu, du 1er au 3 septembre, à Moscou, avec un homologue russe par moments momifié. Récusant par avance tout constat de cécité collective, les pays du G 7 ont tenu le même langage.

Mais la Russie, que l'on doit cependant créditer de quelques avancées démocratiques (ne serait-ce que des élections libres) *et d'un début de culture de marché*, a tout essayé depuis la démission de Mikhaïl Gorbatchev : les réformes radicales d'Egor Gaïdar pendant la période 1992-1993 et celles, plus timorées, de la deuxième vague libérale conduite à partir de 1997 par l'attelage Tchoubaïs-Nemtsov. Toutes ont échoué.

Ce dont la Russie a besoin d'abord, ce n'est pas d'un harcèlement idéologique sur les sempiternelles « réformes », mais d'un pouvoir politique digne de ce nom, seul capable de restaurer un minimum de confiance dans le pays, dans ses institutions comme dans son économie. Quitte à emprunter momentanément des chemins de traverse. La voie suivie jusqu'à présent n'a débouché que sur une impasse.

Serge Marti

CHRONIQUE

par Sophie Gherardi

Le salaire de l'argent

Ah, rendez-moi les marchés de Provence où le seul risque est d'acheter la pêche un peu trop mûre ! Les marchés financiers, avec leurs *convulsions* d'ampleur planétaire, sont angoissants. La panique y circule à toute vitesse, avec des effets ravageurs. Depuis le temps, on aurait pourtant dû s'y habituer. Cela va faire soixante-neuf ans que, pour la première fois, la chute d'un indice boursier a eu des conséquences mondiales. C'était à Wall Street, le 24 octobre 1929, jour funeste resté dans les mémoires sous le nom de Black Thursday. Nul ne peut ignorer depuis que les grands désordres dans la sphère de l'argent se répercutent, tôt ou tard, sur l'activité réelle.

L'actuelle phase d'instabilité devrait nous inciter à un peu d'introspection. Chacun sait bien que le désordre ne date pas de cet été – il remonte au moins à l'été 1997, *qui vit* la débandade des places financières asiatiques, et plus vraisemblablement à la dévaluation du peso mexicain fin 1994. Ces soubresauts ont rendu manifeste la transitivité presque immédiate des [illegible] crises dans un monde [illegible] débarrassé de tout contrôle des changes et [illegible] de capitaux.

Par ailleurs, il y a une certaine hypocrisie à ne parler de *« crise »* que quand une monnaie, un indice boursier ou toute autre valeur cotée s'effondre brutalement. Il y a belle lurette que l'on sait que le danger commence avec la hausse, quand celle-ci se découple à l'évidence de la valeur objective des titres échangés. L'euphorie n'est que la première phase du cycle maniaco-dépressif de la spéculation. Quand la Bourse de Paris gagne plus de 40 % en six mois, alors que la richesse nationale grimpe *péniblement* à un rythme annuel de 3 %, il est clair qu'un cycle de spéculation pathologique est enclenché.

Les spéculateurs, justement, parlons-en. Derrière la figure médiatisée d'un George Soros, habile surfeur sur les marchés de taux internationaux et par ailleurs généreux mécène en Europe de l'Est, se profilent les milliers d'opérateurs salariés des banques, agents de change, cambistes et autres « zinzins » (investisseurs institutionnels) du monde entier et, au-delà, les dizaines de millions de « petits épargnants ».

Sur les marchés financiers, nous y sommes tous, que nous en soyons conscients ou non. Certes, la proportion des Français détenant directement un portefeuille boursier reste modeste. Mais par des mécanismes comme les fonds communs de placement, l'assurance-vie, les sicav ou même l'épargne d'entreprise, les petits ruisseaux de l'épargne individuelle viennent grossir le fleuve des capitaux investis sur les marchés. Les ordres de grandeur sont impressionnants : plus de 3500 milliards de francs en contrats d'assurance-vie, plus de 1500 milliards de francs en sicav.

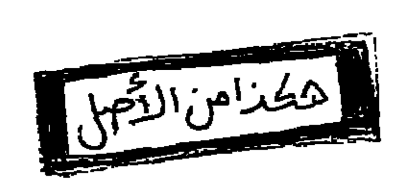
Lorsqu'un épargnant cherche à investir, son réflexe sera souvent de demander à son gestionnaire de sicav le plus haut rendement possible. Les palmarès de performances des sicav régulièrement publiés dans la presse encouragent d'ailleurs cette attitude. Poussés par la concurrence, les gestionnaires peuvent être amenés à prendre des risques pour gagner [illegible] de rentabilité qui [illegible]era des autres.

Même les grandes gestions réputées prudentes ont du mal à faire admettre à leurs clients que réclamer 10 % de rendement annuel garanti sur leurs placements, quand les taux d'intérêt sont inférieurs à 5 % et l'inflation est à zéro, n'est tout bonnement pas raisonnable. Mais l'épargnant avisé est, à son modeste niveau, un pousse-au-crime sur les marchés financiers : son message au gestionnaire est de rechercher le rendement à la fois haut et sûr (ce qui est contradictoire) et de fuir le risque à la moindre alerte (ce qui est facteur de déstabilisation).

Face à ces millions d'Européens, d'Américains et de Japonais vieillissants qui comptent sur des rendements éternellement hauts et stables – véritable salaire de l'argent –, les spéculateurs de haut vol ne pèsent pas bien lourd. Ces derniers sont finalement moins dangereux : ils savent, eux, que si le rendement est élevé, le risque l'est aussi.

4 600
4 000
3 400
2 800
2 998,91 le 31 déc. 1997
4 404,94 le 20 juil. 1998
3 660,75 le 4 sept. 1998
JAN. FÉV. MARS AVR. MAI JUIN JUIL. AOUT
Source : Datastream

Évolution de l'indice CAC 40



هكذا من الأصل

L'imbroglio russe : un pouvoir délétère et une économie délabrée

▼La crise résulte avant tout de la défiance envers l'Etat. Celui-ci ne réussit à lever que 50 % de l'impôt qui lui est dû

La crise qui secoue la Russie ne commence pas le lundi 17 août 1998, avec une dévaluation de fait de 34 % du rouble. Paradoxalement, c'est une réforme bienvenue qui est à l'origine de l'effondrement.

En 1995, l'inflation galopante et une chute du rouble démontrent au Kremlin qu'il n'est plus possible de financer le déficit budgétaire en imprimant des billets de banque neufs. Décision est prise de substituer l'emprunt à la planche à billets. Des bons du Trésor très attractifs (70 % d'intérêts annuels), les GKO, sont créés. Une mesure qui réduit immédiatement le taux d'inflation de 18 % à 3 % mensuels. Le système de l'emprunt est sain, à condition de créer simultanément les moyens de rembourser, notamment au moyen d'une administration fiscale efficace et non corrompue.

Las, l'élection présidentielle de 1996 pousse le pouvoir à multiplier les remises fiscales, tout en repoussant à plus tard les faillites bancaires et industrielles. Un cercle vicieux s'installe : faute de rentrées fiscales suffisantes, l'Etat ne peut payer ni ses fournisseurs, ni ses fonctionnaires, ni les retraités, lesquels ne peuvent – ou ne veulent – plus acquitter leurs impôts. L'économie se démonétise et l'Etat perd ses moyens : les impayés atteindront 36 % du PIB, fin 1997 ; la moitié des transactions relèvent de l'« économie grise » et échappent à l'impôt ; le déficit budgétaire se creuse à 4,8 % du PIB au cours du premier semestre 1998.

Loin de se méfier de ces évolutions, les acteurs économiques baignent dans l'euphorie. Les capitaux affluent sur les GKO, au point que leur rendement tombe à 20 % l'an. Cette abondance de liquidités tient de la cavalerie : les capitaux frais permettent de payer des intérêts et de rembourser les premiers spéculateurs. Or les marchés prennent conscience que la crise asiatique risque de mettre en péril la Russie, dont la dette extérieure dépasse les 140 milliards de dollars.

Un premier coup de semonce boursier et monétaire intervient en octobre 1997. Deuxième craquement : la baisse de la demande asiatique fait chuter les cours du pétrole. Les prévisions du budget 1998 volent en éclats. Troisième craquement : le refus de la Douma, dominée par les communistes, de voter les réformes fiscales demandées par Sergueï Kirienko, nommé premier ministre en mars.

Le 20 juillet, le FMI propose un prêt de 22,6 milliards de dollars sur deux ans. Les mineurs en grève barrent les voies ferrées pour obtenir le paiement de leurs salaires.

C'est une nouvelle secousse, née des déceptions provoquées par la pusillanimité du programme du nouveau gouvernement japonais, qui annonce l'explosion. Le 11 août, la Bourse de Moscou perd 9 % et les GKO atteignent le taux de 150 % à neuf mois. Le 12, le financier George Soros préconise une dévaluation du rouble de 15 % à 25 %, aussitôt refusée par le premier ministre. Le premier versement de 4,8 milliards de dollars du FMI est vite épuisé à soutenir le cours du rouble autour de 6,3 pour 1 dollar et à assurer le service de la dette. Tout le monde sait que la Russie ne pourra pas assurer les échéances d'octobre. La fuite devant la monnaie se fait générale : l'entreprise qui assure le transport du pétrole par pipeline demande à ses clients de différer leurs paiements.

Le 14 août, Boris Eltsine affirme *« qu'il n'y aura pas de dévaluation »*. Le 17, M. Kirienko annonce la dévaluation de fait de 34 % : le cours de la monnaie nationale peut désormais évoluer dans une bande de 6 à 9,5 roubles pour 1 dollar ; le remboursement de la dette extérieure est suspendu pendant quatre-vingt-dix jours et celui de la dette intérieure, sine die. On apprendra, le 25 août, que les créanciers ne retrouveront que 30 % de leurs avoirs.

Le 21 août, la Douma demande la démission de Boris Eltsine, qui lui offre, le 23, la tête de son premier ministre. Celui-ci n'aura gouverné que cent vingt-deux jours. Il laisse sa place à son prédécesseur, Viktor Tchernomyrdine, qui est refusé par la Douma.

UNE DÉFIANCE GÉNÉRALISÉE

L'effondrement se poursuit : les banques suspendent les ventes de devises et le rouble s'échange au marché noir à plus de 20 pour 1 dollar ; les prix des produits importés doublent : les Moscovites se ruent dans les magasins pour parer à la pénurie annoncée.

La crise russe est d'abord une crise de confiance dans l'Etat. Ce qui signifie que toutes les réformes à venir souffrent de l'absence d'un promoteur solide, et reconnu comme tel. L'Etat ne réussit à lever que 50 % de l'impôt qui lui est dû, et le système fiscal est aberrant.

« Contrairement aux autres pays, le fardeau de l'impôt touche en premier lieu les entreprises et non pas les ménages. La charge fiscale est lourde : de nombreux impôts sont calculés sur la base du chiffre d'affaires et non pas sur celle des profits. De plus, la base imposable a été gonflée par la comptabilité russe, très peu adaptée au phénomène de l'inflation. (...) Les gouvernements successifs ont multiplié les amendements (en tout plus de 2000) qui ont rendu le régime fiscal confus et aléatoire, particulièrement dissuasif pour l'économie formelle », lit-on dans le Bulletin des études économiques de Paribas.

Mais les incohérences des gouvernants russes ont affaibli plus encore la discipline fiscale. Les autorités ont multiplié les exemptions et les remises d'impôt (notamment au moment des élections), diffusant l'idée que toute taxe pouvait faire l'objet d'un marchandage.

« Les contribuables se montrent rétifs à remplir leur devoir civique, considérant l'Etat comme un prédateur plutôt que comme le premier responsable de l'organisation de la vie économique et sociale du pays », explique Marie-Agnès Crosnier, économiste.

DÉMONÉTARISATION

Une culture non monétaire s'est installée. Qu'il s'agisse des salaires ou des dettes interentreprises, les arriérés de paiements se sont accumulés au point d'atteindre aujourd'hui 36 % du PIB. L'Etat a lui-même contribué au processus en retardant le paiement des salaires des fonctionnaires. Pour les entreprises, le non-paiement des salaires ou des dettes peut relever aussi bien de la contrainte monétaire proprement dite – panne de liquidités – que d'une stratégie visant à « dégraisser » les effectifs en écœurant les travailleurs.

Quant au troc, il représente au moins 50 % des échanges. Dans la métallurgie ou la construction, *« le troc fait partie d'une stratégie de production et n'est pas un frein »*, écrit Yves Zlotowski, consultant, dans une étude consacrée à la crise des paiements en Russie et publiée par le Centre d'études et de recherches internationales (CERI, Fondation nationale des sciences politiques). Il apparaît comme un moyen de contourner le fisc ou de pallier le risque monétaire, tout en confortant un réseau de relations entre apparatchiks de l'administration ou du secteur productif. Le retour de la planche à billets comme unique moyen pour l'Etat de payer les fonctionnaires et les dettes signe la faillite de la confiance. Conséquence logique : la fuite devant la monnaie risque de s'accélérer.

Au plan industriel, la machine à produire des biens intermédiaires ou de consommation est à bout de souffle. Car, pendant les années fastes, nul n'a songé à investir. Jérôme Sgard, chercheur au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), indique ainsi qu'en 1970, 41 % des équipements industriels en activité en Russie avaient moins de cinq ans d'âge. Ce ratio est tombé à 29,5 % en 1990 et à 8,5 % en 1996.

LA PAUVRETÉ VA S'ACCENTUER

Les investissements étrangers, qui comptaient pour 4 % seulement du total, ne risquent guère de jouer un rôle moteur. Les 10 à 12 milliards de dollars entrés en Russie en 1998 sont allés presque exclusivement s'investir en bons du Trésor (GKO) à haut rendement. Méfiants envers le capitalisme étranger, les Russes n'ont guère encouragé les investisseurs.

Au plan social, la pauvreté va s'accentuer. Le revenu moyen, qui avait déjà baissé de 40 % entre 1992 et 1997, chute désormais dans l'inconnu. Le seuil de pauvreté, qui avoisinait 400 francs par mois, touchait déjà 33 millions de personnes en 1996. Avec un éventuel retour de l'hyperinflation, l'ensemble des arriérés de salaires (48 000 milliards de roubles en janvier 1997) part en fumée.

Ces chiffres doivent toutefois être tempérés du fait de l'économie parallèle. Comme le fait remarquer Marie-Agnès Crosnier, *« les gains que cette économie parallèle procure sont apparemment conséquents, puisque les travailleurs russes du secteur public ou privatisé arrivent à vivre en touchant leur salaire avec six mois de retard en moyenne »*.

LE POUVOIR DES RÉSEAUX

Contrairement aux apparences, un certain ordre règne en Russie. Marie Mendras, chercheur au CNRS et au CERI, explique dans un article récent l'auto-organisation de la société russe. Les administrations – Etat, régions... – continuent à donner aux fonctionnaires un pouvoir *« surdimensionné et souvent incontrôlé »*, qui leur permet de maintenir leur position stratégique dans un environnement mouvant. *« Même les mafias, au sens de véritables organisations criminelles »*, n'ont pas jusqu'ici mis en danger le système bureaucratique hérité du brejnevisme. Mais elles ont appris à l'utiliser, si bien que l'administration est devenue un vecteur de corruption institutionnelle. *« Non seulement le fonctionnaire peut privilégier un acteur sur un autre, mais il peut surtout accélérer une procédure, ce qui est parfois crucial en affaires. »*

La bureaucratie contribue à la formation d'une *« économie de l'ombre »*. Elle sanctifie la sous-évaluation des revenus et la sous-déclaration de la production, s'intercale dans les paiements en nature ou les opérations de troc, accorde des réductions d'impôts directes aux contribuables... Bref, les apparatchiks façonnent un ordre souterrain qui ne peut être appelé désordre, même s'il sape la mise en place d'une économie officielle.

Le pouvoir des réseaux et des services interpersonnels prospère comme à l'époque soviétique, favorisé par *« l'interconnexion entre élites politiques et élites économiques. Sous Brejnev, un directeur de kolkhoze pouvait occuper à un moment de sa carrière un poste d'apparatchik dans une institution de l'Etat ou du parti. La différence entre apparatchiks et responsables économiques n'était pas tranchée »*. Tous servaient le parti et l'Etat, *« et leur réseau personnel en particulier »*.

Aujourd'hui, cette imbrication de l'administratif et de l'économique se fait vraisemblablement au profit des nouveaux barons de la finance et de l'industrie. Un « tycoon » comme Boris Berezovski a bâti sa fortune sur Logovaz, une société de distribution de voitures, il a ensuite pris la tête d'Aeroflot, compagnie aérienne à la tête de laquelle il a placé le gendre d'Eltsine, il contrôle Sibneft, un groupe pétrolier, et possède en propre une chaîne de télévision et plusieurs titres de presse. Il est crédité d'un rôle majeur dans le limogeage de l'ancien premier ministre et le retour avorté de Tchernomyrdine.

Ces nouveaux « chefs d'entreprise » financent les campagnes électorales, font et défont les gouvernements. Ils sont aujourd'hui un obstacle au développement de la loi et au respect du droit.

DIRIGISME ET PAGAILLE

Les responsables du groupe communiste à la Douma ont déclaré qu'il fallait *« dédollariser »* l'économie, nationaliser les banques et les entreprises stratégiques, défendre *« les monopoles naturels »*, c'est-à-dire le secteur pétrolier et gazier, contre les concupiscences étrangères. Certains observateurs en ont conclu que l'économie soviétique était de retour. Cette éventualité est peu vraisemblable, car le démantèlement des outils d'intervention – comme le Plan – ne permet plus aucun contrôle digne de ce nom. La faible rentrée des impôts le prouve.

Il est vraisemblable que la nouvelle politique du gouvernement mélangera le dirigisme et la pagaille. La nécessité de se prémunir contre la fuite des capitaux obligera à un contrôle des changes. Pour empêcher les dépôts de bilan, qui traumatiseraient la population, l'Etat pourrait avoir recours à des nationalisations. Afin d'assurer le paiement des salaires des fonctionnaires et des retraites, la planche à billets s'est remise à fonctionner : le 31 août, les policiers et les militaires ont été payés avec des roubles tout neufs. Les mineurs suivront. L'hyperinflation pourrait en résulter, comme en 1992, où le rythme avait atteint 500 % à 600 % par an.

Alain Faujas et Yves Mamou

Bibliographie

- **Le Dossier noir des mafias russes**, de Hélène Blanc (Balzac-Le Griot, 1998, 180 p., 85 F).
- **Retour sur l'URSS : économie, société, histoire**, dirigé par Jacques Sapir (L'Harmattan, 1997, 255 p., 140 F).
- **Le Chaos russe : désordres économiques, conflits politiques, décomposition militaire**, de Jacques Sapir (La Découverte, 1996, 328 p., 150 F).
- **La Crise des paiements en Russie, expression d'un consensus social ?**, d'Yves Zlotowski (« Les Etudes du CERI », n° 43, août 1998).
- **Europe centrale et orientale, Communautés des Etats indépendants en 1997 : acquis et disparités économiques** (« Le Courrier des pays de l'Est », n° 421, août 1997, La Documentation française, 178 p., 150 F).
- **Les Economies d'Europe de l'Est : Europe centrale, Europe orientale, Russie depuis 1989**, de Dominique Redor (Seuil, 1997, 94 p., 36 F).
- **La Russie aujourd'hui**, de Claude Cabanne, Vera Skirova et Elena Tchistiakova (Sirey, 1996, 158 p., 96 F).
- **Monnaie et finances dans la tradition en Russie : un dialogue franco-russe**, de Victor V. Ivanter, Jacques Sapir (L'Harmattan, Maison des sciences de l'homme, 1996, 304 p., 170 F).
- **Un Etat pour la Russie**, dirigé par Marie Mendras (Complexe, 1993, 160 p., 59 F).

Gérard Wild, chercheur au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii)

« Ce qui a été réalisé en Russie exclut tout retour en arrière »

« La Russie est en décomposition économique et politique. Quelles différences voyez-vous entre la crise russe et la crise asiatique ?

– Au premier abord, il y a des ressemblances : dans les deux cas, on a affaire à des systèmes où l'intermédiation financière est fragile et fonctionne de manière peu transparente. Mais il y a aussi d'importantes différences. Les pays d'Asie du Sud-Est sont beaucoup plus intégrés dans l'économie mondiale : les capitaux impliqués, les enjeux financiers y étaient nettement plus importants.

» Ensuite, la santé économique des pays d'Asie repose en grande partie sur leur capacité à exporter des produits manufacturés, de sorte que la dévaluation améliore leur compétitivité. La Russie est un pays essentiellement producteur de matières premières, assez peu impliqué dans le marché international, et donc la dévaluation n'a qu'un impact très faible sur sa capacité exportatrice réelle.

» Mais la différence fondamentale tient au fait que la Russie effectue une transformation radicale, d'une autre nature que celle qu'a pu faire par exemple l'Indonésie, et beaucoup plus compliquée. Dans les pays d'Asie, l'allocation des ressources résultait déjà du fonctionnement des marchés, de l'ouverture internationale.

» En Russie, il s'agit de mettre en place non seulement des marchés, des prix libres, une monnaie, des institutions, des banques, des entreprises privées, mais aussi de modifier le regard que porte la société sur le fonctionnement même de l'économie.

– Quelle est la réalité de l'ampleur de la crise financière, surtout bancaire ?

– Il existe 1 500 banques. Beaucoup sont en danger. On assiste en Russie à une crise de maturation économique et sociale. Le système d'intermédiation financière se met en place dans des conditions extrêmement difficiles. Il doit affiner son organisation, améliorer la compétence de ceux qui s'en occupent, clarifier ses rapports avec le système productif et le système politique.

» Même sans la crise asiatique, il était prévisible que, dans ce pays en transition vers le marché, il y ait des secousses. Ce sont des moments à la fois négatifs et positifs de la construction d'un système d'allocation de ressources par le marché. On l'a vu en Pologne, on l'a vu dans tous les pays en transition vers le marché. Le risque, avec cette crise aggravée par le contexte international, c'est qu'elle remette en cause l'idée même de la transformation.

– Quel est selon vous le maillon le plus faible : le système financier, le Kremlin, la société ?

– C'est la société, et sa capacité à maîtriser une construction nécessairement chaotique. Mais il y a aussi un apprentissage très spécifique à la Russie, qui est celui de la relation entre le centre et la périphérie. Dans ce pays gigantesque, multinational, l'une des constructions essentielles dans le champ politique et économique est celle du fédéralisme.

– Pensez-vous que des réformes ont réellement été conduites dans le pays ?

– Je crois que c'est une erreur de dire que rien n'a été fait. Les dirigeants russes ont fait des choses décisives – la libération des prix en 1992, la convertibilité du rouble – dans un cadre qui est resté démocratique.

Souvenez-vous, fin 1991, il y avait 1 % d'inflation par jour, d'innombrables monnaies cherchaient à se créer dans l'ex-empire soviétique, il y avait vingt Yougoslavies possibles. Ne disons pas que l'aide du Fonds monétaire international (FMI) et des Occidentaux a été à fonds perdus. Ce pays a appris énormément de choses de 1992 à aujourd'hui.

» Bien sûr, il y a eu des exclus et des perdants dans cette transformation. Mais quand les gens ont été consultés, en 1996, ils ont voté pour l'homme qui avait provoqué le choc, c'est à dire pour Eltsine.

– Quelle issue politique entrevoyez-vous à la crise ?

– Je sais que je suis un peu isolé dans cette analyse mais, pour moi, la réaction négative à la nomination de Tchernomyrdine est révélatrice d'une certaine maturité. La réaction des Russes a été : "Si je continue de retirer mon argent, c'est que j'ai compris qu'à terme l'alliance avec les communistes n'est pas bonne pour moi, car elle est facteur de désordre économique et social." La dissolution de la Douma serait sans doute une solution très risquée, mais meilleure que la démission d'Eltsine. Même si les gens votent pour les communistes.

» Peut-être ont-ils besoin de cet apprentissage, comme c'est arrivé en Bulgarie. Après, il n'y aura qu'à attendre la prochaine crise, l'hyperinflation et les nouvelles réactions. La transition, c'est un processus d'apprentissage social.

– Est-ce que vous excluez un schéma sanglant, des révoltes ?

– Oui, je l'exclus pour l'immédiat. Mais si on a un gouvernement Tchernomyrdine-communiste, une politique qui conduit à émettre de la monnaie, on va retrouver la situation de la fin de Gorbatchev, ce qu'il faudrait éviter. L'autre hypothèse, et j'espère que ça va être la bonne, c'est celle où M. Tchernomyrdine comprend que la société ne veut pas de son alliance avec les communistes et de la politique d'émission monétaire et de contrôle direct qu'il propose. Ayant atteint d'une certaine façon le plancher du rouble, on mettrait en place une politique de réforme plus radicale encore que celle que proposait M. Kirienko.

La solution pourrait être de créer un conseil monétaire interdisant toute émission monétaire qui ne soit pas couverte par une réserve en dollars ou en marks. Le discours de M. Tchernomyrdine, vendredi 4 septembre devant la Chambre haute du Parlement russe va dans ce sens. Le problème est qu'il faut des réserves, or il ne reste plus grand-chose à la Russie. Les Bulgares ont eu besoin de deux ou trois milliards de dollars, les Russes auraient besoin de vingt ou trente. Mais sur les vingt-deux milliards de dollars promis par l'Occident, il en reste dix-huit à dépenser ; on pourra déjà utiliser ceux-là. La question est de faire passer ça devant un Parlement anti-FMI. D'où l'idée de dissoudre.

– La Russie a-t-elle vraiment sa place au sein du G 7 ?

– Si vous ne mettez pas la Russie, vous allez avoir un G 2, il y aura les Etats-Unis et l'Europe. Les critères de constitution du G 7 ne sont économiques qu'en apparence. En réalité, ils sont également politiques. La Russie étant la puissance nucléaire que l'on sait, mieux vaut l'avoir dedans que dehors.

– Cela signifie que la communauté internationale doit continuer à aider la Russie ?

– Oui, c'est inévitable. Si l'on se dirige vers un accrochage direct sur une monnaie occidentale, ce qui politiquement est dur à faire passer, mieux vaut que ce soit le dollar que l'euro. Pour les Russes, les Européens sont des petits, tandis qu'ils ont une espèce de fascination-répulsion pour les Etats-Unis qui pourrait mieux faire passer un accrochage au dollar.

– Certains reprochent au FMI, depuis 1993, de n'avoir fait qu'injecter de l'argent...

– Bien sûr, on peut lui faire quelques reproches. Mais le FMI a quand même imposé la norme du respect de la conditionnalité. Sans conditionnalité, les prix ne se seraient pas stabilisés, on n'aurait pas eu l'arrêt de la chute de la croissance. Certains disent : "Il aurait fallu que le FMI, la Banque mondiale prennent en charge certains investissements concrets dans l'économie, dans l'industrie alimentaire ou le textile, fabriquent un TGV Moscou-Saint-Pétersbourg..." Mais tant que vous n'avez pas identifié les bonnes entreprises et les mauvaises, les bonnes régions et les mauvaises, comment voulez-vous intervenir plus intelligemment que les Russes eux-mêmes ?

» La logique consiste à avoir un cadre, à l'intérieur duquel vous laissez les agents économiques trouver les solutions. Si la société russe s'est familiarisée avec le marché, c'est parce qu'il y a eu le FMI et sa conditionnalité, la Banque mondiale et les multiples programmes de coopération, notamment européens.

» Il y a certes de quoi être inquiet, mais ne rêvons pas : la construction d'un nouveau système est un processus lent, d'autant plus lent que le pays est grand, que la société a soixante-dix ans de communisme derrière elle, et que la Russie est une grande puissance. Mais ce qui a déjà été réalisé exclut, à mon avis, tout retour en arrière. »

Propos recueillis par Serge Marti

Les années Eltsine : une longue transition chaotique

1990
● **Mai :** élection de *Boris Eltsine* à la tête du Parlement russe.
● **Juillet :** le Parlement entérine la loi sur la *propriété* du citoyen et légalise la propriété privée.

1991
● **Juin :** dissolution du Comecon, le marché commun des pays ex-communistes.
● **Juin :** élection de Boris Eltsine à la présidence de la Fédération de Russie
● **Décembre :** démission de Mikhaïl Gorbatchev, dissolution de l'Union soviétique et fondation de la Communauté des Etats indépendants (CEI).

1992
● **Janvier à août :** lancement, à l'initiative du premier ministre, Egor Gaïdar, de réformes économiques radicales (libéralisation des prix, réduction des subventions, ouverture des frontières, convertibilité du rouble, privatisation...).
● **Décembre :** mise à l'écart d'Egor *Gaïdar au profit de Viktor* Tchernomyrdyne.

1993
● **Avril :** *Boris Eltsine remporte* le référendum organisé par ses soins pour pallier le conflit qui l'oppose au Soviet suprême.
● **Septembre :** dissolution du Parlement et convocation d'élections législatives anticipées ; retour d'Egor Gaïdar au poste de vice-premier ministre.
● **Décembre :** premières élections multipartites et adoption d'une nouvelle Constitution renforçant le pouvoir présidentiel.

1994
● **Janvier :** démission d'Egor Gaïdar et de Boris Fiodorov (des ré*formateurs) du gouvernement de* Viktor Tchernomyrdine.
● **Juin :** rééchelonnement de la dette russe.
● **Décembre :** début de la guerre de Tchétchénie.

1995
● **Mars :** début d'émission des GKO, des bons du Trésor visant à financer la dette intérieure.
● ***Novembre*** : le FMI accorde un prêt de 6,8 milliards de dollars.
● ***Décembre*** : *Guennadi Ziouganov* arrive en tête des élections législatives et les communistes *deviennent* le premier parti à la Douma.

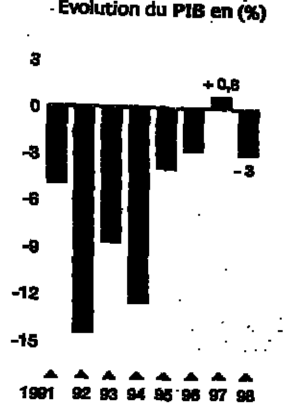
1996
● **Janvier :** éviction du libéral Anatoli Tchoubaïs.
● **Février :** le FMI prête 10,2 milliards de dollars.
● **Juillet :** Boris Eltsine est réélu pour quatre ans à la *présidence*.

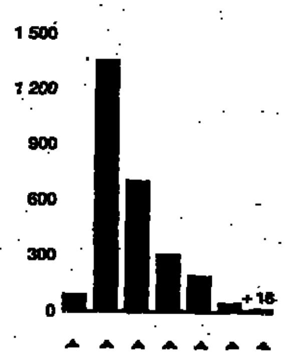
1997
● **Mars :** Boris Eltsine, sorti de *convalescence, reconduit le gouvernement* Tchernomyrdine, nomme Anatoli Tchoubaïs aux *privatisations, et fait entrer* au gouvernement Boris Nemtsov, un autre réformateur.
● **Novembre :** inquiet de *la* lenteur des réformes, le FMI suspend le versement d'une tranche de prêt de 700 millions de dollars.

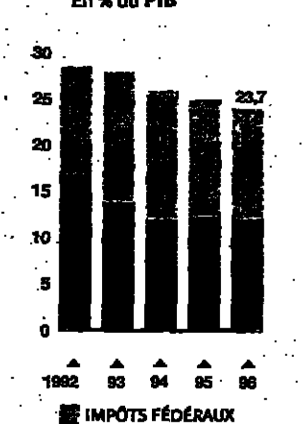
1998
● **Mars :** Boris Eltsine congédie Viktor Tchernomyrdine et nomme au poste de premier ministre le jeune Sergueï Kirienko.
● **Juillet :** le FMI accorde un prêt historique de 22,6 milliards de *dollars à la Russie*.
● **17 août :** le gouvernement Kirienko dévalue le rouble, entraînant une *crise financière*.
● **24 août :** Boris Eltsine se sépare de Serge Kirienko et rappelle Viktor Tchenomyrdine à la tête du gouvernement.

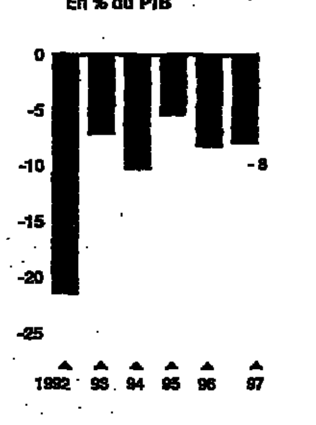


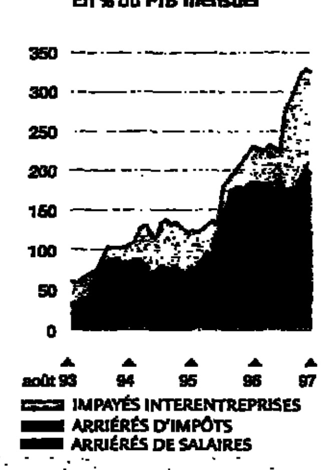


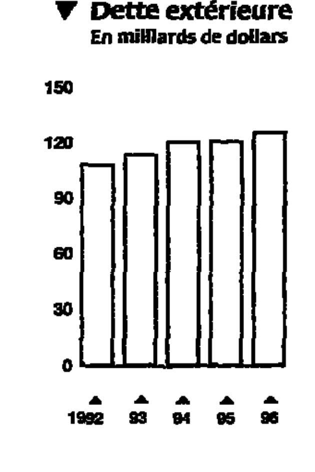


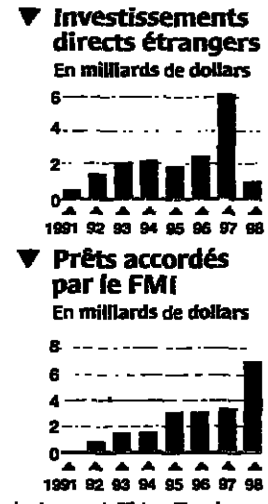












Source : FMI, Courrier des pays de l'Est, Bloomberg

Evgueni Iassine, ministre de l'économie sortant

« Nous subissons l'échec d'une politique de réforme qui s'appuyait seulement sur Boris Eltsine sans se soucier du Parlement »

MOSCOU
de notre correspondante

L'économiste et académicien Evgueni Iassine 64 ans) était l'une des personnes chargées par Mikhaïl Gorbatchev de réfléchir à la transition vers l'économie libérale. Par la suite, il a été l'instigateur du « programme à moyen terme » du gouvernement russe présenté par Boris Eltsine au sommet du G 7 à Munich, en 1992. Nommé par ce dernier ministre de l'économie, il a participé à toutes les tentatives de réformes esquissées dans le pays. Par un oukase signé fin juillet, Boris Eltsine l'a relevé de ses fonctions, tout en le priant de rester sur son lieu de travail jusqu'à la fin de l'année. C'est de là qu'il a répondu aux questions du *Monde*.

« Comment interprétez-vous la crise actuelle ? Est-ce la défaite totale des libéraux ?

– Je ne le pense pas. Certes, il s'agit d'un grave échec dans une immense bataille. Mais ce n'est pas une catastrophe aux yeux de l'histoire. Aucun réformateur n'a encore bien fini en Russie. Pour ceux qui sont concernés aujourd'hui, c'est pareil. Il était clair que l'euphorie réformatrice du début des années 90 ne pouvait pas durer. L'immensité de l'espace, la distorsion sans pareille de l'économie soviétique et l'obstruction des députés rendaient impossible ici les succès enregistrés dans les petits pays en transition.

» Nous avons lancé trois tentatives successives de stabilisation financière. Celles de 1992, puis de 1993-1994, qui ont échoué. Celle de 1995-1996 avait apparemment réussi, avec une inflation réduite à 11 % par an. Mais on n'a pas su prendre alors les mesures rigoureuses qui s'imposaient pour remplacer les rentrées que procurait l'inflation, par un assainissement du budget.

» Réduire les dépenses est une entreprises difficile en année électorale. Réformer le système fiscal, c'est long. On s'est alors jetés sur la dette, fiers de combler le déficit par des méthodes « non inflationnistes ». En pensant que, ultérieurement, c'est la dette elle-même qui nous obligerait à resserrer les vis. A ce moment-là, les investisseurs affluaient, on ne ressentait pas le danger. Mais après la réélection de Boris Eltsine, il y a eu sa maladie. En son absence, personne ne décidait de rien. Et Viktor Tchernomyrdine n'est pas très porté à la rigueur...

– Quelles sont les raisons qui ont entraîné l'échec de l'expérience Kirienko, dont le programme a été rédigé avec votre concours ?

– On a franchi les limites sur la dette. Fin 1997, on pouvait encore s'en sortir, mais il y a eu l'Asie, le pétrole... Je pense malgré tout que le renvoi de Tchernomyrdine *en mars était une grave erreur*. Le programme Kirienko ne pouvait réussir qu'avec un Parlement coopératif.

» Et les marchandages de l'été avec le FMI ont été trop longs. Le FMI, qui n'aurait pas dû, une fois qu'il avait décidé d'ouvrir sa ligne de crédit de 22 milliards, réduire légèrement, comme il l'a fait, la première tranche versée, pour bien montrer qu'il restait sur ses gardes. Les investisseurs ont compris ce signal négativement, alors que tout le but de l'opération était de les rassurer.

– Est-ce l'application de la théorie qui veut que le pouvoir, dans un grand pays stratégique comme la Russie, a le droit d'être irresponsable ?

– Non, c'est l'échec d'une politique de réforme qui s'appuyait seulement sur Boris Eltsine, sans se soucier du Parlement. Les réformateurs espéraient qu'une base sociale naîtrait toute seule. Mais le temps leur a manqué. Il était hélas contradictoire, dans un pays comme la Russie, de lutter en même temps pour la démocratie et pour l'économie de marché. On a marché pour la défense de nos principes démocratiques une fois, *en octobre 1993, avec nos chars* contre le Parlement. On ne peut pas le faire deux fois. Si, chaque fois, vous montrez à la population que, au nom de l'avenir, on peut violer les règles du jeu, il n'y aura jamais rien de solide.

> « Le FMI n'aurait pas dû, une fois qu'il avait décidé d'ouvrir sa ligne de crédit de 22 milliards de dollars, réduire légèrement, comme il l'a fait, la première tranche versée, pour bien montrer qu'il restait sur ses gardes. Les investisseurs ont compris ce signal négativement, alors que tout le but de l'opération était de les rassurer »

– On entend pourtant des rumeurs selon lesquelles des chars sont à nouveau mobilisés autour de Moscou ?

– Non, c'est justement ce qui n'arrivera pas. Il faut vivre et s'appuyer sur la base sociale existante, conservatrice. Nous n'avons *qu'une issue : s'appuyer sur la majorité parlementaire*, non libérale, appelée à symboliser l'union nationale. On élira un nouveau Parlement, un nouveau président, et on souffrira encore plus. Le rouble va tomber, l'inflation monter, l'émission monétaire, qui a, de fait, déjà commencé, est inévitable. Ce serait bien de limiter l'inflation à 30 % ou 40 % par an, comme en Pologne. Moins, c'est impossible. On ne peut plus serrer trop les vis : les gens et les entreprises n'ont plus les réserves dont ils disposaient encore en 1995. Mais il faudra bien relancer une quatrième tentative de stabilisation monétaire. Seulement, cela peut prendre encore trois ou quatre ans.

– L'économiste Illarionov, qui affirme que la crise russe provient d'un manque de vrai libéralisme et non de ses excès, veut que le FMI cesse toute aide à la Russie, *car elle ne fait que corrompre* ses dirigeants, dispensés ainsi de mener une politique de rigueur. Qu'en pensez-vous ?

– M. Illarionov a souvent de très bonnes idées, mais parfois il se trompe. Il y a le souhaitable et le possible. Je pense que la Russie doit continuer à payer sa dette extérieure. Pour cela, elle doit créer des sources de revenus, car elle a peut-être perdu, *en faisant défaut*, tout accès aux crédits extérieurs autres que ceux de la Banque mondiale et du FMI. La situation ici va être critique et je crains beaucoup que, sans aide étrangère, la Russie ne se relève pas.

– A l'automne 1996, la presse avait publié une lettre confidentielle que vous adressiez à M. Tchernomyrdine, le mettant en garde contre la poursuite d'une politique uniquement monétariste, sacrifiant toute aide à l'investissement...

– Oui, cette lettre fut volée dans son bureau, le texte publié est exact. Le problème était que l'argent budgétaire manquait toujours pour le système d'encouragement aux investissements que nous avions préparé, avec des crédits pratiquement sans intérêt couvrant une petite partie du coût de projets rentables, choisis sur concours. C'est vrai, il fallait sans doute s'arrêter alors, réduire les emprunts, casser la progression de la dette. Mais il est facile de juger après coup.

» Il fallait sans doute aussi faire la dévaluation du rouble avant le 17 août, mais les conséquences en sont si terribles qu'on a eu peut-être raison de la retarder tant qu'existait le moindre espoir de l'éviter. Il fallait également élargir le corridor de fluctuation du rouble dès le début, passer à un cours flottant. Il fallait faire tant de choses... »

Propos recueillis par
Sophie Shihab

A Moscou, les magasins reprennent des allures soviétiques

▼ **Au lendemain de la dévaluation, les clients se sont rués sur certains produits pour les stocker. Depuis, la hausse des prix les fait fuir**

MOSCOU
Correspondance

Depuis une semaine, la boulangerie-confiserie du numéro 8 de l'avenue Koutouzov a retrouvé des allures de magasin soviétique. Des boîtes de chocolats russes, modèles et tailles différents, ont été joliment empilées les unes sur les autres, occupant un pan entier de mur. La petite vitrine, à *gauche en entrant dans* le magasin, offre un choix de bonbons et de paquets de gâteaux, dont certains ne sont plus en vente. *« Ce sont les dernières marchandises que nous avons*, explique une vendeuse. *Nos stocks sont épuisés et nos fournisseurs refusent de nous approvisionner, espérant que le rouble remonte un peu. »*

ÉTAGÈRES VIDES

Devant elle, le présentoir en plastique qui, il y a encore une semaine, était rempli d'amandes et de fruits secs est vide. Sur l'étagère sont exposés les six derniers paquets de flocons d'avoine. En cette fin de matinée, le magasin est désert. *« Nous n'avons pas encore augmenté nos prix. Pour l'instant nous écoulons nos vieilles réserves de produits russes. Mais les gens ont déjà acheté ce qui valait la peine d'être stocké. Nous attendons que ça s'arrange... »*, explique nonchalamment la caissière, qui se demande si, à ce rythme, elle aura encore du travail dans un mois.

Sur le trottoir d'en face, dans un petit kiosque en préfabriqué ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, le contraste est saisissant. Les vitrines regorgent toujours de produits alimentaires. Importés essentiellement. Un Russe, représentant de commerce de *« Mars »*, remplit avec la vendeuse en chef les derniers formulaires, avant d'aller chercher dans son camion la livraison de la semaine : confiseries et glaces.

La crise a-t-elle changé quelque chose ? *« On continue à livrer autant qu'avant, mais la question est de savoir si, après la hausse des prix, toutes ces marchandises vont être vendues. »* A en juger par l'air éberlué d'une cliente qui balaie du regard l'étagère des vins et spiritueux, la pilule sera difficile à avaler. En l'espace d'une semaine, une bouteille de Martini est passée de 75 à 140 roubles (!) ; tous les alcools importés ont augmenté en moyenne de 80 % à 100 %.

Les rares produits russes proposés – lait, beurre, fromage – n'ont pas non plus échappé à cette valse des étiquettes : ils sont de 15 % à 30 % plus chers... *« Pour le moment, les gens ont du mal à s'habituer à ces prix... Certains entrent et ressortent immédiatement en nous lançant des regards noirs. Mais ne croyez pas que nous fassions des profits sur leurs dos. Tout est devenu plus cher. Pour nous aussi »*, plaide un jeune vendeur.

A quelques rues de là, un grand magasin de bricolage-meubles-vaisselle a, lui aussi, révisé ses prix. A l'exception de ceux des *rayons qui proposent des produits russes*, dont les vieux stocks continuent d'être écoulés.

Au rayon vaisselle, la directrice d'une école privée est venue acheter trois piles d'assiettes pour *« ses élèves »*. Elle se défend de faire des réserves avant que les prix n'augmentent : *« Non. J'avais tout simplement besoin de renouveler mon stock d'assiettes pour la cantine. Le temps où tout le monde, à la moindre alerte, se précipitait pour acheter, est terminé. Les Russes ont maintenant une autre mentalité »*, explique-t-elle.

Une vendeuse affirme néanmoins le contraire, racontant qu'au lendemain de l'annonce de la dévaluation, le magasin avait été pris d'assaut par une foule de gens paniqués, décidés à « placer » leurs roubles dans les articles en porcelaine les plus chers. *« C'est devenu plus calme. Mais, regardez, tout ce qui est de bonne qualité à été dévalisé... »*

A l'entrée du magasin, une femme fait la démonstration de *« l'accessoire qui donne un second souffle aux aspirateurs »* : une brosse miracle *made in France*. *« Dépêchez-vous d'acheter pour 199 roubles* [170 francs], *la semaine prochaine ça coûtera au moins 220 ! »*, lance-t-elle à deux femmes qui hésitent.

LUSTRES CLINQUANTS

Pour les autres articles importés (soit 80 % des produits vendus dans le magasin), il est déjà trop tard. Ainsi, la hausse des prix a assommé les amateurs – nombreux en Russie – de lustres clinquants et autres lampes rococo et dorées, importées d'Italie. *L'air éteint*, le chef de rayon fait des mots croisés en attendant le client. *« Nous avons dû corriger tous nos prix la semaine dernière, en prenant comme référence le dollar à 20,5 roubles* [contre 6,15 roubles avant la dévaluation]. *La situation est totalement floue. Nos fournisseurs ne savent plus quoi faire. Rester sur le marché russe, alors que l'on parle déjà de nationalisations ? Se retirer avant qu'il ne soit trop tard ? Mais le pire c'est que, aujourd'hui, avec la menace d'une paralysie totale du système bancaire russe, nous ne pouvons plus leur donner l'assurance que s'ils continuent à nous livrer des marchandises, ils toucheront leur argent... »*

Bref, les lustres, qui aujourd'hui coûtent en moyenne 4 000 roubles (2 000 francs), risquent de continuer à se balancer longtemps encore au-dessus de sa tête, alors que les coffres-forts du rayon d'en face n'attirent plus que les curieux. Comme cette retraitée à lunettes qui prend un air offusqué quand on lui demande si elle a l'intention d'en acheter un : *« Ah ! la mauvaise blague. Vous voulez peut-être que j'y mette ma retraite ? »*

Agathe Duparc

Crise systémique ou redistribution de la croissance mondiale ?

par Dominique Vallet

Quelle que soit l'issue de la crise du Japon et des pays émergents ainsi que du drame russe, la croissance et les équilibres monétaires et financiers des grandes zones économiques mondiales resteront durablement perturbés.

L'effondrement du baht, le 2 juillet 1997, a fait basculer l'Asie du miracle à la crise. Qu'ils souffrent des mêmes maux que la Thaïlande (Malaisie, Indonésie, Philippines, Corée) ou que leur gestion soit plus sage (Singapour, *Hongkong, Taïwan*), *tous les pays de la zone* ont été touchés : les devises et les Bourses ont reculé en six mois de 30% (indice synthétique pour neuf pays, Chine comprise), avant de se redresser entre janvier et mars.

Après la crise indonésienne qui, en avril-mai, a cassé les anticipations d'une normalisation progressive, la crise du yen est venue aggraver les inquiétudes en juin. La plausibilité d'une crise systémique, où s'enchaîneraient des dévaluations compétitives, a finalement suscité une réaction salutaire : sévère mise en garde de la Chine, qui ne pouvait rester indifférente à ce risque majeur, et intervention concertée des Etats-Unis et du Japon pour enrayer la chute du yen.

La partie n'est pas jouée : les résistances naturelles à l'austérité obligée vont rendre le *redressement difficile* partout, et les interrogations subsistent sur l'engagement du nouveau gouvernement japonais dans l'assainissement bancaire et les réductions d'impôts. Si les monnaies des pays émergents d'Asie résistent (*l'indice synthétique oscille autour de 75, sur* une base 100 en juin 1997), le yen reste fragile. Quant aux Bourses, leur repli rapide depuis juillet fait que leur cours n'est plus qu'à la moitié de leur valeur d'avant la crise : pour un Américain ou un *Français*, le prix d'une acquisition en Bourse dans l'Asie émergente a été divisé par près de trois en un an !

Les perspectives russes sont d'autant plus alarmantes que l'on ne voit pas comment la situation politique peut déboucher sur un gouvernement assez solide pour gérer le pays (en commençant par lever des impôts) en respectant *les conditions attachées à l'aide internationale*. L'effondrement du rouble, aujourd'hui *de facto* inconvertible, et celui de la Bourse (les cours ont été divisés par six en un an) ne sont que l'expression d'une profonde défiance qui rend le pays ingérable. A considérer seulement le poids économique de ce pays (voisin de celui de la Corée du Sud), l'effondrement russe *pourrait être* qualifié d'événement mineur à l'échelle mondiale. Mais la Russie a le statut d'un ex-grand et demeure une puissance nucléaire.

Les Bourses occidentales qui, au premier semestre, *avaient vu leurs cours (parfois déjà* irrationnels) dopés par le reflux des capitaux vers les places sûres – le *« flight to quality »* – ne s'y sont pas trompées : le décrochage brutal du dernier lundi noir, même s'il a été partiellement corrigé le lendemain, a conduit à une chute qui atteint désormais 15 % à 20 % depuis les points hauts atteints à la mi-juillet.

La contagion s'étend non seulement aux pays émergents d'Amérique latine, où les situations économique et politique demeurent fragiles, mais aussi aux pays d'Europe de l'Est ; le peso mexicain a perdu plus de 10 % depuis le 1er *août, la couronne tchèque plus de 6 %*. Elle atteint les producteurs de pétrole (Venezuela), et même les pays industriels (Australie, Nouvelle-Zélande, Canada) les plus directement touchés par la baisse de la demande asiatique et le recul *des prix des produits de base. Rien* d'étonnant, dans ces conditions, si certains augures évoquent une récession mondiale. Ce point de vue est extrême et une issue plus probable nous paraît être un ralentissement et une *redistribution de la croissance mondiale*.

Comme on ne peut espérer qu'une consolidation progressive des pays en crise (30 % du PIB mondial), leur demande intérieure et leurs importations, après l'effondrement récent, ne *reprendront que lentement. L'Asie émergente*, en particulier, ne redeviendra pas un moteur pour la croissance mondiale avant quelques années.

Si la chute des exportations de l'Occident *vers l'Asie (plus de 30 % depuis la mi-1997) était* enrayée, la réduction de la croissance serait atténuée, par rapport aux derniers trimestres, dans les pays développés. Mais les Etats-Unis et l'Europe ne pourront plus compter que sur *leur dynamique propre pour nourrir leur* expansion. Encore faut-il souligner que la compétitivité asiatique renforcée augmentera la part de la demande intérieure occidentale satisfaite par les importations. La détérioration *des balances commerciales Etats-Unis-Asie et* Europe-Asie, même si elle est aujourd'hui amplifiée par un différentiel de croissance très élevé, exprime déjà cette nouvelle donne concurrentielle.

> La crise des pays émergents devrait avoir des effets différenciés sur les pays occidentaux : ralentissement sensible aux Etats-Unis, moindre en Europe continentale, qui pourrait se retrouver en position de leader de la croissance mondiale

Les prix des matières premières et du pétrole ont subi le contrecoup de la crise, le recul sur un an atteignant, par exemple, 25 % pour le cuivre, 20 % pour l'aluminium et 32 % pour le pétrole. La demande atone (croissance mondiale réduite et moindre consommation de la *zone asiatique, très forte importatrice de produits de base*) exclut un rebond à court terme, et les anticipations d'inflation doivent être revues à la baisse.

Aux Etats-Unis (21 % du PIB mondial), la *décélération de l'activité sera plus brutale que* prévu. Les difficultés du Mexique et du Canada (32 % des exportations américaines vont vers *ses partenaires de l'Alena*), le ralentissement probable de l'Amérique latine (9 % des exportations) s'ajoutent à la crise asiatique pour limiter les débouchés à l'exportation et creuser le déficit commercial américain. La Chine, le *Japon et les pays émergents d'Asie absorbent* 27 % de leurs exportations, plus que l'Europe (22 %). Les perspectives de stagnation, voire de recul, des profits devraient peser sur l'investissement productif. La vigueur de la demande *des ménages (consommation et achat de logements)* pourrait enfin être tempérée par l'inversion du climat boursier : l'effet de richesse est vraisemblablement beaucoup plus fort aux Etats-Unis qu'en Europe continentale.

En outre, l'inflation américaine, modérée jusqu'ici par le dollar fort, puis par le recul du prix des matières premières, devrait à terme s'aligner sur la dérive des coûts salariaux unitaires (un peu plus de 3 %).

Même si elle s'appuie d'ores et déjà sur une monnaie crédible, l'Europe – hors Royaume-Uni, dont le cycle est spécifique – ne pourra, comme les Etats-Unis, compter que sur le dynamisme de sa demande intérieure pour ali*menter sa croissance. Cela dit, sa capacité de* résistance semble meilleure que celle des Etats-Unis : le chômage encore très élevé (11,9 %) dans l'Euroland y limite la dérive salariale, alors que les créations d'emplois soutiennent la *demande des ménages. L'investissement*, longtemps atone, est en outre en accélération rapide.

Certes, la récession asiatique, l'effondrement de la Russie (important en particulier pour *l'Allemagne), le freinage de l'Amérique latine* (touchant d'abord l'Espagne) et le ralentissement américain freineront la croissance des exportations ; certes, le choc boursier à Wall Street a eu pour effet immédiat un décrochage à Paris ou à Francfort. *Mais les perspectives de* profit, actuellement beaucoup plus favorables sur le Vieux Continent, pourraient y faciliter un *redressement ultérieur, d'autant que la surévaluation* boursière était plus prononcée à New York qu'en Europe continentale.

Au total, la crise des pays émergents devrait avoir des effets différenciés sur les pays occi*dentaux : ralentissement sensible aux Etats-*Unis, moindre en Europe continentale, qui pourrait se retrouver – qui l'eût dit il y a un an ! – en position de leader de la croissance mondiale.

Bien plus, si les inflexions devenaient plus menaçantes, des réactions budgétaires (aux Etats-Unis uniquement, par exemple via un *allégement des impôts) et monétaires* sont envisageables. Dans le noyau dur de l'euro, les taux directeurs ont été relevés à 3,3 % à l'automne dernier, sur l'anticipation d'une reprise vigoureuse et d'un retour de l'inflation vers *un rythme voisin de 2 % fin 1998 : avec un* glissement des prix inférieur à 1 % en Allemagne et en France, on est loin du seuil de tolérance des banquiers centraux. Ceux-ci pourraient (devraient ?) reconnaître le changement de climat et rétablir une *hiérarchie* plus normale des taux, en s'inspirant de la baisse des taux à long terme, accentuée depuis mai.

A *moyen terme, l'Europe continentale, malgré* la compétitivité renforcée de ses concurrents, devrait bénéficier d'un environnement international plus porteur. Ainsi les premières années de l'Euroland vont être celle d'un *double test : capacité du Vieux Continent* à générer une croissance autonome, tout d'abord, puis à résister à une concurrence internationale accrue, ensuite. Même si on garde une confiance raisonnable sur les perspectives d'une croissance européenne soutenue, on est bien loin du rêve de « l'enfance dorée de l'euro ».

Dominique Vallet est directeur des études et de la stratégie de Natexis.

Réduire l'écart gazole-essence sans pénaliser les routiers

par Rémy Prud'homme

Le gouvernement va proposer au Parlement de réduire l'écart des prix *entre essence et gazole, en jouant* sur les impôts qui font l'essentiel des prix. L'objectif est foncièrement bon. L'idée plus générale d'une *« fiscalité écologique »*, c'est-à-dire assise sur les pollutions, aussi. C'est *d'ailleurs ce que les économistes préconisent* depuis la naissance de l'économie de l'environnement, il y a plus de trente ans. Pendant longtemps pourtant, les environnementalistes ne voulaient pas entendre parler de ces *« taxes internalisantes »*. Ils ont évolué, et dans le bon sens : tant mieux.

Mais l'argumentation présentée à l'appui de la proposition d'augmentation de la fiscalité du gazole relève de la prestidigitation. La France, nous dit-on, est un pays où la différence de prix entre essence et gazole est plus grande qu'ailleurs. *Nous devons nous aligner sur le reste de* l'Europe. Donc augmenter l'impôt qui pèse sur le gazole pour réduire cette différence de prix. Qui pourrait s'inscrire contre ces évidences ? Eh bien, ceux qui regardent les chiffres.

La prémisse majeure du raisonnement qui nous est présenté, abondamment reprise par tous les médias, est en effet correcte. Il est vrai que la différence de prix entre gazole et essence est plus grande en France qu'ailleurs. Il est vrai aussi que cette différence s'explique principalement par les impôts qui pèsent sur les carburants. L'essence est partout plus taxée que le gazole, *mais cette surtaxation* est plus marquée en France qu'ailleurs.

Cependant ces données sur les écarts donnent une vue tronquée, et de ce fait trom*peuse, de la réalité. Car les impôts sur les car*burants sont plus lourds en France que dans le reste de l'Europe. Cela est vrai non seulement des impôts sur l'essence, mais aussi des impôts sur le gazole.

> Beaucoup de sociétés de transport sont dans une situation difficile. Bientôt, ces entreprises surtaxées vont devoir affronter sur leur territoire la concurrence des sociétés d'autres pays européens

Le gazole est imposé à 3,2 francs par litre en France, contre seulement 2,9 francs par litre en Europe en moyenne. Seulement trois pays taxent le gazole plus lourdement que nous : le Royaume-Uni, la Suède et l'Italie. Dans les onze autres pays de la Communauté, la fiscalité du gazole est plus légère qu'en France. On ne peut pas toujours être premier. Nous le sommes en ce qui concerne la fiscalité de l'essence, mais nous ne sommes que quatrième *en ce qui concerne la fiscalité du gazole*.

Faut-il redire qu'une augmentation de la fiscalité des transports a des conséquences économiques sérieuses ? Beaucoup de sociétés de transport sont dans une situation difficile, *certaines sont au bord de la faillite. Leurs routiers*, qui travaillent beaucoup pour des salaires modestes, sont menacés de chômage. Bientôt, ces entreprises surtaxées vont devoir affronter sur leur territoire la concurrence des entre*prises d'autres pays européens. Le moment* est mal choisi pour augmenter encore leurs charges. On nous dit qu'un système de détaxe sera mis en œuvre au bénéfice des professionnels des transports. Mais ceci vide la mesure de l'essentiel de sa portée puisque les véhicules non pénalisés consomment les deux tiers du gazole.

L'argument de l'harmonisation européenne, en tout cas, est à double tranchant. Vous voulez réduire l'écart de prix entre essence et gazole à ce qu'il est en moyenne au niveau européen ? C'est bien simple : il suffit d'alléger les taxes sur l'essence. On fera ainsi coup double. On rapprochera le poids de la fiscalité sur l'essence de la moyenne européenne, et les amateurs d'harmonisation seront contents. Les écologistes aussi, puisque leur objectif principal est de réduire cet écart.

Rémy Prud'homme est professeur à l'université Paris-XII.

LIVRES

La présence de Hayek

par Philippe Arnaud

HAYEK ET L'ÉCOLE AUTRICHIENNE
de Stéphane Longuet,
Nathan, 192 p., 69 F.

Au moment où Hayek est publié en Chine populaire, alors que *des conférences lui sont consacrées* à l'université de Pékin, il peut être intéressant de se replonger dans la pensée de celui dont on dit que les thèses hostiles à *l'Etat-providence* inspirèrent Margaret Thatcher. Avec Hayek, étiqueté ultralibéral, voire réactionnaire, *« le risque est de s'en tenir à une adhésion ou un rejet a priori »*, prévient *Stéphane Longuet, maître de conférences* à l'université de Valenciennes.

De fait, rien ne justifie l'un ou l'autre. Certes Hayek s'est trompé, comme beaucoup. Il a d'ailleurs reconnu ses erreurs, sur le keynésianisme en particulier. Mais il a aussi vu clair avant la plupart. Sa vie, son œuvre, et ses amitiés en témoignent. *Cet essai précis, pédagogique*, nous propose de mieux le connaître.

Friedrich August von Hayek est né à Vienne, le 8 mai 1899. *Diplômé de droit et de sciences politiques*, il enseigne à l'université de Vienne dès 1929. En 1931, il s'exile en Angleterre où il devient professeur à la London School of Economics. Il acquiert la nationalité britannique au moment de l'Anschluss. En Angleterre, il fait la connaissance de Keynes. Il deviendra son ami tout en combattant ses idées, nous dit *son biographe*.

Le terme d'école autrichienne recouvre au moins trois générations d'économistes autrichiens, dont Menger et Mises, parties prenantes du courant marginaliste, né dans les années 1870. Hayek appartient à la troisième génération. Mais il est le plus connu de tous, ne serait-ce que parce qu'il a reçu, en *1974, le prix Nobel d'économie*.

Pour Hayek, *« l'inflation est le mal économique absolu »*, écrit Stéphane Longuet. La thèse fondamentale de Hayek est qu'une politique monétaire expansionniste peut donner l'illusion d'un redressement de l'activité, mais à terme se traduit par des distorsions de la structure des prix, des dysfonctionnements de l'économie, et in fine un chômage massif. Sa théorie du *« cycle des affaires »* tente d'expliquer les crises par l'insuffisance d'épargne.

Hayek est un « honnête homme », avec ce que cela peut comporter de lucidité, et parfois de frilosité. Lucide, Hayek l'est sûrement dans son analyse du totalitarisme, avant Hannah Arendt. Dans *La Route de la servitude*, paru en 1944, son ouvrage le plus polémique et le plus connu, *Hayek se livre à* une attaque en règle du socialisme. Pour lui, ce dernier ne peut conduire qu'à la suppression des libertés. Mais frileux, Hayek l'est aussi *vis-à-vis* des politiques *keynésiennes expansionnistes*, dont il reconnaît après coup qu'il ne pensait pas qu'elles auraient marché *« aussi longtemps »*.

En 1946, Hayek fait venir à Londres le philosophe autrichien Karl Popper, exilé en Nouvelle-Zélande. Dans ses mémoires, Popper remerciera *Hayek de lui avoir deux fois « sauvé la vie ». Il faut dire qu'ils ont* alors deux adversaires communs : l'historicisme et le scientisme.

Popper règle son compte au premier dans *Misère de l'historicisme*, que publie en 1946 *Economica*, dont Hayek est rédacteur en chef. Hayek s'occupe, lui, du scientisme dans *Scientisme et sciences sociales : essai sur le mauvais usage de la raison* (traduit de l'anglais par Raymond Barre, Plon, 1986). Le scientisme, c'est *« l'imitation servile de la méthode et du langage des sciences »*, écrit Hayek. *« L'application des méthodes des sciences exactes aux sciences sociales en fait des disciplines objectivistes qui ne prennent pas en compte la diversité des interprétations individuelles et la subjectivité des faits sociaux. »*

Si Hayek dénonce, à la fin des années 1940, le socialisme planificateur, c'est parce qu'il n'est rien d'autre que « l'application des principes de la mécanique à l'ensemble de la société ». On comprend mieux, en lisant l'ouvrage de Stéphane Longuet, la raison de sa défense contre vents et marées de l'économie de marché, qui le fait apparaître comme le *« défenseur attardé »* d'un capitalisme libéral très contesté dans le contexte interventionniste de l'après-guerre. D'ailleurs, en 1947, au début de la guerre froide, il crée la très conservatrice Société du Mont Pèlerin, chargée de combattre *l'influence du socialisme et de l'interventionnisme*.

Pour Hayek, l'économie n'est pas un système fermé, où un planificateur pourrait calculer, puis imposer aux agents économiques une allocation des ressources jugée optimale. Elle est un système ouvert. De nouveaux besoins s'y créent sans cesse. Seul le marché, qui est une *procédure de découverte à lui tout seul*, permet une allocation optimale. Cette défense et illustration d'une *« société ouverte »*, où la volonté individuelle peut s'épanouir, se retrouve chez Popper.

L'individu est au centre de la démarche de l'école *autrichienne*. *« L'individualisme méthodologique »* en est le ciment. Celui-ci remplit une *« fonction critique »*, explique Stéphane Longuet. Pour Hayek, *« la plupart des objets de l'action humaine ne sont pas des faits objectifs ; ils ne peuvent en aucune manière se définir en des termes physiques »*. Les sciences de la nature et les sciences sociales *sont radicalement différentes*. Ainsi Hayek rejette-t-il la mathématisation accrue de l'économie.

La Constitution de la liberté (1960), qui vient de paraître à Pékin, est une autre œuvre majeure de Hayek. Il y développe notamment la thèse de la supériorité de la société *libérale moderne. Une société qui* est une réalité intermédiaire entre nature et artefact. La thèse de Hayek, qui se méfie des politiques volontaristes, est que la société est construite par l'action des hommes, mais qu'elle dépasse toujours leurs intentions. De sorte que la sagesse collective réside davantage *« dans une tradition qui a passé le test du temps que dans une quelconque autorité politique »*.

Si la lecture de ce livre, destiné à un public averti, s'avère parfois ardue, soulignons la qualité des choix éditoriaux. De nombreux extraits d'ouvrages, ceux de Hayek en particulier, permettent de se faire une meilleure idée d'un courant qui connaît depuis les années 1980 un *« incontestable renouveau »*, comme l'écrit l'auteur.

« Aujourd'hui, déclarait Hayek en 1986, il est presque hérétique de rappeler que la connaissance scientifique n'est pas la seule de toutes nos connaissances. » Il est mort en 1992, à l'âge de 93 ans.

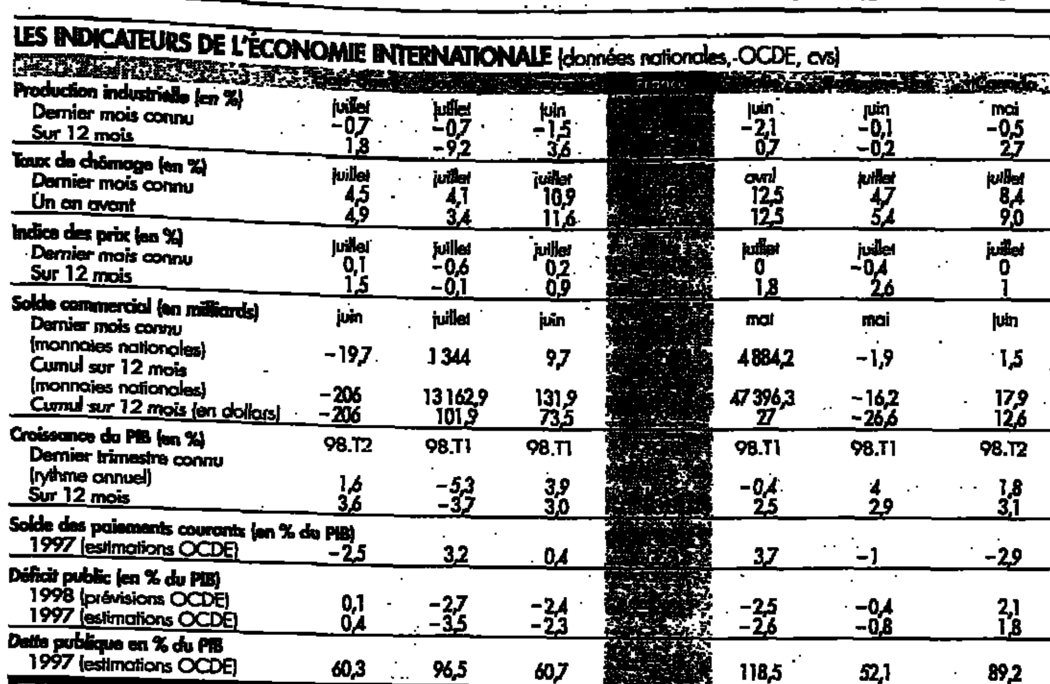
PARUTION

● ***LES GRANDES ÉTAPES DE L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE,***
d'Yves Carsalade
Issu d'un cours d'histoire économique dispensé à l'Ecole polytechnique, ce livre a la clarté du manuel par son découpage, *mais est d'une lecture* agréable. Tout en suivant le déroulement historique de l'économie moderne, à partir de la révolution industrielle, l'auteur ne néglige pas les autres aspects d'une réalité en mutation : politique, mouvements sociaux, relations internationales. Il donne en contrepoint l'évolution de la théorie économique. Une synthèse particulièrement riche. (Ellipses, 384 p., 170 F.)

LIVRES

La présence de Hayek

هكذا من الإصل



LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

				France			
Production industrielle (en %)	juillet	juillet	juin	[illegible]	juin	juin	mai
Dernier mois connu	−0,7	−0,7	−1,5	[illegible]	−2,1	−0,1	−0,5
Sur 12 mois	1,8	−9,2	3,6	[illegible]	0,7	−0,2	2,7
Taux de chômage (en %)	juillet	juillet	juillet	[illegible]	avril	juillet	juillet
Dernier mois connu	4,5	4,1	10,9	[illegible]	12,5	4,7	8,4
Un an avant	4,9	3,4	11,6	[illegible]	12,5	5,4	9,0
Indice des prix (en %)	juillet	juillet	juillet	[illegible]	juillet	juillet	juillet
Dernier mois connu	0,1	−0,6	0,2	[illegible]	0	−0,4	0
Sur 12 mois	1,5	−0,1	0,9	[illegible]	1,8	2,6	1
Solde commercial (en milliards) Dernier mois connu	juin	juillet	juin	[illegible]	mai	mai	juin
(monnaies nationales)	−19,7	1 344	9,7	[illegible]	4 884,2	−1,9	1,5
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−206	13 162,9	131,9	[illegible]	47 396,3	−16,2	17,9
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−206	101,9	73,5	[illegible]	27	−26,6	12,6
Croissance du PIB (en %) Dernier trimestre connu	98.T2	98.T1	98.T1	[illegible]	98.T1	98.T1	98.T2
(rythme annuel)	1,6	−5,3	3,9	[illegible]	−0,4	4	1,8
Sur 12 mois	3,6	−3,7	3,0	[illegible]	2,5	2,9	3,1
Solde des paiements courants (en % du PIB) 1997 (estimations OCDE)	−2,5	3,2	0,4	[illegible]	3,7	−1	−2,9
Déficit public (en % du PIB) 1998 (prévisions OCDE)	0,1	−2,7	−2,4	[illegible]	−2,5	−0,4	2,1
1997 (estimations OCDE)	0,4	−3,5	−2,3	[illegible]	−2,6	−0,8	1,8
Dette publique en % du PIB 1997 (estimations OCDE)	60,3	96,5	60,7	[illegible]	118,5	52,1	89,2

LA RÉCESSION DE L'INDUSTRIE BRITANNIQUE SE CONFIRME

Le ralentissement de la production manufacturière enregistré en Grande-Bretagne dès la fin de l'année dernière s'est confirmé au deuxième trimestre et devrait s'accentuer au troisième trimestre. *La dernière enquête* mensuelle de la fédération patronale CBI, en juin, révèle une dégradation accélérée du climat des affaires. Les carnets de commandes globaux sont en fort recul depuis mai. Cette contraction s'explique par une baisse de la demande intérieure, aggravant le recul déjà constaté des commandes externes. Jusqu'à présent, la consommation intérieure avait permis de compenser les pertes de parts de marché, liées à la surévaluation de la livre sterling.

Si les organismes d'enquêtes comme l'Institute of Directors n'hésitent pas à parler d'effondrement de la confiance chez les chefs d'entreprises industrielles, c'est plutôt un simple déclin qu'on constate dans le secteur des services.

Direction des études économiques de la BNP

▼ Secteur manufacturier

Carnets de commandes — en solde d'opinion

40 · 20 · 0 · -20 · -40 · -60 · -80

1988 · 89 · 90 · 91 · 92 · 93 · 94 · 95 · 96 · 97 · 98

CARNETS GLOBAUX — CARNETS À L'EXPORTATION

À RETENIR EN FRANCE





	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 878	39,43	25 582 800	2 965 400

L'Afrique et l'Union européenne renégocient le cadre de leurs échanges

Ce mois-ci débutent les négociations pour le renouvellement de la Convention de Lomé qui accorde, unilatéralement, le libre accès au marché européen aux exportateurs de soixante et onze pays d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Or voici que cette convention, longtemps célébrée comme un modèle, voit des doutes sérieux planer sur son renouvellement.

Elle accuse, il est vrai, son âge sur le plan politique : les pays des Caraïbes se tournent vers les grands voisins américains ; l'Afrique voit émerger des puissances politiques, avec l'Afrique du Sud (UE); l'Union européenne *se tourne toujours plus vers l'OCDE* et les pays émergents d'Asie. La convention apparaît chaque jour un peu plus, un héritage de liens coloniaux surannés.

INCITATIONS NÉGATIVES

La Convention accuse aussi son âge sur le plan économique : elle n'est pas un moteur puissant de croissance – et ne l'a jamais été. Toutes les estimations économiques n'ont cessé de montrer que les faibles gains apportés par l'accès préférentiel aux marchés européens étaient plus que *contrebalancés par des incitations* négatives – dont celle de se cantonner dans la production de

▼ Commerce international

L'Europe pourrait demander, comme contrepartie au libre accès à son marché, que l'Afrique s'organise en « marchés communs »

quelques produits. Au cours de cette dernière décennie, la croissance des pays d'Asie, *exclus de* la convention, a achevé la démonstration de la marginalisation de l'Afrique.

La convention a contribué à ce que les pays subsahariens ne voient pas les changements profonds de l'économie mondiale (les pays africains de la zone CFA étant en plus handicapés par le taux de change trop élevé du franc CFA imposé par la France) et soient les grands absents de l'Uruguay Round.

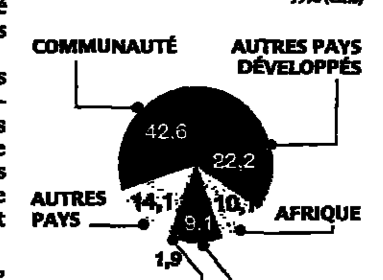
Du coup, ces pays ont dû entreprendre le démantèlement de *leurs barrières aux importations* dans le cadre des programmes de la Banque mondiale – une entreprise bien plus difficile sur le plan politique, car elle ne permet pas de présenter la baisse de la protection comme le résultat d'un processus de négociation fondé *sur des concessions réciproques* avec des pays partenaires.

Aussi la libéralisation des pays subsahariens reste lente, et continue de protéger des monopoles domestiques inefficients, même pour des produits aussi essentiels au développement économique ou à la simple survie que le ciment ou la farine.

Absents de l'Uruguay Round, les pays subsahariens se sont sentis « lâchés » par l'Union européenne *(UE) qui, à cette occasion,* a abaissé ses droits de douane envers tous les pays – c'est-à-dire les *pays non-ACP, puisque les pays* ACP jouissent de droits nuls –, réduisant d'autant le degré de préférence qu'elle accordait aux produits ACP. En fait, les choses sont plus complexes : les baisses de droits de douane consenties par l'UE lors de l'Uruguay Round ont été, en large partie, annulées par des mesures prises ultérieurement par cette dernière, comme des droits antidumping, à l'encontre de produits exportés par des concurrents des pays subsahariens (des articles en coton par exemple).

*Que faire pour rétablir cette si*tuation passablement dégradée ? La solution en vogue à Bruxelles est que l'UE pourrait demander, *comme contrepartie au libre accès* à ses marchés, que l'Afrique s'organise en « marchés communs ». Un marché commun consiste à éliminer les barrières aux échanges entre les pays membres et à établir un tarif douanier unique entre les pays membres et le reste du monde. Certains Européens zélés vont même jusqu'à proposer un découpage de l'Afrique en plusieurs marchés communs, rappelant le temps des partages impériaux que l'on croyait révolu.

▼ Exportations de l'Afrique



Source : FMI

En Afrique, certains marchés communs sont en cours de forma*tion, comme l'Union économique* et monétaire ouest-africaine (Uemoa) qui regroupe sept pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo). La voie des marchés communs peut être une solution, mais elle n'est pas une panacée, pour deux rai*sons principales.*

Premièrement, éliminer les barrières aux échanges entre pays subsahariens ne va pas, contrairement à l'Europe des années 60, être un moteur puissant de la croissance car les produits que ces pays produisent sont les mêmes (coton et produits agricoles tropicaux), d'où un intérêt limité aux échanges intra-marché commun. Ce défaut pourrait être réduit, mais de peu, si un unique marché commun couvrait *toute l'Afrique* subsaharienne : mais, il s'agit alors d'une organisation d'environ *quarante-cinq pays (rappelons* que l'UE est angoissée à l'idée de passer à vingt-cinq membres).

TARIFS DOUANIERS

En second lieu, on pourrait espérer un effet de taille : des marchés communs plus grands permettraient d'accroître l'efficacité d'entreprises actuellement fortement protégées parce que opérant sur des marchés minuscules. Mais le PNB de l'ensemble de l'Afrique *subsaharienne est plus faible que* celui des seuls Pays-Bas, et le PNB des sept membres de l'Uemoa est *une petite moitié de celui* de la ville de Paris. Un « grand » marché africain, déclenchant de vrais effets de taille, a encore besoin de nombreuses années de croissance. Alors, quelle est la condition indispensable pour que les marchés communs en Afrique soient *source de croissance ? La même* que celle remplie, il y a quarante ans, par le tarif douanier commun européen (qui, en dix ans, a réduit de moitié les droits de douane français) : mettre en place un tarif douanier commun nettement plus faible que les droits de douane actuels (qui varient entre 20 % et 60 %). C'est-à-dire faire ce qui n'a pas été fait à Marrakech en 1994, lors de la signature de l'Uruguay Round.

Sans cette condition indispensable, le remède des marchés communs sera pire que le mal. A *cet égard, l'expérience de l'Uemoa* ne peut que susciter des inquiétudes : son tarif douanier commun est la moyenne de six pays à droits de douane élevés et d'un pays à droits de douane moyens (le Bénin). Il reste trop élevé et les gains de libéralisation qu'il pourra apporter risquent d'être trop faibles pour entraîner l'adhésion politique nécessaire. Il faut rappeler le bilan sans équivoque des quarante dernières années : pour un succès – *l'Union européenne – il y a eu* plus de cent trente accords de marché commun signés et ratés.

Patrick A. Messerlin
professeur à l'IEP Paris

Le conseil monétaire bulgare : une option pour la Russie ?

En raison de l'actuel désastre économique en Russie, la proposition d'établir dans ce pays un régime monétaire de *currency board* (en français : conseil monétaire) regagne un *certain intérêt.* L'idée en avait été avancée à plusieurs reprises ces dernières an*nées, mais cette fois, elle prend* plus de substance : le 4 septembre, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine a proposé d'instaurer un conseil monétaire, sans toutefois le nommer explicitement.

Ce régime original, archaïque et très contraignant pour la politique économique, se caractérise principalement par un taux de change fixe et par l'interdiction, pour la Banque centrale, de financer tout agent domestique, que ce soit un Etat aux fins de mois *difficiles ou* des banques et des entreprises en difficulté, aux amitiés bien placées. *Cela garantit en principe* que l'inflation ne diverge pas fortement de celle de la monnaie d'ancrage, dollar ou euro.

Cette règle du jeu est donc exactement l'inverse de celle qu'on observe aujourd'hui en Russie : depuis plusieurs semaines, la Banque centrale injecte massivement des fonds dans les principales banques commerciales et travaille ainsi activement à une prochaine hyperinflation.

INFLATION

La principale question des se*maines à venir* sera qui, de l'inflation interne ou de la dévaluation du taux de change, fera la course en tête. La crise a été ouverte sur le marché des changes, mais, désormais, la dynamique sera dominée par les effets d'entraînement mutuel, accélérés par le financement monétaire du budget et des banques.

L'intérêt des expériences de l'Argentine depuis 1991, et surtout de la

▼ Europe de l'Est

La Bulgarie est sortie du chaos. Elle a eu recours à l'indexation de sa monnaie sur le dollar

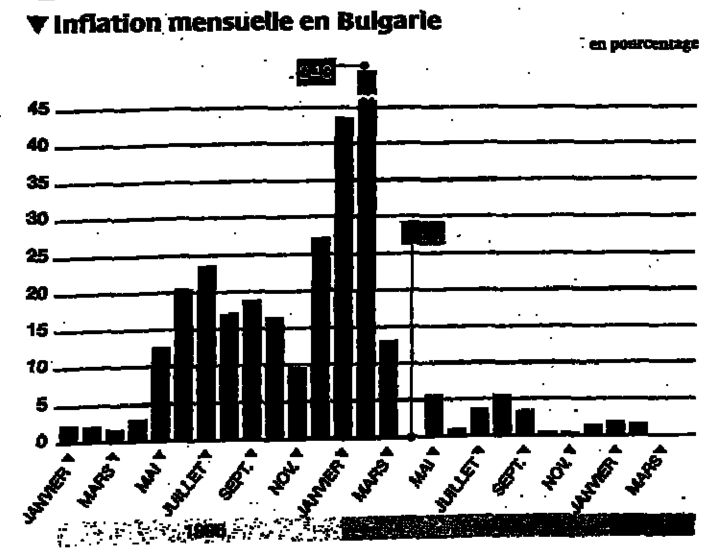
Bulgarie, qui est passée l'an dernier sous *currency board,* est que ce choix s'est imposé en réponse à un épuisement politique et financier comparable à celui de la Russie aujourd'hui : chute du gouvernement, insolvabilité de l'Etat *et du système* bancaire, fuite généralisée devant la monnaie nationale, blocage des capacités d'emprunts internationaux, vieillissement rapide de l'appareil industriel après plusieurs années sans restructuration et sans investissement. Ce n'est qu'à ce point-là que les contraintes imposées par ce régime semblent se justifier ; *et non pas, par exemple,* dans les cas du Brésil ou même de l'Indonésie, pour lesquels on a pu aussi évoquer une telle option.

Depuis qu'elle a atteint ce point bas, en janvier et février 1997, la Bulgarie a eu plutôt de la chance. D'abord, à court terme, les crises politique et financière ont été résolues assez vite. Alors que l'expérience des années antérieures portait plutôt au pessimisme, l'économie politique interne du pays a permis de sortir rapidement du chaos initial. Cela est une leçon importante pour la Russie : que l'on compte en mois ou en semaines, tout prolongement de la haute inflation accroît massive*ment son coût final, en termes* d'appauvrissement collectif, de chute de la production ou d'échéance de la reprise.

La stabilisation bulgare s'est poursuivie ensuite avec la mise en place effective du *currency board,* en juillet 1997 : l'inflation annuelle est désormais inférieure à 25 % (contre 240 % pour le seul mois de février 1997), le budget est légèrement excédentaire, le solde courant en équilibre, et les salaires réels en augmentation. *Nul doute* que devant un tel bilan les Russes voteraient en masse pour ce régime super-monétariste.

Les limites de l'expérience sont toutefois très visibles aussi. Après une première phase de rattrapage, la production stagne à des niveaux bas, les exportations ne sont pas très dynamiques, il n'y a pas de reprise du crédit à l'économie et les privatisations avancent lentement.

▼ Inflation mensuelle en Bulgarie



SECTEUR PRIVÉ

En somme, on en reste toujours au même dilemme de la transition : *on peut stabiliser la macroéconomie,* mais il est beaucoup plus difficile de construire les bases microéconomiques d'une économie de marché, sans lesquelles il n'y a pas de reprise durable de la croissance.

Cela étant, en Bulgarie, il n'est pas déraisonnable d'espérer à terme des progrès éventuellement rapides : dans une très petite économie, avec une politique économique très encadrée, l'arrivée d'une dizaine de gros investisseurs industriels et de quelques banques internationales pourrait modifier assez vite une règle du jeu où corruption, fraude financière, évasion fiscale et trafics en tout genre ont été jusqu'à présent le principal obstacle au développement du nouveau secteur privé, comme en Russie.

Le problème, pour cette dernière, *est qu'elle ne pourra pas s'appuyer* sur une telle stratégie d'importation des règles de marché, comme complément au choix d'un *currency board.* Appuyé sur un consensus politique minimal, celui-ci permettrait sans doute de sortir de l'inflation, au moins pour un temps, tout en repoussant la tentation d'improviser un régime mixte qui réunirait le pire – la réglementation bureaucratique et la guerre privée des « oligarques ». Mais au-delà, un tel régime monétaire ne pourrait pas *grand-chose contre ces nouveaux* féodaux de la finance et de l'industrie, qui sont depuis trois ans les principaux responsables de l'échec des réformes russes. Que ces intérêts avides et aveugles soient aujourd'hui aussi visibles, au premier rang de la scène russe, ne peut qu'affaiblir l'espoir que survive là la *plus fragile notion d'un intérêt public.* Or, même un *currency board* a besoin de cela.

Jérôme Sgard
Cepii

LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

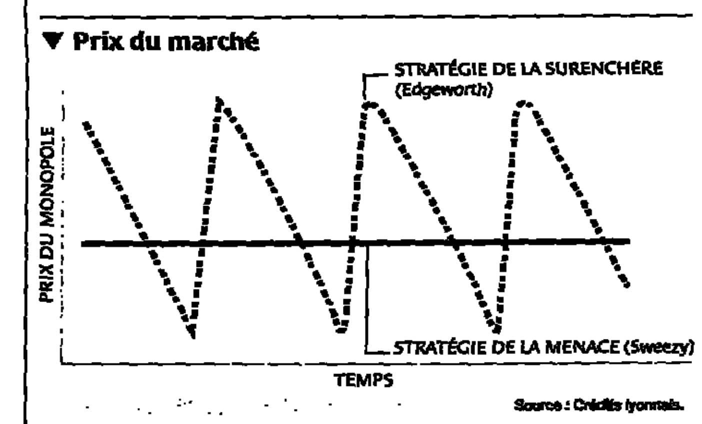
La concurrence des crocodiles

Entendue comme l'ouverture des nations à une concurrence plus large, la globalisation est souvent présentée sous deux aspects opposés. Dans la version guerrière, la concurrence s'apparente à la lutte pour la vie où seuls subsistent les plus forts. L'entreprise, comme le requin, est avide de tout dévorer, y compris (et d'abord) ses semblables. La globalisation signifie donc l'élargissement du territoire de chasse des grands prédateurs, ce qui est certes inquiétant.

Dans la version pacifique, l'entreprise est au contraire une espèce de bernard-l'ermite qui trouve son refuge dans des coquilles laissées vacantes. Pour trouver sa niche, il suffit à l'entreprise de la chercher. La globalisation devient donc plus rassurante puisque, plus les territoires sont vastes, plus les niches sont nombreuses.

Ces deux représentations opposées ont probablement une part de vérité, puisque les conseils des consultants aux chefs d'entreprise se présentent souvent sous la forme : pour gagner, il faut être le meilleur et savoir s'adapter.

▼ **Prix du marché**



Source : Crédit lyonnais.

Mais, chez les économistes, aucun de ces deux modèles n'a semblé satisfaisant. Le modèle prédateur devrait logiquement aboutir à la domination finale du plus fort, incontestée et durable. Or les situations de ce type sont inconfortables puisque avoir une trop grande part de marché incite vos adversaires à s'allier contre vous (et les instances de surveillance de la concurrence à vous regarder de près, et celles de défense des consommateurs à vous regarder de travers). De plus, il est fréquent d'observer des duopoles durables, c'est-à-dire deux entreprises en concurrence frontale et qui pourtant coexistent. L'industrie automobile en est un exemple dans de nombreux pays.

Le modèle de la niche est tout aussi douteux. D'une part, l'expérience montre que les entreprises qui durent changent plusieurs fois d'activité ou de produit. D'autre part, les barrières naturelles qui, comme la coquille du bernard-l'ermite, permettent de rester à l'écart de la mêlée se révèlent difficiles à caractériser.

Mais c'est surtout sur le plan théorique que la microéconomie s'est démarquée de ce type de référence « biologique ». En fait, pour modéliser une entreprise, c'est-à-dire pour simuler son comportement à partir d'un programme simple, il faut la doter d'une caractéristique plutôt « humaine » : la capacité d'identification. L'idée, qui remonte au moins à Adam Smith (1780), est qu'un acteur peut se mettre mentalement à la place de l'autre. Pour définir sa stratégie, une entreprise cherche donc aussi à savoir ce que fera sa concurrente.

Un modèle de ce type est la concurrence du duopole, définie par Bertrand (1883). Son principe est simple : mettez deux crocodiles dans le même marigot ! La lutte est sévère puisque celui dont le prix est le plus avantageux rafle le marché et ne laisse rien à l'autre. En outre, les adversaires sont de force égale et de même voracité : leur objectif est de maximiser leur profit, pas de s'attendrir sur l'adversaire ! La solution d'une entente sur le prix, d'un accord négocié dans un salon discret, est d'emblée exclue : aucun ne peut avoir confiance dans la parole de l'autre !

Le jeu se joue à chacun son tour : le premier (disons A) propose un prix, le second (disons B) y répond. Soit B propose le même prix, et le marché est partagé en deux. Soit il propose une offre plus intéressante, et il capte toute la demande (il n'a évidemment jamais intérêt à proposer un prix plus élevé). Au coup suivant, c'est au tour de B de proposer son prix, et à A de riposter.

Chacun doit alors définir sa stratégie en fonction de celle de l'autre, mais en sachant que l'autre est dans la même situation. C'est ce qui donne à ces crocodiles algorithmiques leur touche d'humanité. La fonction de réaction de chacun doit aussi être compatible avec l'objectif de profit. De la confrontation, il ressort alors que leurs stratégies possibles conduisent à des situations déjà bien repérées. Et même depuis longtemps.

La première fut précisée par Sweezy (1939) : le prix que pratiquent les entreprises s'avère finalement très stable, et correspond au prix que pratiquerait un monopole. Mais il est obtenu sous la menace, non par l'entente. Aucune entreprise n'agresse l'autre, parce que chacune sait que la rivale riposterait violemment. Aucune ne propose non plus un prix plus élevé parce que l'autre, trop heureuse d'en profiter, ne suivrait pas.

La seconde est le cycle d'Edgeworth (1925) : le prix alterne des périodes de baisse continue, puis de brusque rebond. Chaque entreprise surenchérit sur l'autre, dans un combat sans fin. La raison de cette guerre est imparable et digne des Marx Brothers : comment puis-je croire que mon concurrent veut arrêter les hostilités ? A sa place, je n'y croirais pas ! Puis, lorsque le conflit devient trop coûteux pour tous, le prix remonte brusquement au-delà du prix du monopole : chacun sait alors que l'autre a, aussi, besoin de reprendre des forces.

Plusieurs résultats s'en déduisent (Maskin et Tirole, 1988) : la paix de Sweezy peut très bien dégénérer dans la guerre d'Edgeworth si la demande globale qui est adressée aux entreprises varie brutalement. Fait plus surprenant, même dans le combat d'Edgeworth le plus acharné, le profit que réaliseront en moyenne les deux rivaux ne descendra jamais au-dessous d'un certain seuil. Ces crocodiles n'oublient évidemment pas que leur objectif n'est pas de se battre, mais de faire des profits.

Finalement, l'économie retrouve les situations de guerre et de paix, mais sous une forme particulière : la paix ne repose que sur l'hostilité et la guerre ne va jamais sans une certaine connivence.

Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais

Leçons amères des crises asiatiques

▼ La mauvaise information des marchés sur les réalités de la région explique pour une large part la débâcle en cours

TOKYO
de notre correspondant

Selon un adage de l'économie libérale « *les marchés n'ont jamais tort* ». Sans doute. Mais ceux qui les guident par leurs analyses sont moins « infaillibles ». Les crises qui secouent l'Asie depuis plus d'un an sont un cas d'école de mouvements pendulaires des marchés réagissant à des anticipations – ce qui est normal –, fondées – ce qui l'est moins – sur des analyses souvent sous-informées des réalités des économies comme des sociétés des pays concernés.

Dans une analyse décapante récemment publiée par l'*International Herald Tribune*, l'économiste Philip Bowring, qui suit depuis un quart de siècle cette partie du monde, montre combien l'« *hystérie financière internationale* » sur « *l'impact global* » d'un yen affaibli et son effet d'entraînement à la dévaluation du yuan chinois sont le fruit d'une ignorance de la situation de la région.

Ce que l'on a baptisé « *la crise asiatique* » a suscité une volée d'interprétations aussi hâtives que celles qui, il y a quelques années, présentaient l'Asie d'un supposé « miracle » comme le nouveau centre du monde. Le succès de l'expansion évinçait, par exemple, toute critique sur la nature des régimes de ces pays renvoyée aux orties d'un « tiers-mondisme » dépassé.

AMALGAME

Aujourd'hui, les laudateurs d'hier (banquiers, « spécialistes » improvisés ou diplomates) pourfendent, dans un sursaut inopiné de vertu, le manque de transparence (clientélisme et autres) de régimes qu'ils portaient aux nues. Et dont les premiers ont abondamment profité en alimentant l'« économie de casino » qui allait conduire au marasme actuel. Désormais, c'est la Chine, « *pôle de stabilité* » de la région, qui est la nouvelle « chimère » asiatique. L'avenir dira si les espoirs qu'elle nourrit étaient fondés ou non.

On ne peut donc que saluer des analyses plus posées comme celle d'Alain Guillouet, *Crise(s) asiatique(s), leçons provisoires*, publiée dans le numéro d'août de la *Revue d'économie financière*. On aurait sans doute pu souhaiter qu'elle fût plus incisive sur les responsabilités occidentales dans ces crises ou sur l'échec du Japon à les pallier, en dépit de sa contribution massive aux programmes du Fonds monétaire international. Mais cette étude a le grand mérite de la clarté et de la nuance. Or l'amalgame n'est pas le moindre des errements qu'entretient l'expression « *la* » crise asiatique.

Alain Guillouet, qui traite essentiellement des crises de l'Asie du Sud-Est et de la Corée, distingue ces dernières de celle que traverse le Japon : il s'agit, dans ce dernier cas, d'une économie mûre et d'une récession « classique », conjuguée à un problème financier. Si, selon l'auteur, on peut parler pour le reste de la région de « *crise unique dans la mesure où les fragilités structurelles sont souvent communes et surtout où les effets de contagion l'ont souvent unifiée* », les crises japonaise et asiatique, qui présentent un danger par leur collision, ne sauraient être assimilées.

Les crises asiatiques ont pour origine des déséquilibres externes (crise de change), conjugués à des erreurs de politiques économiques. En particulier, une ouverture inconsidérée aux capitaux à court terme qui ont nourri un phénomène de « bulle » spéculative, accentué par une politique financière laxiste et l'incapacité des banques à mesurer les risques.

Les marchés étaient-ils mieux au fait des réalités ? En rien. L'exemple de la Thaïlande est révélateur : dès 1996, écrit l'auteur de l'étude, la crise était prévisible (dégradation des paiements extérieurs), mais « *l'évolution est restée ignorée des marchés qui baignaient encore dans l'euphorie de la croissance rapide parce que l'afflux des capitaux étrangers permettait aux réserves de change de croître malgré les déficits courants* ». Le pays n'en était pas moins vulnérable en cas d'attaque contre le baht, la monnaie thaïe. Ce qui s'est produit. Les excès des marchés se sont conjugués aux faiblesses structurelles et à l'intensité de la spéculation pour provoquer un effet de contagion violent dans la région.

DÉSÉQUILIBRES INTERNES

La Corée présente un cas de figure un peu différent, « *représentatif du caractère nouveau de ces crises* » : c'est moins la situation extérieure que les déséquilibres structurels internes – surendettement et stratégie aventuriste des conglomérats (chaebols) – qui ont fait dérailler le pays lorsque l'activité s'est ralentie. *Pourquoi ne pas en avoir pris conscience plus tôt ? « Pendant longtemps, la collusion entre administration politique et chaebols a été interprétée comme signifiant que l'Etat se portait garant de la solvabilité des institutions. »* Et les banques étrangères ont augmenté leurs engagements sur la Corée jusqu'à l'été 1997. Quelques mois avant que Séoul ne demande l'aide du Fonds monétaire international...

Les enseignements de ces crises, estime Alain Guillouet, sont divers : nécessité d'une politique de change flexible ; régulation du système financier ; durcissement des règles prudentielles ; nécessité d'équilibrer l'ouverture aux flux de capitaux en privilégiant le long terme ; transparence du fonctionnement de l'économie. Et les perspectives de redressement restent incertaines. D'abord parce que la crise n'a pas fini de produire ses effets : « *Si la crise monétaire est en passe d'être réglée, la crise bancaire ne l'est pas, et la crise de l'économie réelle est encore à venir.* »

Il ne faudrait pas pour autant que « *ces crises occultent les atouts de la région* ». A condition que l'assainissement financier soit entrepris, « *ces pays ont vocation à repartir sur le chemin de la croissance rapide au début du siècle prochain* », assure-t-il.

De sérieuses incertitudes n'en pèsent pas moins sur la stabilisation de la région, avec l'inconnue indonésienne. Si l'avenir dépend largement du « *pôle de stabilité chinois* » et des engagements de Pékin de ne pas dévaluer le yuan, « *on peut cependant s'interroger sur la stabilité structurelle de ce pays* », écrit Alain Guillouet. En outre, la récession au Japon, qui absorbe une fraction importante des exportations de la région, exerce un effet dépressif.

Aussi, conclut l'auteur, le processus de redémarrage sera-t-il plus long que dans le cas du Mexique en 1995-1996 : en raison d'un marasme bancaire plus profond et de la simultanéité des crises au plan régional, mais aussi de l'absence d'un soutien venu du Japon comparable à celui des Etats-Unis dans la crise mexicaine.

Philippe Pons

Comment le risque financier se transmet à l'Amérique latine

▼ La chute des prix des matières premières et la méfiance à l'égard des pays émergents affectent directement le sous-continent

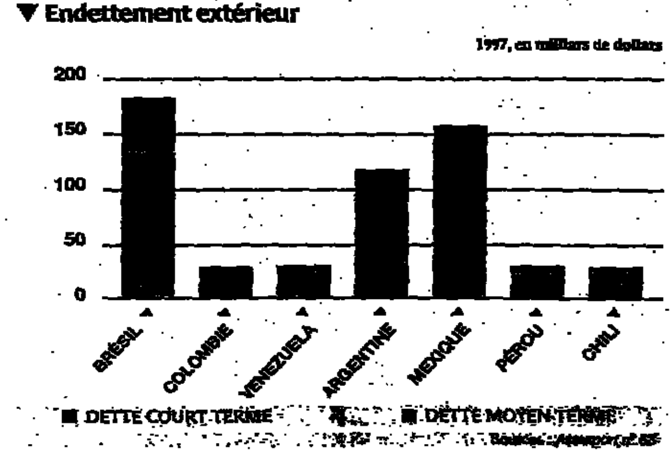
Après l'Asie, la Russie... l'Amérique latine ? La Colombie a dévalué son peso, le 2 septembre. La crise qui ébranle le monde financier depuis plus d'un an s'étend, comme prévu. Jusque-là, la crise asiatique n'avait pas sensiblement affecté les pays d'Amérique latine, à part une chute brutale et brève des marchés fin 1997. Mais les effets en étaient attendus. Le sous-continent s'était caractérisé en 1997 par une forte croissance (5,5 % en moyenne) et de très bonnes performances macroéconomiques. Elles seront revues à la baisse en 1998 puisque, selon les prévisions, la croissance enregistrera une diminution d'au moins 2 %.

L'avant-dernier week-end d'août a vu plonger les plus importantes Bourses d'Amérique latine (Sao Paolo, Buenos Aires, Mexico, Caracas), et la chute a continué tout au long de la semaine suivante. Les observateurs financiers, inquiets, ont les yeux rivés sur le Brésil, géant du continent, qui a pu jusqu'à présent éviter la dévaluation. L'inquiétude est d'autant plus forte qu'une crise financière grave dans ce continent surendetté pourrait avoir des répercussions importantes sur le reste du système financier international.

Parmi tous les scénarios examinés par les banquiers ces derniers mois, celui « catastrophe » de fortes dévaluations en cascade dans la plupart des pays d'Amérique latine, ayant des répercussions jusqu'à Wall Street et entraînant la chute des taux d'intérêt américains, n'est pas exclu. Au Brésil, pays le plus exposé, la dévaluation du real, attaqué en octobre 1997, puis dernièrement en août 1998, est pratiquement acquise. Ce pays, dont la dette intérieure se monte à près de 300 milliards de dollars, a toujours été dans la cible des marchés.

Dès novembre 1997, les taux d'intérêt brésiliens avaient été relevés et un plan d'austérité mis en place. « *Si le Brésil tient la route, le reste des pays va tenir, mais les attaques contre le real sont exagérées et si le Brésil ne tient pas, même le dollar va en pâtir* », affirme Luis Miotti, consultant à la Caisse des dépôts et consignations et professeur à l'université Paris-XVIII. Car une tourmente financière au Brésil pourrait entraîner l'Argentine (dont le Brésil est le principal client) et le Mexique, « *trois pays dont le montant de la dette représente entre 400 et 500 milliards de dollars... comment alors éteindre cet incendie ?* », poursuit Luis Miotti.

▼ **Endettement extérieur**



L'impact de la crise asiatique sur l'économie latino-américaine est réel. La décélération de la croissance économique mondiale et la chute des prix des produits de base, la diminution de la demande en Asie, la concurrence des produits des pays asiatiques qui ont dévalué, l'augmentation du coût de financement extérieur et la persistance d'un climat de méfiance à l'égard des marchés dits « émergents » représentent, à différents niveaux, les principales causes de transmission de la crise. En moyenne, les sept principaux pays latino-américains (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique, Pérou et Venezuela) ne destinent que 10,5 % de leurs exportations au Sud-Est asiatique (Japon compris) et la baisse de la demande en Extrême-Orient a donc eu un impact modéré. Mais cette moyenne recouvre de fortes disparités : des pays comme le Pérou (plus de 25 %) ou le Chili (38 %) sont beaucoup plus dépendants de la clientèle asiatique que la Colombie (4 %) ou le Venezuela (2 %).

En revanche, la concurrence accrue des pays asiatiques qui ont dévalué – et l'effet de substitution en faveur de leurs produits qui a suivi – joue un rôle important. Cela est notamment vrai pour les exportations manufacturières en direction des Etats-Unis : les pertes mexicaines dans ce secteur sont déjà estimées à plus de 5 milliards de dollars. Surtout, la baisse du prix des matières premières – notamment du pétrole, du sucre, des céréales et des métaux non ferreux – affecte directement les pays producteurs de la région.

Le Venezuela a déjà perdu 7 milliards de dollars de recettes pétrolières en 1998, et l'Argentine – dont le pétrole représente 10 % des exportations – a perdu 3 milliards de dollars sur l'ensemble de ses recettes en matières premières. Le Pérou, la Colombie et le Chili ont aussi été touchés.

Sur le marché financier, la crise se propage aussi de plus en plus rapidement. Par effet mécanique, d'une part : la plupart des investisseurs en Asie du Sud-Est et en Russie possédaient un portefeuille d'actions à travers des fonds d'investissements spécialisés dans les pays émergents ; la vente d'actifs, qu'ils soient russes ou asiatiques, entraîne donc directement une chute dans tous les pays émergents. L'autre effet de contagion, mimétique celui-là, découle du repli des avoirs vers des pays moins risqués, comme l'Europe et les Etats-Unis.

Selon une étude de l'équipe économique de la Caisse des dépôts et consignations publiée en février 1998, « *le Brésil, l'Argentine et le Pérou semblent être les pays les plus exposés à la crise. L'Argentine et le Brésil sont fragilisés par l'ampleur de leurs besoins de (re) financement, alors que le troisième est surtout touché par son insertion dans le commerce extérieur. En outre, la position du Brésil est détériorée par la fragilité globale qui découle des déséquilibres macro-économiques et que le plan lancé le 10 novembre 1997 tente de corriger.* »

Toutes les études soulignent cependant la rapidité des gouvernements sud-américains à réagir. « *La crise du Sud-Est asiatique a contribué à relancer dans plusieurs pays des réformes déjà engagées. La Banque interaméricaine de développement s'est félicitée en avril 1998 de ce que les réformes des marchés financiers en cours apportent des débuts de réponse aux nouveaux risques de crise* », constate la dernière étude économique de la Banque Sudameris (juillet-août 1998).

Mais la libéralisation des économies – beaucoup plus coûteuse en financement en Amérique latine qu'en Asie – prônée par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, en l'absence de réels mécanismes de contrôle et de régulation internationaux, est de plus en plus mise en cause par les experts. La propagation de la crise asiatique, notamment en Amérique latine, était prévue de longue date... Sans instrument de régulation à l'échelle internationale, elle devient pratiquement inéluctable.



Anne Proenza



IMMOBILIER

VENTES

FONDS DE COMMERCE

A vendre matériel
Mag-espace pour grandes surfaces
42, rue Marc-Seguin
22950 Trégueux
1 500 m² (ZI) bons rapports
Tél. : 02-40-69-32-97

BUREAUX

78 Buc-Versailles,
bureaux-entrepôt
très bien situé
Tél. : 06-07-67-45-00

BOUTIQUE

Paris 14e, murs boutique. Av. Maine 58 m² + 35 m² s/sol
Loy. 85 800/An net.
800 000 F. 01-45-43-56-76

APPARTEMENTS

PARIS 1er

Mo PYRAMIDES, bel Haussmanien. Studio 40 m², cuis. équipée neuve, sdb, wc séparés. 950 000 F
GERER 01-42-65-03-03
Mme MICHAUT
06-07-74-89-62

PARIS 3e

2 P. 698 000 F
A.I.M. – 01-53-01-99-01

GRAND 6 P. ASC.
A.I.M. – 01-53-01-99-01

PARIS 4e

ILE-SAINT-LOUIS
Grand 6 P. Px : 4 950 000 F
A.I.M. – 01-53-01-99-01

2/3 P. 985 000 F
A.I.M. – 01-53-01-99-01

– ARSENAL –
– 4 P. + studette 2 100 000 F
– 5 P. standing 2 480 000 F
– SAINT-PAUL –
7 P. 2e ét. asc. 3 985 000 F
Gd Loft 5 P 7 300 000 F
A.I.M. – 01-53-01-99-01

PARIS 5e

STUDIO 620 000 F
A.I.M. – 01-53-01-99-01

ST-MÉDARD. Imm. anc. ravalé. 4 P. calme, clair, dble exp.
1 590 000 F. Gay-Lussac 01-43-25-97-16

JARDIN DES PLANTES
Bel. imm. Pdt. 2 P.
calme, TB. rap. qual. prix.
GAY-LUSSAC 01-43-25-97-16

° St-Michel, imm. 18e ét. él., asc. calme, 3 p. duplex 81 m² charme, soleil – 01-43-35-18-36

Duplex av. ter. et jard. véranda pos., 5 fenêtres sur jard., calme et reposant, imm. de charme, petite copro., 2 P., cuis. équipés, cave, park. pos. Px. : 2,175 MF
Tél. : (D) 01-45-35-71-09
(P) 06-07-27-28-60
(B) M. CHASSANG
Tél. : 01-53-77-11-00

PARIS 7e

ALMA/UNIVERSITÉ 7 P. 280 m² 4e ét. asc. + studio 35 m² + serv. 15 m² boiserie luxueux + parking – 01-45-55-86-18

RUE DE BABYLONE
Bel imm. pierre, 4 P. 92 m² 4e ét. asc., sud, charme, vue dégagée
LITTRÉ – 01-45-44-44-45

OUDINOT SUR JARDINS
dans hôtel part. de charme, luxueux pied-à-terre, 120 m²
LITTRÉ – 01-45-44-44-45

PARIS 8e

AV. MARCEAU 4 P.
A.I.M. – 01-53-01-99-01

● ENCHÈRE ●
NOTAIRE – 01-42-65-83-81
422 RUE ST-HONORÉ
4 P. 102 m², 5e ét.
Mise à prix : 1 650 000 F.
Visites 7 et 15/9 de 15 h à 17 h. 12/9 de 11 h à 13 h.

RUE BEAUJON 295 m²
Imm. 1930 Volumes Services
Park. Travx. – 01-47-05-24-25

Courcelles studio
4e étage, clair, calme.
400 000 F. – 01-43-59-14-05

Mo MADELEINE
Studio 28 m², 2e ét. refait
650 000 F.
GÉRER – 01-42-65-03-03
Madame MICHAUT
Tél. : 06-07-74-89-62

PARIS 10e

FG ST-DENIS, prox. 2e
6 P. 170 m², soleil, calme,
Viager libre 2 têtes
X'IMMO – 01-40-25-07-05

PARIS 11e

MAISON 5/6 P.
Style Loft, parfait état
A.I.M. – 01-53-01-99-01

Bastille : Pdt, asc.,
5 P. 2 150 000 F
A.I.M. – 01-53-01-99-01

STUDIOS Mo BASTILLE
A PARTIR DE 300 000 F
Tél. : 01-43-14-67-52

BASTILLE 3/4 P.
Pdt, asc., parking, superbes volumes, parquets, cheminée. Px. : 1 850 000 F.
S/place samedi 10 h à 13 h
52, bd Richard-Lenoir.

OPÉRA-BASTILLE
Imm. XVIIIe siècle
5 P. PLEIN SUD, VUE
Tél. : 01-43-14-67-52
PIERRE ET STRATÉGIE

PARIS 12e

DAUMESNIL
Récent Gd studio. Bon état. calme, soleil, 430 000 F
GAY-LUSSAC 01-43-25-97-16

ARSENAL : GD STUDIO
sur joli jardin 583 000 F.
A.I.M. – 01-53-01-99-01

BASTILLE 6 P.
A.I.M. – 01-53-01-99-01

12e Mo Picpus, récent dern. ét. séj. 03 ch., 2 bns., 2 wc, 99 m², terrasses
64 m², pk., calme – 01-43-35-18-36

Bd de Picpus 2 P., dern. ét., terrasse, imm. récent, parking. – 01-43-59-14-05

PARIS 13e

VILLAGE
Place Jeanne-d'Arc,
imm. ancien appts.
de 2 ou 3 P., surface moyenne 52 m² s/cour et jardin. Prix intéressant.
GÉRER :
06-80-31-44-79
ou 01-42-65-03-03

PARIS 14e

MONTPARNASSE
Bel. Imm. Pdt.
Chbre 6e ét., asc., 150 000 F.
GAY-LUSSAC 01-43-25-97-16

PTE CHÂTILLON 5 P. 102 m² + Balc., + 2 boxes, + cave. ét. élevé., récent-standing
1 400 000 F - 01-45-43-56-76

Montparnasse récent magnif. stud. tt. cft. rénové. ss vis-à-vis
29 m² soleil – 01-43-35-18-36

PARIS 15e

Sèvres-Lecourbe, imm. 1930 asc. 4 P. 77 m², ét. él., soleil, urgent – 01-43-35-18-36

Parc Brassens, réc. dern. ét., sud triple liv. 2 chbres, cuis. 2 bns. ét. nf. park. – 01-43-35-18-36

● ENCHÈRE ●
NOTAIRE – 01-39-70-60-21
67, RUE BRANCION
Studio 14 m², 1er ét.
Mise à prix : 95 000 F.
Visites 14 et 23/9 de 14 h à 16 h, 3/10 de 10 h à 12 h.

PARIS 16e

MUETTE 200 m² Moderne, Réception 100 m² – balcon vue – parking – 5,65 MF
Burger SD – 01-40-53-92-09

PARIS 17e

Mo MALESHERBES 7 P. 275 m² 1er ét. beau volume, gd stand. Mixte poss. 21 000 F le m²
JDG IMMO – 06-08-33-20-42

BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS — PARIS NOTAIRES services

Pouvoir d'achat immobilier à Paris
Evolution de 1990 à 1998

	1990	(Exemple)	1998
1	300 000 F	Apport Personnel	300 000 F
2	8 000 F/mois	Capacité de Remboursement	8 000 F/mois
3	9,50 %	Taux de Crédit (Taux fixe / 15 ans - Assur. inclus 0,50 %)	6,50 %
4	766 125 F	Capacité d'Emprunt	918 375 F
		Augmentation de la capacité d'emprunt à mensualité constante	19,9 %
5	1 066 125 F	Budget total de l'acquisition (1 + 4)	1 218 375 F
6	9,60 %	"Frais de notaire" en % (Droits et émoluments)	8,00 %
7	93 383 F	"Frais de notaire" en F (6 x 8)	90 250 F
8	972 742 F	Solde pour l'achat du logement (5 - 7)	1 128 125 F
9	25 105 F/m²	Prix du m² moyen, ancien & libre (Paris 15ème arrdt - Source Ch. des notaires)	16 624 F/m²
10	38,7 m²	Surface du logement acheté (8 / 9)	67,9 m²
		Progression du pouvoir d'achat en m²	75,5 %

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er
Téléphone : 01.44.82.24.00 Internet : www.paris.notaires.fr

PARIS 19e

VILLETTE
Beau 3 P., sud, 55 m²
URGENT 680 000 F.
X'IMMO – 01-40-25-07-05

HAUTS-DE-SEINE 92

BOULOGNE
Mo Pont-de-Sèvres
vue panor. s/parc St-Cloud
5 P. 115 m² balc. 8e ét.
3 chbres, s-de-bns, s-d'eau
2 wc, cave, 2 park. 1 850 000 F
GÉRER 01-42-65-03-03
Mme MICHAUT
Tél. : 06-07-74-89-62

COURBEVOIE près gare résid. récent sur voie piétonne, 3 P. 73 m², 2e ét. cave, park. 1 360 000 F
GÉRER 01-42-65-03-03
Mme MICHAUT
Tél. : 06-07-74-89-62

LEVALLOIS
A 2 pas du parc
DE LA PLANCHETTE
APPTS DE QUALITÉ,
de la chbre d'étudiant
au 4 P. à partir de :
12 400 F/m² libres
et occupés et 10 900 F/m²
AD VALOREM
Tél. : 01-56-59-77-77

ILE DE LA JATTE
Dans petit immeuble 1990
grand standing
s/Seine et voie piétonne
Appt occupé 110 m²
+ balcon 17 m²
Libérable sous 18 mois
Excellent état, dble box.,
AD VALOREM
01-56-59-77-77

VAL-DE-MARNE 94

Près bois Vincennes et RER
Triplex 230 m² – Terrasse véranda – 3 park 3,6 MF
Burger SD – 01-40-53-92-09

ABLON S/SEINE (94)
appt. 70 m², résid. parc.
15 mn Aust. RER C
dble expo – balcon – interph.
cuis. éq. salon., séj., 2 chb., sdb., cave – portes blind. refait neuf
550 000 F
Tél. : 01-44-75-65-85 HB

ST-MANDÉ-CENTRE
Imm. Haussmannien
5 P. 110 m² dble séj.
+ 3 chbres. 2 200 000 F
Tél. : 01-48-08-59-59

IMMEUBLES

● ENCHÈRE ●
NOTAIRE 01-42-79-78-77
– PARIS 1er –
24, rue du Mont-Thabor
2 bâtiments 2 300 m² env.
en partie occupés.
Mise à prix : 22 250 000 F.
Visites les 8 et 10/9
de 15 h à 17 h.

PARKINGS

Spécial investisseurs
et collectionneurs
ds park. gardé
Park. simple à partir
de 70 000 F
Park. double à partir
de 90 000 F
GERER 06-80-31-44-79
ou 01-42-65-03-03

MAISONS

PARIS RÉGION PARISIENNE

ST-MANDÉ-BOIS
Maison 240 m² hab. + jard.
400 m², dble séj. + 6 chbres
4 800 000 F
Tél. : 01-48-08-59-59

ÉTRANGER

ESPAGNE C. BRAVA
BEGUR versA/BLAVA,
maison vue s/mer,
boisée, calme,
4 chbres, gar.
TB rapport qualité prix.
600 000 F à nég.
T. GB : 00-44-16-34-82-88-04

PROPRIETÉS

PROVINCE

CHÂTEAU
AURIBEAU-CANNES
CONSTR. 1980
715 m², 9 sdb, 2 piscines, patio, fontaine, asc. vue 360°
Parc 2 ha, hôtellerie poss.
4,95 MF.
Tél. : 04-93-40-75-56

DOMAINE
(87) Haute-Vienne propriétaire vend magnifique domaine élevage, culture, château 18/19e, 5 fermes avec dépendan. 350 ha de terre et près d'un seul tenant
34 km de Limoges, 65 km Poitiers, 85 km
Angoulême – Libre à la vente
6 500 000 F
Tél. : 06-13.26.18.69.

A vd. 8 km Colmar, région, vignobles, vaste maison rénovée, 3 nvx : Rdc 240 m², 1er ét. 230 m², combles 220 m² av. bel salle, jard. 933 ares, pisc., px : 3 MF 03-89-47-30-05 ou 00-43-12-92-97-61

A 65 mn au sud de Paris, direct A6
Gare SNCF MONTARGIS.
Splend. prop. de caract. tte amén. sur sont terr. d'1 ha clos arboré. Entrée, récept., séj. cathédr., mezzan., s-à-mang.
Cuisine tout équipée, 3 chbres, sdb, wc,
chauf. cent. au gaz. Cave, cellier, garage.
Habitab. de suite. Aucun travx. prx total : 880 000 F, crédit 90 %.
Tél. : 02-38-85-22-92 24 h/24.

Région parisienne

Entre Paris et Deauville
70 km de Paris, jol. pet. mais., petit parc,
Px : 950 000 F.
Tél. : 01-48-25-96-28
Fax : 01-46-04-89-65

VIAGERS

Rue Bayard 8e, 105 m²
imm. standing 4e asc., occupé
89 ans 1 100 000 + 13 400/m
Legasse 01-45-55-86-18.

ACHATS

APPARTEMENTS

Rech. Urgent 100 à 120 m²
PARIS Paiement comptant
chez notaire, 01-48-73-48-07

LOCATIONS

OFFRES MEUBLÉS

Loue pavillon créole
F2 tout équipé,
au Moule (Guadeloupe)
Prox. plage et commerces
Tél. : 01-48-79-32-62 (19 h)

Paris 20e
Chbre 9 m² + balc.
claire, calme, 7e ét.,
asc., chauf., douche
1 500 F + charges
Tél. : 03-21-33-74-44 (S.)

VIDES



ETUDE LAFFITTE
01-40-45-76-11

LES JARDINS LECOURBE

179 RUE LECOURBE

EN LOCATION
Sans commission d'agence
Disponible immédiatement

RESIDENCE NEUVE 3 ET 4 PIECES

SUR PLACE 6 jrs/7 – 10 h à 19 h.

AGIFRANCE LOCATIONS
01-49-03-43-40

Mo CHARONNE
Rue Carrière-Mainguet
Résidence calme
– F4 103 m², park., cave.
7 797 F c.c. Hon. 4 486 F
– F5 105 m², 3 chbres
balc., cave, park., 8 337 F
ch. comp., Hon. 4 848 F.

AGIFRANCE LOCATIONS
01-49-03-43-40

AV. BOSQUET – Mo
Dans imm. de prestige
5 P. 128 m² 1er ét. balc.
Loyer TCC : 20 307 F
Comm. TTC : 13 418 F.

AGIFRANCE LOCATIONS
01-49-03-43-40

Mo CITE UNIVERSITAIRE
Chauffage collectif
– F2 de 56 m², park. cave.
Loyer TCC : 5 800 F
Comm. TTC : 3 398 F
– F3 de 66 m², loggia-balc.
Loyer TTC : 6 382 F
Comm. TTC / 3 685 F
Cave et park. inclus.

AGIFRANCE LOCATIONS
01-49-03-43-40

RUE DES BALKANS
Dans petite résidence récente avec gardien
– F2 55 m², balc. 3 m²
5 042 F c.c., Hon. 3 015 F
refait à neuf
– F3 70 m², balc. + park.
2 chbres, sdb, 5 490 F
ch. comp. – Hon. / 3 183 F
– F4 85 m², balc. 4 m², park
6 468 F c.c., Hon. : 3 726 F.

AGIFRANCE LOCATIONS
01-49-03-43-40

LES TERRASSES DU 14e
75 bis, rue des Plantes
Mo ALÉSIA
Résidence neuve
4 p., 96 m², 3e ét. vue /jard. int. 10 680 F com.
6 729 F cave, park. comp.

AGIFRANCE LOCATIONS
01-49-03-43-40

PARIS 8e
Bel immeuble 1930
LUXUEUX APPARTS
REFAITS NEUF
– F6 de 284 m²
– F7 de 294 m²
loyers ch. comp. de :
36 144 F à 41 242 F
6, RUE JEAN-GOUJON

DEMANDES VIDES

Collaboratrice du journal recherche appts 2/3 p. loyer mensuel maxi : 5 000 F CC, 11e, 12e ou 20e.
Tél. : 01-42-17-35-11 (bureau).
01-43-53-49-21 (domicile).

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau – 75116
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS appts.
HAUT DE GAMME
HÔTEL PARTICULIER
& VILLAS OUEST PARIS
VIDES ET MEUBLÉS
GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

AGENDA

DIÉTETIQUE

CENTRE DU VERNET

MINCIR ET STABILISER

Méthode LAURAND testée et expérimentée sous contrôle médical.
Une méthode d'amincissement performante à Saint-Maur !

NATURELLE
SANS MÉDICAMENT
NI COSMÉTIQUE
1er ENTRETIEN GRATUIT
SUR RENDEZ-VOUS
AU 01-42-83-20-15
LA VARENNE

22 bis, avenue de Chanzy
(face à la clinique St-Hilaire)

TOURISME

Vacances scolaires

HOME D'ENFANTS
JURA

(900 m altitude
près frontière suisse)

Agrément jeunesse et sports
Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confortablement rénovée.
2 ou 3 enfants par chbre av. sdb, wc
située au milieu des pâturages et forêts

Accueil volont. limité à 15 enfts
idéal en cas de 1re séparation.
Ambiance familiale et chaleur,
possibilité accompt depuis Paris TGV
Activités : VTT, jeux collect., peint. s/bois, tennis, poney, init. échecs et théâtre, fabrication du pain.
Tél. : 03-81-38-12-51

هكذا من الأصل

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

2e arrondissement

Le 6 rue de la Paix
75002 Paris

Commercialisation :
GEORGE V PROMOTION
Tél. 01 55 21 07 21
Fax 01 55 21 07 22

NOUVELLES RÉALISATIONS
DERNIERS APPARTEMENTS

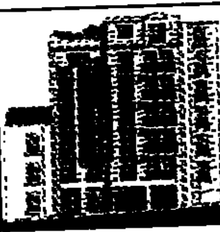
Une adresse au prestige universel; à 60 mètres de la Place Vendôme, le "6 rue de la Paix" est un magnifique immeuble qui donne sur un jardin intérieur.
Des prestations très luxueuses pour ces appartements.
Livraison 1er trimestre 1999.
Studio 40 m² - 2e étage : 1 500 000 francs
4 pièces 112 m² - 6e étage : 4 670 000 francs
Renseignements et visite sur rendez-vous - Tél. 01 55 21 07 21

GEORGE V promotion

16e arrondissement

Le 5 rue de la Tour
75016 Paris

Commercialisation :
GEORGE V PROMOTION
Tél. 01 55 21 07 21
Fax 01 55 21 07 22



LIVRAISON IMMÉDIATE

Petit immeuble de 5 appartements sur jardin intérieur.
Prestations luxueuses - Cuisine entièrement équipée.
5 pièces 130 m² au 3e étage : 3 900 000 francs + parkings

Renseignements et visite sur rendez-vous - Tél. 01 55 21 07 21

GEORGE V promotion

17e arrondissement

L'Atelier
11, rue Daubigny
75017 Paris
à 2 pas du bd Malesherbes

Réalisation et Commercialisation :
AEGIDE
Sur rendez-vous
Tél. 01 53 65 60 60

NOUVEAU PROGRAMME

STUDIO, 2/3 PIÈCES, 5 PIÈCES, 7 PIÈCES EN DUPLEX
Livraison 2è semestre 1999.

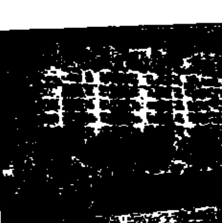
A proximité du Parc Monceau et du quartier commerçant de la rue Lévis, dans une rue calme, découvrez une petite résidence de 5 appartements dont un duplex avec terrasse. L'esprit architectural de l'immeuble actuel (ateliers d'artiste) sera conservé : grande hauteur sous plafond, verrières, terrasse.
Prestations haut de gamme : parquet, marbre dans les salles de bains, mezzanine, volets électriques, équipements de sécurité, Parkings. Plans personnalisés
AEGIDE sur rendez-vous : 01 53 65 60 60

ÆGIDE

19e arrondissement

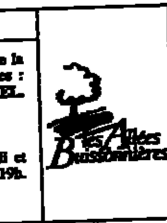
Les Allées Buissonnières
Parc des musiciens
rue Adolphe Mille - 75019 Paris
NOUVEAU PROGRAMME

Réalisation : SOFERIM
Commercialisation
ASTEAM CONSEIL
9, rue Vignon 75008 Paris
Tél. 01 47 42 13 12



A 200 m du métro Porte de Pantin

Face à 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. GAZ ET QUALITEL.
Du studio au 6 pièces. 30 appartements disponibles.
A partir de 17 500 F le m² hors parking.
Amortissement Périssol
Bureau de vente sur place ouvert : lundi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 19h et samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h.
Rue Adolphe Mille, 75019 Paris. Tél. 01 42 45 17 59.



RÉGION PARISIENNE

78 Carrière-sur-Seine

Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine

Réalisation :
Groupe FRANIM
Tél. 01 47 20 48 09

LIVRAISON IMMÉDIATE. SUPERBES APPARTEMENTS du 2 P au 4 P, Maison de ville 5 pièces, à partir de 13 500F/m².

Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelle. Calme total dans un cadre de verdure en bord de Seine. 6 km de la Défense - Labels QUALITEL et PROMOTELEC PAS et prêt à taux 0%

APPARTEMENT MODÈLE sur place, du jeudi au lundi de 15h à 19h (autres jours sur rendez-vous)
Tél. 01 39 57 26 10

FRANIM

Les jardins d'Amadeus

Paris XVIe, le calme et le charme en lisière de l'avenue Mozart

A coté de la villa Montmorency, dans ce lieu au charme jalousement préservé, George V Promotion construit trois hameaux immobiliers (du studio au 5 pièces, duplex) donnant sur un superbe espace arboré.

Sur 2600 m² de jardins privés.

26, rue de la Source

3 et 7, rue Henri Heine

Amortissement Périssol

Tel : 33 (0) 1 55 21 07 21
Fax : 33 (0) 1 55 21 07 22

GEORGE V promotion
nous partageons vos exigences